TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9564 — 36 PAGES — MERCREDI 22 OCTOBRE 1975

Le général Franco a eu un malaise cardiaque

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, sch ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

DOUBLE ACCORD SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Les deux pays se garantissent pour cinq années la livraison de céréales et de pétrole

Neuf mois après la décision de Moscou de ne pas appliquer l'accord commercial avec les Etats-Unis, la Maison Blanche a annoncé, lundi 20 octobre, la conclusion de deux accords parallèles sur la fourniture de céréales et de pétrole entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Celle-ci pourra acheter chaque année, aux prix du marché, à partir du 1er octobre 1976, et jusqu'au 30 septembre 1981, 6 millions de tonnes de céréales, et éventuellement un complément annuel de 2 millions de tonnes. De leur côté, les Etats-Unis ont signé une lettre d'intention dans laquelle ils s'engagent à acheter à l'Union soviétique 10 millions de tonnes de pétrole brut et raffiné par an pendant cinq ans. Ce dernier accord doit encore faire l'objet de négociations portant notamment sur les prix d'achat du « brut ».

De notre correspondant

Washington. — La laborieuse négociation menée à Moscou par M. Robinson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, est loin d'avoir atteint son principal objectif, qui concernait essentiellement le prix du pétrole acheté à l'U.R.S.S. par les Etats-Unis. De nouvelles conversations vont s'engager dans les prochains jours sur cette question, mais, jusqu'à plus ample informé, rien n'indique que Moscou soit disposé à vendre son pétrole à un prix inférieur à celui de l'OPEP, comme les Américains l'avaient espéré.

Néanmoins, on considère comme positif le fait que M. Robinson ait réussi à lier les deux négociations et obtenu l'engagement de Moscou de vendre aux Etats-Unis 10 millions de tonnes de pétrole annuellement pendant une période de cinq années, soit deux cent mille barils par jour. On pense que cet accord désarmera au moins partiellement les critiques de ceux qui voient dans la détente une politique « à sens unique » toujours favorable à Moscou. Même si le prix du pétrole soviétique s'aligne sur celui de l'OPEP, l'accord *prend une valeur symbolique* importante, dans la mesure où, dit-on, les pays membres de ce « cartel » prendront conscience qu'ils ne sont pas les seuls et uniques fournisseurs de pétrole. En acceptant de vendre leur « brut » aux Américains, même en faible quantité (les livraisons soviétiques représenteront 3,3 % des six millions de barils importés quotidiennement par les Etats-Unis, et 1,3 % de leur consommation totale), le gouvernement soviétique, ajoute-t-on, affaiblit objectivement la position de l'OPEP.

Plus sobrement, les observateurs diplomatiques estiment que l'accord doit être considéré comme un demi-succès, certains disent même un demi-échec. En effet, le gouvernement américain, sous la pression des syndicats de dockers et de fermiers, a préféré conclure rapidement l'accord sur les céréales, sans être assuré d'obtenir ce qu'il espérait au sujet du pétrole... Les officiels américains ont toujours admis en privé que, compte tenu de la demande intérieure grandissante, l'Union soviétique deviendrait en 1980 un pays importateur. *Néanmoins, les achats américains* de pétrole soviétique assureront à l'U.R.S.S. une partie des devises dont elle aura besoin pour payer les 6 millions de tonnes de blé et de maïs qu'elle s'est engagée à acheter chaque année pendant cinq ans à compter du 1er octobre 1976.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 33.)

...es riches d'abord...

Les accords commerciaux sur ...blé, d'une part, et le pétrole, ...autre part, auxquels M. Charles ...binson, sous-secrétaire d'Etat ...ur les affaires économiques, est ...rvenu, après deux mois d'allées ...venues entre Washington et ...oscou, constituent pour le prési...ent Gerald Ford « un pas posi...f » dans les relations entre les ...ux grandes puissances.

Sur les chemins tortueux de ...détente Est-Ouest, la conclu...n de tels accords n'est, en ...fet, pas négligeable. Toutefois, ...faut noter que, bien que conco...ttante, il ne s'agit pas d'un ...oc : grains contre barils. Mos...n achètera les céréales aux ...égociants américains et les ...iera aux prix du marché, sans ...bventions ou conditions parti...lières de crédit ; les produits ...troliers soviétiques seront réglés ...r Washington à un prix qui ...'est pas encore déterminé mais ...ui sera, sans doute, voisin des ...urs mondiaux. « Tout accord ...e prix préférentiel serait injus...ifié sur le plan économique et ...ous exposerait tous deux à des ...itiques des autres pays », a ...éclaré au cours du week-end le ...inistre adjoint du commerce ...viétique, M. Vladimir Alkhimov, ...ns une interview au magazine ...S. News and World Report ». ...clair, l'Union soviétique ne veut ...prendre parti dans la querelle ...re les pays occidentaux et les ...mbres de l'OPEP. En dépit de ...mpleur des besoins céréaliers ...la mauvaise récolte qui ...de s'achever, Washington ...a donc pas réussi à faire ...er l'Union soviétique. Décep... compensée, il est vrai, par ...ait que, même minime (3 % ...importations américaines de ...ole), la livraison régulière de ...t » soviétique démontre aux ...de l'OPEP qu'ils ne sont pas ...euls interlocuteurs pétroliers ...Etats-Unis.

...portée des accords dépasse ...le cadre des relations entre ...eux pays. Certes, la Maison ...che règle du coup ses dif...tés avec les dockers, qui ne ...ent pas charger les ba..., et avec les fermiers, qui ...staient contre l'embargo im...aux livraisons de grains ...és par les Soviétiques depuis ...ois d'août. Moscou trouve, de ...ôté, une solution pour garan...n approvisionnement souvent ...isant malgré d'immenses ...s pour accroître sa produc...céréalière. Au-delà de l'in...des deux pays, c'est une ...tation particulière qui vient ...donnée aux relations com...iales et économiques.

...l'inverse des efforts de la ... pour conclure des accords ...raisons régulières de denrées ...ntaires avec certains pays du ...e-Orient ; à la différence ...des recommandations faites ...de la dernière session extra...aire de l'Assemblée des ...ns unies sur l'alimen...n et l'agriculture, le non-...accord lie deux grandes ...ances dont les besoins ali...aires sont, pour l'essentiel, ...rts. Pendant ce temps, une ...antaine de pays en voie de ...oppement parmi les plus ...res n'assurent à leur popu...n qu'une ration permettant ...ine la survie.

...Kissinger a certes déclaré ...les Etats-Unis étaient favo...s à la constitution d'un fonds ...éveloppement agricole doté ...0 milliards de dollars et de ...s de réserves alimentaires ...isés régionalement. Mais les ...-Unis, « grenier à grain » ...a planète, n'entendent plus ...orter seuls les charges que ...implique. Une fois garantie ...uverture de leur consomma...intérieure, les Etats-Unis ...prêts à vendre l'excédent ...prix du marché » : aux So...ques, notamment, qui peuvent ... en pétrole, par exemple, ...ité aux riches... A titre de ...araison, on peut rappeler ...les 6 millions de tonnes de ...les inscrites au contrat re...ntent 12 % des capacités ...ortation de blé et de maïs ...tats-Unis, et qu'il en man...deux fois plus au tiers-...le pour empêcher l'aggrava...de la disette actuelle dont ...rent 600 millions d'hommes.

L'OUVERTURE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE

M. Jean-Pierre Fourcade veut justifier le renforcement de la réglementation des prix

Le coût de la vie aurait monté de 0,9 % en septembre

Le ministre de l'économie et des finances présente devant l'Assemblée nationale, ce mardi 21 octobre en fin d'après-midi, le projet de budget pour 1976. Ce texte prévoit une progression des dépenses de 4,8 % par rapport à celles de cette année (13 % par rapport à la loi de finances initiale de 1975). L'évocation de la reprise économique, qui se confirme aux Etats-Unis et s'esquisse en Allemagne fédérale, peut permettre à M. Fourcade de justifier le caractère déflationniste de ce compte.

L'essentiel de l'allocution ministérielle serait consacré à la nécessité de la lutte contre l'inflation, et notamment à la mise en place d'un mécanisme élaboré et souple obligeant les commerçants à respecter un certain nombre de normes. M. Fourcade donnerait à ce propos des précisions sur la taxation des marges bénéficiaires d'une quarantaine de produits non alimentaires, au sujet de laquelle les négociations entre l'administration et les organisations de commerçants sont actuellement bloquées. Le ministre demanderait en outre le rétablissement du prélèvement conjoncturel repoussé en commission des finances.

La hausse des prix, qui ne se ralentit pas en France, incitera le ministre à se montrer sévère. Le coût de la vie pourrait, semble-t-il, avoir augmenté de quelque 0,9 % en septembre, contre 0,7 % au cours de chacun des quatre mois précédents. Cela correspondrait pour le trimestre qui s'achève à un rythme annuel de 9,5 %. Or l'objectif officiel était de ramener cette cadence annuelle à 6,5 % à partir du second semestre 1975.

Les bleus et les blancs

Il faut plus de six mois au gouvernement pour mettre au point un projet de budget, que l'on demande aux parlementaires d'examiner en quelques semaines avant de le voter, sous la Ve République, sans remise en cause fondamentale. Mais qui, ayant feuilleté l'un des vingt-sept « bleus » budgétaires retraçant les dépenses des différents ministères, n'est pas découragé par l'abondance des difficultés de lecture et de compréhension ? M. Ruais, rapporteur spécial du budget de l'équipement, avait qualifié, en 1972, le « bleu » qui le concernait d'« *obscur document comptable* ». Quant à prétendre tirer de la lecture d'un tel document des idées claires sur l'importance, l'utilité ou l'efficacité des politiques menées en matière de transport, d'habitation, d'éducation... il n'en est même pas question.

Le contrôle du Parlement ne s'exerce vraiment que sur les mesures nouvelles, qui s'ajoutent chaque année à la masse des dépenses et des recettes déjà engagées par les votes des années passées. Mais ces mesures nouvelles ne représentent que 10 % de l'ensemble du budget de l'Etat. On peut se rassurer en pensant que les parlementaires analysent bien — grâce notamment aux travaux des commissions et aux réponses faites par le gouvernement — la politique économique à court terme.

Ces constatations donnent une grande importance aux efforts de certains hauts fonctionnaires pour faciliter aux députés et aux sénateurs la lecture des « bleus » budgétaires. M. Renaud de La Genière, directeur général du budget rue de Rivoli de 1966 à 1974, proposa, par exemple, dans une maison où les équilibres comptables et le souci du très court terme priment tout, d'aider les parlementaires à aller au-delà de la gestion annuelle des dépenses publiques. Encouragé par M. Debré, alors ministre des finances, il conçut, à partir de 1966, une nouvelle présentation des dépenses budgétaires que le ministère de l'équipement appliqua le premier en 1973. Ces « budgets de programmes », appelés « blancs » (d'après la couleur de leur couverture), couvriront en 1976 les deux tiers de la dépense publique et concerneront la plupart des grands ministères. Les « blancs » sont maintenant attendus avec impatience, car ils ont la qualité nouvelle d'être « lisibles ».

Lorsqu'un député se posait, par exemple, la question de savoir ce que coûtait à l'Etat l'entretien du réseau routier, il devait, naguère, regrouper un grand nombre de dépenses de fonctionnement et d'équipement, éparpillées au fil des « bleus » : entretien des routes proprement dit, mais aussi dépenses de viabilité hivernale, coût des matériels des parcs et centres d'entretien (chapitre X 35-20), du « renforcement coordonné » (chapitre 53-20), des dépenses du personnel affecté à l'entretien (dispersées entre les rémunérations, cotisations sociales et pensions), des frais généraux (fournitures, téléphone, entretien des voitures de liaisons, etc.). Dans certains cas, aux dépenses budgétaires s'ajoutent d'ailleurs des crédits de collectivités locales ou des emprunts contractés par les sociétés privées ou d'économie mixte, à propos desquels les « bleus » budgétaires restaient muets parce qu'ils ne retracent, eux, que les dépenses de l'Etat.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 33.)

Face à la « marche » des Marocains

L'ESPAGNE ENTEND ASSUMER SES RESPONSABILITÉS AU SAHARA OCCIDENTAL

(Lire page 2.)

L'Angola dans la guerre civile

A trois semaines de l'indépendance, fixée au 11 novembre, aucun signe de détente n'apparaît en Angola. Les troupes du F.N.L.A. (Front national de libération) sont à 25 kilomètres de Luanda, la capitale. Le haut commissaire portugais a déclaré lundi 20 octobre que ce mouvement pourrait s'emparer, « s'il le voulait », de la capitale, mais qu'il se heurterait à l'opposition de la population civile.

Le représentant politique à Kinshasa de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale, alliée « de facto » au F.N.L.A.) a annoncé lundi que ce mouvement avait repris, la semaine dernière, la petite ville de Quibala, à 300 kilomètres au sud-est de Luanda.

L'armée portugaise aura quitté le pays avant le 11 novembre.

René Lefort expose ci-dessous les impressions qu'il a recueillies dans les zones contrôlées par le M.P.L.A., notamment à Luanda.

I. — VERS UNE PARTITION ?

par RENÉ LEFORT

« Pour ma part, je n'ai rien à me reprocher : j'ai la conscience tranquille. Et puisque personne ne m'a demandé de partir, je reste. » Philosophe, M. B... ajoute : *« J'ai connu de si bons moments ici qu'il faut bien que j'accepte ces mauvais jours. »* Il en parle en connaissance de cause : la limite sud de sa plantation, le fleuve Longa, sépare la zone contrôlée par l'UNITA de celle qui est aux mains du M.P.L.A. Il a gardé toute sa famille auprès de lui, alors que son dernier voisin blanc, à 35 kilomètres plus loin, a prudemment envoyé femme et enfants en Afrique du Sud. La protection de l'armée portugaise ? Le poste le plus proche est à deux heures de route, et, de toute façon, pas un soldat n'accepterait de prendre le moindre risque pour venir le secourir. D'ailleurs, l'armée métropolitaine, vingt-cinq mille hommes au total, n'exerce plus qu'un contrôle limité sur Luanda et sa région, et, pour quelques jours encore, Nova-Lisboa. Contrairement à ce que prévoyaient les accords d'Alvor, elle s'est contentée, tant bien que mal, de couvrir la retraite des Portugais vers les centres urbains. Et pourtant, M. B... a décidé de rester. Le leitmotiv de ceux qui ont précipitamment tout abandonné : « *Sans la protection de l'armée portugaise, les Noirs nous massacreront tous* », ne semble pas l'effrayer. « *Je les ai toujours traités avec respect* », affirme-t-il calmement.

La crainte des représailles explique le départ précipité de tous ceux qui avaient participé à la répression coloniale — activités au sein de la police politique portugaise, exécutions sommaires pour réprimer la grande révolte du printemps 1961 — ou qui avaient simplement dressé contre eux la population en profitant sans vergogne du système colonial.

(Lire la suite page 2.)

DÉCOUVERTE D'UN ÉCRIVAIN

La chauve-souris de Pierrette Fleutiaux

On ne connaît pas Pierrette Fleutiaux : *l'Histoire de la chauve-souris* est son premier roman. Mais il n'y a *pas de mystère autour de sa personne* : un professeur agrégé d'anglais, d'une trentaine d'années. Il n'y a que le mystère qu'elle tisse avec ses mots, ses phrases, son terrifiant bestiaire, ses décors hallucinés et l'étrange aventure de son héroïne : une jeune fille aux longs cheveux, dans lesquels, une nuit d'insomnie, une chauve-souris s'est prise.

De remarquables premiers pas, d'ailleurs salués par un maître du fantastique moderne, l'écrivain argentino-parisien Julio Cortazar, dans un domaine où l'esprit français ne passe pas pour briller. Il est vrai qu'à la lecture du livre c'est au Kafka de *la Métamorphose* qu'on songe, à l'épouvante d'un Poe... Mais revient aussi le souvenir d'un conte parfait de Roger Caillois, *le Récit du délogé* (recueilli dans *Cases d'un échiquier*) sur un homme qui se sent parasité par une moule. Façon de repérer une famille d'esprits, un type de création.

La chauve-souris est moins originale que la moule comme support de fantasme. Son destin littéraire l'a peut-être jusqu'ici confinée au rang des accessoires. Elle est cependant, avec le serpent, le loup, le rat, le hibou, le rapace, tous animaux qui hantent aussi, à titre de figurants, le roman de Pierrette Fleutiaux, fortement chargée de pouvoirs magiques. Comme hybride ? A cause des peurs, aussi suspectes que les superstitions, qu'elle inspire aux femmes de la voir se nicher dans leur chevelure ? C'est de ce vieux fantasme, en tout cas, que part notre romancière.

Son mérite est de croire et de faire croire à la hideuse et pourtant chaude présence animale sur la nuque de la jeune fille, d'en tirer toutes les conséquences logiques et psychologiques : la peur, la honte, la solitude et les obligations qui *en découlent*, *cacher la bête*, aux yeux d'autrui, la nourrir en chassant de nuit les insectes dans la forêt, subir ses griffes, ses cris, ses battements d'ailes, ne plus pouvoir à cause d'elle danser, aimer et finalement s'enfuir du lieu où le malheur est arrivé.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Le pavé dans l'entreprise

Le pavé que M. Haby vient de lancer dans la mare universitaire fera des éclaboussures, mais écrasera-t-il une mouche ? En fait, il risque d'écraser ce qu'il reste de tête à cette Belle au bois dormant qu'est l'école française.

Au moment où les universités s'ouvrent à la vie et se donnent des finalités professionnelles, l'essentiel est maintenant que les entreprises, elles aussi, s'ouvrent à la vie et les professions à la culture.

Mais peut-être M. Haby estime-t-il que l'école n'est pas la vie, que l'enseignement n'est pas une profession et que la culture n'est pas une matière première dont l'entreprise qu'il dirige ait l'usage.

ROBERT ESCARPIT.

AFRIQUE

ANGOLA : Trois mouvements pour une indépendance

(Suite de la première page.)

En revanche, plus profondément, l'obscurantisme de la majorité des colons, volontairement maintenu et habilement utilisé, nourrissait une peur panique face à l'inconnue du *« pouvoir des nègres »*. Logique après cinquante années de colonialisme aveugle, cette réaction a jeté, dans les pires conditions, 95 % au moins de la population blanche des campagnes sur les routes de l'exil.

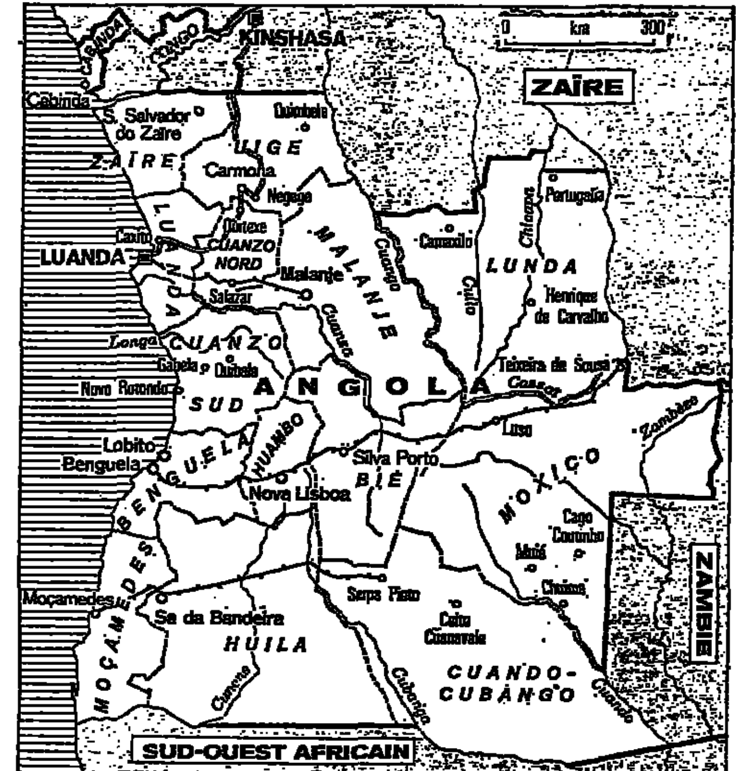
Les « vices tribaux »

Le vide, administratif, économique, policier, a suivi l'effondrement de l'autorité coloniale. La population noire, désemparée, inquiète de son avenir, affolée par les rumeurs les plus absurdes, s'est, dans un premier temps, instinctivement repliée sur ses traditions. Puisque toutes les plantations fermaient les unes après les autres, la surface des cultures vivrières a été augmentée en toute hâte. Ce qui subsistait des formes anciennes d'organisation sociale a resurgi, entraînant malheureusement dans son sillage la réapparition de conflits locaux que l'administration coloniale croyait avoir enterrés depuis des dizaines d'années. Les *« vices tribaux »*, suivant l'expression d'un dirigeant du M.P.L.A., exacerbés par la dimension régionaliste que l'UNITA et le F.N.L.A. donnent à la guerre, ont entraîné une partie de la population noire, déplacée pour les besoins de l'économie coloniale, à chercher refuge dans sa région d'origine. Cette migration interne a encore plus désorganisé l'économie, et renvoyé dans les campagnes des centaines de milliers de Noirs. Au milieu de ce vide, tout pouvoir un tant soit peu organisé, même à l'état embryonnaire, devient pour la population une bouée de sauvetage, et ceux qui le détiennent sont contraints d'assumer des responsabilités démesurées.

Deux problèmes accaparent les dirigeants locaux du M.P.L.A. : le maintien de l'ordre et la survie de la population. Les bandits et les pillards sont exécutés sans autre forme de procès. Les milices populaires de chaque village, à peine armées mais vigilantes, commencent à asseoir leur contrôle : la sécurité des biens et des personnes est assurée progressivement. Mais les plantations sont abandonnées, les circuits de distribution coupés, et les villes lancent des appels pressants pour être approvisionnées. Les réfugiés viennent se placer sous la protection du M.P.L.A. pour fuir les exactions du F.N.L.A. et de l'UNITA, exactions souvent déformées et amplifiées à travers l'immensité de la brousse.

Aujourd'hui, les réserves suffisent. Mais demain ? Les coopératives de production ont encore rarement dépassé le stade du projet, faute de cadres. Et la poignée de planteurs encore présents, malgré l'appui du M.P.L.A. qui les a confirmés, devant les ouvriers rassemblés, dans leur position de « patron », sont menacés par la faillite : ils ne peuvent écouler leur production... En fait, loin des centres urbains et des régions de guérilla où l'implantation du M.P.L.A. est ancienne, les cadres du mouvement, trop peu nombreux, veulent à tout prix tenir le « front intérieur », pour que les forces armées du mouvement puissent répondre à la pression militaire de l'UNITA et surtout du F.N.L.A.

Pour le F.N.L.A., dirigé par M. Roberto Holden, seule la puissance des armes peut forcer les portes de la victoire. En raison de la domination de l'ethnie bakongo, installée de part et d'autre de la frontière zaïro-angolaise, au sein du F.N.L.A., celui-ci pourrait difficilement l'emporter en cas d'élections à l'échelle nationale. Mais, en dépit de leur renforcement, les troupes du F.N.L.A. sont-elles à même de remporter la victoire sur celles du M.P.L.A. ? Elles devront, en tout cas, compter avec l'hostilité, née de la répression, d'une partie des populations.



Les limites de l'UNITA

L'UNITA, après un itinéraire différent, éprouve de plus grandes difficultés encore à s'imposer au niveau national. Conscient de la faiblesse de son mouvement et de ses forces militaires, le président Jonas Savimbi avait d'abord joué à fond la carte des Blancs, promettant de les mettre à l'abri du choc des « extrémistes rivaux », M.P.L.A. et F.N.L.A. Or la guerre s'aggrave de jour en jour, et nulle part la situation des anciens colons n'est aussi alarmante que dans les régions contrôlées par l'UNITA. Ayant, de ce fait, perdu toute crédibilité auprès de la population blanche, M. Jonas Savimbi s'est tourné vers son ethnie d'origine, les Umbundus, presque majoritaire en Angola, et a réussi à donner à son personnage l'envergure d'un chef charismatique : ce retour à une forme de pouvoir traditionnel constitue la force essentielle de l'Unita. Il trace du même coup ses limites : en gros, les provinces de Huambo et de Bié, où l'ethnie umbundu est dominante. L'UNITA comme le F.N.L.A., et même indirectement le M.P.L.A., bute donc sur les contraintes tribales pour étendre son pouvoir en Angola.

Surestimant le potentiel militaire du F.N.L.A. et la valeur de ses nouvelles troupes, M. Jonas Savimbi a décidé, au début de l'été, alors que le F.N.L.A. donnait l'impression de pouvoir entrer d'un jour à l'autre dans Luanda, de se jeter à son tour dans la guerre : confirmant son rapprochement avec le Front de M. Holden Roberto, il aurait conclu avec ce mouvement un accord secret pour le partage de l'Angola le long d'une ligne Luanda-Malanje-Luso. Le Nord devrait tomber sous la coupe du F.N.L.A., le Sud revenir à l'UNITA, et le M.P.L.A. succomber sous les assauts conjugués des deux autres mouvements.

L'engagement du Zaïre

Bien évidemment, ce plan avait reçu l'agrément des adversaires du M.P.L.A. Pour le Zaïre, l'élimination de ce mouvement est devenue, au fil des ans, une véritable obsession. Cohabiter, le long de 2 400 kilomètres de frontière commune, avec un Angola progressiste, effraye le président Mobutu. Aussi l'engagement du Zaïre derrière le F.N.L.A., malgré des frictions croissantes entre MM. Mobutu et Holden Roberto, ne s'est-il jamais démenti. L'Afrique du Sud, menacée par l'audience accrue du SWAPO (1) en Namibie, et axant toute sa politique étrangère sur la détente en Afrique Australe pour garantir son expansion économique, ne pouvait qu'être séduite par l'établissement sur sa frontière nord d'un mini Etat « modéré » : son soutien à l'UNITA, très discret, est devenu déterminant pour l'entraînement et l'armement des troupes de ce mouvement. La Zambie est paralysée par la recherche d'un accord avec l'Afrique du Sud, et le radicalisme du M.P.L.A. a toujours heurté l' « humanisme » du président Kaunda. Après l'accession au pouvoir du FRELIMO au Mozambique, une victoire du M.P.L.A. bouleverserait l'équilibre politique en Afrique australe.

Les puissances occidentales multiplient les déclarations pour affirmer leur neutralité dans le conflit angolais. En fait, elles ont d'abord soutenu le F.N.L.A. directement, ou par l'intermédiaire des Etats frontaliers de l'Angola. Quand il fut clair que ce mouvement ne réussirait pas seul et que son comportement sur le terrain le discréditait de plus en plus, M. Jonas Savimbi, jouant avec son habileté coutumière des rivalités entre les Etats-Unis et l'Europe, s'imposa comme l'atout maître pour contrer le M.P.L.A. dans le sud de l'Angola. Le gouvernement français obnubilé par ses relations avec le Zaïre et l'Afrique du Sud, a pris dans le concert européen la position la plus dure vis-à-vis du M.P.L.A. L'avenir dira s'il a joué en l'occurrence le bon cheval. Le F.N.L.A. vient de remporter des succès au nord de la capitale, mais l'UNITA était récemment encore en mauvaise posture dans les provinces d'Huambo et de Bié, qui n'ont aucun accès vers la mer et les pays voisins.

A peu près dépourvus d'armement lourd, disposant d'armes légères hétéroclites, et souvent vétustes, de munitions en quantité limitée, les FAPLA (forces armées du M.P.L.A.) doivent disperser leurs maigres unités à travers l'immensité de l'Angola. Mais les combattants du FAPLA possèdent sur leurs adversaires plusieurs avantages. D'abord, l'aide des milices locales, les yeux et les oreilles de chaque unité. Ensuite, une formation culturelle bien supérieure à la moyenne de la population noire : la plupart des combattants ont fréquenté une école, exercé un métier qualifié ou servi dans l'armée coloniale, avant de s'engager dans les FAPLA. Enfin, ils ont endossé l'uniforme pour défendre un idéal politique, fût-il ridimentaire.

RENÉ LEFORT.

(1) Organisation des peuples du Sud-Ouest africain.

Prochain article :

POUR LE M.P.L.A. « LA VICTOIRE EST CERTAINE »

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Espagne assumera ses responsabilités de puissance administran[t]

déclare au Conseil de sécurité le représentant de Madrid

L'Espagne a demandé, lundi 20 octobre, au Conseil de sécurité des Nations unies d'adresser au roi du Maroc un appel urgent pour qu'il renonce à la « marche verte » sur le Sahara occidental, et d'envoyer sur les lieux une mission d'enquête. Dans son intervention, le représentant espagnol, M. Jaime de Piniès, a déclaré que son gouvernement ferait face aux responsabilités qui lui incombent en tant que puissance administrante du territoire. Parmi celles-ci, a-t-il précisé, figure celle de protéger le peuple sahraoui contre toute violence. Il a aussi mis en doute le caractère pacifique de l'initiative du roi Hassan II, en évoquant la présence à la frontière d'une *« puissante armée marocaine »*, qui, a-t-il dit, *« a créé de nombreux incidents et se livre à des actes belliqueux préparant une invasion »*.

Selon le représentant de l'Espagne, le fait que la Cour internationale de justice ait déclaré, dans son récent avis, qu'il a existé *« des liens d'allégeance entre certaines tribus du Sahara espagnol et le sultan du Maroc »* ne signifie pas que le territoire appartient au Maroc. Les juges, a-t-il dit, ont souligné que rien ne s'opposait à l'application du principe d'autodétermination, et l'ont même recommandée.

Cet exposé a été, semble-t-il, bien accueilli. Selon notre correspondant Philippe Ben, la proposition du Costa-Rica soumise au Conseil dans la soirée, et aux termes de laquelle celui-ci demanderait au Maroc de renoncer dans l'immédiat à la marche *« populaire et pacifique »* vers El Aïoun, pourrait recueillir l'assentiment de la majorité des membres du Conseil.

Le représentant du Maroc, M. Driss Slaoui, avait pourtant proposé que l'examen de la question soit reporté à une date ultérieure. Contestant les raisons évoquées par l'Espagne pour réunir le Conseil, il avait affirmé que le désaccord entre Rabat et Madrid existait depuis toujours, et que le discours du roi Hassan II n'avait pas créé de différend nouveau. L'Espagne, avait-il dit, prétend que le Maroc prépare une invasion. En réalité, il s'agit simplement du retour de Marocains dans leurs foyers.

M. El Hassen, représentant mauritanien, a affirmé, pour sa part, que les populations du Sahara occidental appartiennent à l'ensemble mauritanien. Pour lui, l'avis de la Cour de La Haye, reconnaissant l'existence de liens juridiques entre le Sahara et la Mauritanie, a renforcé ce dernier pays dans sa détermination de recouvrer son territoire.

● A MADRID, la Junte de défense nationale, organisme militaire suprême, et le conseil des ministres se sont réunis successivement lundi soir. Auparavant, M. Pedro Cortina y Mauri, ministre des affaires étrangères, avait reçu M. Abdellatif El Filali, ambassadeur du Maroc à Madrid, pour lui faire part de la détermination espagnole. Celle-ci, indique-t-on dans les milieux informés, est d'abord fondée sur la certitude, renforcée par l'avis consultatif de La Haye, que *« le droit est du côté de Madrid »*. Elle est confortée par l'appui que l'Espagne a reçu de certains pays arabes, parmi lesquels l'Algérie. On ne croit d'ailleurs toujours pas, à Madrid, que le souverain marocain se résoudra à prendre la décision finale de lancer la « marche verte ».

● A RABAT, la préparation de la marche se poursuit activement. Selon l'agence officielle de presse, le nombre des volontaires inscrits atteint maintenant six cent cinquante mille. Les premiers contingents de marcheurs devaient quitter mardi l'oasis de Ksar-Souk pour un voyage de 800 kilomètres, en autocars et en camions, vers la ville frontière de Tarfaya, où se fera la concentration générale. L'Arabie Saoudite, la Jordanie et le Gabon ont fait savoir qu'ils appuyaient l'action engagée par le roi Hassan II, et le Dr Hassan Touhami, secrétaire général de la Conférence islamique, a pris position dans le même sens.

● A EL AIOUN, capitale du Sahara occidental, les premiers groupes de Sahraouis opposés à l'initiative marocaine se seraient mis en route lundi vers la frontière, afin de s'opposer à l'entrée des marcheurs. Contrairement aux informations qui avaient été diffusées lundi, la « contre-marche » ainsi organisée est uniquement due au Parti d'union nationale sahraoui (PUNS), seule formation reconnue par les autorités espagnoles. Il semble que l'action de ce parti n'ait pas [ren]contré un grand écho dan[s la] capitale, qui continue à vaqu[er à] ses occupations.

● A ALGER, M. Amin, ch[ef] des relations extérieures du F[ront] pour la libération de la Sag[uia] El-Hamra et du Rio-de-Oro [(Front] Polisario), a déclaré lundi que [ce] mouvement n'envisageait po[ur le] moment aucune opération [de] force ou « contre-marche » [et] laissait aux autorités espag[noles] *« le soin de défendre les po[pula]tions sahraouies »*. L'Union g[éné]rale des travailleurs algér[iens] (U.G.T.A.) a lancé un app[el à] « la vigilance » et l'Union na[tio]nale de la jeunesse algérie[nne] (UNJA) a annoncé dans un c[om]muniqué que toute violation [du] principe de l'autodéterminat[ion] au Sahara occidental constit[ue]rait *« un grave et flagrant d[an]ger visant la révolution al[gé]rienne, sa sécurité et ses [terri]toires »*.

Enfin, les autorités espagn[oles] ont dû fermer lundi matin p[en]dant quatorze minutes la fr[on]tière de l'enclave de Ceuta, d[ans] le nord du Maroc, quatre ce[nts] jeunes Marocains ayant tenté [à] deux fois de pénétrer dans [la] ville. Les manifestants qui v[ou]laient ainsi soutenir la « marc[he] verte » vers le Sahara espagn[ol] ont été repoussés sans incide[nt] par la police. — *(A.F.P., A.P.*



(Dessin de CHENE

Sénégal

NEUF OPPOSANTS POLITIQUES SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON

Dakar *(A.F.P., Reuter)*. — Neuf personnes accusées d'appartenir à une *« organisation clandestine »* ont été condamnées lundi 20 octobre à des peines allant de six mois de prison avec sursis à dix-huit mois de prison ferme. La Cour de sûreté de l'Etat les a reconnues coupables de constitution illégale de parti politique et de diffusion du journal clandestin *Xaré Bi* (la Lutte). Trois personnes ont été relaxées (1).

C'est la deuxième série de condamnations, depuis le mois d'avril dernier, de membres de cette formation politique. Le premier procès avait notamment conduit à la condamnation à deux ans de prison de M. Landing Savané, directeur des statistiques.

La plupart des prévenus ont reconnu leur appartenance à ce mouvement clandestin, dont le but avoué est de renverser le *« régime néo-colonial »* au Sénégal et de le remplacer par une *« démocratie nouvelle »*. Leurs avocats, dont Me Henri Leclerc, de Paris, avaient demandé la relaxe, arguant que les procès verbaux des interrogatoires ont été *« signés sous la contrainte »* et que les actes de l'instruction n'ont pas été portés à la connaissance des prévenus et de la défense.

(1) Selon la section parisienne du groupe de Soutien aux victimes de la répression au Sénégal (73, rue Lhomond, Paris-5e), les accusés ont subi des sévices.

PROCHE-ORIENT

Israël

RACISME ET SIONISME

La Knesset condamne le vote de la commission sociale de l'ON[U]

Tous les partis de la Knesset (Parlement israélien), à l'exception du Rakah (parti communiste israélien de tendance pro-arabe) ont adopté lundi 20 octobre une résolution condamnant le vote intervenu à la commission sociale de l'ONU, qui assimile le sionisme au racisme. Les parlementaires israéliens ont appelé tous les pays opposés à l'initiative arabe à tout mettre en œuvre pour éviter l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution condamnant le sionisme.

Si cette résolution était approuvée, a déclaré au cours du débat le ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, *« ce serait l'une des décisions les plus honteuses, les plus arbitraires qui aient jamais été prises par cette institution »*.

A Paris, le même jour, l'Alliance France-Israël a exprimé son indignation devant la résolution adoptée le 18 octobre par la Commission sociale de l'Assemblée de l'ONU ; résolution au sujet de laquelle le cercle Bernard Lazare et le cercle Michmar publient le communiqué suivant :

« La résolution qui amalgame racisme et sionisme est en fait dirigée contre le peuple juif, qui, de tout temps, a été la principale victime des menées racistes dans le monde. Le sionisme, mouvement de libération nationale [du] peuple juif, a pris corps et s['est] développé précisément face à [la] barbarie raciste et antisémite.

» Le premier résultat de c[ette] résolution est de porter un c[oup] de plus à la respectabilité [de] l'Organisation internationale, [où] l' « antiraciste » Idi Amin Da[da,] admirateur de Hitler, peut dic[ter] sa loi à une majorité soum[ise.] Face à cette perversion cyniq[ue,] tous les juifs et tous les anti[ra]cistes du monde se doivent de c[la]mer aujourd'hui : Nous somm[es] tous des juifs sionistes ! »

★ 17, rue de la Victoire, 75009 [Pa]ris, tél. 878-63-06.

LE P.S. ET ISRAEL

L'hebdomadaire *Tribune juive* s'étant inquiété de la promotion de M. Michel Rocard au secrétariat national du parti socialiste (*le Monde* daté 12-13 octobre), *la Terre retrouvée* (tribune sioniste) note dans son dernier numéro :

« 1) La promotion de M. Michel Rocard, si elle a été la plus spectaculaire, s'accompagne de celles, par exemple, d'hommes comme M. Roger Fajardie, qui a été et est un ami vigilant d'Israël ;

» 2) Il ne fait aucun doute que le P.S. soit en retrait par rapport à certaines positions dures d'Israéliens et, surtout, d'amis d'Israël. Mais, en Israël, beaucoup, sinon la majorité, des Israéliens sont proches aujourd'hui d'une politique qui garantisse les droits d'Israël mais n'interfère pas sur l'avenir futur des Cisjordaniens, qui pourraient se déterminer palestiniens. »

UN NOUVEL ACCROCHAGE OPPOSE SUR LE GOLAN LES FORCES SYRIENNES AUX ISRAÉLIENS

Un porte-parole syrien a fait é[tat,] lundi 20 octobre, d'un accroch[age] entre forces armées syriennes [et] israéliennes sur le front du Gol[an.] Il se serait produit dans la mati[née] du même jour à Jabat-Al-Khech[eb,] au nord de la ville de Kuneitra, même où, selon le porte-parole, d[es] agriculteurs syriens avaient été t[ués] par les Israéliens le 14 octobre d[er]nier. L'accrochage aurait fait qua[tre] victimes du côté israélien et aucu[ne] du côté syrien.

Pour leur part, les Israéliens sig[na]lent seulement des coups de [feu] contre une de leurs patrouilles, [qui] n'aurait subi aucune perte.

D'autre part, Israël a déposé lu[ndi] une plainte auprès de la force [des] Nations unies sur le Golan con[tre] deux violations de son espace aér[ien] par des appareils syriens.

● A DAMAS, un officiel syr[ien,] cité lundi par le quotidien « Ti[ch]rin », a déclaré que le retrait [des] forces aériennes égyptiennes [de] Syrie (« le Monde » daté 19-20 oct[o]bre) a été décidé par le préside[nt] Sadate « pour respecter les eng[a]gements égyptiens auprès des Eta[ts-]Unis contenus dans l'accord sur [le] Sinaï et dans ses protocoles secret[s.] Nous devons cependant préciser q[ue] les forces aériennes égyptienn[es] étaient symboliques et ne compr[e]naient que trois Mig-17 et quat[re] pilotes égyptiens ».

D'autre part, selon la presse isra[é]lienne, qui cite des sources amé[ri]caines, la Syrie serait en train [de] transférer près de quarante mi[lle] hommes de la frontière irakienne [à] la zone du Golan. — (A.F.P., A.[P.,] U.P.I., Reuter.)

DIPLOMATIE

Après le voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Coup de froid

Les cinq jours passés par le président de la République en Union soviétique ont été marqués de suffisamment de contretemps et de changements d'emploi du temps pour donner aux commentateurs l'occasion de s'interroger sur la réelle nature des relations franco-soviétiques.

LE POINT, qui titre en couverture : « *Détente : le piège de Moscou* », consacre son éditorial, sous la plume d'Olivier Chevrillon, à la signification et à l'accueil du geste de M. Giscard d'Estaing déposant une gerbe sur le mausolée de Lénine : « *Je crains*, écrit-il, *que* [les caciques du présidium] *n'aient vu* [dans ce geste qu'] *une courtoisie de quémandeur, et peur qu'ils n'aient interprété cet hommage du leader libéral au fondateur de l'Etat totalitaire comme un aveu de faiblesse ou même comme la promesse de concessions faciles et sans contreparties. Ils se trompent, assurément, mais le malentendu, en soi, est nocif. Pour sauver la « détente », il faut que l'Occident avance sans masque, qu'il parle clair et qu'il évite le langage équivoque des fleurs.* »

Pour Yves Cuau et Michel Jordey, envoyés spéciaux de *L'EXPRESS* en U.R.S.S., la « *maladie* » qui a conduit M. Brejnev à décaler ses entretiens avec le chef de l'Etat français « *n'était pas diplomatique* ». Mais, s'interrogent-ils, « *peut-on sérieusement parler d'une simple grippe ?* ».

De son côté, Jean-François Revel se demande si « *le socialisme de la consommation et le socialisme de la répression peuvent coexister pacifiquement* ». Il estime qu'on ne peut d'autant moins apporter une réponse que « *la société du bien-être n'est pas encore née dans l'Europe de l'Est* » et que « *la réalisation s'en trouve compromise par la grave crise économique que traverse aujourd'hui le monde communiste* ». Après avoir énuméré les difficultés économiques, il conclut :

« *Il est impossible de comprendre le débat idéologique qui se déroule derrière la vitrine de la détente si l'on n'a pas présents à l'esprit ces gigantesques problèmes. L'Est peut d'autant moins accéder à notre vœu de « libre circulation des idées et des personnes » et honorer la charte d'Helsinki que sa situation économique est mauvaise et rendrait dangereux tout relâchement de la vigilance politique.* »

Alain Duhamel estime, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, que « *cette fois encore les relations franco-soviétiques ne trouveront pas leur deuxième souffle (...). Le président français, européen avant tout, s'intéresse plus à l'axe Paris-Bonn qu'à l'axe Paris-Moscou et au dialogue Nord-Sud qu'au dialogue Est-Ouest. Quant à Leonid Brejnev, il a deux soucis en tête : compléter la conférence d'Helsinki par une seconde conférence mondiale sur le désarmement. Et puis réunir, avant le vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique (qui a lieu dans six mois), sa conférence des P.C. européens* ».

Dans les brumes

Claude Jacquemart, envoyé spécial à Moscou de *VALEURS ACTUELLES*, attribue à M. Brejnev une troisième préoccupation :

« *Pour l'année 1976, le président de la République a déjà en vue deux grands voyages : l'un aux Etats-Unis, l'autre en Chine populaire.*

» *Les Soviétiques sont résignés à entendre M. Giscard d'Estaing, lors de son séjour à Washington, vanter la permanence de l'amitié franco-américaine.* »

» *Sans doute accepteront-ils moins aisément de l'entendre louer à Pékin les vertus de l'amitié franco-chinoise.* »

Dans *PARIS-MATCH*, Raymond Tournoux évoque également la Chine avec qui Moscou échange des propos de plus en plus « *vengeurs* » depuis le « sommet » d'Helsinki. Toutefois, affirme-t-il, de nombreux Soviétiques estiment qu'« *après la mort de Mao et de Chou En-lai (...) la réaction l'emportera et interviendra le rapprochement des deux sanctuaires du socialisme* ».

Pour Jean Daniel, qui rappelle, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, les diverses rencontres que, depuis 1964, Giscard d'Estaing a eues avec des dirigeants soviétiques, le président de la République « *s'est fié à lui, en a fait trop* ». Et il conclut : « *Il reste que, si en politique économique le fameux « pilotage à vue » conduit souvent le navire dans la tourmente, en politique extérieure il conduit le pavillon dans les brumes. A Moscou, on ne le distinguait même plus.* »

Dans le même hebdomadaire, Georges Mamy constate que « *le vrai bilan de ce voyage contrasté ne se fera qu'à l'épreuve des faits. Au premier examen, disons seulement qu'il n'aura éclairé de façon décisive ni le cas Giscard — qu'on aura vu pourtant, événement peu banal, se faire interviewer par la télévision française sur un fond de Kremlin, en plein milieu d'une place Rouge vidée de tout public moscovite — ni l'état réel de cette Union soviétique décidément très insaisissable, et peut-être plus que jamais en cet automne.* »

LUTTE OUVRIERE, trotskiste, qualifie de « *ridicule* » le fait de « *chercher la cause du report des entretiens dans la soudaine découverte d'une divergence entre* [Giscard et Brejnev] *sur la détente ou sur la lutte idéologique* ». Pourtant, cet hebdomadaire souligne que « *quelque chose de suffisamment grave* [doit se passer à Moscou] *pour justifier un tel comportement dans un voyage officiel. Et comme c'est de Moscou qu'est venu le contrordre, c'est bien du côté des dirigeants soviétiques qu'il se passe quelque chose. Mais c'est là aussi qu'il est le plus difficile de savoir quoi. L'absence totale de démocratie qui sévit en Union soviétique se retrouve à l'intérieur même de la bureaucratie et atteint jusqu'aux sphères dirigeantes. C'est même au plus haut niveau que le secret est le plus nécessaire. Qu'il s'agisse de la maladie d'un homme ou du remplacement de quelques dirigeants, on ne le saura qu'après* ».

Dans le même hebdomadaire, Georges Kaldy commente l'attribution du prix Nobel de la paix à André Sakharov. Il souligne que cette attribution « *est faite dans un but si manifestement antisoviétique qu'elle ne mérite guère qu'un haussement d'épaules. Mais le vrai scandale*, ajoute-t-il, *ne réside pas dans l'utilisation par une institution bourgeoise et dans un but de propagande de toute absence de démocratie et de liberté en Union soviétique. Le vrai scandale, c'est cette absence de liberté, et pas seulement pour Sakharov, mais pour tous.* »

De son côté, *L'HUMANITE-DIMANCHE*, sans contester au nouveau prix Nobel de la paix le droit de s'opposer au régime soviétique, relève que « *peu à peu ses prises de position, son hostilité systématique, l'amènent à s'élever de plus en plus bruyamment contre les progrès de la détente internationale* ».

Pour Eric Delcroix, « *un dissident soviétique n'est protégé qu'à la mesure de sa notoriété internationale* ». Il affirme dans *RIVAROL* que « *la Russie bouge et* [que] *ses dirigeants savent maintenant que leur « socialisme ne sera pas éternel* ».

Xéxès, dans *CHARLIE-HEBDO*, constate avec une cruelle ironie : « *André Sakharov a décroché le prix Nobel de la paix. C'est un des pères de la bombe atomique et un admirateur du Chili. Le jury du prix Nobel étonnera toujours par la connerie de ses choix. Après Kissinger, Sakharov. L'année prochaine, les doigts dans le nez, Amin Dada.* »

Piotr Ivanov, dans *POLITIQUE-HEBDO*, estime pour sa part : « *Bien que fort démonétisé depuis qu'il a été décerné à Kissinger, le prix Nobel de la paix conserve néanmoins un certain prestige et confère à son titulaire, entre autres avantages, une incontestable autorité morale, et partant, une certaine immunité.* »

Pour Robert Grolleau, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, « *il semble que tout se passe comme si* [Sakharov] *était la bonne conscience des autorités soviétiques, leur alibi* ».

En revanche, Suzanne Brunschwig relève, dans *TRIBUNE SOCIALISTE* (P.S.U.), le cas du mathématicien soviétique Léonid Plioutch, interné dans un hôpital psychiatrique, et elle affirme que les accusations contre lui « *démontrent à l'évidence une volonté d'éteindre la contestation à sa source avant même, si possible, qu'elle ne soit parvenue à se formuler clairement* ».

Réclamant, lui aussi, la libération de ce mathématicien soviétique, l'hebdomadaire *INFORMATIONS OUVRIERES*, tribune libre de la lutte des classes, écrit : « *Il s'agit de la défense de l'Union soviétique et des conquêtes de la révolution d'Octobre, sur lesquelles la pression de l'impérialisme et la politique de la bureaucratie stalinienne font peser les plus graves menaces.* »

Pour *ROUGE*, trotskiste, « *l'accentuation de la répression montre comment les maîtres du Kremlin ont parfaitement compris que toute concession, aussi minime soit elle, peut avoir une dynamique dangereuse, difficilement contrôlable pr la burequcratie. Alors reste l'arme de la détente internationale.* »

Pierre Vilain, dans *LA VIE CATHOLIQUE*, note également : « *Le voyage de M. Giscard d'Estaing à Moscou vient de le confirmer : M. Brejnev est toujours prêt à faire du commerce et à promouvoir la coexistence pacifique entre les Etats, mais il n'aime pas du tout qu'on l'entretienne aussi de la* « détente idéologique ». *C'est bien pourquoi il n'a pas apprécié l'attribution du prix Nobel de la paix à Andrei Sakharov, l'un des citoyens soviétiques qui réclament, à cor et à cri, cette détente depuis des années.* »

LES « IZVESTIA » : la coopération franco-soviétique est utile à la paix.

Moscou (*A.F.P.*). — La *Pravda* publie, mardi 21 octobre, en première page, un télégramme de M. Giscard d'Estaing à M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, et à M. Podgorny, président du presidium suprême de l'U.R.S.S., les remerciant de l'« *accueil amical* » dont il a bénéficié pendant sa visite en Union soviétique. Les résultats de la visite en U.R.S.S. du président Giscard d'Estaing prouvent, aux yeux des *Izvestia*, combien le « *développement de la compréhension mutuelle et d'une bonne coopération entre l'U.R.S.S. et la France est utile et important pour la cause de la paix et de la sécurité internationale ainsi que pour les intérêts des peuples des deux pays* ».

● *L'Assemblée générale des Nations unies* a élu lundi 20 octobre quatre des cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité qui siégeront dans cet organisme à partir du 1er janvier 1976. La Roumanie (137 voix), le Dahomey (133), le Panama (132) et la Libye (126) ont ainsi été désignés pour remplacer la Biélorussie, le Cameroun, Costa-Rica et la Mauritanie. En revanche, l'Assemblée générale n'est pas parvenue à dégager une majorité des deux tiers pour désigner le membre du groupe asiatique qui remplacera l'Irak. L'Inde, appuyée par le groupe soviétique, et le Pakistan, soutenu par les pays islamiques, se sont en vain disputé ce siège. Cinq tours de scrutin ont eu lieu, dont le dernier a donné 72 voix au Pakistan contre 58 à l'Inde. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

● *Un « petit sommet » européen* s'est tenu samedi 18 octobre au château du Val Duchesne, en Belgique, sous la présidence de M. Tindemans, premier ministre de Belgique. A cette réunion, qui avait été décidée en avril dernier lors de la dissolution du comité Monet pour rassembler les anciens membres du comité, ont participé du côté allemand, le chancelier Schmidt, MM. Wehner (S.P.D.) et Carstens (C.D.U.), M. den Uyl, premier ministre néerlandais, M. Heath pour la Grande-Bretagne, M. Francesco Malfatti, ministre italien de l'éducation nationale, les chefs de parti belges MM. Martens et Northomb (chrétiens-sociaux), Cools et Claes (socialistes). Pour la France, MM. Jean-François Deniau, Poher, Abelin, Maurice Faure et Spénale, Bergeron, etc., était présents.

LA POLOGNE ET L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE SIGNENT UN ACCORD SUR L'IMMIGRATION

Les ministres des affaires étrangères ouest-allemand et polonais, MM. Hans Dietrich Genscher et Stefan Olszowki, ont signé à Varsovie des accords pratiques de caractère social. La République fédérale accorde à la Pologne un prêt de 1 milliard de marks à bas taux d'intérêt. Le gouvernement polonais de son côté s'engage à accorder le visa d'émigration à cent vingt-cinq mille Allemands de Pologne durant une période de quatre ans. D'autres textes concernent le règlement des pensions et des assurances-accidents.

● UNE DELEGATION MINISTERIELLE FRANÇAISE se rendra en Guinée, en visite officielle, dans le courant du mois de novembre. Elle sera dirigée par MM. René Haby et Robert Galley, respectivement ministre de l'éducation et de l'équipement.

Une délégation guinéenne, dirigée par le premier ministre, M. Lansana Beavogui, a déjà effectué un voyage à Paris, du 22 au 24 juillet dernier, après la normalisation des relations entre les deux pays.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

L'absence d'arbitre gêne les tentatives de « normalisation »

Un calme relatif régnait ce mardi matin 21 octobre, à Beyrouth, à l'issue d'une nuit d'affrontements. Les échanges de coups de feu ont été cependant moins nourris que ceux qui avaient perturbé la capitale dans la nuit du dimanche au lundi.

D'autre part, l'artillerie israélienne a bombardé lundi la région de l'Arkoub (sud-est du Liban), tandis que des appareils de l'Etat hébreu survolaient, pour la quatrième journée consécutive, le sud du Liban.

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que l'on cheminait vers une timid cheminait vers une timide « normalisation », et que les organisations de la résistance palestinienne rendaient publique leur décision de rentrer dans la « *légalité libanaise* », et de se conformer aux accords conclus avec l'Etat, une nouvelle flambée de violences a remis en question le cessez-le-feu à Beyrouth. Si la gauche et la droite s'accusent mutuellement d'être responsable, la défection de l'Etat, à tous les niveaux, explique en fait l'insécurité. A défaut d'un arbitre, qui n'aurait pu être que le président de la République, on voit difficilement comment la vie pourrait reprendre son cours normal. Quant au gouvernement, loin d'être neutre, il est à la fois divisé et engagé dans la bataille.

Le chef de l'Etat a sa propre « *armée de libération* ». Celle-ci contrôle une partie du Liban [illegible], et se trouve depuis le mois de septembre « *en état de guerre* » contre Tripoli, la ville du premier ministre, qui est lui-même musulman. Le ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun, a ses propres miliciens, qui combattent aux côtés des Phalanges de M. Pierre Gemayel contre les Palestiniens de M. Arafat et le *Front* des forces progressistes de M. Kamal Joumblatt. Ce qui n'empêche pas le président de la République et son ministre de l'intérieur de multiplier, pour la forme, leurs démarches auprès de toutes les parties concernées « *pour qu'elles arrêtent le massacre* » et laissent aux leaders politiques le soin de régler pacifiquement la crise.

L'armée nationale, la seule institution *qui aurait pu remplir un* rôle salutaire, est littéralement neutralisée et ne peut pas intervenir dans la capitale sans risquer de provoquer les réactions exaspérées de la résistance et des partis et organisations de gauche, qui l'ont accusée d'être de connivence avec les « *fascistes chrétiens* ». D'autre part, les rencontres qui se poursuivent dans le cadre du « comité national de dialogue », où sont représentés des chefs de partis et de *groupes* parlementaires, donnent lieu à des dialogues de sourds.

La position de la Syrie intrigue de plus en plus les Libanais, qui s'interrogent sur le sens et la portée des initiatives, apparemment contradictoires, des dirigeants de Damas. D'une part, ceux-ci mettent tout en œuvre pour apaiser les esprits et obtenir de la résistance qu'elle se tienne à *l'écart des querelles libanaises*. D'autre part, la Saïka, organisation de résistance palestinienne d'obédience syrienne, prend une part très active aux combats et semble vouloir élargir ses zones d'influence dans le pays, un peu au détriment du Fath, organisation mère de la révolution palestinienne.

ÉDOUARD SAAB.

M. Giscard d'Estaing s'entretiendra avec le président Sadate au cours de l'escale que celui-ci fera à Paris probablement dans la matinée de dimanche [illegible] octobre, annonce-t-on à l'Elysée. Il avait été envisagé initialement que le président français et le président égyptien se rencontrent à l'occasion d'un dîner ou d'un déjeuner, mais ce projet fut abandonné en raison de l'emploi du temps rigoureux du président Sadate, qui se rend en visite officielle aux Etats-Unis.

RECTIFICATIF. — Dans le « chapeau » de l'article consacré au Liban, à la première page du *Monde* du 21 octobre), une erreur nous a fait attribuer au président Assad une déclaration devant le Parlement égyptien, faite évidemment par le président Sadate.

LA VISITE OFFICIELLE DE M. BHUTTO A PARIS

La France et le Pakistan ont intérêt à se rapprocher

déclare M. Chirac

Accueilli, lundi 20 octobre, en début d'après-midi, à Orly, par M. Chirac, le chef du gouvernement pakistanais, M. Bhutto, qui fait une visite officielle en France jusqu'à mercredi matin, a eu, peu après son arrivée, un entretien d'une heure et demie avec le premier ministre, en présence d'une dizaine de ministres et de hauts fonctionnaires français et pakistanais. Cette réunion « élargie » a été suivie d'un entretien en tête à tête entre les deux chefs de gouvernement. Français et Pakistanais sont convenus de développer les relations économiques, militaires et culturelles entre Paris et Islamabad. M. Chirac a notamment indiqué qu'une augmentation des échanges et, surtout, l'instauration d'opérations triangulaires qui prendraient la forme d'investissements, au Pakistan, de capitaux arabes, et d'apport de technologie française, étaient souhaitables. Parmi les projets intéressant la France, il a cité, entre autres, l'Airbus et le procédé SECAM.

« La France n'est encore qu'un partenaire relativement modeste du Pakistan. Elle est prête à s'associer à l'effort du peuple pakistanais pour le progrès économique et social », a déclaré le premier ministre au cours du dîner qu'il a offert lundi soir en l'honneur de son hôte. « La France et le Pakistan doivent désormais compter plus l'un sur l'autre. Il y a, en effet, entre nous, suffisamment de convergences pour que nous agissions dans un même esprit, et suffisamment d'aspects complémentaire pour que nous ayons, de concert, intérêt à nous rapprocher », a-t-il ajouté.

Un client privilégié des industriels français de l'armement

Le Pakistan est un client privilégié des industriels français de l'armement et, récemment, les dirigeants de ce pays ont insisté pour que la France les aide, de nouveau, à renforcer leur potentiel militaire. L'explosion, l'an dernier, d'un engin nucléaire en Inde n'est sans doute pas étrangère à l'émirat d'Abou-Dhabi. Cette qui s'inquiète, de surcroît, de l'aide militaire soviétique à New-Delhi et à Kaboul. Des responsables pakistanais ont affirmé à plusieurs reprises qu'il leur faudrait se lancer, à leur tour, dans le développement d'un armement nucléaire s'ils ne recevaient pas suffisamment d'armes classiques.

A ce jour, ce sont les trois forces armées du Pakistan — la marine, l'armée de l'air et les unités terrestres — qui ont bénéficié de l'aide militaire française, tant par l'achat direct de matériels que par des accords entre les deux pays pour la construction sous licence au Pakistan de certains équipements.

Le Pakistan, en retour de toutes ces livraisons, sert de point d'appui arrière à la politique française au Proche-Orient musulman, en « prêtant » des conseillers militaires pour l'assistance technique et opérationnelle des fournitures de guerre françaises à l'Arabie Saoudite, au Koweït ou de chars de combat aux pays politique, qui mécontente le gouvernement indien, conduit, par exemple, à subordonner la livraison d'avions de combat Mirage ou de chars de combat, aux pays arabes du golfe Persique à la présence d'instructeurs pakistanais. Les industriels français de l'armement, notamment les constructeurs d'avions et de missiles, reconnaissent que cette assistance technique du Pakistan est indispensable et qu'elle a été, souvent, à l'origine de la conclusion de nombreux contrats dans une région du monde où la concurrence est vive entre fournisseurs étrangers.

En matière d'armements, des difficultés surgissent néanmoins entre la France et le Pakistan dans le règlement des contrats. Faute que le Pakistan puisse aisément disposer de moyens de financement importants, il s'écoule parfois quelques années entre l'ouverture de discussions et la conclusion définitive des accords, le temps de mettre au point les conditions de vente et les modalités de crédit de la France au Pakistan. Ce fut récemment le cas, en août, avec la signature de l'accord sur la livraison au Pakistan de dix avions de reconnaissance photographique Mirage-III. Le contrat préliminaire avait été en fait négocié en juillet 1973 et la signature, intervenue en août 1975, a été liée à la rédaction d'un accréditif portant sur 650 millions de francs.

C'est aussi la raison pour laquelle des industriels français — comme la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) pour la commande de missiles surface-surface MM-38 Exocet allégés — préfèrent obtenir des paiements comptant, par acompte à la commande et solde à la livraison. Dans le cas présent, 80 % du montant du contrat de vente de seize missiles de ce type avaient déjà été réglés avant la première livraison à la marine pakistanaise.

Le Pakistan souhaite notamment renforcer sa marine de guerre. Trois sous-marins de 1 000 tonnes à propulsion classique lui ont déjà été vendus, ainsi que, plus récemment, trois avions Breguet-Atlantic pour la lutte anti-sous-marine. Ces avions ont été prélevés sur l'équipement de la marine française et rénovés pour correspondre aux besoins de la marine pakistanaise. Dans un deuxième temps, il s'agirait de fournir au Pakistan le concours de techniciens français pour la mise sur pied d'une construction navale à des fins militaires. La France aiderait ainsi le Pakistan à disposer de chantiers navals où seraient assemblés, sous licence, de nouveaux sous-marins à propulsion classique et des bâtiments de surface.

Un nouvel accord est d'autre part intervenu pour la production locale de mortiers et de munitions de 21 et 120 millimètres destinés à l'armée de terre pakistanaise. La licence a été cédée à l'industrie pakistanaise par la société française Thomson-Brandt. L'armée de l'air pakistanaise, enfin, qui utilisera ses nouveaux Mirage de reconnaissance à côté des Mirage-III pour l'intervention tous temps et des Mirage-5 pour l'appui tactique, dont elle dispose déjà, possède des hélicoptères Alouette-III et Puma. Une version civile du Puma SA-330 a été récemment acquise par la présidence de la République pakistanaise. — J. I.

EUROPE

Union soviétique

Un meeting pour la libération de M. Leonid Pliouchtch

Le Comité international des mathématiciens pour la libération de Léonid Pliouchtch organise un meeting public, le jeudi 23 octobre à 20 h. 30, à la grande salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005-Paris, métro Maubert).

Le meeting se tient avec le soutien et la participation de nombreuses personnalités et des organisations suivantes : Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, Fédération internationale des droits de l'homme, FEN, C.F.D.T., C.G.T.-F.O., Syndicat de la magistrature, UNEF (Soufflot), MARC, Comité pour la libération immédiate des emprisonnés politiques dans les pays d'Europe de l'Est, Comité 5 janvier, Comité pour la défense des libertés dans les pays se réclamant du socialisme, Comité contre les hôpitaux psychiatriques spéciaux en U.R.S.S., Working Group on the Internment of Soviet Political Prisoners, CIMADE, Fondation B. Russell, Revue *Esprit*, les Jeunes Amis de l'Ukraine.

Les psychiatres devant l'internement du mathématicien

Nous avons reçu la lettre suivante, signée de neuf psychiatres, sur l'affaire Pliouchtch :

Un mathématicien de trente-six ans, dont le tort avait été de manifester sa solidarité avec des opposants politiques par le seul moyen de lettres à des officiels et d'avoir détenu une revue clandestine, a été jugé à huis clos en son absence, sans avocat, en 1973. Par contre, la police a requis des psychiatres en vue d'expertise. Il est depuis dans un hôpital psychiatrique « spécial » dépendant du ministère de l'intérieur et y subit un traitement forcé... car telle est sa condamnation. Son état physique et mental inspire les inquiétudes les plus grandes, car les conséquences de tels traitements forcés peuvent même être mortelles. L'opinion publique (et en premier lieu ses collègues mathématiciens du monde entier) commence à se mobiliser pour lui sauver la vie (1).

Une documentation a été recueillie, et diffusée à l'échelle internationale, sur cette forme particulièrement affreuse de répression du délit d'opinion, et tout homme peut avoir connaissance de son contenu (2). Les faits atroces rapportés n'ont reçu aucun démenti des autorités officielles soviétiques. Le Collège royal de psychiatrie d'Angleterre a saisi, de son côté, l'Association mondiale de psychiatrie, qui s'est élevée contre de tels abus de la psychiatrie. Le monde des médecins et des spécialistes de psychiatrie s'émeut et se met en action pour que de pareilles violations de l'éthique médicale deviennent impossibles.

Le serment d'Hippocrate que prêtent, à l'orée de leur carrière, tous les jeunes médecins, a subi, en Union soviétique, une modification telle que ce n'est pas à l'égard de ses futurs patients que le futur médecin s'engage, mais vis-à-vis de l'Etat, auquel il fait acte d'allégeance (3).

C'est dans ce contexte que sont possibles des expertises de psychiatrie judiciaire dans lesquelles des « délits » d'opinion sont caractérisés comme des désordres publics et systématiquement ramenés à des désordres mentaux. Elles émanent de psychiatres dépendant du K.G.B. Sur la foi de ces expertises, c'est le procureur qui décide que le « malade » doit être « traité » en hôpital psychiatrique ordinaire ou en hôpital psychiatrique « spécial », hôpital - prison dépendant du K.G.B. Sous couverture médicale, ce pouvoir de décision est donc concédé à un magistrat chargé de condamner. Il condamne effectivement des opposants politiques à la détention sans limitation de temps et à une réduction coercitive par un traitement quelconque mais forcé, sous contrôle du K.G.B. C'est ce qui est arrivé, entre autres, à Pliouchtch.

Fait spécialement grave dans le cas de Pliouchtch, les produits employés peuvent être particulièrement dangereux pour la santé physique et mentale du sujet et être sources d'accidents graves, voire d'irréversibles altérations cérébrales : neuroleptiques incisifs (phénothiazines fluorées et butyrophénones) à doses massives, insuline à des doses provoquant des comas, dont le moindre incident peut prolonger de façon dangereuse la durée, créer des lésions cérébrales, voire entraîner la mort du sujet.

C'es traitements forcés se veulent justifiés par des expertises qui rusent et jonglent avec des étiquettes nosographiques (4), dont l'extension et le sens sont manipulés par les auteurs et changés, au gré des expertises successives, pour les besoins de la cause : schizophrénie torpide, c'est-à-dire peu évolutive et, en fait, inapparente, paranoïa avec des idées de réformes ou messianiques, véritables portes ouvertes à tous les abus. C'est ce genre d'étiquettes qu'on demande à des médecins psychiatres d'attribuer à des sujets en vertu de leur étiquette d'opposant politique. C'est le condensé monstrueux de ces deux étiquettes qui amène des hommes dans le cul-de-basse-fosse des hôpitaux psychiatriques spéciaux et au traitement psychiatrique forcé.

Pourtant, la psychiatrie soviétique, avant d'inscrire à son livre ces pages de honte, y a écrit des pages qui lui font le plus grand honneur — par exemple, en interdisant en U.R.S.S., par respect de l'homme, de l'individu et en raison des dégâts irréversibles qu'elles pouvaient causer, les interventions cérébrales à visée psychiques du type de la lobotomie (5). Plus récemment, un jeune psychiatre, Glouzmann, a été condamné au travail forcé dans un camp du Goulag pour avoir fait une contre-expertise pirate réhabilitant le général Grigorenko, qu'une campagne internationale a pu ainsi faire sortir des H.P. spéciaux.

Aussi, est-ce pour nous, psychiatres qui nous sentons concernés par ces crimes commis au nom de notre discipline, un problème de conscience, et pour tous un problème d'assistance à personne en danger. C'est pour que cessent de telles pratiques, qui, si elles étaient tolérées, déshonoreraient à jamais la profession psychiatrique et médicale en tout pays ; c'est, en premier lieu pour sauver Pliouchtch que, en tant que praticien de la psychiatrie et, pour certains d'entre nous, en tant que psychiatres salariés de l'Etat, nous participerons et appelons à participer à la réunion publique du jeudi 23 octobre.

J. Aymé, psychiatre des hôpitaux ; Ch. Brisset, médecin assistant des hôpitaux de Paris, psychiatre, chef de service à l'hôpital Rothschild ; P. M. Brunetti, psychiatre, chercheur au C.N.R.S. ; C. Challou, psychiatre des hôpitaux ; J.-P. Descombey, psychiatre des hôpitaux ; G. Ferdière, médecin des hôpitaux psychiatriques, expert près de la cour d'appel de Paris ; R. Gantis, psychiatre des hôpitaux ; C. Koupernik, ancien médecin assistant des hôpitaux de Paris, psychiatre ; H. Torrubia, psychiatre des hôpitaux.

(1) Libre opinion du professeur H. Cartan, *le Monde* du 28 décembre 1974.

(2) Cf. éditorial du *British Medical Journal* du 9 août 1975 : J. Medvedev, *Un cas de folie ;* Boukovski, *Une nouvelle maladie mentale en U.R.S.S. : l'opposition ?* (Ed. du Seuil) et la dernière livraison d'*Esprit*, nº 9, septembre 1975.

(3) Cité par Boukovski.

(4) Nosographie : classification méthodique des maladies.

(5) Lobotomie : section des connexions de la partie antérieure, la plus « évoluée », du cerveau humain.

● *Des prisonniers politiques soviétiques* ont fait, lundi 20 octobre, une grève de la faim de vingt-quatre heures pour demander l'amnistie des femmes détenues en U.R.S.S. pour des raisons politiques, apprend-on à Moscou de source dissidente. Les grévistes, dans la prison de Vladimir et au camp de Perm, ont choisi cette date en raison de l'ouverture d'un congrès international pour l'Année de la femme à Berlin-Est. — *(A.F.P.)*

Danemark

Selon le rédacteur en chef de la « Literatournaya Gazeta »

SAKHAROV NE SERA PAS EXPULSÉ D'U.R.S.S.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Pour faire contrepoids à l'« audition Sakharov » sur les atteintes aux droits de l'homme en U.R.S.S. depuis 1963 — elle s'est déroulée, dans la capitale danoise, du 17 au 19 octobre. — les autorités soviétiques ont envoyé à Copenhague une délégation de sept personnalités « orthodoxes ».

Cette délégation, qui était officiellement invitée par l'Association d'amitié dano-soviétique, a convoqué une conférence de presse. Elle voulait tirer les conclusions de ce qui avait été dit ou discuté au cours du colloque Sakharov. Malheureusement, cette conférence de presse a très rapidement tourné au chaos. Quand, de temps en temps, un dialogue était à peu près possible, on s'écartait très vite du sujet pour discuter, par exemple, du budget soviétique de la défense et de la distribution des journaux chiliens derrière le rideau de fer...

Le rédacteur en chef de la *Literatournaya Gazeta*, M. Alexandre Tchakovski, principal porte-parole du groupe, a réussi cependant, au début, à qualifier le colloque Sakharov de *« show politique antisoviétique, qu'heureusement la presse danoise avait su dans son bon sens apprécier à sa juste valeur »*.

Répondant à une question, il a déclaré plus tard que le communiqué qui a clos l'« audition Sakharov » ne serait pas diffusé en U.R.S.S., car ce n'était que de la propagande antisoviétique. Enfin, il a démenti les rumeurs faisant état d'une prochaine expulsion d'U.R.S.S. du nouveau prix Nobel de la paix (1).

CAMILLE OLSEN.

(1) Ces rumeurs sont nées après la publication d'une information par le quotidien conservateur danois *Berlingske Tidende*. A Moscou, le physicien a annoncé lundi qu'il avait demandé un visa de sortie du 3 au 17 décembre pour aller en Norvège recevoir le prix Nobel de la paix. Il estime que les rumeurs affirmant qu'il ne serait pas autorisé à rentrer en U.R.S.S. après s'être rendu à Oslo « sont une nouvelle *provocation du K.G.B.* ».

Portugal

Les partisans du « pouvoir populaire » intensifient leur action

Lisbonne *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le ministre de l'intérieur a mis fin lundi soir 20 octobre aux fonctions des maires pro-communistes de quatre villes importantes, parmi lesquelles Lisbonne. Les trois autres sont Bragance, dans le nord du pays, Castelo-Branco, dans l'est, et Faro, sur la côte méridionale de l'Algarve.

Par ailleurs, la situation dans l'armée demeure au premier plan des préoccupations du sixième gouvernement. Animée par les militaires d'extrême gauche, l'organisation clandestine Soldats unis vaincront (SUV), s'efforce de mettre sur pied, parfois avec l'appui des communistes, de véritables structures parallèles à celles du M.F.A.

Ainsi, une trentaine d'intercommissions de soldats doivent se réunir le mercredi 22 octobre à Lisbonne pour créer un secrétariat provisoire. Tous les militaires progressistes du Portugal sont par ailleurs invités par les SUV de Porto à une assemblée générale vendredi prochain 24 octobre dans les bâtiments du régiment d'artillerie lourde (RASP) de la ville.

Pour enrayer cette dynamique extrême gauche, le colonel d'extrême gauche, le colonel Jaime Neves, commandant le régiment de commandos d'Amadora, estime qu'*« un conflit armé est devenu nécessaire »*. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *O Seculo ilustrado*, l'officier précise que ce *« conflit armé »*, s'il doit avoir lieu, *« se déroulera entre factions militaires sans y impliquer la population »*.

De leur côté, les partisans du *« pouvoir populaire »* intensifient leur action dans les casernes et au sein des commissions civiles. Une grande manifestation rassemblant toutes les commissions de quartier du grand Lisbonne est prévue pour jeudi prochain 23 octobre dans la capitale. On a appris également que des ouvriers de vingt-trois entreprises de la ceinture industrielle de Lisbonne avaient décidé de lancer un mouvement — les Travailleurs unis vaincront (TUV) — en vue d'unir et de structurer les organismes unitaires de base dans les entreprises et dans les campagnes, afin de *« conduire la révolution jusqu'à la victoire »*. Les TUV déclarent vouloir instaurer le contrôle ouvrier sur toute l'activité des entreprises.

Sur le plan politique, pourt[...] l'apaisement constaté dans [...] rapports entre le parti com[...]niste et le parti socialiste sem[...] se confirmer. L'une et l'autre [...] ces organisations mettraient [...] sourdine à leurs divergences [...] tenter d'isoler à droite le [...] populaire démocratique (P.P[...] à qui les socialistes ont réc[...]ment reproché d'être trop [...]lemment anticommuniste. M. [...]varo Cunhal, secrétaire gén[...] du parti communiste,

Espagne

LA JUSTICE DE L'EUROPE CONTINENTAL[E] SELON M. KISSINGER

« Le corps politique américa[in] est fondamentalement sain. No[s] compatriotes veulent croire dan[s] leur gouvernement », vient d[e] déclarer M. Kissinger au cour[s] d'une longue interview accordé[e] au magazine *Time* du 27 octobr[e]. C'était en réponse à la questio[n] abrupte : *« Pensez-vous qu[e] notre situation soit meilleure qu[e] celle des Européens ? »* Aucu[n] doute, elle est *« bien meilleure »*, affirme le secrétaire d'Etat.

Le véritable isolationnism[e] américain n'est pas d'essenc[e] politique. C'est un phénomèn[e] psychologique, dont les racine[s] plongent dans un certain messia[ni]nisme protestant. Il consiste [à] considérer les Etats-Unis comm[e] marqués d'une grâce spéciale e[t] incomparable. Quitte à ignore[r] tranquillement ce que sont e[t] font les autres nations.

M. Kissinger donne un be[l] exemple de cette mentalité — aussi révélateur qu'affligeant s'agissant d'un esprit de son envergure — quand, interrogé sur les raisons du silence américain, devant les récentes exécutions en Espagne, il répond : *« Je n'ai pas l'impression que le jugement par un jury fasse partie de la tradition juridique espagnole. La France et l'Allemagne n'ont pas non plus de jugement par un jury. C'est une institution inconnue de tous les pays qui ont adopté le code Napoléon ou sont de droit romain. Le jury est un concep[t] anglo-saxon, qui ne se trouve qu[e] dans les pays dont l'héritage es[t] anglo-saxon. »*

Pauvre France ! Pauvre Alle[magne] ! Leurs peuples son[t] encore soumis à quelque varia[n]tion de la procédure « sumari[s]simo » et c'est sans doute e[n] rêve qu'on lit dans leurs jour[]naux comptes rendus d'audience[s] et verdicts de cours d'assises.

A. C.

● *Mgr Alberto Iniesta Jimén[ez]*, évêque auxiliaire de Madrid, [qui] s'était rendu à Rome il y a d[eux] semaines, a regagné l'Espag[ne], apprenait-on lundi 20 octob[re]. Mgr Iniesta était parti peu ap[rès] l'arrestation de cinq prêtres [qui] avaient lu en chaire une de [ses] homélies. — *(A.F.P.)*

● *Le chanoine Manuel Lesp[...]*, auteur d'une homélie jugée « s[ub]versive » par les autorités, a [été] condamné lundi à une amen[de] de 150 000 pesetas (12 000 fran[cs]) par le gouverneur civil de La C[o]rogne (Galice). — *(A.F.P.)*

● *M. Claude Grenier* nous [fait] savoir que Mme Anna-Maria G[ar]cia, institutrice dans les Astur[ies], résidant à Gijon, membre [du] groupe pédagogique Freinet, vi[ent] d'être mise en prison en vertu [de] l'article 10 de la loi antiter[ro]risme.

● *La « marche sur l'Espagne »*. Dans l'appel à un rassembleme[nt] *« pour fermer la frontière esp[a]gnole »*, le samedi 1er novemb[re], une erreur s'est introduite da[ns] l'intitulé du C.C.P. de l'organis[me] de coordination. Le bon libellé [est] le suivant : Patrick Pra[...] C.C.P. Paris 19479 - 34.

D'autre part, un gala de so[u]tien, à la Mutualité, à Paris, [est] prévu pour le mercredi 22 octob[re] à 20 h. 30.

A TRAVERS LE MONDE

République d'Irlande

● LA POLICE IRLANDAISE a découvert, mardi 21 octobre, l'endroit où l'industriel néerlandais Tiede Herrema, enlevé il y a dix-huit jours, est retenu en otage, et a ouvert des négociations avec ses ravisseurs, a rapporté la radio de Dublin. — *(Reuter.)*

Somalie

● M. MOHAMED IBRAHIM EGAL, ancien premier ministre somalien, a été remis en liberté dans le cadre d'une amnistie, a-t-on annoncé lundi 20 octobre à Mogadiscio. M. Egal a purgé six ans d'une peine de trente ans de prison. Parmi les autres personnalités libérées figurent trois anciens membres du gouvernement de M. Egal : MM. Yassin Nur Hassan, intérieur ; Aden Isaac Ahmed, éducation, et Ali Alio Mohamed, travaux publics. — *(Reuter.)*

Tchad

● LE GENERAL MALLOUM ET LA FRANCE. — Le général Malloum, chef de l'Etat tchadien, a déclaré le lundi 20 octobre que la coopération avec la France devrait *« évoluer dans le sens du respect de la souveraineté tchadienne. Il faut qu'on nous prenne au sérieux et qu'on nous traite d'égal à égal. Le Tchad continuera à chercher des moyens permettant d'aboutir à la réconciliation entre le Tchad et la France »*, a-t-il assuré. Par ailleurs, selon des sources proches du gouvernement tchadien, c'est une *« haute personnalité gouvernementale française »* qui est attendue prochainement à N'Djamena. Cette décision, que Paris refuse de confirmer ou de démentir, aurait été prise grâce à la médiation du président Bongo du Gabon. — — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Italie

LE CARDINAL POLETTI S'INQUIÈTE D'UNE ÉVENTUELLE VICTOIRE DES COMMUNISTES A ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — La presse communiste déclare « *surprise* » par un ...cours du cardinal Ugo Poletti, ...noncé le 9 octobre dernier, et ...i vient seulement d'être rendu ...blic. Dans ce message adressé ...x curés du diocèse, le cardinal-...aire de Rome s'inquiétait d'une ...signation des catholiques de-...nt la montée du communisme ...ns la ville sainte. Celle-ci con-...ître au printemps prochain des ...ctions municipales particuliè-ment importantes.

« *Dans quelques mois*, remar-...e le cardinal Poletti, *peut-être ...r notre faute, la ville de Rome ...urrait être confiée de manière ...responsable à une administra-...on marxiste avec toutes les ...nséquences qui en découl-raient.* »

Selon le délégué du pape dans ...diocèse de Rome, le parti com-...uniste « *a très bien compris ...'arriver au Capitole veut dire ...n seulement conquérir une cité ...estigieuse mais se trouver aussi ...nfronté avec l'Eglise catholique ...ns son propre siège de capitale ...irituelle du monde* ».

Réagissant à ces propos, le se-...rétaire de la fédération commu-...iste de Rome a déclaré : « *Le ...rutin du 15 juin n'était pas une ...ictoire du parti, mais la plus ...rande occasion qui se soit jamais ...résentée, de l'après-guerre à ...ujourd'hui, pour la confrontation, ...a convergence, l'entente entre ...orces d'inspirations idéologiques ...t politiques diverses — marxiste, ...ïque, catholique — intéressées à ...onstruire une ville plus libre, plus ordonnée, plus juste.* »

La « *surprise* » du P.C. vient en partie de ce que le cardinal Poletti — dont le nom est cité dans les milieux romains parmi ...es « *papabili* » — apparaît comme ...n homme ouvert, sensible au ...*algoverno* démocrate-chrétien ...ans sa ville. A-t-il voulu couper ...ourt à des spéculations de la ...oite, qui l'accusait de tentations ...nchisantes ?

Socialistes et républicains ont ...alement réagi avec vivacité ...x propos du cardinal Poletti. ...*epuis des années, on n'avait ...s enregistré une telle ingérence ...la hiérarchie ecclésiastique ...s la situation italienne* », a ...claré le responsable de presse ...P.S.I.

Quant à M. Oscar Mammi, ...mbre de la direction du parti ...ublicain, il a « *prié* » le cardi-...-vicaire « *de rester dans sa ...ère de compétences* ».

ROBERT SOLE.

Canada

M. Trudeau propose le programme d'austérité le plus rigoureux depuis la guerre

Correspondance

M. Trudeau, a présenté au Parlement, le 14 octobre, une série de mesures limitant strictement les hausses de prix et de revenus. Ce programme, a-t-il admis, est le plus sévère de tous ceux mis en œuvre au Canada depuis la seconde guerre mondiale. Ces mesures s'appliqueront aux fonctionnaires fédéraux et aux mille cinq cents sociétés canadiennes les plus importantes, ainsi qu'à leurs salariés. Les gouvernements provinciaux sont invités à les étendre aux traitements de leurs fonctionnaires et des employés municipaux, aux honoraires des professions libérales et aux loyers.

Les salaires des employés du gouvernement fédéral et des firmes désignées ne pourront bénéficier, au cours de la première année d'application du programme, de hausses supérieures à 10 %. Cette règle ne s'applique pas aux augmentations annuelles inférieures à 600 dollars. Elle interdit en outre des relèvements supérieur à 2 400 dollars.

Deuxième volet du plan gouvernemental : les augmentations de prix des entreprises visées par les mesures gouvernementales devront être justifiées par l'accroissement proportionnel des frais de production.

D'autre part, les augmentations des effectifs de la fonction publique fédérale et les dépenses de fonctionnement des divers ministères seront limitées au strict nécessaire.

Le gouvernement canadien créera une commission des prix et des salaires chargée de déceler les organismes qui ne suivront pas les directives. En cas d'infraction, la loi appliquera sans délai des sanctions rigoureuses.

M. Trudeau n'a pas précisé la durée d'application de ce programme. Il s'est borné à indiquer qu'il resterait en vigueur « *pendant une période de temps assez considérable* ». On sait seulement qu'au terme de la première année le gouvernement canadien procédera à un réajustement des hausses salariales autorisées, si l'augmentation du coût de la vie *excède le rythme prévu (8 %)*. Si son plan échouait, le premier ministre n'a pas caché que son gouvernement devrait « *imposer au Canada une réglementation globale et obligatoire des prix et des revenus s'appliquant partout et à tous* ».

Avant de présenter son programme au pays, M. Trudeau en avait communiqué les grandes lignes aux premiers ministres des dix provinces, réunis à Ottawa, et aux chefs des partis d'opposition. Le leader du parti conservateur, M. Robert Stanfield, s'est déclaré relativement satisfait des propositions de M. Trudeau, tout en déplorant que ce dernier n'en ait pas précisé la durée.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Charles Vanhecke, intitulé : « *Brésil : les sociétés pétrolières étrangères sont autorisées à participer à la prospection du sous-sol* » et publié dans *le Monde* daté 12-13 octobre, une erreur a modifié complètement le sens d'une phrase. Il fallait lire : « *Le président reconnaît lui-même que l'appel au capital étranger ne permettra d'accroître la production pétrolière qu'au cours de la prochaine décennie* » et non, comme cela a été imprimé « *ne permettra pas d'accroître la production pétrolière au cours de la prochaine décennie* ».

Guyana

LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN GUYANE PRÉOCCUPE LES PAYS CARAIBES

Georgetown *(A.F.P.)*. — Un porte-parole du ministère guyanais des affaires étrangères a exprimé, le dimanche 19 octobre, la préoccupation de son pays devant les efforts entrepris par la France pour maintenir sa présence en Guyane, principalement par l'établissement, dans le cadre du « plan Stirn », de nouveaux immigrants de la métropole sur le territoire.

Les observateurs politiques à Georgetown estiment, d'autre part, que le processus de décolonisation dans tous les territoires français des Caraïbes, y compris à la Guadeloupe et à la Martinique, a tendance à s'accélérer. Le problème de la présence de la France dans cette région du monde sera sans doute à l'ordre du jour de la réunion (qui doit se tenir au mois de décembre dans l'île de Saint-Kitts) des chefs de gouvernement des douze Etats de la communauté caraïbe (Caricom). A cette date, la Guyane française sera le seul territoire non indépendant du continent sud-américain, le Surinam devant accéder à l'indépendance au mois de novembre.

Pérou

● REMANIEMENT MINISTERIEL. — Le général d'aviation Luis Galindo a été nommé ministre du travail, le lundi 20 octobre, en remplacement du général Dante Poggi Moran, qui devient ministre de l'armée de l'air. Ce remaniement fait suite à une importante grève de mineurs qui a duré six jours. — *(Reuter.)*





ASIE

La visite de M. Kissinger à Pékin

La « Pravda » dénonce les « graves provocations maoïstes contre la détent[e] »

M. Kissinger, qui prépare à Pékin la visite que le président Ford doit faire en Chine en décembre, a eu lundi 20 octobre un entretien de près de quatre heures sur les problèmes internationaux avec le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping. Aucune information n'a pour le moment été donnée de source autorisée sur la teneur de ces conversations, sinon qu'elles se sont déroulées dans une atmosphère « *cordiale et franche* ».

Le chef de la diplomatie américaine a été reçu, mardi soir, par le président Mao Tse-toung. On ignore s'il rencontrera M. Chou En-lai. Ce dernier, qui n'a pas reçu de visiteur étranger depuis plus de trois mois, serait gravement malade, affirme l'agence Associated Press. (Dans des propos de table tenus au cours d'un dîner officiel et qui ont été accidentellement retransmis (*le Monde* du 7 octobre), M. Kissinger aurait déclaré au sujet de M. Chou En-lai : « *Il est très malade. Je pense qu'il est mourant* », révèle M. William Safire dans l'*International Herald Tribune* du 21 octobre.)

En marge de la visite du secrétaire d'État américain à Pékin, on relève mardi dans la *Pravda* un commentaire dénonçant les « *graves provocations maoïstes contre la détente* », appuyées aux États-Unis par « *de nouvelles doctrines militaristes* ». « *La visite de M. Kissinger en Chine a [...] aux maoïstes de point de dé[part] pour une nouvelle vague d'a[nti]soviétisme et d'attaques co[ntre] la détente* », écrit l'organe [du] P.C. soviétique, qui voit [une] « *convergence d'intérêts* » e[ntre] Pékin et Washington, notamm[ent] en ce qui concerne leur posi[tion] vis-à-vis de l'U.R.S.S. « *On v[erse] ouvertement de l'eau au mo[ulin] des adversaires de la détent[e]* », écrit encore la *Pravda*.

Envoyés « à la base » pendant la révolution culturelle

LES INGÉNIEURS CHINOIS SONT RÉAFFECTÉS A DES « POSTES TECHNIQUES »

Pékin (*A.F.P.*). — Les « vedettes » politiques destituées pendant la révolution culturelle et réhabilitées depuis, ne sont pas les seules à revenir en grâce en Chine. *Le Drapeau rouge*, revue théorique du parti communiste, indique que les ingénieurs et les techniciens qui avaient été envoyés aux échelons de base pour « *se livrer au travail manuel* » doivent être maintenant réaffectées à des « *postes techniques* ».

Au cours de la révolution culturelle, les ingénieurs et les techniciens avaient été accusés de s'embourgeoiser, de travailler en vase clos, et d'être coupés des ouvriers, influencés qu'ils étaient par la « ligne Liu Shao-chi ».

En 1968, ils furent envoyés au « purgatoire » de la rééducation politique par les masses ; ils devaient travailler de leurs mains comme simples ouvriers ou manœuvres, et faire leur autocritique.

Le Drapeau rouge souligne que cette rééducation avait été décidée par le président Mao Tse-toung. C'est encore lui, dont la revue reproduit une citation apparemment récente, qui estime aujourd'hui que les techniciens doivent être « *encouragés* » par la publication dans la presse « *des bons résultats obtenus par certains d'entre eux* » au cours de leur « *fusion* » en milieu ouvrier ou paysan.

Cet appel à la réutilisation des cadres de maîtrise, aux compétences remises un temps en question, intervient au moment où la Chine s'apprête à donner une impulsion majeure au développement de son industrie pour porter l'économie du pays « *aux premiers rangs du monde* » avant la fin du siècle.

Pour illustrer la nécessité du retour des techniciens au premier rang de la production, la revue prend l'exemple du chantier de construction navale de Houtong, à Changhaï, qui compte sept cent soixante-quinze ingénieurs et techniciens.

A Houtong, la plupart de ces ingénieurs et techniciens sont diplôm[és] des écoles supérieures ou secondaires et 20 % sont d'origine ouvrière. *Le Drapeau rouge* rapporte que ceux d'entre eux qui avaient dû effectuer des tâches manuelles ont été à nouveau « *affectés à des postes techniques* ». Désormais, le comité du parti du chantier naval « *évite de les utiliser comme de simples manœuvres afin de mettre pleinement en valeur leurs métiers respectifs* ».

La revue rappelle cependant qu'il ne faut pas dédaigner l'éducation politique des techniciens, chez lesquels « *les influences de l'individualisme bourgeois se manifestent facilement et sous de multiples formes* ». *Le Drapeau rouge* prend garde de souligner que cette remise à l'honneur des techniciens ne doit pas être interprétée comme un retour au premier plan des experts bannis sous la révolution culturelle. « *Le comité du parti du chantier de Houtong*, rapporte-t-il, *a réuni cadres et ouvriers pour leur faire comprendre que mettre pleinement en valeur le rôle du personnel technique favorise la consolidation de la dictature du prolétariat et l'accélération de l'édification du socialisme* » et ne signifie nullement un retour à « *la gestion de l'usine par les experts* ».

● *Une délégation du P.C.F.*, conduite par M. Paul Laurent, membre du bureau politique, a séjourné au Japon du 12 au 19 octobre à l'invitation du P.C. japonais. Il a été décidé que M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., se rendrait au Japon dans le courant de l'année 1976.

Le rapatriement de mille six cents réfugiés vietnamiens de Gu[am]

Saigon et Hanoï protestent contre la « manœuvre » des États-Unis

Le cargo *Thuong-Tin* a quitté l'île de Guam, jeudi 16 octobre, en direction du Vietnam avec environ mille six cents réfugiés vietnamiens à bord. La traversée devait durer une dizaine de jours. Ces Vietnamiens avaient été évacués par les Américains peu avant la chute de Saigon.

Les responsables américains ont tenu à préciser qu'ils déclinaient toute responsabilité au-delà de la limite des eaux territoriales.

La décision américaine a été critiquée par le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il déplore les conditions dans lesquelles cette décision a été prise et la manière dont sont rapatriés les Vietnamiens.

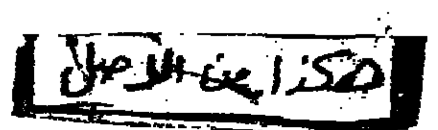
Les autorité de Hanoï et de Saigon ont effectué une démarche auprès du secrétaire général des Nations unies pour lui demander d'user de son autorité et de ses moyens « *afin d'arrêter le retour des mille six cents réfugiés* ». « *Il s'agit d'une manœuvre visant à créer des difficultés au G.R.P.* », déclare un communiqué publié lundi à New-York par les deux gouvernements.

Toutefois, selon M. Winston, dirigeant du parti communiste américain, qui a récemment séjourné au Vietnam, Saigon serait disposé à accueillir les réfu[giés].

Pour sa part, M. Tran N[...] Thach, porte-parole du gro[upe] des mille six cents Vietnamien[s a] déclaré que l'évacuation, en a[vril] de réfugiés avait été le der[nier] d'une longue série de crimes p[er]pétrés par les États-Unis contr[e le] Vietnam. Selon lui, les quel[que] cent mille Vietnamiens [qui] avaient fui peu avant la chute [de] Saigon, ont été victimes de la p[ro]pagande des Américains, qui p[ré]disaient un bain de sang au S[ud].

Départ d'étrangers au Vietnam du Sud

D'autre part, l'agence G[iai] Phong, de Saigon, a annon[cé] lundi 20 octobre, que le gouver[ne]ment sud-vietnamien avait au[to]risé les étrangers, qui se tr[ou]vaient au Vietnam du Sud [au] moment de la chute du précéd[ent] régime et qui n'avaient pu j[us]qu'alors le quitter, étaient main[te]nant autorisés à partir. Ce[tte] mesure concerne une vingtaine [de] personnes, principalement [des] missionnaires, qui seront évacu[és] par Hanoï. Le haut commissar[iat] aux réfugiés a accepté, à [la] demande de Saigon, de se charg[er] de l'opération de rapatriemen[t].



POLITIQUE

APRÈS L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

M. Leroy : assurer l'égalité des droits et des devoirs au sein de la gauche

M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, *analyse dans son éditorial du 21 octobre les résultats de l'élection législative de la Vienne, qui a vu l'élection de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, face à Mme Edith Cresson, membre du secrétariat du P.S. Après le premier tour de scrutin et bien que son candidat ait été devancé par celui du P.S., le P.C.F. avait fait preuve d'une sérénité d'autant plus notable qu'il y a un an la prééminence du parti socialiste, lors des élections législatives des 29 septembre et 6 octobre 1974, avait servi de détonateur et donné naissance à la controverse au sein de l'union de la gauche.*

Le ton, à l'issue du second tour de scrutin, reste encore modéré. Toutefois, alors que va s'ouvrir au sein du P.C.F. la discussion préparatoire pour le vingt-deuxième congrès, convoqué du 4 au 8 février 1976, M. Leroy rappelle que les communistes doivent accentuer leurs efforts en vue de rééquilibrer la gauche, conformément aux décisions prises il y a un an par le vingt et unième congrès. Ce réajustement, auquel M. Leroy avait contribué d'une manière prépondérante, reste donc la règle. Il semble cependant que sa mise en application se fasse d'une manière moins agressive à l'égard du P.S. qu'il y a quelques mois. — T. P.

M. Leroy écrit : « *Dans les quelques jours qui précédèrent le premier tour, le parti socialiste mit en œuvre tous ses moyens pour tenter de faire la preuve que sa candidate était seule apte à l'emporter.*

» Maintenant le résultat est là. Abelin pouvait être battu. Une sensible majorité s'est prononcée contre lui au premier tour. Mais il ne suffisait pas que la candidate socialiste soit placée en tête pour battre le ministre. Au second tour, sur le nom de Paul Fromentell, il n'aurait manqué aucune voix d'électeur voulant se prononcer pour le progrès social, pour l'indépendance nationale.

» Autrement dit, de l'élection de Châtellerault se dégage la leçon qu'en tirait déjà Georges Marchais au lendemain du premier tour : la nécessité et la possibilité d'intensifier notre effort pour réaliser les deux objectifs fixés par le vingt et unième congrès du parti et les sessions du comité central.

» Le premier de ces objectifs est la réalisation du rassemblement majoritaire indispensable pour assurer la victoire et l'application du programme commun de gouvernement. Nous avançons dans cette voie comme le montrent les reculs du pouvoir. Mais, pour que cette avancée devienne irrésistible, il est indispensable de progresser dans la réalisation de l'autre objectif : une répartition des forces à l'intérieur de la gauche qui assure à chaque parti l'égalité des droits et des devoirs. Or, même électoralement, on peut comprendre que des Françaises et des Français puissent s'inquiéter de voir les déclarations sur l'efficacité électorale du parti socialiste trouver leur prolongement dans une affirmation de principe comme celle que faisait François Mitterrand à la veille du premier tour : « Le parti socialiste est le » parti qu'attendent les Français » pour gouverner plus juste et » pour créer les conditions d'un » bonheur véritable. » *D'autant plus que — lors du lamentable spectacle, qui ne grandissait pas la politique, donné entre les deux tours jeudi soir à Châtellerault — François Mitterrand allait jusqu'à nourrir la confusion en soutenant qu'Abelin avait été pendant dix-sept ans dans l'opposition. Cela ne pouvait que remettre en mémoire le temps où — en échange d'une complaisance réciproque dans la circonscription voisine — le parti socialiste ne présentait pas de candidat à Châtellerault « pour ne pas gêner M. Abelin.* »

● Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'Etat à la condition féminine, estime que la présentation par le P.S. d'une femme à l'élection législative de la Vienne témoigne d'une « *situation en mouvement* ». Elle a précisé que la majorité envisage de présenter 25 % de femmes sur les listes qu'elle patronnera lors des élections municipales.

● M. GABRIEL PERONNET, secrétaire d'Etat, président du parti radical, pense que la poussée du P.S. « *le place dans une situation d'hégémonie au sein de l'union de la gauche et y rend problématique le développement de courants libéraux autonomes* ».

● M. JEAN CHARBONNEL (U.D.R.), ancien ministre, maire de Brive, qui s'était prononcé entre les deux tours de scrutin en faveur de Mme Cresson, a déclaré : « *Il apparaît que l'hésitation de beaucoup de gaullistes à soutenir un homme qui est resté l'adversaire déterminé des idées qu'ils ont toujours défendues a été l'une des raisons de ce recul. Il y a là un fait politique important. S'ils réussissent dans les prochains mois à unir des efforts jusqu'ici dispersés, les gaullistes de progrès doivent retrouver une place de choix dans le jeu politique français.* »

● M. GILBERT GRANDVAL, président de l'Union travailliste (gaullistes de gauche) : « *Il est urgent de mettre un terme à une bipolarisation qui coupe le pays en deux et de renvoyer dos à dos les tenants du conservatisme et ceux du totalitarisme bureaucratique.* »

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : « *Les élections et les sondages montrent qu'il est nécessaire d'engager notre pays dans la voie de réformes allant dans le sens du socialisme démocratique. C'est à cette condition que nous préserverons une civilisation bâtie sur la liberté dans le respect de l'ordre démocratique.* »

● M. DOMINIQUE GALLET, secrétaire politique du Front progressiste, déclare dans le n° 13 du mensuel *le Sursaut populaire* : « *Il s'agit maintenant pour les gaullistes d'opposition de prendre conscience du caractère totalement inadéquat de la stratégie de l'« ailleurs ». Le gaullisme d'opposition a autre chose à faire que d'être une force électorale dérisoire entre deux blocs n'influençant ni l'un ni l'autre et servant d'appoint honteusement et faute de mieux à tel ou tel courant politique organisé. Nous croyons qu'il doit résolument s'affirmer au sein de la gauche, en y développant son apport original, en y organisant son action indépendante.* »

CORRESPONDANCE

Sport et politique

Un de nos lecteurs d'Angers, M. Marc Vion, nous écrit, à propos de la réunion électorale du 16 octobre, à Châtellerault :

Le soir où le président de la République buvait la vodka à la grimace, à Moscou, toute la France se passionnait pour le duel Chirac - Mitterrand dans notre vieux Poitou. Une nouvelle fois, la politique étrangère s'effaçait devant la politique intérieure, et les affrontements mystérieux de la haute diplomatie devant la rude franchise des joutes politiques publiques.

Cela dit, puisqu'il faut un prétexte électoral pour susciter un véritable débat politique en France, pourquoi ne pas choisir une vingtaine de villes et y instituer un système d'élections permanentes, avec rencontres aller et retour, comme dans le championnat de football ?

Dans un pays qui s'ennuie un peu, la politique y gagnerait en vitalité, et la chronique sportive, trop longtemps tenue pour un art mineur, acquerrait enfin ses lettres de noblesse.

● *M. Victor Provo*, sénateur socialiste du Nord, a annoncé, dimanche 19 octobre, qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de maire de Roubaix lors des élections municipales. La section socialiste de la ville a désigné M. Pierre Prouvost, adjoint au maire et conseiller général, pour conduire la liste socialiste en 1977.

[Agé de soixante-douze ans, M. Provo est maire de Roubaix depuis trente-trois années sans interruption. Il a présidé le conseil général du Nord de 1967 à 1973. Député de 1952 à 1958, il a été élu sénateur en 1974. Il est vice-président de la communauté urbaine de Lille.]

CORRESPONDANCE

La pratique politique de Guy Mollet

Nous avons reçu de M. Benjamin Fabre, professeur agrégé de philosophie à Nice, la lettre suivante :

La mort d'un homme politique est l'occasion de faire montre de sa générosité et de sa grandeur d'âme. Les cimetières débordent d'estime. Il faut pourtant dire que la chance nouvelle de la gauche française, c'est peut-être de ne plus pouvoir connaître, de ne plus pouvoir tolérer un politicien comme Guy Mollet. Nous sommes nombreux, parmi les hommes et les femmes qui ont aujourd'hui cinquante ans, à souffrir encore de la honte que nous ressentions lorsque Guy Mollet gouvernait ce pays. Il faut que ce soit dit.

Nous avons vu un dirigeant socialiste déclarer honteuse une guerre coloniale, se faire élire pour la terminer, et la poursuivre avec zèle. Nous avons vu un dirigeant socialiste renoncer, sous la pression d'une opinion abusée et furieuse, à maintenir à son poste l'honnête homme qu'il y avait placé, et le remplacer par M. Lacoste. Nous avons vu un dirigeant socialiste lancer une opération militaire contre un pays plus faible, dans le style des canonnières du XIX[e] siècle. Nous avons vu un dirigeant socialiste négocier avec la droite française la reddition du régime républicain qu'il avait certes lui-même affaibli mais qu'il aurait dû défendre. Nous l'avons vu couvrir les tortures et les actions commises à l'abri de son autorité, et poursuivre de sa vindicte ceux qui s'efforçaient de les dénoncer.

Ce silence-là s'entend encore. Jamais Guy Mollet ne l'a rompu. Jamais, à haute voix, il n'a osé dire non.

Certes, comme on l'a dit, Guy Mollet a fait passer l'intérêt national avant ses préférences partisanes... Il n'y est que trop bien parvenu. Quand la bourgeoisie capitaliste et colonialiste conduit les affaires nationales, leur sacrifier ses préférences socialistes c'est trahir le socialisme et la classe ouvrière. Ce n'est pas être un homme d'Etat.

En vérité, nous ne voulons plus, à gauche, ce dirigeants de cette trempe et de ce style. C'est une vérité simple, mais qu'il semble en ce temps d'hésitations bien difficile de faire sonner : aucun homme moral ne peut respecter la pratique politique de Guy Mollet.

POLITIQUE

APRÈS LA FÊTE DE « ROUGE »

M. Alain Krivine : un succès pour tous les révolutionnaires

Les organisateurs de la fête de *Rouge* attendaient au moins trente mille entrées, et avouaient en espérer soixante mille. Il se confirme que ce dernier chiffre a été atteint, voire dépassé.

Cette grande fête de la contestation offrait suffisamment de visages pour que chacun pût y reconnaître le sien : journaux et mouvements d'extrême gauche (y compris les rivaux de Lutte ouvrière, également trotskistes) y étaient abondamment représentés, mais aussi les comités de soldats et les Taupes rouges — la L.C.R. n'est pas étrangère aux uns et aux autres, il est vrai — les organisations féministes, le jeune cinéma, certaines sections de la C.F.D.T., les autonomistes corses ou bretons, Lip et d'autres « *entreprises en lutte* », les écologistes, les adversaires de l'ordinateur et les partisans d'une « *psychiatrie différente* »... Quant aux six principaux débats, et au grand meeting final, ils n'ont pas eu moins de succès que les spectacles de pop music, bien au contraire.

La fête avait naturellement comme premier objectif de procurer des fonds (et, accessoirement, une certaine notoriété) au futur quotidien de la L.C.R. L'importance de la manifestation dépassait cependant de beaucoup son intérêt strictement utilitaire : il s'agissait aussi de montrer que le mouvement trotskiste, et demain son quotidien, prenait et prendrait en compte des formes d'action et de lutte solidement ancrées dans la vie de tous les jours. En butte à la double critique du P.C. et de la majorité, silencieuse ou non, qui expliquent volontiers que « *les gauchistes sont coupés de la vraie vie* », la L.C.R. tenait particulièrement à réussir cette démonstration.

La présence de seize militaires portugais représentant le mouvement Soldats unis vaincront (SUV) et de nombreuses organisations révolutionnaires étrangères s'inscrivait dans la même perspective : prouver que l'isolement de l'extrême gauche est fini. Vis-à-vis de l'étranger, mais aussi des « forces vives », même — et peut-être surtout — en l'absence de la gauche « classique », qui avait décliné l'invitation. La variété des stands, du public et des thèmes abordés — et leur nombre respectif — devaient conduire M. Alain Krivine à déclarer dimanche soir : « *Ce n'est pas seulement un succès pour la L.C.R., c'est un succès pour tous les révolutionnaires.* » — B. B.

Les progrès de la subversion

LE GÉNÉRAL BIGEARD LUI AUSSI...

Le chef d'orchestre clandestin qui, selon l'hebdomadaire Carrefour, *cherche à détruire la société a encore fait des siennes. Pour accomplir son œuvre malfaisante, il trouve des complices jusque dans les corps constitués, révèle* Carrefour *en citant des noms : les juges Pascal et de Charette, bien sûr ; M. Jean Chaunac, nouveau secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; Mgr Riobé, évêque d'Orléans, qui rejoint Mgr Matagrin, évêque de Grenoble; et, dernière recrue de la subversion, le général Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la défense.* Carrefour *constate amèrement que les « bidasses » sont travaillés pour la propagande antipatriotique, antimilitariste et révolutionnaire, et note :* « ... Depuis l'arrivée, rue Saint-Dominique, du « baroudeur » Bigeard, on n'entend plus parler du mouvement créé par le conscrit Jean Dupuy pour lutter contre le trop fameux « appel des cent ». *Si même Bigeard passe à la subversion, à qui se fier ?*

● *M. Yves Lancien*, secrétaire général du Rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau, a suggéré à M. Giscard d'Estaing de tenir une réunion de presse pour fournir aux Français « *éclaircissements, apaisements et encouragements* », tant en ce qui concerne la politique extérieure que la politique intérieure.

● *M. Jacques Ducrocq* a été élu, lundi 20 octobre, président des jeunes du Centre national des indépendants et paysans, en remplacement de M. Jean-Claude Gaudin, qui avait donné sa démission. M. Ducrocq a indiqué que les jeunes du C.N.I.P. vont prendre contact « *avec les formations homologues se réclamant de la majorité présidentielle, afin d'assurer une meilleure coordination des efforts* ».

Quatre quotidiens en quête de lecteur

La récente fête de « Rouge » était principalement destinée à faire connaître — et à financer en partie — le lancement d'un quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire (1) en janvier 1976. Depuis lundi 20 octobre, un autre quotidien d'extrême gauche, « l'Humanité rouge » (2), est distribué dans trois cent quatre-vingts points de vente parisiens et non plus seulement aux militants du mouvement maoïste.

Ce sont donc au total quatre quotidiens révolutionnaires que les lecteurs français pourront, au début de l'année prochaine, se procurer grâce au circuit de distribution commerciale normal : ils pouvaient déjà y trouver « Libération » (3) et le tout récent « Quotidien du peuple » (4) (organe du P.C.R., marxiste-léniniste). Tous quatre sont ou seront vendus 1,50 F le numéro.

Libération, bien qu'il n'ait jamais procédé d'un seul mouvement, a été créé (en mai 1973, après plusieurs faux départs) par une poignée de militants ou sympathisants d'extrême gauche, prochinois principalement à l'origine, qui, eux aussi, voulaient rompre avec l'information « officialisée ».

Cette intention, commune aux quatre tentatives, de créer un nouveau type de presse quotidienne était particulièrement manifeste dans trois domaines. Il fallait, en premier lieu, ne pas dépendre du « capital » : tout appel à un bailleur de fonds particulier, si acquis fût-il à la presse d'extrême gauche (par prudence, éclectisme ou conviction, il en existe quelques-uns...), était exclu d'avance. Seul *Rouge* envisage de recourir, dans d'étroites limites, aux ressources publicitaires. Il convenait en outre de mettre un terme à ce que *Libération* a appelé la « *douche informative verticale* », autrement dit au déversement d'une masse de nouvelles sur un public qui ne peut guère que subir sans contrôle cette averse. Il s'agissait enfin, sans renier ses origines — ici marxistes-léninistes, là trotskistes, — de gagner le plus possible de lecteurs à des journaux que leur ligne politique respective n'empêcherait pas de s'ouvrir aux grands débats internes de la famille révolutionnaire. *Rouge* y veillera tout particulièrement, assure-t-on à la L.C.R. *L'Humanité rouge* et *le Quotidien du peuple* ont pour l'instant limité leur ambition, à cet égard, à publier différents appels à l'unité du courant marxiste-léniniste ; mais ils se défendent de tout dogmatisme. *Libération*, après certaines luttes d'influences au sein de sa rédaction, pourrait devoir à son absence de ligne précise d'être celui des quatre le plus ouvert aux tendances des trois autres ; et, aussi, au courant *underground*, de même qu'à tout ce qui, des autonomistes à la musique pop, compose la « marginalité » dont il se veut un peu le porte-parole.

Les marxistes-léninistes, de leur côté, estiment qu'un quotidien doit être aussi un instrument de formation des militants : *l'Humanité rouge* publie ainsi de longues études sur les réalisations de la Chine populaire et une « Vie de Lénine » en bandes dessinées (chinoises également).

A ces ambitions répondent — ou ne répondent pas toujours — des moyens parfois difficiles à réunir. Le mensuel le plus prospère de la presse parallèle (aujourd'hui volontairement disparu) *Actuel* intitulait l'an dernier une étude sur le cas de *Libération* : « *T'as pas cent balles ?* » Le mot, si cruel qu'il fût, résumait bien une certaine lassitude du public d'extrême gauche devant les appels de fonds répétés de celui qui fut longtemps son seul quotidien, et reste encore aujourd'hui le principal.

Un souci d'efficacité

Les tentatives ultérieures se sont appuyées chacune sur une organisation, et continuent de le faire. La collecte des fonds, assurent *l'Humanité rouge* et *le Quotidien du peuple*, a été suffisante parmi les militants pour lancer l'opération. La première affirmait dans le courant de l'année avoir besoin de 200 000 F, et les aurait rassemblés; le second explique que la souscription ouverte par *Front rouge*, qu'il a remplacé, a déjà rapporté la moitié des 750 000 F qu'il estime nécessaires. Quant à *Rouge*, la souscription, la récente fête et les abonnements anticipés lui font espérer quelque 2 000 000 de francs pour le début de l'an prochain. Une rotative, coûtant 750 000 F, doit être livrée en novembre. Une première tentative, beaucoup plus modeste, avait eu lieu lors de la campagne présidentielle de M. Krivine en 1974.

L'originalité de cette nouvelle presse quotidienne ne réside pas seulement dans le financement du lancement de ses différents titres, mais aussi dans la façon dont ils entendent travailler.

C'est *Libération* qui a poussé le plus loin la rupture avec les traditions. Il fut un temps où chacun y faisait un peu tout : rédaction, comptabilité, impression, diffusion même... L'expérience, héritée de celle de l'Agence de presse libération (A.P.L.) a depuis, sérieusement limitée souci d'efficacité.

Quant au contenu du jour[...] il fait l'objet de discussions s[...] vent très longues et très anim[...] entre les rédacteurs. Ce sont débats, en particulier ceux portent sur le titre principal de « une », qui ont coûté si che[r à] *Libération* en pénalités de ret[ard] de livraison aux N.M.P.P.

La distribution par les Nouve[lles] Messageries de la presse pa[ri]sienne est en effet devenue [la] règle. Malgré son prix, elle co[ns]titue une sorte de consécratio[n,] l'accès à la vente commerciale non plus simplement militan[te.] L'inconvénient résiden dans [la] difficulté que les quatre tit[res] éprouvent ou éprouveront à li[mi]ter leur « bouillon » (c'est-à-d[ire] le pourcentage des exempla[ires] invendus). *Rouge* prévoit de t[irer] à 60 000 exemplaires au dé[but] mais s'attend à une stabilisat[ion] des ventes au chiffre de 20 [...] *L'Humanité rouge*, qui ne dif[fu]sait que quelques milliers d'exe[m]plaires à ses militants, veut p[ro]fiter de son passage au cir[cuit] commercial pour doubler rapi[de]ment ses ventes. Le lancement [du] *Quotidien du peuple*, tiré, dit-[on,] à environ 15 000 exemplaires, [est] trop récent pour que l'on pu[isse] disposer de chiffres. Quant [à] *Libération*, ses résultats s[ont] redevenus modestes, mais as[sez] solides (environ 6 000 exemplai[res] par jour sur « Paris-surface » [en] septembre). Le tirage moyen de l'ordre de 30 000 exemplaires demeure assez élevé par rappor[t à] la vente totale.

Reste à cette presse d'extrê[me] gauche à être lue par d'autres q[ue] les militants, c'est-à-dire à ê[tre] attrayante. C'est sans doute à [cet] égard que le manque de moye[ns] et d'expérience se fait le p[lus] douloureusement ressentir. S[a]luant en novembre la reparuti[on] de *Libération* après une série [de] difficultés financières, *Charl[ie] hebdo* comparait avec amertu[me] le succès d'alors du *Parisien libé[ré]* à ce qu'il jugeait être la gran[de] misère — et tristesse — de [la] presse révolutionnaire. Delfeil [de] Ton exprimait sans doute le se[n]timent de nombre de lecteu[rs] potentiels de cette presse en écr[i]vant : « *Accrocher le lecte[ur] populaire, c'est savoir parler au[x] gens. Parler aux gens : c'est p[as] de gauche, ça ?* »

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) *Rouge*, à partir du 5 janv[ier] 1976. Adresse provisoire : 10, impas[se] Guéménée, 75010 Paris.
(2) *L'Humanité rouge*, B.P. 2[...] 75868 Paris Cedex 18.
(3) *Libération*, 27, rue de Lorrai[ne] 75019 Paris.
(4) *Le Quotidien du peuple*, B.[P.] 225, 75924 Paris Cedex 19.

« FRANCE NOUVELLE » PUBLIE L'INTERVIEW DE M. KANAPA A LA RÉUNION DE BERLIN-E[ST]

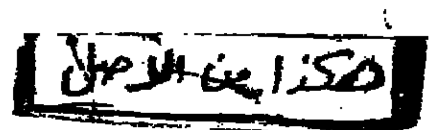
L'hebdomadaire central [du] P.C.F. *France nouvelle*, pub[lie] l'allocution prononcée p[ar] M. Jean Kanapa, membre du b[u]reau politique, lors de la réuni[on] préparatoire de la conférence d[es] partis communistes européens q[ui] s'est déroulée les 9 et 10 octob[re] à Berlin-Est (*le Monde* da[té] 12-13 octobre). M. Kanapa r[é]clame que la conférence se liv[re] à une « *analyse sérieuse, appr[o]fondie, allant au-delà de l'incl[u]sion de quelques formules ritue[l]les* », de la crise de l'Euro[pe] capitaliste. Il souhaite la défin[i]tion d'objectifs communs a[ux] différents P.C. permettant de ré[a]liser « *une Europe différen[te,] nouvelle, une Europe de la séc[u]rité collective, de la démocrat[ie] et du socialisme, une Europe d[es] travailleurs* ». Il estime enf[in] que la conférence devrait « *me[t]tre en relief que, pour réalis[er] ces objectifs, l'union — l'acti[on] unie avec les autres forces dém[o]cratiques — est à la fois indi[s]pensable et possible* », sans fix[er] pour autant une stratégie com[mune] à tous les partis commu[nistes].

LA REVUE « FAIRE » ANALY[SE] LE POPULISME MILITAIRE

La revue « Faire » a été pr[é]sentée à la presse par M. Gill[es] Martinet, membre du secrétariat [du] P.S. Elle succède à « Frontière » toute comme « Repères », la no[u]velle revue du CERES (« le Monde » du 8 octobre). « Faire » entend n'êt[re] ni la revue officielle du P.S. [qui] existe déjà (« la Nouvelle Revue soci[a]liste ») ni l'organe d'un courant. [Le] comité d'orientation de la nouvel[le] publication compte cinq membr[es] du secrétariat du P.S. et regrou[pe] les divers éléments qui compose[nt] la majorité du parti socialiste.

Le premier numéro de « Faire » ouvre un débat sur le Portugal av[ec] une analyse de M. Alain Tourai[ne] et un dossier sur le « populism[e] militaire » à travers le mond[e.] M. Gilles Martinet note à ce prop[os] que les communistes égyptie[ns] avaient espéré tirer profit du « na[s]sérisme » en lui apportant leur sou[]tien inconditionnel, comme le P.C. a cru pouvoir utiliser le M.F.A. constate l'échec de cette stratégie.

★ « Faire », 48, rue Sainte-Ann[e] 75002 Paris, 64 pages, 10 F.



L'ÉVÉNEMENT LA CONDITION MATÉRIELLE DES PARLEMENTAIRES

Le principe de l'indemnisation des frais résultant du *mandat* parlementaire, abandonné sous les régimes censitaires (il fallait être riche pour être candidat), a été rétabli lors de l'avènement du suffrage universel. L'indemnité parlementaire est, en effet, un facteur essentiel de démocratisation des régimes politiques. Elle permet à tout citoyen, quelle que soit sa situation de fortune, de pouvoir prétendre entrer au Parlement.

Grâce à l'indemnité, le parlementaire peut se consacrer à sa fonction et l'exercer avec indépendance, ce qui risquerait d'être *difficile si*, par ailleurs, il était en proie aux nécessités matérielles. Une occupation lucrative pourrait l'absorber exclusivement et, d'autre part, le mettre dans la dépendance soit d'un employeur, soit d'une clientèle. Enfin, fonctionnaire sans traitement du fait des incompatibilités, il resterait sans ressources.

Ainsi, outre l'écharpe tricolore à franges d'or qui se porte en sautoir; la plaque ornée des faisceaux de licteur et de la main de justice, dite baromètre, qui *se fixe* à la *boutonnière*; et la médaille frappée par la Monnaie à chaque législature et qui est la pièce officielle d'identité, le nouvel élu aura *droit* à une *indemnité* parlementaire globale qui, en septembre 1975, s'élevait à 11 900 francs par mois, déduction faite des cotisations de pensions et de sécurité sociale.

La somme est convenable. Surtout si l'on bénéficie déjà d'une fortune personnelle, si les règles concernant les incompatibilités ne vous empêchent pas de poursuivre une autre activité professionnelle (médecin, pharmacien, exploitant agricole, éditeur, professeur titulaire de l'enseignement supérieur, etc.), ou si l'on exerce un autre mandat électif, celui de maire d'une ville importante, par exemple. Autant de situations qui facilitent *considérablement* la *tâche du nouvel* élu.

Le bon sens (« qui trop embrasse mal étreint ») autant que la raison (il y a tellement de choses à étreindre) conduisent, cependant, à privilégier, dans l'observation préalable à tout jugement, le parlementaire à temps complet, celui pour qui l'on voudrait que l'intérêt général soit un sentiment quasi exclusif.

A ce dernier, que l'on prendra Français moyen, donc peu fortuné, l'élection apportera toujours des voix, mais aussi, *souvent*, *des dettes* accumulées au cours d'une campagne électorale pour laquelle son parti ne l'aura aidé qu'avec parcimonie.

Les unes et les autres le suivront tout au long de son mandat. Les dettes, en amputant chaque mois son indemnité et en lui rappelant, si nécessaire, qu'élu du peuple il devra un jour retourner de nouveau devant lui. Les voix, en se rappelant constamment à son attention par des lettres réclamant ses bons — et gratuits — offices.

Ces lettres, il lui faudra d'abord les « instruire », puis y répondre. Chaque mois, quatre cent mille lettres sont envoyées du Palais-Bourbon. Certes, une indemnité spéciale lui permettra *d'avoir une secrétaire à temps plein à Paris*. Mais, député de province, il lui faudra assurer une permanence dans sa circonscription.

Une circonscription qu'il lui faudra parcourir tous azimuts (son budget voiture sera important), où il lui faudra se montrer (banquets, cérémonies, inaugurations et festivités diverses où il sera encore « sollicité ») et où il sera bon qu'il se fasse entendre (un journal local, même modeste, cela coûte cher, et puis son courrier politique ne bénéficiera d'aucune franchise). Sa province, il la retrouvera à Paris, car il en sera un peu l'ambassadeur, et pour les visiteurs du pays ce sera, le plus souvent, table ouverte.

A Paris, il lui faudra se loger. Certes, il disposera d'un bureau, mais le canapé qui s'y trouve ne constitue qu'un lit de fortune et la climatisation ne convient pas à tout le monde.

Et puis il lui faudra remplir le mieux possible son rôle de législateur et de contrôleur de l'exécutif. Voter la loi, mais aussi l'amender, voire parfois en prendre l'initiative; poser des questions, écrites ou orales; intervenir à la tribune et en commission. Et c'est là, peut-être, que, face aux énormes moyens de l'administration, il se sentira le plus seul, le plus désarmé, le plus démuni. Ce manque d'assistance technique, M. Fanton, rapporteur de la réforme foncière, l'a parfaitement illustré et souligné tout au long des débats.

La commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée en est d'ailleurs parfaitement consciente puisqu'elle a décidé récemment d'étudier les moyens de documentation et d'étude dont disposent les députés ainsi que la possibilité de leur attacher un collaborateur.

En résumé, l'indemnité parlementaire ne permet pas toujours à l'élu de remplir correctement *sa tâche. Il s'y efforcera, cependant, jusqu'au* jour où, député non réélu, il lui faudra renouer le fil, un instant interrompu, de ses activités professionnelles. Et cette dernière épreuve sera souvent la plus difficile. — P. Fr.

La médaille et son revers

C'est la Constitution du 4 novembre 1848 (article 38) qui a établi que « chaque représentant du peuple perçoit une indemnité *à laquelle il* ne peut renoncer ». Prévue à l'article 25 de la Constitution de 1958, l'indemnité des membres du Parlement est actuellement régie par une ordonnance portant loi organique n° 58-1210 du 13 décembre 1958.

● L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE

Cette indemnité à un caractère mixte : elle est, pour sa partie principale, un véritable traitement, c'est-à-dire « l'allocation périodique d'une somme d'argent à raison de l'exercice d'une activité personnelle pour une fonction publique ». Elle est, pour le reste, indemnité de fonction.

L'indemnité dite « principale » est la somme du traitement et de l'indemnité de résidence.

Le traitement de parlementaires — 9 690 F en septembre 1975 — est fixé par référence à celui des fonctionnaires qui occupent les emplois les plus élevés de l'Etat. Il est égal à la moyenne *du traitement le plus bas* et du traitement le plus haut des fonctionnaires de la catégorie « hors échelle », ce qui le situe, non seulement au-dessous du traitement des conseillers d'Etat, mais encore, après déduction des charges de toute nature, des émoluments d'un *fonctionnaire* de grade moyen.

Il ouvre à ses bénéficiaires le droit aux indemnités pour charges de famille et à l'allocation de salaire unique.

A l'instar des fonctionnaires, les *parlementaires* reçoivent un supplément familial imposable qui s'élève à 15 francs pour un enfant, 189 francs et 458 francs maximum, respectivement pour deux et trois enfants. Au-delà de ce chiffre, ils perçoivent 318 francs par enfant.

Outre leur traitement, les parlementaires perçoivent par analogie avec le mode de rémunération des fonctionnaires, une indemnité de résidence *dont* le montant, toujours à la même date, était de 1 260 francs.

A l'indemnité principale, qui s'élevait donc en septembre 1975 à 10 950 francs, vient s'ajouter *une indemnité de fonction* égale au quart du montant global de la première soit, à cette date, à 2 737 francs.

● LES RETENUES SUR INDEMNITÉS

L'ensemble de ces trois éléments (traitement, indemnité de résidence et indemnité de fonction) qui s'élevait à 13 687 francs, n'est jamais perçu en totalité, car plusieurs types de retenues y sont prélevées de manière plus ou moins automatique.

ASSURANCES SOCIALES.

Il faut citer tout d'abord les versements liés aux assurances sociales qui sont *obligatoires*.

Tous les parlementaires cotisent aux caisses autonomes de retraite et de sécurité sociale établies par les résolutions de la Chambre des députés en date du 23 décembre 1904 et du Sénat en date du janvier 1905. Ces caisses alimentées également par une contribution des Assemblée continuent à verser des pensions aux anciens membres de ces deux assemblées ainsi qu'à leurs conjoints et leurs enfants mineurs.

Elles peuvent recevoir des dons et legs. Ces pensions sont incessibles et insaisissables, sauf lorsqu'il s'agit du paiement d'une pension alimentaire.

Une règle originale du régime des retraites permet de pallier, depuis 1946, les inconvénients liés à la durée limitée du mandat. Afin qu'un parlementaire même élu pendant un temps assez court *puisse se prévaloir* d'un nombre suffisant de cotisations lui ouvrant à partir de cinquante-cinq ans des droits à la retraite, la retenue pour la caisse de retraite est doublée, de 6 à 12 %, pendant les dix premières années du mandat. En septembre 1975, la retenue mensuelle s'élevait à 1 580 francs pour les pensions et 205 francs pour la Sécurité sociale.

Les pensions de retraite des anciens parlementaires sont proportionnelles aux annuités versées. Ces dernières sont toutefois limitées à trente-sept, ce qui équivaut à une carrière parlementaire de vingt-sept années.

Par ailleurs, les droits à une pension de retraite du fonctionnaire élu au Parlement continuent à courir comme si son traitement lui était effectivement payé, sous réserve du versement des retenues pour pension.

● « RETENUES - PARTICIPATION »

D'autres prélèvements qui sont opérés sur l'indemnité ne sont que *facultatifs. Ils peuvent être désignés* sous le vocable « retenues-participation ».

Destinée à garantir l'indépendance de l'élu, l'indemnité est, en principe, rigoureusement personnelle. Cependant, les parlementaires peuvent procéder à des délégations à des bénéficiaires *désignés par eux*.

Certaines « retenues-participation » représentent des frais que *les parlementaires engagent pour* leur compte personnel, mais dans le cadre de l'exercice de leur mandat : par exemple, les retenues afférentes aux remboursements et intérêts de prêts et les retenues relatives aux primes d'assurance-décès contractées par les parlementaires.

D'autres sont le signe de leur participation à diverses activités étroitement liées à l'activité parlementaire : ainsi, les cotisations individuelles aux groupes politiques. Ceux-ci déterminent librement le mode de participation financière de leurs membres.

En octobre 1975, le montant de la cotisation versée par les députés pour le fonctionnement du secrétariat de leur groupe s'élevait mensuellement à 350 francs pour les républicains indépendants, à 400 francs pour l'U.D.R., à 750 francs pour les réformateurs.

La cotisation demandée au député socialiste varie en fonction des facilités de secrétariat dont il bénéficie en raison de l'exercice d'autres mandats électifs. Elle s'élève par exemple à 1 300 francs pour celui qui n'est que député, et peut atteindre 2 600 francs pour ceux qui sont également maires, présidents de conseil général, etc. Sur cette *somme, un quart seulement* revient au groupe parlementaire, le reste étant versé au parti socialiste. Ce dernier rembourse les frais d'un député en mission pour le parti.

Quant à la cotisation des radicaux de gauche, elle s'élève à 1 000 francs par mois. La moitié de cette somme est versée au Mouvement des radicaux de gauche. Le reste est affecté au secrétariat des députés et à une caisse réservée aux dépenses exceptionnelles. *Financièrement* indépendants, les radicaux de gauche constituent, avec les socialistes, un seul groupe à l'Assemblée.

Les parlementaires communistes sont soumis, pour leur part, à un régime particulier (voir encadré).

A côté des cotisations aux groupes politiques, d'autres cotisations peuvent être prélevées pour les groupes d'amitié, les groupes d'études, etc.

● « RETENUES - SANCTIONS »

Outre les « retenues-participation », des « retenues-sanctions » peuvent être opérées sur l'indemnité de fonction.

C'est au règlement de chaque Assemblée de déterminer les conditions dans lesquelles le défaut *d'assiduité du parlementaire* entraîne la réduction de son indemnité.

La question a été résolue de façons diverses par le Sénat et par l'Assemblée.

Au Sénat, les dispositions du règlement relatives au défaut d'assiduité en commission n'ont encore jamais été appliquées.

A l'Assemblée, le défaut d'assiduité est sanctionné en commission et en séance publique. La sanction est précédée d'une mise en garde.

Depuis deux ans, précisent les services de l'Assemblée, aucun député n'a rempli les conditions requises par le règlement pour qu'une réduction de son indemnité de fonction soit opérée : absence non excusée à plus du tiers des séances de sa commission au cours d'une même session ordinaire ; participation à moins des *deux tiers des scrutins publics* intervenus pendant une session.

● RÈGLES D'IMPOSITION ET DE CUMUL

L'indemnité parlementaire, l'indemnité de résidence et l'indemnité de fonction ne sont *pas imposables en totalité* dans la mesure où les parlementaires sont contraints d'engager de nombreux frais liés à l'exercice de leur *mandat*.

Une partie (les neuf vingtièmes) est exonérée d'impôts, tandis que l'autre (les onze vingtièmes) reste soumise au même régime fiscal que les traitements et salaires.

L'indemnité parlementaire est exclusive de toute rémunération publique.

Néanmoins, peuvent être cumulés avec l'indemnité parlementaire les pensions civiles et militaires de toute nature, les pensions allouées à titre de récompense *nationale*, les *traitements afférents* à la Légion d'honneur et à la médaille militaire et, à concurrence de la moitié de leur montant, les indemnités de fonction allouées aux membres du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris, ainsi que les indemnités de fonction allouées aux maires et aux adjoints.

● AVANTAGES ANNEXES

Enfin, les parlementaires disposent aussi de certains avantages qui sont destinés à faciliter leurs conditions de travail, tant à Paris que dans leur circonscription.

Depuis l'ouverture, le 2 avril 1974, des nouveaux locaux de la rue de l'Université et depuis l'aménagement du troisième étage du Palais Bourbon, les quatre cent quatre-vingt-dix députés disposent d'un bureau individuel, équipé, pour les députés de province, d'un canapé qui, en cas de besoin, peut se transformer en un lit d'un relatif confort.

Au Palais du Luxembourg, les sénateurs sont moins bien lotis (en ce qui concerne les conditions de travail) que leurs collègues de l'autre Assemblée. Ils doivent, en effet, partager un bureau à deux ou trois selon le cas. Au mois de janvier prochain, ils disposeront d'un nouveau bâtiment construit sur le versant nord de la rue de Vaugirard, face au Palais, mais il n'y aura pas place pour les quelque cent cinquante bureaux supplémentaires qui seraient nécessaires.

Chaque parlementaire reçoit également une indemnité spéciale de secrétariat, l' « aide dactylographique », qui s'élève à 3 978 F par mois. Il doit en justifier l'utilisation, mais peut demander qu'elle soit versée directement au groupe auquel il appartient.

De plus, l'Assemblée contribue, à raison de 500 F par député et par mois, au fonctionnement du secrétariat collectif de chacun des groupes qui y siège.

Les parlementaires disposent de la franchise postale pour leur courrier « *lié à l'exercice de leur mandat* » et expédié de Paris. N'en bénéficie pas la correspondance à caractère individuel ou *collectif* (circulaires).

Ils peuvent téléphoner gratuitement à des personnes situées dans la région parisienne ou dans leur circonscription. Dans cette dernière, ils bénéficient d'un forfait qui leur permet de passer gratuitement un certain nombre de communications à partir de leur domicile.

Pour ses déplacements parisiens, le parlementaire peut utiliser les voitures de services des Assemblées (réservées aux liaisons avec les administrations, les gares et les aéroports) et les taxis (des bons lui sont fournis). Pour les transports collectifs il peut obtenir une carte d'abonnement avec une réduction de 50 %. Il voyage gratuitement (en première classe) sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F. Il bénéficie par ailleurs de trente à quarante aller et retour gratuits par an (six pour les parlementaires des DOM-TOM) sur les lignes aériennes des compagnies nationales, entre Paris et sa circonscription, et de quatre aller et retour pour d'autres destinations.

Il ne bénéficie d'aucune indemnité pour l'utilisation d'une voiture personnelle et n'a droit à aucune réduction sur les autoroutes à péage.

Enfin, les parlementaires reçoivent gratuitement le *Journal officiel* et un restaurant leur offre des menus à des prix très raisonnables.

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES

Aux termes de l'article 46 des statuts du P.C.F. « l'activité du militant communiste détenant un mandat électif (Parlement, conseil général, conseil municipal) est inséparable de l'action de la classe ouvrière et du peuple ». *Partant du principe que ce mandat* « est à la disposition du parti », *les traitements, indemnités et retraites qui s'y attachent* « sont versés au parti et le comité central en décide l'utilisation ».

Afin de placer le parlementaire dans des conditions analogues à celles des travailleurs, situation qui était d'ailleurs déjà souvent la sienne (vingt-sept de ses députés étaient ouvriers lors de leur élection), le parti lui reverse une somme qui correspond au salaire d'un ouvrier qualifié de la région parisienne. Cette somme, révisée périodiquement en fonction de la hausse des prix, s'élevait, en septembre 1975, à 2 948 francs. S'y ajoutent le cas échéant le supplément familial et les prestations familiales.

Le parlementaire communiste ne paie, bien entendu, que les impôts correspondents à ce qu'il a touché. Par ailleurs, il ne reçoit que 50 % de la retraite qui lui est allouée par le Parlement.

En ce qui concerne le fonctionnement et le secrétariat des groupes parlementaires, le parti y consacre l'indemnité spéciale mensuelle de 3 978 francs versée, à cet effet, à chacun de ses élus, et estime cela « largement suffisant ». *En fait, le parlementaire communiste bénéficie de toute l'infrastructure matérielle de son parti qui l'assiste financièrement dans l'exercice de son mandat.*

Par le biais des « ristournes » de ses parlementaires le parti communiste aura ainsi perçu, en 1975, une recette nette d'environ 8 millions de francs.

On mesure l'importance de la perte financière subie par cette formation depuis l'abrogation de la représentation proportionnelle si l'on sait qu'en 1958 cette rentrée de fonds avait été estimée à environ 5 millions de francs.

LA PREUVE PAR NEUF

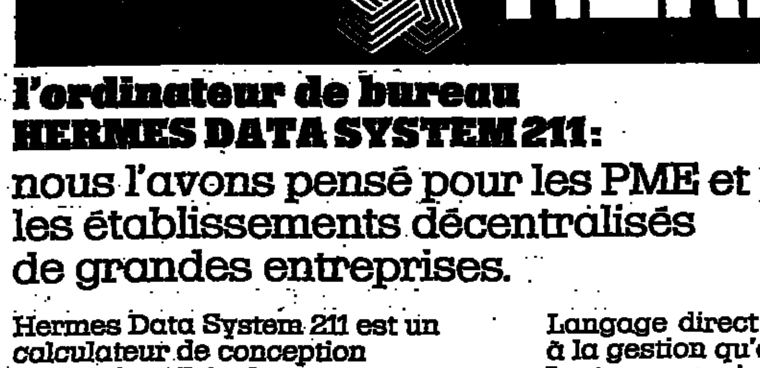
Le traitement des parlementaires n'est pas imposable en totalité dans la mesure où l'administration des finances reconnaît implicitement qu'une partie de son montant (les 9/20) couvre des dépenses liées à l'exercice du mandat. Cette partie correspond à des frais incompressibles qui, de plus, évoluent en fonction de la hausse générale des prix.

Fixé par référence à celui des fonctionnaires, le traitement parlementaire est revalorisé *dans les conditions mêmes de* la fonction publique. Pour remédier à la hausse des prix et maintenir le pouvoir d'achat de ses fonctionnaires, le gouvernement a décidé, vu la faiblesse de ses crédits, d'attribuer, depuis le 1er juin 1968, une majoration uniforme à tous les niveaux de la grille des traitements, contribuant ainsi à l'écrasement de la hiérarchie des rémunérations.

Si, pour les niveaux les plus bas, la progression peut être parfois relativement sensible, plus l'on s'élève sur la grille, plus l'effet est faible, voire même, à partir d'un certain niveau (celui des parlementaires notamment), totalement annulé par le mouvement des prix.

Ainsi, pour les parlementaires, on aboutit au résultat suivant : les frais de mandat, incompressibles, progressant à un pourcentage plus élevé que celui du traitement, c'est la part restante (les 11/20), dite « part familiale », qui se trouve réduite. D'où un certain malaise chez des parlementaires qui constatent, sans pouvoir se l'expliquer, qu'ils ont, aujourd'hui, plus de mal « à joindre les deux bouts ».

Cette page a été réalisée par ANNE CHAUSSEBOURG et PATRICK FRANCÈS





AÉRONAUTIQUE

S'EXCUSANT D'ÊTRE UNE SOCIÉTÉ AUSSI PUISSANTE

Boeing propose de collaborer avec l'industrie européenne

De notre envoyé spécial

Seattle (État de Washington). — *« Toutes les huit secondes dans le monde un Boeing décolle. » « La fierté dans l'excellence, un gage de réussite. »* Ces deux slogans figurent bien en évidence dans le hall d'entrée du siège de la société des avions commerciaux Boeing, dans les faubourgs de Seattle. *« Nous faisons les meilleurs avions du monde »*, dit à ses employés le président du conseil d'administration de Boeing, M. T. A. Wilson, et M. Bacher, responsable des affaires internationales, présente à ses visiteurs *« ses excuses si notre société est la première »*, mais, constate-t-il, *« se sont les faits »*.

Cette immodestie se fonde, apparemment, sur les résultats suivants : avec 2 910 avions de tous les modèles vendus au 30 septembre dernier, Boeing affirme avoir produit, à ce jour, plus d'appareils de ligne à réaction que tous ses concurrents occidentaux réunis, à l'exclusion des pays socialistes. Quinze ans après sa mise en service, le quadriréacteur intercontinental 707 continue de se fabriquer à raison d'un exemplaire par mois ; le triréacteur moyen-courrier 727 à huit unités par mois ; le biréacteur moyen-courrier 737 à cinq exemplaires, et le dernier-né, le quadriréacteur géant 747, à deux par mois depuis 1972 et à trois exemplaires au milieu de l'année prochaine. A l'exception du vieux bimoteur DC-3, dont on dit qu'il a donné des ailes au monde entier, aucun avion ne s'est mieux vendu, depuis, que le 727, acquis, à ce jour, à 1 231 exemplaires par soixante-quinze clients différents.

Boeing n'est pas une société à s'endormir sur ses lauriers. D'autant, comme le reconnaît son président, qu'elle a *« frôlé le désastre »* à certaines périodes, entre 1969 et 1971 par exemple. Mais *« le 727 paie les factures des autres programmes »*, qui n'auraient pas encore atteint le seuil de rentabilité. Du reste, le 727 et ses dérivés ont de l'avenir puisque, selon les prévisions de Boeing, le marché de demain, *« c'est le moyen-courrier de moyenne capacité »*.

M. Wilson pousse plus loin l'analyse : *« S'il n'y avait pas de ventes à l'exportation, Boeing n'existerait pas aujourd'hui sous sa forme présente. »* Il observe : *« En 1969, les deux tiers de nos ventes provenaient des États-Unis. La situation s'est renversée quand notre économie a plongé du nez. Pendant dix-sept mois, nous n'avons reçu aucune commande nouvelle du marché américain et ce sont les contrats avec l'étranger qui nous ont empêchés de crever le ventre à l'air. L'année dernière, nous avons enregistré pour 1 600 millions de dollars de commandes étrangères, soit les trois quarts des ordres reçus par notre société des avions commerciaux à réaction. »* Ce changement de clientèle — les besoins sont estimés à 48 milliards de dollars d'ici à 1985 — incite les responsables de Boeing à modifier aussi leur stratégie.

Sur ce point, la société américaine rejoint les conclusions de la Commission européenne qui observe que le marché non américain représente une part croissante. Mais M. Wilson tire des enseignements différents : *« A l'étranger, la plupart des compagnies aériennes et des constructeurs aéronautiques sont, partiellement ou totalement, contrôlés par leur gouvernement. En Europe, les compagnies aériennes forment un groupe important de clients. Or, les nations européennes possèdent une industrie aéronautique d'une bonne technologie. De plus en plus, les gouvernements étrangers réclament qu'une société américaine fournisse du travail à l'industrie nationale en réciprocité d'un achat par les compagnies aériennes et, si nous ne répondons pas à cette demande, ce sont nos perspectives d'expansion qui s'en trouveront menacées. »*

Boeing n'a pas une longue pratique de la coopération avec des partenaires industriels étrangers. Avec la France, un seul accord commence à prendre forme. Selon M. Gerald King, directeur du programme Roland, quatre cents employés de Boeing sont actuellement occupés par un contrat de fabrication sous licence et d'expérimentation, pour les besoins de l'armée de terre américaine, du système de défense anti-aérienne Roland, conçu en collaboration franco-ouest-allemande. *« Mais nous voulons prendre d'autres initiatives*, annonce M. Bacher, *et ce n'est pas notre faute si nous ne recevons pas toujours les réponses et l'accueil que nous souhaiterions. »*

C'est ainsi que Boeing propose à l'Europe (1) de construire, sous sa direction, un nouvel avion triréacteur, le 7x7, capable d'acheminer cent quatre-vingts à deux cents passagers sur des distances entre 3 200 et 4 800 kilomètres, et livrable après 1981. Le 7x7 pourrait être doté du réacteur CFM-56 de 10 tonnes de poussée, produit par la SNECMA et General Electric. Boeing propose également à l'Europe (2) de concevoir, à partir de la mise au point d'un avion quadriréacteur d'alerte avancée (l'Airborne Warning and Control System) (3), le complément de la couverture radar déjà assurée par l'OTAN. Plus précisément, en France, Boeing, enfin, a suggéré à la SNIAS d'étudier une nouvelle version militaire et civile du 707, équipé de quatre réacteurs CFM-56 modernes.

A certaines conditions

« Les discussions restent ouvertes, indique M. Bacher, *et nous ne jetons aucune exclusive. »* Mais les conversations avec la France sont difficiles et ambiguës. Le 7×7 ou le 707 rénové apparaissent, peu ou prou, comme des concurrents du Super-Mercure proposé par Dassault-Bréguet, et de l'Airbus dont plusieurs versions dérivées sont à l'étude avec les mêmes réacteurs. Le prix estimé de l'avion d'alerte, quelque estimé de l'avion d'alerte avancée, quelque 700 millions de dollars (environ 315 millions de francs) au minimum, devrait faire reculer les plus hésitants.

Persuadée qu'elle pourrait lancer de tels programmes sans l'aide de quiconque, le société Boeing ne craint pas d'imposer certaines conditions à ses alliés éventuels. *« Ni les industriels ni le gouvernement américain n'ont l'intention*, rappelle M. Wilson, *d'exporter une technologie avancée qui aurait pour conséquence d'affecter notre sécurité, nos espoirs de vente à l'étranger ou le niveau de l'emploi aux États-Unis ». « Nous redoutons l'intervention bureaucratique des gouvernements étrangers, les susceptibilités nationales et une augmentation des coûts liée à la coopération »*, indique M. Bacher, qui réclame, en outre, au nom de Boeing, « le *« contrôle du programme »* — soit 51 % de la responsabilité de l'opération, — et le droit de conserver la possibilité de continuer seul un projet *« s'il y avait trop d'inflation ou une révolution dans les pays partenaires »*.

Le président de Boeing aime citer Oscar Wilde : *« C'est lui qui disait, je crois, que la meilleure façon de se délivrer d'une tentation c'est d'y succomber. »* Tout donne à penser que, pour M. Wilson, à la tête de la plus puissante société de construction aéronautique dans le monde, la meilleure façon de contrôler la concurrence étrangère — et plus particulièrement l'industrie européenne, — c'est de s'allier avec elle... pour mieux la diviser.

JACQUES ISNARD.

(1) Les discussions sont menées avec les sociétés Hawker Siddeley et British Aircraft Corporation (Grande-Bretagne), Airbus Industrie (composée de la SNIAS et de la société ouest-allemande M. B. B.), Fokker (Pays-Bas), Saab (Suède), SABCA (Belgique) et CASA (Espagne). Aeritalia (Italie) a déjà pris une participation de principe de 20 % et des sociétés japonaises pourraient aussi être des parties prenantes d'un éventuel accord.

(2) Boeing céderait 25 % du programme à cent quatre-vingt-douze sociétés européennes. Les sociétés françaises intéressées seraient L.M.T., SAGEM, SFENA, SOCPA, SNIAS, SINTRA, Thomson-C.S.F., Electronique Dassault, C.I.I., Crouzet, Hurel-Dubois et I. B. M.-France.

(3) Livrable en novembre 1976, l'avion a volé pour la première fois en mars 1974. Seize appareils ont été commandés ou le seront bientôt par les États-Unis. Les besoins de l'OTAN sont de moins de cinquante appareils. Avec trois avions en patrouille au-dessus de La Rochelle, Reims et Valence, la France aurait un système d'alerte mobile couvrant, à toutes les altitudes, l'ensemble de son territoire et l'extérieur des frontières.

LE CHEF DE L'ÉTAT VISITERA LES BASES AÉRIENNES D'ORANGE ET DU PLATEAU D'ALBION.

M. Giscard d'Estaing rendra visite le jeudi 30 octobre à l'armée de l'air sur la base aérienne d'Orange (Vaucluse) et au plateau d'Albion, la base de missiles stratégiques, à la limite du Vaucluse, de la Drôme et des Alpes-de-Haute-Provence.

A Orange, où sont stationnés des bombardiers nucléaires Mirage IV et une quinzaine d'intercepteurs Mirage F-1, le chef de l'État a prévu de prendre contact avec des équipages et d'assister à une présentation en vol. L'après-midi, M. Giscard d'Estaing visitera la base d'Albion, où sont enfouis dix-huit missiles balistiques, porteurs d'une charge nucléaire de 150 kilotonnes à 2 500 kilomètres de distance.

SOCIÉTÉ

DEVANT LE TRIBUNAL DE MORRISTOWN

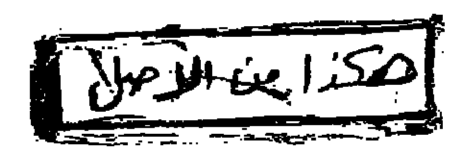
L'État du New-Jersey dénonc[e] l'euthanasie comme un meurtr[e]

Réuni depuis lundi 20 octobre, le tribunal de Morristown, dans le New-Jersey (États-Unis), va se prononcer sur une affaire d'euthanasie qui secoue l'opinion américaine (*le Monde* daté 5-6 octobre). Le tribunal devra en effet décider, à la demande des parents de Karen Quinlan, vingt ans, s'il convient de continuer à la maintenir artificiellement en vie : la jeune fille est dans le coma depuis le 14 avril dernier. Les avocats de la famille réclament que la cour prononce Karen en état d'incapacité légale, et désigne son père comme tuteur, en lui donnant expressément *« le pouvoir d'autoriser la cessation de tous les moyens extraordinaires mis en œuvre pour maintenir en vie sa fille »*. Pour sa part, l'État du New-Jersey est intervenu judiciairement dans cette affaire pour faire valoir que, suivant les lois de l'État, causer la mort de quelqu'un, même s'il s'agit d'en abréger les souffrances, constitue un meurtre.

M[e] Daniel Coburn, désigné par le tribunal comme *« gardien »* de Karen, demande au tribunal de désigner un tuteur autre que M. Quinlan, lui-même père adoptif de la jeune fille. Quant au docteur Robert Morse, qui soigne Karen, il a déclaré qu'il refusera de débrancher l'appareil qui insuffle de l'air dans les poumons de la jeune fille, même si le juge lui en donne l'ordre.

Radio-Vatican a diffusé, lu[ndi] 20 octobre, une interview du [pro]fesseur Carrado Manni, direc[teur] de l'institut de réanimation [de] l'université catholique de Ro[me] dans laquelle il déclare not[am]ment que le cas jugé actue[lle]ment aux États-Unis constit[ue] un précédent *« extrêmement d[an]gereux »*. Le professeur Ma[nni] estime que l'acceptation de la [de]mande des parents *« aurait [des] conséquences incontrôlables d[ans] le contexte plus général du [pro]blème de l'euthanasie, aujourd['hui] dramatiquement actuel »*. « [Je] *crois*, a-t-il ajouté, *que cha[que] médecin, et surtout le réanim[a]teur (...) ne doit et ne peut [évi]demment pas accepter l'eutha[na]sie « négative » ou « passiv[e »,] celle qui refuse la thérapie, e[t a] plus forte raison, il ne peut n[i ne] doit accepter l'euthanasie « p[osi]tive » ou « active », à laquell[e le] médecin participerait directem[ent] pour hâter la mort du patien[t]*.

En France, ce sont deux d[ra]mes de l'euthanasie « activ[e »] qui viennent d'avoir lieu. [Une] jeune femme, avant de se don[ner] la mort, a tué, d'un coup de fu[sil,] son père atteint d'un cancer [gé]néralisé ; elle avait déjà ass[isté] à la longue agonie de sa m[ère] décédée le 21 août dernier, [elle] aussi victime d'un cancer gé[né]ralisé. Une mère de famille [a,] d'autre part, tué son fils de d[ix-]huit ans, mongolien.



ÉTÉ

du New-Jersey d

anasie comme un



P
ête

votre rue.

JUSTICE

Vingt-quatre Gitans devant la cour d'assises des Landes

« Aie confiance en Dieu ! »

De notre envoyé spécial

Mont-de-Marsan. — Poursuivis pour une longue série d'agressions commises en 1973 dans le Sud-Ouest contre des personnes âgées, vingt-quatre inculpés, Gitans pour la plupart, ont comparu, lundi 20 octobre, devant la cour d'assises des Landes. Trois d'entre eux, Marcel Baudry, vingt ans ; Gilles Testé, vingt et un ans, et Huguette Carbonnel, vingt-sept ans, sont inculpés d'homicide volontaire. Le 18 juin 1973, dans une ferme isolée aux environs de Mont-de-Marsan, M. Germain Durou, quatre-vingt-huit ans, avait été retrouvé mort, ligoté sur son lit et étouffé par un oreiller que l'on avait maintenu sur son visage alors qu'il tentait de résister à ses agresseurs. Les « économies » que ces derniers recherchaient n'atteignaient pas 2 000 francs.

A eux seuls, les accusés et les vingt-quatre gendarmes qui les gardent ont occupé les trois quarts de la principale salle du tribunal de Mont-de-Marsan, où siège la cour. Une dizaine de journées d'audiences ont été prévues pour examiner les multiples faits retenus contre ceux que l'on appelle dans la région le « *gang des nomades* ».

Après la constitution du jury (huit jurés ont été récusés) et l'appel d'une trentaine de témoins, la première audience a dû être entièrement consacrée à la lecture de l'arrêt de renvoi, énumérant et relatant en détail les treize agressions et les sept cambriolages imputés au groupe.

Même si le meurtre de M. Durou ne paraît pas avoir été prémédité et s'il semble avoir été « *accidentellement commis* », la gravité de cette affaire est particulièrement évidente : dans quelle mesure, en effet, tiendra-t-on compte de l'actuel débat sur la répression de certaines formes de criminalité, parmi lesquelles se trouve celle qui est en cause à Mont-de-Marsan ? A Beauvais, récemment, un mineur a été condamné à mort par un jury de cour d'assises pour l'agression et le meurtre d'une personne âgée. La moyenne d'âge des accusés de Mont-de-Marsan était, au moment des faits, de vingt-cinq ans, celle de leurs victimes de soixante-quatorze ans.

D'autre part, ces accusés sont doublement « *en marge de la société* », car ils sont en majorité des Gitans. Il en sera tenu compte, mais dans quel sens ? Lorsque les vingt-quatre détenus ont défilé, menottés aux mains, pour traverser la rue qui sépare la maison d'arrêt du palais de justice, parmi la foule, que contenait un important service d'ordre, quelqu'un s'est écrié à l'adresse d'un « frère » : « *Aie confiance en Dieu !* » — F. C.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SARTHE

Ces deux médiocres preneurs d'otages qui ont provoqué la suspension d'un préfet

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Au matin du 3 avril 1975, deux détenus de la maison d'arrêt de Chaumont sortent en compagnie d'un gardien sur le trottoir de l'établissement : corvée de poubelles. C'est dire si l'administration pénitentiaire tient les *deux hommes* pour des malfaiteurs redoutables... Pourtant, Guy Coulon et Bernard Baudry, vingt-sept ans tous deux, savent saisir l'occasion. Pendant que le garde se penche, les deux hommes le coiffent d'un seau à ordures puis prennent leurs jambes à leur cou.

Point de départ presque « croquignolesque » de la plus insensée des « cavales » : en un minimum de temps, une soixantaine d'heures, les deux jeunes gens vont accumuler un maximum de crimes : deux hold-up dans des bureaux de poste, trois séquestrations — ils prendront au total dix otages — et quatre vols de voitures, le tout à main armée. Itinéraire fou qui, de la Haute-Marne à la Seine-et-Marne, de la Manche à Mayenne, de la Sarthe au Loiret et de Seine-et-Marne à Paris, les conduira, le s[amedi] 5 avril, à 21 heures, devant une i[mpasse] dans le quartier de la Chapelle (di[x-]huitième arrondissement), où les policiers [du] S.R.P.J. de Versailles finiront par les arrêt[er]. Itinéraire aussi qui leur vaut aujourd'hui [de] comparaître devant la cour d'assises [de] la Sarthe, après une instruction rondem[ent] menée.

Si le procès, qui a commencé, lundi 20 octobre, au palais de justice du Mans, par la lecture de l'acte d'accusation, plus éloquent que de longs réquisitoires, et par l'interrogatoire des inculpés, provoque l'intérêt, ce n'est pas simplement parce que les deux accusés ont, à l'époque des faits, innové en promouvant en quelque sorte un genre nouveau en France : la prise d'otages « aux champs ». Il ont séquestré et menacé de mort, successivement, le maire de Saint-Germain de Coulamer (Mayenne) et un habitant de la commune, puis, chez eux à la ferme, les Morin, une famille de Coulans-sur-Gée (Sarthe), le père, la mère et les deux enfants, et enfin plus tard les quatre clients d'une station-service de Mormant-sur-Vernisson (Loiret).

Ce n'est pas davantage parce qu'on pourrait, sans trop l'espérer, apprendre pourquoi le préfet de la Sarthe, à l'époque M. Jacques Gandouin, fut, après ces événements, mis en disponibilité, en partie pour avoir tenu en public un langage « trop salé », quand un autre, M. Masson, préfet du Loiret et préfet de région, fut, lui, félicité pour avoir sucré l'essence contenue dans le réservoir d'un véhicule mis à la disposition des deux fuyards.

L'essentiel est que ce procès va permettre de cerner un peu mieux la personnalité de deux membres d'une race nouvelle de malfaiteurs : les preneurs d'otages. Sont-ils, ceux-là, de la race des « caïds », froids calculateurs ? Ne sont-ils pas plutôt des « minables », devenus, dans une escalade presque inconsciente et nourrie de mauvaises lectures et de mauvais feuilletons, des « redoutables » ?

Ainsi, Guy Coulon. Il s'est montré ici tellement ermite, si accommodant avec ses accusateurs — « *Oui, c'est vrai ; oui, c'est exact ; oui, c'est moi, monsieur le président* » — que cela en devenait presque gênant. Après avoir été, jusqu'à son évasion, le détenu modèle à Chaumont, le voici, au Mans, accusé exemplaire. Certes, Guy Coulon, trop malhonnête pour être aussi poli, fut cependant « *un bon petit* », l'enfant heureux d'un respectable employé de la S.N.C.F., l'enfant doué, premier de son département au certificat d'études, premier de son département aux examens du C.A.P. de cuisinier.

Il fut aussi bon mari et bon père de famille, et aurait pu le rester. L'interrogatoire d'identité, mené de façon très précise et patiente par le président Ripert, permit d'expliquer pourquoi à un moment, le faible, le colérique, l'intelligent Guy Coulon avait basculé : une rencontre banale avec une maîtresse, du reste plutôt en âge d'être sa belle-mère. Attaque à main armée, les assises de la Haute-Marne et la condamnation à quatre années de prison.

Ainsi Bernard Baudry. L'acte d'accusation a cru devoir préciser que « *s'il n'était pas en état de démence au moment des faits, sa responsabilité était cependant atténuée* ». C'est bien en effet l'impression qu'a donnée ou que s'est ingénié à donner Bernard Baudry. Celle d'un personnage inquiétant, presque totalement indifférent ou étranger à son procès.

A un an, Bernard Baudry perdait sa mère ; à deux ans, il était victime d'une méningite tuberculeuse ; à quinze ans, d'un accident de moto qui le laissait vingt-deux mois à l'hôpital. L'enfant secret deviendra adolescent fugueur, puis un jeune adulte délinquant, trompant la confiance de plusieurs de ses employeurs et accumulant les condamnations à quatre ans de prison pour avoir multiplié les petits délits.

Guy Coulon la tête, Bernard Baudry le bras. Pauvre tête qui avait établi en prison un plan détaillé d'attaque de toutes les recettes postales de France et de Navarre avec la date précise de l'assaut et même le butin escompté à chaque fois. Pauvre bras qui n'eut d'autre cesse que d'acheter deux cartes postales pour les envoyer au procureur de la République et au surveillant-chef de la prison de Chaumont. Pauvre duo qui, cela le situe parfaitement, avait projeté d'attaquer — un plan est un plan — le bureau de poste de Nogent-sur-Seine. « *Mais*, dira Guy Coulon, *quand nous sommes arrivés il était 6 h. 2, c'était fermé !* »

M. Jacques Gandouin n'a été cité comme témoin ni par la défense (Mes Pollack et Erlem pour Baudry, Mes Bocquillon et Pigeau pour Coulon), ni p[ar] l'avocat général M. Chevalier, [à] la fois accusateur et témoin, pui[sque] qu'il participa aux négociatio[ns] dans la ferme des Morin. C'est [faire] curieusement condamner l'anci[en] préfet de la Sarthe à un excès [de] silence après l'avoir condam[né] pour un excès de langage. C'est surtout se priver du témoigna[ge] d'un homme suffisamment luci[de] pour avoir su d'une phrase rés[u]mer toute l'affaire. A l'un d[es] deux n'avait-il pas dit : « *Tu te feras piquer, eh ! con !* » ?

PIERRE GEORGES.

POINT DE VUE

La France et sa justice

par PIERRE MARCILHACY

A partir du moment où la France a décidé de confier à une école le soin de former les magistrats chargés de sa justice, elle devait s'attendre à ce qui se produit.

Entrés à l'école comme, jadis, on entrait dans les ordres et pour des avantages matériels à peine convenables, ces jeunes femmes et ces jeunes hommes, surtout dans la mesure où ils ont la passion de leur mission, ne peuvent que mettre la justice et ses dogmes très au-dessus des basses contingences de l'Etat, et ce n'est pas moi qui leur donnerai tort.

On leur reproche, aujourd'hui, de ne pas s'être suffisamment intégrés à un ordre social qu'ils sont censés contribuer à protéger, mais nul ne paraît se poser la question de savoir si cet ordre social est préférable à la notion absolue de la justice et même au rigoureux respect des lois de la République.

D'un côté, donc, des magistrats qui dénoncent ce qu'ils nomment une justice de classe, et de l'autre une masse de la population pour qui la sévérité des juges et la dureté des prisons ou, pis encore, la guillotine, peuvent seules garantir leur paix, leu. confort et leur sécurité.

Le débat est le même, puisqu'il s'agit toujours de la justice, mais il impose une très nette distinction entre la justice civile, commerciale ou sociale et la justice dite criminelle.

En matière civile, on ne peut pas ne pas constater que celui qui a des « moyens » sociaux ou financiers est mieux défendu que celui qui ne peut supporter des frais de justice ou des honoraires d'avocats. Ces derniers ne sont pas à blâmer. Ils doivent gagner leur vie. Beaucoup le font chichement. Certains, qui ne sont pas toujours les meilleurs, connaissent de grandes réussites matérielles. Dans l'ensemble du barreau, comme ailleurs, l'argent a contaminé les consciences, et les avocats, eux, n'entrent plus dans la profession par vocation d'être des défenseurs. Ce fait serre le cœur de bon nombre d'anciens, car suivant la très belle formule « sans avocat on peut rendre des arrêts, on ne rend pas la justice ».

Le fait est là : en matière civile il y a, non peut-être une justice de classe, mais une procédure de classe, ce qui pour les justiciables revient au même, et les lois sont impuissantes à redresser ce courant social qui n'est d'ailleurs le privilège ni de notre pays ni de notre époque.

En matière criminelle, le désavantage des pauvres par rapport aux riches est infiniment moins scandaleux. Tout d'abord, la procédure pénale (qui, à l'encontre de la procédure civile, est toujours du domaine de la loi) est empreinte du souci d'égalité, et le juge est constamment présent pour y veiller. Et puis, le rôle de l'avocat est, en ce domaine, beaucoup moins important qu'en matière civile, et cela quoi qu'en pense l'opinion publique. Cette dernière, d'ailleurs, qui est sensible aux condamnations pénales qui sont spectaculaires, néglige les arrêts civils qui détruisent les ménages, répartissent les responsabilités ou disposent des biens patrimoniaux, et pourtant ce sont eux qui, souvent, modèlent la société, surtout si on y inclut la législation du travail, celles des baux à ferme et les problèmes de construction immobilière. Dans cette dernière catégorie de litiges, et comme nous avons dit plus haut, les « pauvres », les « sans relations », sont nettement désavantagés devant les juges les mieux intentionnés.

Pour revenir à la justice répressive, disons que le handicap social est certain, bien que parfois il joue contre le riche, mais disons aussi qu'il est contrôlé par l'opinion publique. Il est souvent aussi, et ce n'est pas mieux, débordé par elle. Car l'opinion croit trop souvent qu'il faut répondre à la violence par la violence, et au crime par l'assassinat légal.

L'observation objective conduit à d'autres conclusions et elle amène surtout à une certitude : la criminalité est pour une large part le fait de la société. Si celle-ci ne s'organise pas autour de principes moraux, si elle tolère les débordements, si elle est indulgente pour les malversations qui réussissent, elle devient impuissante à réprimer, parce que ses décisions paraissent alors ne s'appuyer sur aucune éthique et relever de la seule opportunité.

En fait, le divorce entre la France et la justice se situe exactement à ce point.

Des magistrats veulent dégager et appliquer des principes de morale sociale alors que les institutions françaises actuelles y sont allergiques.

La pouvoir judiciaire doit-il être une force sereine et libre ou bien la magistrature, réputée indépendante, doit-elle se limiter à exécuter les lois de l'Etat dans le sens voulu par celui-ci ?

Telles sont les questions qui se posent et se poseront chaque jour avec plus d'acuité. Pour notre part, nous dirons que nous souhaitons l'indépendance totale du pouvoir judiciaire, car aucun pays démocratique ne peut survivre s'il ne croit en sa justice, et grâces soient rendues aux erreurs des magistrats qui ont mis en lumière la pauvreté de nos conceptions de morale sociale, et que le garde des sceaux comprenne que chacune de ses déclarations est, ou risque d'être, attentatoire à l'indépendance de la justice.

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

La mystérieuse Madame Claude

Mettre en relation des jeunes filles choisies pour leurs divers talents avec des messieurs au compte en banque honorablement garanti, est-ce du proxénétisme ? S'autoriser à prélever pour soi-même un pourcentage fixe sur les sommes aimablement offertes à ces jeunes filles aimables par ces messieurs parfois considérables, est-ce, là encore, du proxénétisme ? Avoir, par exemple, en l'espace de trois mois, en 1972, organisé cinq cent quinze rencontres d'après-midi, deux cent cinquante-cinq nuits d'amour hautement tarifé, soixante voyages de week-end, peut-on qualifier cela de proxénétisme ? Telles sont les questions auxquelles auront à répondre les juges de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris devant lesquels a comparu, lundi 20 octobre, Mme Fernande Grudet, plus connue sous le nom qu'elle s'est choisi, en 1958, de Madame Claude.

Plutôt menue, la mise distinguée, mais sans éclat, le cheveu châtain coupé court, le visage lisse, pâle et pointu, les lèvres pincées, Madame Claude est digne, sèche et avare de propos. Le président Hannion l'interroge avec vivacité et ironie, mais brièvement. « Vous êtes surtout une femme d'affaires. Des proxénètes, *dit-il*, on en voit tous les jours. L'intérêt est de savoir si vous êtes banale ou non en raison du caractère extraordinaire de vos bénéfices. » *Madame Claude a reconnu qu'elle touchait un bénéfice sur les vacations de ses jeunes filles, mais s'insurge à l'idée qu'elle ait été de mèche avec des couturiers qui lui auraient permis de prélever sa dîme sur les frais d'habillement de ses protégées.* « Voyons, non ! », *s'offusque-t-elle*, « ce serait un mensonge ».

Mystérieuse avant le procès, Madame Claude la restera après cette audience bien rapide. Certes, on apprendra qu'elle est née à Angers il y a cinquante-trois ans, qu'elle a d'abord travaillé dans l'alimentation avant de devenir « administrateur de société » *dans les années 60. Mais* quid *de ces fameuses jeunes filles et de ces messieurs pour lesquels elle s'entremettait ? Le procureur balaiera d'une phrase* « ceux qui associent le bulletin de vote à la fesse » *et voient partout des ministres dans l'ombre des alcôves.*

Me Claude-Henri Lévy, avocat de Madame Claude, rendra la presse responsable « de ce folklore », *et le président n'insistera pas. Les clients garderont aussi leur mystère. Le procureur requiert une peine sévère et une amende* « en rapport avec les bénéfices réalisés ». *Me Brunois réclamera 50 000 francs pour les Equipes d'action contre la traite des Blanches, partie civile. Le jugement sera rendu le 3 novembre.*

Madame Claude, plus convenable que jamais, gagne aujourd'hui 2 770 francs par mois « dans un emploi de relations publiques dans le prêt-à-porter féminin ». *Elle proposera même de montrer sa feuille de paie.*

BRUNO FRAPPAT.

EN BREF...

● *L'affaire « Justice pied-noir » : une dixième inculpation.* — M. Jean-Claude Girousse, premier juge d'instruction à Aix-en-Provence, a inculpé de destruction volontaire par explosif d'édifice public et non-dénonciation de crime, lundi 20 octobre, un rapatrié varois, M. Roger Savignoni, cinquante-cinq ans, commerçant à Pourcieux (Var). C'est la dixième inculpation prononcée dans le cadre de l'enquête ouverte après les plasticages commis dans le Midi de la France par le mouvement clandestin « Justice pied-noir » (*le Monde* daté 19-20 octobre).

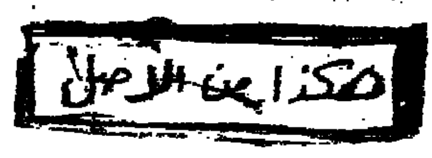
● *Le Comité d'action des prisonniers (CAP)* annonce que la publication qu'il édite — *le CAP, journal des prisonniers* — sera désormais diffusée à 50 000 exemplaires — notamment dans les kiosques — à partir du numéro de ce mois d'octobre (trentième numéro). *Le CAP, journal des prisonniers*, mensuel édité sans publicité — prix : 2 à 3 francs selon la pagination, directeur de la publication : M. Jean Lapeyrie, 15, rue des Trois-Frères, 75018 Paris, — a été fondé le 5 décembre 1972. Jusqu'à maintenant, son tirage était de 5 000 exemplaires.

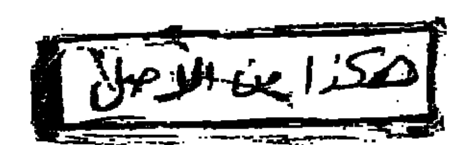
● *L'affaire Markovitch.* — C'est le 15 décembre prochain que la chambre d'accusation de Paris doit examiner le cas de François Marcantoni, renvoyé par M. Jean Ferré, juge d'instruction à Versailles, en vue de sa comparution aux assises pour complicité dans le meurtre de M. Stevan Markovitch.

● *A Marseille, un conseiller juridique inculpé d'escroquerie.* — M. Bernard Aubry, premier juge d'instruction à Marseille, a inculpé de détournement de fonds, abus de confiance et escroquerie, lundi 20 octobre, un conseiller juridique, M. Robert Nicolas, acculé à la fermeture de son cabinet en février 1974. De nombreuses plaintes ont été déposées contre M. Nicolas. Le montant de l'escroquerie est évalué à 6 millions de francs.

● PRECISION. — Dans le compte rendu du récent congrès des anciens prisonniers de guerre à Toulon, nous avons indiqué dans *le Monde* du 21 octobre que le ministre des forces armées du Sénégal avait donné lecture d'un message de M. Léopold Senghor. La lecture de ce message a été faite en réalité par le général Idrissa Fall.







JUSTICE

Le procureur de Paris estime que le mandat d'arrêt contre Mᵉ Germain était régulier

La publication le lundi 20 octobre dans *le Quotidien de Paris* d'un article critiquant les conditions dans lesquelles Mᵉ Jacques Germain, huissier de justice, a fait l'objet le 19 octobre 1974 d'un mandat d'arrêt de M. Michaud, premier juge d'instruction, exécuté le 19 août dernier par des gendarmes de la Vienne, a suscité un communiqué de M. Paul-André Sadon, procureur de la République.

Le texte publié lundi indique : « *Un article publié le 20 octobre par un quotidien du matin sur les poursuites en cours contre Mᵉ Jacques Germain, huissier de justice, appelle les observations suivantes :*

» *1) Par respect pour l'indépendance des juridictions de jugement, le parquet s'interdit tout commentaire sur les faits soumis au tribunal correctionnel, qui doit rendre son jugement le 4 novembre prochain ;*

» *2) En ce qui concerne les deux autres poursuites en cours d'information, le secret de l'instruction s'oppose à ce que soient données des indications sur les charges existant contre l'inculpé.*

» *Il est cependant permis d'affirmer*, conclut M. Sadon, *que, contrairement aux allégations de l'article précité, la délivrance d'un mandat d'arrêt contre l'inculpé en fuite et la mise en détention de Mᵉ Germain ont été régulièrement décidées par le juge d'instruction, dont les décisions ont été confirmées par la chambre d'accusation dans le strict respect des dispositions du code de procédure pénale telles qu'elles relèvent de la loi du 17 juillet 1970 tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens.* »

[En dehors même de la polémique juridique sur la légalité du mandat d'arrêt lancé contre Mᵉ Germain, force est de constater que près d'un an s'est écoulé avant qu'il ne soit exécuté, alors que l'huissier parisien pouvait être facilement contacté.

On observera d'autre part que les poursuites engagées contre Mᵉ Germain (notamment pour violences et faux en écritures) ont retenu l'attention de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, qui, le 8 novembre 1974, écrivait à M. Jean-Claude Colli, aujourd'hui délégué aux énergies nouvelles, dans une lettre dont « le Quotidien de Paris » publie le fac-similé : « La situation de Mᵉ Germain avait provoqué l'intervention de mon cabinet depuis plusieurs semaines. (...) J'ai demandé à mon cabinet de suivre attentivement tous les développements de cette affaire. »]

LES P.M.E. DÉNONCENT LE « CLIMAT D'INSÉCURITÉ » ENGENDRÉ PAR LES « OBJECTIFS AVOUÉS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE »

M. Léon Gingembre, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (P.M.E.), réclame dans une lettre adressée à M. Lecanuet, garde des sceaux, le dépôt d'un projet de loi « *qui, à l'égal de ce qui existe en cour d'assises, permettrait au prévenu de récuser un juge qui, en raison de ses appartenances, pourrait lui apparaître suspect en ce qui concerne la saine administration de la justice* ».

M. Gingembre justifie sa demande par le fait que « *certaines affaires de ces derniers jours* » ont montré que des chefs d'entreprise risquaient d'être « *jugés, contrôlés ou administrés par des gens qui, sortant de leur rôle, affichent des appartenances politiques ou syndicales qui ne permettent plus d'être assuré de leur impartialité* ».

« *Il se développe actuellement*, ajoute M. Gingembre, *notamment autour des objectifs avoués du Syndicat de la magistrature, un climat, qui devient intolérable, d'insécurité pour tous ceux qui assument des responsabilités économiques.* »

[En dehors de la requête en suspicion légitime (article 662 du code de procédure pénale) déjà utilisée contre M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, existe contre les magistrats une faculté de récusation définie aux articles 668 et suivants du code de procédure pénale. L'article 668, 9°, vise en particulier « les manifestations assez graves pour faire suspecter son impartialité ».]

FAITS DIVERS

A Mexico

VINGT-TROIS MORTS AU MOINS DANS UN ACCIDENT DU MÉTRO

Mexico (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Deux rames du métro de Mexico sont entrées en collision, lundi 20 octobre, provoquant la mort de vingt-trois personnes ; cinquante-cinq autres ont été plus ou moins grièvement blessées, mais la police estime que le nombre des victimes risque d'être plus important, les opérations de secours n'étant pas encore terminées.

Les causes de l'accident n'ont pas encore été déterminées et le président Luis Echeverria a ordonné la constitution d'une commission d'enquête. Il a, d'autre part, décidé de faire attribuer une indemnité d'environ 8 000 dollars (35 000 francs) aux familles des victimes.

C'est le premier accident grave qui se produit dans le métro mexicain depuis son inauguration en 1969. Fonctionnant selon un système de pilotage automatique, il a été construit avec l'aide technique et financière française, et transporte quotidiennement environ un million de passagers.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La nouvelle réglementation des Vingt-Quatre Heures du Mans

Le public a eu gain de cause

Les représentants de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateurs des Vingt-Quatre Heures du Mans, ont présenté dans ses grandes lignes, le 20 octobre à Paris, le règlement de leur prochaine épreuve (13 juin 1976), étant entendu que quelques points de détail pourront encore être modifiés. Pour l'essentiel, il apparaît que l'ACO a tiré les conséquences de l'échec des Vingt-Quatre-Heures 1975, lié à l'orientation qui avait été choisie. C'est en fin de compte le public qui a tranché en manifestant peu d'intérêt à une réglementation qui tendait à éliminer progressivement le type de voitures — les « *monstres* » — qui a assuré de tout temps, le succès des Vingt-Quatre Heures. Fort de cet avertissement, l'ACO a remanié complètement son règlement en le libéralisant à souhait, de telle sorte que, pour 1976, toutes les catégories de voitures concernées par ce genre de course pourront être engagées au Mans. Ce choix impliquait que l'ACO renonce à l'un ou l'autre des nouveaux championnats du monde qui seront disputés en 1976. Mais Le Mans, semble-t-il, peut se passer de ces compétitions dont l'avenir, faute de concurrents de premier plan en nombre suffisant, est d'ailleurs incertain.

La limitation de consommation de carburant instaurée en 1975 est supprimée. Beaucoup y verront la fin d'une tentative démagogique et irréaliste. Quelques-uns regretteront que ceux qui avaient retenu cette solution n'aient pas eu la possibilité de montrer, à l'usage, le bien-fondé de l'expérience.

Sont invitées à participer aux Vingt-Quatre Heures du Mans les voitures de course biplaces (groupe 6) équipées de moteurs de course de 3 litres ou de moteurs de série de 5 litres ; les voitures de production spéciale (groupe 5), les voitures de grand tourisme (groupe 4), les voitures de tourisme (groupe 2), les voitures de grand tourisme de production (GTX), les voitures de grand tourisme prototypes (GPT). S'y ajoutent les voitures de tourisme à l'américaine des championnats IMSA (International Motor Sport Association) et NASCAR (National Association for Stock Car Auto Racing). Il s'agit d'une bonne initiative de l'ACO. Ce sont ces bonnes grosses voitures, lourdes, puissantes (350 kilomètres-heure), qui attirent le plus grand nombre de spectateurs aux Etats-Unis.

L'ACO a aussi relevé le montant *global* des prix et primes (700 000 F) et prévu des garde-fous pour éliminer les pilotes peu expérimentés qui créent parfois un danger inutile sur la piste du Mans. Dans le même esprit, une restriction a été apportée à l'engagement des voitures qui ont fait leur temps. Ne seront désormais acceptées que les voitures dont la *construction est postérieure* au 1ᵉʳ janvier 1972. A propos des réparations, liberté est donnée de remplacer dynamos, alternateurs, batteries, suspensions, freins, directions, etc., alors qu'en revanche il ne sera plus possible de changer blocs-moteurs, culasses, carters, etc. Toutes choses qui vont dans le bon sens de la *réglementation du sport automobile et* qui relèvent de la logique et du souci de la sécurité.

Il reste à connaître l'accueil que les constructeurs réserveront à ce nouveau règlement. Puisque le public souhaite voir des voitures qui sortent de l'ordinaire, le succès du Mans dépendra en définitive de l'intérêt manifesté par ceux qui peuvent ou *veulent* engager ce genre de voitures aux Vingt-Quatre Heures du Mans.

FRANÇOIS JANIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BILLARD. — *A Buenos-Aires, le Français Francis Connesson a gagné le championnat du monde au cadre 71/2 en battant en finale l'Argentin Girves par 300 points à 150 en dix reprises.*

RUGBY. — *Richard Astre et Etchenique feront leur entrée en équipe de France à l'occasion du second test-match contre les Argentins samedi 25 octobre à Paris. Le XV de France aura la composition suivante : Droitecourt ; Pécune, Bertranne, Etchenique, Dubertrand ; (o) Romeu, (m.) Astre (cap.) ; Rives, Bastiat, Skrela ; Palmié, Haget ; Paparemborde, Paco, Cholley. Remplaçants : Yachvili, Azarète, Péron, Fouroux, Badin.*

VOLLEY-BALL. — *La Pologne, la Yougoslavie, l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie chez les hommes, la Hongrie, la R.D.A., l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Pologne chez les dames participeront au tournoi final des championnats d'Europe de volley-ball à Belgrade. Au cours de la phase éliminatoire, la France s'est classée quatrième de son groupe, derrière l'U.R.S.S., la Bulgarie et la R.D.A.*

ÉDUCATION

La rentrée dans

Les effectifs des disciplines scientifiques et médicales seraient seuls en progression

Combien y aura-t-il d'étudiants dans les universités cette année ? Alors que la rentrée universitaire est proche — sinon déjà faite dans certains établissements. — il semble encore difficile au secrétariat d'État aux universités de répondre précisément à cette question. On avance le nombre de 800 000, contre 750 000 à la rentrée 1974. Mais, en fait, les informations actuellement diffusées sont peu significatives, puisqu'elles portent sur les inscriptions au 25 septembre dernier, soit sur 350 000 étudiants seulement.

Si l'on tient compte de ces statistiques incomplètes, on peut cependant noter quelques grandes tendances dans la répartition des nouveaux étudiants. Il apparaît, notamment, que le flux d'entrée dans les universités est stable, puisque le nombre de premières inscriptions n'augmenterait que de 2,2 %. Cette progression correspond à l'augmentation (2,5 %) du nombre des bacheliers, conséquence de l'accroissement du nombre de bacheliers « techniques ». Encore faut-il noter que l'évolution du flux d'entrée indiquée par le secrétariat d'État ne tient compte ni des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de pharmacie, ni de l'université de Paris-VIII Vincennes, ni de l'Institut d'études politiques de Paris. Ce qui atténue encore la signification des statistiques fournies.

La relative augmentation du nombre de nouveaux étudiants, en outre, affecte fort inégalement les différentes universités d'une part, les disciplines d'autre part. Le flux d'entrée serait ainsi près de deux fois plus important dans la région parisienne qu'en province.

Par disciplines, la stabilité déjà constatée

Les nouveaux critères d'attribution des crédits

Répartir plus équitablement la pénurie ?

Répartir plus équitablement les crédits entre les universités, favoriser l'innovation, telles sont les deux idées qui ont provoqué une révision des critères d'attribution des crédits d'État, décidée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités. Mais cette nouvelle répartition, dans un contexte de pénurie financière, pourrait se traduire, pour certaines universités, par des contraintes accrues.

M. Jean-Pierre Soisson a choisi assez habilement de demander aux universités elles-mêmes à quelle sauce elles voulaient être mangées : les présidents d'université ont été invités à présenter des « *programmes de reploiement et de développement* », c'est-à-dire les innovations (nouveaux enseignements, nouveaux diplômes) qu'ils entendent mettre en œuvre et éventuellement les suppressions qu'ils envisagent dans des domaines peu suivis par les étudiants ou jugés moins conformes à la vocation de leur université.

C'est en partie en fonction de ces programmes que seront attribués les crédits pour 1976. Le sens général de la politique du secrétariat d'État, en ce domaine, est de développer une comptabilité « par destination », c'est-à-dire selon des projets précis.

Cette politique est aussi « *volontariste* », dans la mesure où elle tient plutôt compte du « *dynamisme* » ou de la « *compétitivité* » de chaque université que des besoins incompressibles qui sont des poids morts pour l'innovation. L'attribution de crédits « *sur programme* » correspond d'ailleurs à l'esprit et à la lettre de la loi d'orientation de 1968. Une commission, composée d'universitaires, de fonctionnaires des finances et de dirigeants d'entreprise, avait souhaité que leur proportion ne dépasse pas 5 % (*le Monde* du 2 juillet 1975), alors que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) suggérait, en 1972, qu'elle fût progressivement portée à 40 %. M. Soisson semble s'orienter vers une solution médiane.

Les subventions « par tête »

A côté des crédits spécifiques, le secrétaire d'État veut mettre en place avec le budget 1976 une nouvelle procédure de répartition des moyens entre les universités. Actuellement (depuis 1972), les universités reçoivent une subvention forfaitaire par mètre carré, destinée à l'entretien des bâtiments, et deux subventions « par tête » d'étudiant, l'une identique pour toutes les disciplines et l'autre variant de 1,4 pour le droit à 15,3 pour les sciences exactes. Les études faites aussi bien par la commission citée plus haut que par une équipe technique du secrétariat d'État ont conclu au caractère arbitraire et par trop « grossier » de ces critères.

Le nombre des étudiants inscrits (que les universités ne parviennent d'ailleurs pas à déterminer exactement) ne veut pas dire grand-chose. Certains abandonnent en cours d'année, alors qu'ils sont toujours pris en compte pour le calcul des subventions. D'autres, appartenant aux grandes écoles, sont inscrits d'office mais ne participent pas à la vie de l'université. Il est apparu, enfin, que plus des trois quarts des dépenses des universités sont indépendantes de la présence ou non d'étudiants dans leurs murs.

M. Soisson a donc décidé d'éliminer toute référence directe au nombre d'étudiants pour le calcul des subventions. C'est aussi une façon d'enlever un argument de poids au ministre des finances, celui-ci faisant volontiers allusion aux « étudiants fantômes », pour rogner sur les dotations...

Le critère lié à la surface des locaux sera conservé : les universités recevront, en 1976, la somme de 47 francs par mètre carré (contre 46 francs en 1975) pour l'entretien, le chauffage et le nettoyage des bâtiments (plus 0,40 franc par mètre carré de surface non bâtie, c'est-à-dire pour la voirie et les espaces verts).

Le critère du nombre des étudiants n'est toutefois pas exclu : il est repris indirectement à travers le taux d'encadrement pédagogique et administratif. Il apparaît, en effet, qu'il existe des seuils en ce domaine : mille trois cents étudiants en lettres classiques doivent avoir autant de professeurs et d'assistants que mille cinq cents. C'est ce « taux d'encadrement », correspondant, selon les disciplines, à différents niveaux d'effectifs, que les services du secrétariat d'État se sont efforcés de calculer. Pour cela, ils ont, en quelque sorte, fait une « photographie » de la situation dans toutes les U.E.R. par l'envoi de questionnaires détaillés dont les réponses ont été exploitées par ordinateur. Ils ont constitué, selon le nombre d'étudiants, des « familles » de disciplines et d'universités et relevé les seuils et les zones de plus grande fréquence pour les taux d'encadrement pédagogique (qui comprennent aussi bien les postes fixes d'enseignants que les heures complémentaires).

En sciences, par exemple, ce taux est plus élevé pour les « familles » de 0 à 2 000 étudiants que pour celles de 2 000 à 4 000 étudiants; mais il progresse très nettement pour les « familles » de plus de 4 000 étudiants (en raison du nombre des chercheurs). En lettres, au contraire, le taux d'encadrement est strictement décroissant quand on parcourt les trois « familles » : 0 à 1 500, 1 500 à 4 500 et plus de 4 500 étudiants. On parvient ainsi à obtenir, pour chaque université, un taux d'encadrement pédagogique normalisé.

La même opération a été réalisée pour l'encadrement administratif et technique en s'appuyant non plus sur la notion de « famille » mais sur celle de « structure » de l'université (monodisciplinaire, bi, tri ou quadridisciplinaire) et sur sa taille. C'est la somme des encadrements ainsi normalisés en personnel enseignant, administratif et technique qui devrait constituer pour chaque université l'unité de compte permettant de calculer la subvention à laquelle elle a droit.

Réduction des disparités

Les présidents d'université se retrouvent ainsi, bon gré mal gré, dans la situation des contribuables auxquels on indique la méthode qui a servi à établir leurs impôts.

Des « simulations » sont organisées actuellement au secrétariat d'État : elles font apparaître une réduction des disparités excessives que produisait l'ancien système de répartition entre les diverses disciplines et en particulier une revalorisation du droit et de la pharmacie.

De toute façon, l'application de ces nouveaux critères respecterait la règle dite du « butoir », qui veut que, pour chaque université, les crédits de fonctionnement ne soient pas inférieurs à ceux de l'année précédente.

M. Soisson serait-il parvenu à établir, enfin, combien coûte ce produit, dont la valeur paraît pourtant difficilement mesurable, et qui s'appelle l'enseignement ? Même si cela était, il faut rappeler que le montant de la somme globale attribuée aux universités compte au moins autant que la façon de le répartir. Le secrétaire d'État a indiqué devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale que cette somme augmenterait de plus de 15 % en 1976. Mais, si l'on tient compte du crédit spécial de 64 millions de francs accordé au cours de cette année, et qui a sans doute évité l'asphyxie à de nombreuses universités, l'augmentation réelle ne sera en 1976, que de 10 %, par rapport à 1975, comme le faisait remarquer M. Le Pensec, rapporteur de cette commission.

En francs constants, il est donc difficile de parler d'une véritable « progression » des crédits de fonctionnement des universités. Ne s'agira-t-il pas plutôt, en 1976, de « répartir la pénurie » suivant des critères plus « fins » tout en encourageant la compétition entre les universités ? Le Syndicat national de l'enseignement supérieur a beau jeu d'ironiser, dans un communiqué, sur l'invite de M. Soisson aux universités de se préoccuper davantage de la « qualité », que de la « quantité » de leurs activités : « *N'en viendra-t-on pas, un jour, à une répartition des crédits inversement proportionnelle au nombre des étudiants accueillis ?* »

M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), estime de la même manière qu'on abandonne un critère simple et objectif (le nombre d'étudiants), au profit d'un critère plus compliqué qui pourrait, en définitive, jouer le rôle d'une sélection déguisée. Ainsi, de l'université de Vincennes (Paris-VIII), dont les inscriptions sont passées, cette année, de 22 000 à 30 000 (selon l'université), et que le critère du taux d'encadrement pénalisera nécessairement.

Les universités, n'ayant plus d'intérêt financier à accroître le nombre des inscriptions, ne seront-elles pas tentées, pour survivre, de limiter celles-ci ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

A Lille

LES « BIZUTHS » SONT ACCUEILLIS SUR LE CAMPUS

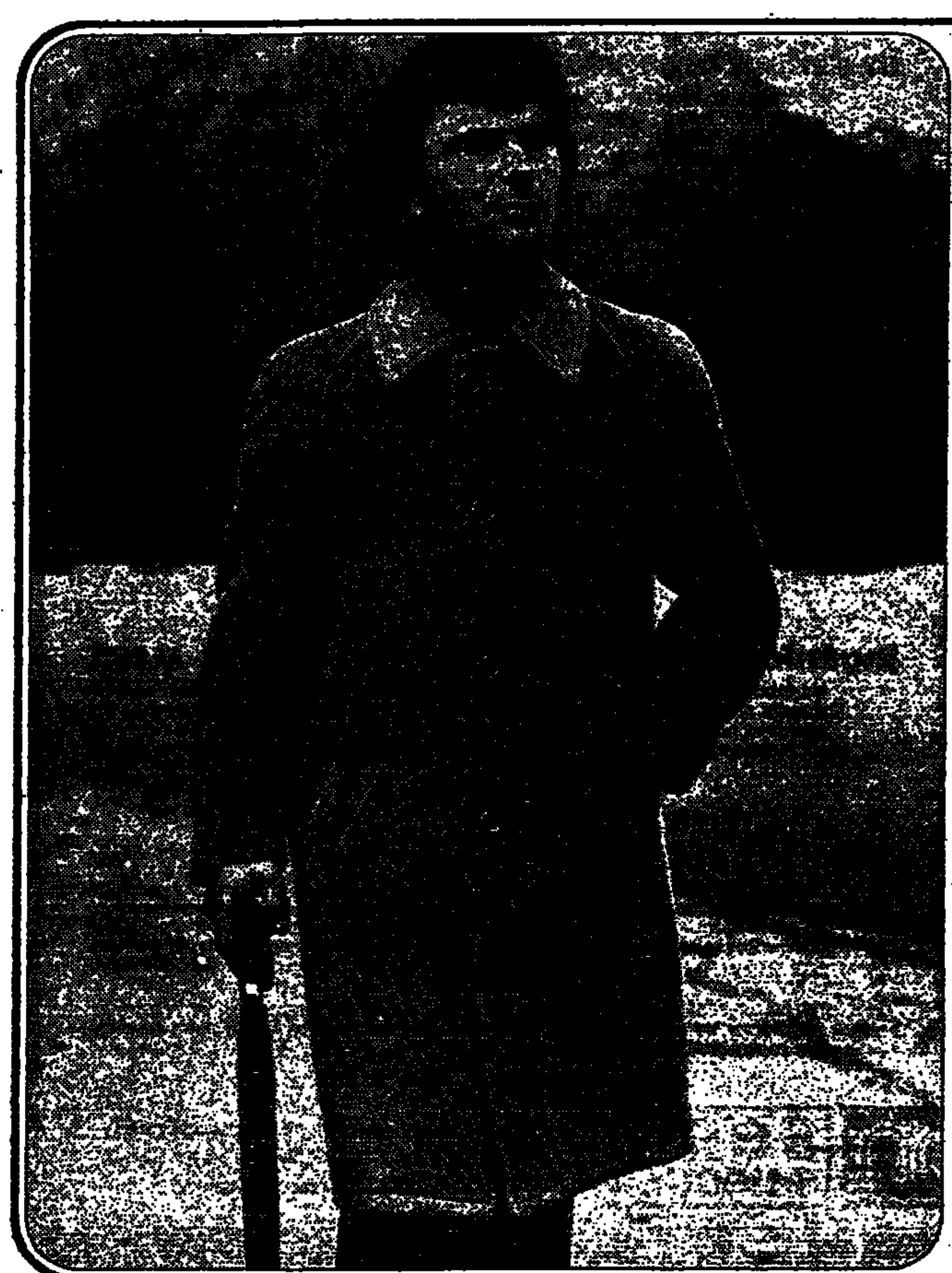
(De notre correspondant.)

Lille. — La cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, à quelques kilomètres à l'est de Lille, c'est un vaste terrain plat, des constructions sévères de béton, très espacées, quelques rubans de macadam et des rangées d'arbres qui ont bien du mal à prendre racine. Venant de leur lycée, mille cinq cents jeunes vont cette semaine s'insérer dans les rouages complexes de l'université des sciences et techniques.

Jusqu'alors le campus semblait un monde étrange et inquiétant pour le « bizuth » qui facilement s'y « paumait ». Cette rentrée 1975 marque un tournant : le lycéen y est accueilli. Il sait déjà comment fonctionne l'université. Il a pu rencontrer ses professeurs et ses camarades et se situe un peu mieux face aux cinq « DEUG » qui lui sont proposés. Tel a été l'objectif, en grande partie atteint, de la semaine « accueil, information, orientation » qui a eu lieu du 13 au 18 octobre.

Cette semaine a été préparée dès le mois de janvier 1975 par une journée d'information qui a réuni environ cent cinquante professeurs délégués à l'information des lycées et conseillers d'orientation de la région au mois de février, l'université organisait des journées « portes ouvertes » : mille six cents élèves des classes terminales et parents sont venus « voir ». Enfin, en juillet et septembre, tous les nouveaux inscrits ont été reçus et conseillés individuellement.

La semaine d'accueil venait en conclusion de ces différentes étapes s'est ordon... selon plusieurs thèmes : connaissance de l'université, le DEUG, nature et organisation de l'enseignement, la vie de l'étudiant et enfin les débouchés. Carrefours pour la répartition des groupes de travail au cours de l'année, visites d'usines ou de grands équipements (un aéroport par exemple), découverte de la ville nouvelle où se trouve le campus, loisirs divers, y compris un « cross de masse » qui ne vit toutefois que la participation du dixième des étudiants, etc., ont accaparé les nouveaux venus avant qu'ils ne commencent vraiment leur vie universitaire.





uparavant se retrouve en droit, ainsi qu'en iences économiques, où il y avait eu au contraire ne forte progression l'an dernier.

Les lettres, même si elles attirent encore de ombreux étudiants, enregistrent cette fois, après lusieurs années de stagnation, une baisse de % du nombre de nouveaux inscrits. Cette baisse emble particulièrement sensible en lettres classiques et modernes et en géographie, tandis que s sciences humaines connaissent un succès non égligeable. Cette évolution est à rapprocher de a diminution progressive du nombre de bacheliers de la série A (philosophie-lettres).

A l'inverse, les sciences et la médecine enregistrent une progression assez remarquable : 6 % pour la première discipline, 12 % pour la seconde. 'accroissement du nombre de bacheliers scientifiques (série C notamment) n'est pas étranger à cette évolution. Le flux d'entrée en médecine est cependant un phénomène nouveau, puisque l'instauration d'un système de sélection avait entraîné l'an dernier une stagnation, voire, dans certaines universités, une diminution, du nombre d'inscrits en première année. A moins que les estimations du secrétariat d'Etat ne soient pas confirmées par les statistiques définitives...

D'autre part, un certain mystère plane sur les études de pharmacie. L'an dernier, le nombre des *premières inscriptions avait augmenté de façon* spectaculaire, en contrecoup précisément de la sélection en médecine. Cette année, le secrétariat d'Etat aux universités, sous prétexte de statistiques encore incomplètes, ne se risque pas à calculer l'évolution des inscrits dans ces disciplines. Mais alors que les statistiques dont on dispose pour l'instant ne font pas apparaître d'évolution notable, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat, a déclaré, il y a quelques jours (1), qu'il constatait une augmentation de plus de 30 % des inscriptions en première année de pharmacie. On précise à ce propos au secrétariat d'Etat que les diverses U.E.R. de pharmacie ont établi des listes d'attente et qu'il n'est pas possible de savoir combien d'étudiants seront en fait acceptés.

Les universités continuent d'autre part de crier famine. Périodiquement, leurs présidents et leurs conseils alertent l'opinion publique en se déclarant « au bord de la faillite », faute de crédits de fonctionnement. Ce sont ces derniers qui font, en effet, l'objet des demandes les plus pressantes et non plus, comme il y a quelques années, la construction de locaux ou la création de postes d'enseignants.

Quatre universités sont particulièrement touchées. L'université de Provence (Aix-Marseille-I) s'estime « à bout de ressources » : les crédits de fonctionnement des services généraux et de plusieurs unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) sont épuisés. L'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) n'a pu voter son budget 1975, qui a été ordonnancé par le recteur. « Celui-ci n'a pu secourir les services généraux qu'en étranglant les laboratoires de recherche, dont certains devront fermer, et en limitant les enseignements *de troisième cycle qui leur sont liés* », affirme son président, M. André Herpin. Paris-VII, mal dotée à l'origine en personnel de service, connaît également une rentrée difficile, et à Clermont-Ferrand la rentrée a été retardée en lettres.

(1) *La Croix* du 15 octobre.

Une année de cinq à six mois...

L'année universitaire est-elle trop courte ? A-t-elle tendance à se rétrécir comme une peau de chagrin entre la mise en route nécessairement lente de l'automne et les examens dévoreurs de temps et d'énergie de mai et de juin ? Tout compte fait, et si on enlève la double quinzaine de vacances de Noël et de Pâques, il ne reste aux étudiants que cinq à six mois de travail effectif. Les universitaires répondent en invoquant les nécessités de la recherche : les dernières semaines de l'été et les premières semaines de l'automne sont traditionnellement les périodes où les thèses « avancent », où l'on « rédige ». Mais l'organisation des études universitaires doit-elle être faite seulement *en fonction* des besoins des enseignants ? Et tous les universitaires sont-ils vraiment des chercheurs ?

Un décret, toujours en vigueur, de 1959, fixe au 1er octobre et au 30 juin le début et la fin de l'année universitaire. Mais, avec l'autonomie accordée en 1968, les universités décident elles-mêmes, à l'intérieur de ces limites, leur propre calendrier. Elles doivent simplement respecter un certain contingent d'heures par discipline. Ainsi, la durée totale des enseignements ne doit pas être, par exemple, inférieure, au niveau du D.E.U.G. (Diplôme d'études universitaires générales), à sept cents heures dans l'année pour les sciences humaines, neuf cents pour le droit, mille cent pour les sciences et sept cents pour les lettres. Les heures de grève doivent-elles être remplacées quand elles entament ce contingent ? Il n'y a pas de doctrine claire à ce sujet.

Le temps n'est plus, néanmoins, où les premiers cours de la Sorbonne commençaient allégrement vers la mi-novembre, parmi les manteaux et les cache-nez de laine. La machine universitaire, d'une façon générale, a tendance à se mettre en marche plus tôt qu'elle ne le faisait avant la loi d'orientation. La rumeur sur une « paresse » accrue des universitaires est donc, sur ce point, mal fondée.

La plupart des universités de province commencent à fonctionner à la mi-octobre. La rentrée a lieu souvent en deux temps, les étudiants en premier et deuxième cycle devançant ceux de troisième cycle, qui ne font leur apparition que fin octobre ou début novembre. Les scientifiques et les médecins rentrent plus tôt : le 6 octobre à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), et même, un record, le 1er octobre à Paris-Sud (Paris-XI). Les « littéraires » sont plus tardifs : à Paris-VII, ils ne commencent à travailler que le 20 octobre pour le premier et le deuxième cycle, et le 3 novembre pour le troisième cycle.

Les couloirs déserts

En revanche, la « rumeur » est peut-être plus justifiée en ce qui concerne la fin de l'année universitaire. Les cours sont très nettement désorganisés dès le mois de mai par la présence de nombreux enseignants aux jurys de toutes sortes de concours et d'examens. Ils pourraient théoriquement reprendre en juin, une fois passée la grande vague des écrits, mais l'inertie du système et la *difficulté d'informer* et de convaincre tout un monde d'étudiants et d'enseignants, dans le labyrinthe universitaire, que tels travaux pratiques auront cette fois effectivement lieu, font qu'ils reprennent en fait assez rarement. Les enseignants contemplent leurs piles de copies à corriger, les étudiants bachotent, les plus privilégiés partant achever de rédiger un mémoire à la campagne.

La plupart des présidents d'université seraient bien en peine d'indiquer à quelle date les cours ont réellement cessé. Il ne reste plus bientôt dans les couloirs déserts que les malheureux qui ont été désignés pour faire passer les oraux du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) et de l'agrégation. Ils ne bronzeront que fin juillet.

Le flou artistique

Ce ne sont donc pas les nécessités de la recherche, mais bien plutôt une certaine hypertrophie — malgré l'instauration du « contrôle continu » — du temps consacré aux examens et concours qui tend à raccourcir la durée de l'année universitaire.

Le système lui-même est-il efficace ? On peut en douter, quand on voit, par exemple, certains salariés venus à l'université pour acquérir une formation supplémentaire ou simplement par curiosité intellectuelle, comme c'est le cas pour la psychologie, les sciences humaines cliniques... et qui ne s'accommodent pas très bien de cette béance de l'institution entre le printemps et l'automne.

Le système anglo-saxon est radicalement différent, puisqu'il comporte le plus souvent deux « semestres » (qui ne durent en fait que cinq mois chacun). Certains étudiants parviennent à grouper leurs études en un semestre, et exercent une activité salariée pendant le second, les revenus leurs permettent de subsister toute l'année. Ce système a au moins le mérite de la clarté : les étudiants maîtrisent davantage la durée de leurs études et ne connaissent pas ce flou artistique de l'année universitaire française.

D. Dh.



PROTESTATIONS AUX DÉCLARATIONS DE M. HABY SUR LA FORMATION DES MAITRES

Les récentes déclarations de M. René Haby, ministre de l'éducation, sur la responsabilité de son ministère dans la formation des maires (*le Monde* daté 19-20 octobre) provoquent un certain nombre de réactions.

Au ministre — qui avait notamment déclaré à Sèvres, devant les inspecteurs généraux de l'instruction publique et de l'administration et les inspecteurs pédagogiques régionaux : « *Nous devons être les seuls à définir cette formation et à la contrôler* », — la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) réplique qu'une telle perspective « *retirerait aux universités scientifiques et littéraires l'une de leurs finalités essentielles : la formation des maîtres* ». Selon cette organisation, M. René Haby « *foule aux pieds le texte même de la loi d'orientation de 1968* ».

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) juge « *illégale, rétrograde et dangereuse* » la volonté exprimée par le ministre, en particulier parce qu'elle « *vise à enfermer l'ensemble des enseignants dans un ghetto semblable à celui de l'actuelle formation des instituteurs* ».

M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, délégué à l'éducation nationale de ce parti, a déclaré de son côté : « *La politique de M. Haby contredit les déclarations de M. Soisson sur l'autonomie des universités et le texte de la loi Mazeaud qui confie la formation des professeurs d'éducation physique aux universités. Ces contradictions justifient la proposition socialiste de création d'un grand ministère de l'éducation nationale.* »

POINT DE VUE

LA PARTICIPATION SANS ÉTUDIANTS

par PAUL LEROY (*)

A CEUX des étudiants qui, outre leurs études, se préoccupent d'exercer un mandat dans les conseils d'université, les parlementaires ont, à la veille de leurs vacances, ôté un souci. L'oubli de l'université, des efforts qu'elle impose comme du dévouement qu'elle suscite, a pu être complet pour nombre de ces étudiants...

Un texte, adopté en juin dernier, par les assemblées parlementaires, réduit en effet très sensiblement la présence des étudiants dans les conseils d'université (1).

La règle du quorum, contrairement à ce qui a pu être dit lors des débats parlementaires de juin dernier, s'appliquait aux élections aux conseils d'université. Simplement, comme chacun peut l'imaginer, elle était sans effet pratique : les élus aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche accomplissant dans une forte proportion, très supérieure à 60 %, leur devoir électoral pour pourvoir aux sièges des conseils d'université. Dès lors, sauf cas particuliers, tous les sièges réservés aux étudiants dans ces derniers conseils leur étaient attribués.

Cet effet du système législatif établi en 1968 a été jugé anormal et la règle juridique a été modifiée. Aux termes de la loi du 4 juillet 1975, le nombre d'élus étudiants aux conseils d'université sera dorénavant réduit si 50 % au moins des étudiants inscrits n'ont pas voté aux élections initiales aux conseils des unités d'enseignement et de recherche. Ainsi, de manière très surprenante, le résultat d'une élection sera conditionné par la participation électorale à une autre élection. Imagine-t-on la réduction du nombre des sièges sénatoriaux effectivement pourvus au cas où les élections municipales susciteraient peu d'engouement ? C'est, on en conviendra, une disposition originale qui s'écarte absolument de la logique du scrutin à deux degrés telle qu'on la connaissait jusqu'alors.

Mais surtout la réforme législative entraînera des conséquences sérieuses que l'on peut, avant même l'édiction du décret d'application, d'ores et déjà apprécier. A participation électorale constante, le conseil d'une université qui comprenait en 1975 vingt et un membres étudiants n'en « accueillera » plus en 1976 que cinq. Ainsi évolue l'expérience tentée en 1968 après un mois de mai où s'était exprimée l'aspiration à l'intégration des enseignants et des étudiants dans une communauté humaine.

Réduire, voire supprimer la représentation étudiante dans les conseils du fait de l'abstentionnisme électoral important est aberrant. Plutôt que de sanctionner il conviendrait de comprendre. Et avant tout pour comprendre, de connaître.

Savoir d'abord, ou se souvenir, que l'inscription sur les listes électorales est automatique et liée à l'inscription à l'université. Que de ce fait, au moment de l'élection, de nombreux « inscrits » ont déjà disparu de l'université du fait de l'abandon des études. Qu'en conséquence, spécialement en certaines années d'études de certaines disciplines, le pourcentage de votants par rapport aux inscrits est dépourvu de signification.

Se souvenir aussi que nombreux sont les étudiants à exercer parallèlement à leurs études une activité professionnelle et que ces homologues des anciens paysans-ouvriers, se débattant dans leurs problèmes matériels et d'emploi du temps, se sentent moins concernés par l'institution universitaire.

Plus généralement ne pourrait-on admettre que la perte de foi à l'égard du système représentatif, absolument générale même dans le cadre politique, se retrouve dans les universités ? Celles-ci, par la variété des disciplines qu'elles regroupent, par l'importance numérique de leurs différentes catégories de membres, par la complexité de leur organisation, sont devenues des « machines » au fonctionnement assez lourd. En ce contexte le corps électoral étudiant ne peut apprécier commodément le rôle de l'élu et croit peu à son influence.

Il est impossible d'ignorer que l'université, du fait de son organisation, de la très faible contrainte en faveur de la vie collective de ses horaires, de son calendrier de travail, *n'est pas un milieu qui intègre* l'étudiant à l'institution. L'université n'est pas véritablement un cadre de vie et, de toute façon, elle ne représente qu'un moment dans la vie de qui la fréquente. Dès lors l'étudiant, parfois si prompt à s'enflammer ou à s'engager dans quelque manifestation tonitruante, agit pour une cause qui lui paraît sienne beaucoup plus qu'en faveur de l'institution.

Peut-on, enfin, en 1975, s'attendre à un vif intérêt pour la vie universitaire collective de la part d'étudiants qu'éprouve durement la crise du système éducatif et dont le diplôme, éventuellement acquis, a cessé d'être un « passeport » vers la vie professionnelle ?

En ce contexte, si 50 ou 60 ou 70 % d'étudiants s'abstiennent, doit-on en tenir rigueur à tous les étudiants ? Doit-on sanctionner cette abstention en ne permettant pas à ceux qu'une partie des étudiants élisent malgré tout d'occuper les sièges qui, conformément à la loi et aux statuts d'universités, leur sont réservés ? Et pourquoi cette sanction à eux et à eux seuls ? Qui a jamais proposé pareille mesure à la suite d'élections dites professionnelles ou sociales, ou encore ordinales, qui pourtant, n'entraînent pas toujours de déferlement vers les bureaux de votes ? Et pourquoi, dans l'université, les étudiants constitueraient-ils la seule catégorie à être passible de condamnation ? Quel fondement peut être invoqué pour dispenser de la même menace le personnel enseignant ou administratif ?

Des propositions discriminatoires

Ces questions seront peut-être jugées *insidieuses. Pourtant* en quel domaine la sanction se voit-elle aujourd'hui accorder valeur pédagogique ? Même en matière pénale semblable conception est abandonnée. Quitte à s'intéresser à la vie des universités — ce qui ne peut que réjouir les universitaires — mieux vaudrait envisager sérieusement des mesures positives susceptibles de contrecarrer les causes de l'abstentionnisme étudiant. A cet égard, sans considérer qu'il puisse s'agir de remèdes miracles, sans doute conviendrait-il que le secrétariat d'Etat aux universités et les universités elles-mêmes conjuguent leurs efforts pour assurer une information de tous les étudiants sur l'actuelle organisation des établissements d'enseignement supérieur, mettent à leur disposition les moyens permettant l'animation des campagnes électorales, envisagent peut-être, malgré l'autonomie des universités, la fixation d'une *ou plusieurs* journées de vote pour l'ensemble du pays, allègent une réglementation électorale trop *précautionneuse, etc.* Cela est affaire de moyens financiers — au demeurant très limités — mais plus encore de volonté ou au minimum d'intérêt pour une manifestation électorale certes toujours susceptible de perturber quelque peu la vie des universités.

Au lieu de s'engager dans cette voie, la loi de juillet 1975 réduit la possibilité d'intervention des étudiants dans les débats universitaires. C'est évidemment à raison que les parlementaires et le gouvernement cherchent à conférer une plus grande représentativité aux élus étudiants *de manière à les placer* en une situation *comparable* à celle des élus enseignants ou administratifs. Encore cette recherche de la représentativité ne doit-elle pas être poussée trop loin, car en cette perspective ne faudrait-il pas, parfois, accorder le plus grand crédit aux étudiants délégués par les assemblées générales lors des mouvements de contestation spontanés qui agitent périodiquement les universités ?

Mais le mieux peut être l'ennemi du bien — et en notre domaine il paraît l'être, tant à l'égard des étudiants que des universités elles-mêmes.

Les dispositions législatives nouvelles seront, il faut le craindre, *interprétées par* les étudiants comme discriminatoires. Sans doute y percevront-ils la remise en cause de *leur droit à participer* à la gestion des universités et la contestation du caractère légitime de leur intervention *dans* la vie universitaire. C'est l'ordre prétendu naturel des choses — où le pouvoir de décision dans l'université appartient à qui détient *la connaissance*, comme *dans* l'entreprise il appartient à qui détient le capital — qui leur paraîtra établi. Ainsi les étudiants éprouveront-ils le refus d'admettre leur influence dans le fonctionnement de l'institution dont ils sont toujours tenus plus comme usagers que comme membres. Ainsi ruine-t-on allégrement les espérances dont on se fait par ailleurs les chantres...

L'équilibre initial détruit

A un autre plan, la réforme peut comporter des conséquences non moins dommageables. Nombreuses sont les universités constituées de multiples unités d'enseignement et de recherche correspondant le plus souvent à des disciplines scientifiques distinctes. Cette composition des universités et leur forte structuration, loin d'atténuer les particularismes existant au sein des anciennes facultés, n'ont souvent fait qu'accentuer ceux-ci. L'institutionnalisation des unités d'enseignement et *de recherche a, en quelque sorte* légitimé la revendication naturelle à l'autonomie des entités de base au sein de l'université et rend naturellement sa gestion d'ensemble délicate. Si la représentation enseignante aux conseils d'université tend spontanément à être le reflet de cette situation, la représentation étudiante, en revanche, est beaucoup moins préoccupée de défendre des intérêts partiels. Sans conteste, elle apparaît comme étant beaucoup plus sensible à la nécessité de dégager une politique valant pour l'ensemble de l'université et elle constitue un élément essentiel à l'apparition progressive d'une conscience véritablement « universitaire ». En ce contexte, atteindre la représentation étudiante équivaut à réduire les chances d'établissement d'universités, dans la réalité et non seulement dans les statuts vraiment pluridisciplinaires. Très indirectement, l'œuvre de 1968 est, dans un autre de ses grands fondements, menacée alors même qu'une véritable pluridisciplinarité est l'indispensable préalable à la rénovation des formations.

C'est, enfin, l'équilibre entre les unités d'enseignement et de recherche qui sera très certainement rompu par la réforme législative. Très habituellement, les statuts des universités accordent aux différentes unités d'enseignement et de recherche une représentation globale au conseil de l'université (élus enseignants, étudiants ou personnel) qui n'est évidemment pas le fruit du hasard mais correspond, à l'inverse, au « poids » reconnu aux diverses entités de base dans l'université. En l'hypothèse, très *souvent vérifiée, où la participation* électorale étudiante varie selon les disciplines (2) l'inégalité de la représentation étudiante au conseil de l'université aura pour effet de détruire l'équilibre initial assuré entre les unités d'enseignement et de recherche et de remettre ainsi pratiquement en cause l'ordre que chaque université, dans le cadre de l'autonomie que la loi lui reconnaît, avait pu déterminer. Ce serait méconnaître la sensibilité des ensembles universitaires que d'imaginer qu'aucune perturbation n'en résultera dans leur fonctionnement. Il est ainsi *navrant* de constater qu'une réforme hâtivement réalisée peut ainsi, secondairement, porter préjudice à la cohésion et à l'harmonie des universités, et, par voie de conséquence, inévitablement à l'accomplissement de leurs missions.

★ Président de l'université des sciences sociales de Grenoble.

(1) *Le Monde* daté 26-27 juin.

(2) Isabel Boussard. « La participation des étudiants aux élections universitaires en France. » *Revue française de science politique*, 1974, p. 940.

RELIGION

A l'issue du symposium des évêques européens

La crédibilité de l'Évangile dépend en partie de nous

déclare Mgr Etchegaray

De notre correspondant

Rome. — Aucun texte n'a été publié à l'issue du troisième symposium des évêques européens, réuni à Rome du 14 au 18 octobre (« le Monde » du 18 octobre). Les participants — quatre-vingts délégués de vingt-trois pays — ont préféré se donner cinq mois de recul avant d'analyser leurs travaux. Ce n'est qu'en mars prochain que le comité d'organisation tirera les conclusions de cette assemblée, consacrée à « la mission de l'évêque au service de la foi ».

Nous avons demandé à Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe, ses impressions sur cette réunion qu'il présidait.

« *Ce symposium était le troisième* », remarque Mgr Etchagaray, « *mais il n'y en avait pas eu depuis six ans, et c'est la première fois que tant d'évêques de l'Est y participent* ». Hormis, en effet, les Eglises d'Albanie, de Roumanie et de Lituanie soviétique, toutes les communautés catholiques du monde communiste européen étaient représentées à Rome cette fois-ci. « *A travers des situations diverses, nous avons senti une volnoté commune de chercher des voies nouvelles* ». Il est clair que les évêques de l'Est et de l'Ouest n'ont pas toujours les mêmes préoccupations. Mais « *cet échange très libre nous a permis d'avoir des points de comparaison et de relativiser chacun nos positions* », a affirmé Mgr Etchegaray, qui voit dans cette assemblée une autre innovation. « *C'est la première fois qu'à une échelle aussi grande, il y a eu une amorce de dialogue entre des évêques et des théologiens.* »

Mgr Etchegaray définit le symposium comme « *un espace de liberté et d'expression* ». Ce n'est pour les évêques européens qu'un moyen parmi d'autres de se rencontrer. Depuis quatre ans ils disposent d'ailleurs d'un conseil qui bénéficiant de l'expérience du CELAM (Amérique latine) n'a pas voulu se donenr des structures trop lourdes ou trop rigides.

Les membres du conseil sont conscients que pour beaucoup d'habitants de la planète christianisme se confond encore avec Europe. « *La crédibilité de l'Evangile dans les autres continents dépend en partie de la manière dont il est vécu chez nous* » note Mgr Roger Etchegaray.

R. S.

Le trentième anniversaire du Secours catholique

Mgr Rodhain annonce un « plan de travail en faveur des chômeurs »

De notre correspondant

Lourdes. — Six cents délégués régionaux et départementaux du Secours catholique se sont rassemblés à Lourdes du 16 au 19 octobre pour les Journées nationales annuelles, qui fêtent cette année le trentième anniversaire de la fondation de cette association.

Les conclusions des journées étaient tirées par Mgr Jean Rodhain, président du Secours catholique, après des interventions du cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, sur le thème « L'amour fraternel donne à la solidarité sa vraie universalité », un témoignage du Père Kermarrec, missionnaire arrivant du Vietnam, un exposé de M. Rivero, professeur d'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, sur « La place des œuvres privées dans l'action sociale globale » et un examen de « La tâche de l'Eglise dans un monde en recherche de solidarité », par Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, au nom de la commission sociale de l'épiscopat.

Mgr Jean Rodhain a déclaré lors de l'ouverture des Journées : « *Le public associe le nom de Secours catholique aux grandes catastrophes, mais nous savons que, lorsque cessent les problèmes du Sahel ou du Biafra, le service des pauvres continue d'être pour nous, chaque jour, un épanouissement. Il nous faut chaque jour découvrir le tiers-monde, dont le visage change si rapidement, il nous faut découvrir la pauvreté, que la crise actuelle risque d'accroître.* »

Mgr Rodhain a indiqué qu'il existait en ce moment à Paris une classe assez curieuse dont tous les élèves ont les cheveux gris : ce sont les missionnaires expulsés d'Indochine qui apprennent une nouvelle langue orientale, le thaïlandais, afin de pouvoir repartir en Extrême-Orient.

L'un de ces missionnaires expulsés, Mgr Ramousse, vicaire général de Phnom-Penh, présent à Lourdes, a dit : « *Nous n'avons plus de nouvelles de nos frères, l'Eglise du Cambodge s'est enfoncée dans le silence. Seuls nos frères restés là-bas pourront nous dire ce que fut leur cheminement.* »

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, invité à la première journée du congrès, a prononcé une allocution dont le thème était la solidarité en 1975. Evoquant l'« *arrivée brutale en France de milliers de réfugiés sud-vietnamiens* », il a souligné sa satisfaction d'avoir, « *dans un souci d'efficience dans la promptitude que n'auraient pu avoir des organismes officiels, des contrats avec la Croix-Rouge française, Terre d'asile et le Secours catholique notamment* ». Il a annoncé enfin, qu'il était « *prêt à attribuer les crédits nécessaires à la réalisation chaque année de deux nouveaux centres d'hébergement du Secours catholique pour les dix années à venir* ».

Les conséquences de la crise économique ont été longuement analysées au cours de la session.

Dans son discours de clôture, enfin, Mgr Rodhain a annoncé qu'une enquête allait être menée dans toute la France par le Secours catholique, « *pour permettre d'aboutir à un plan de travail et d'intervention en faveur des chômeurs les plus défavorisés* ».

GILBERT DUPONT.

DU 23 AU 30 OCTOBRE A LOURDES

Trois points névralgiques à l'ordre du jour de l'assemblée de l'épiscopat françai[s]

• Action catholique • Catéchèse • Séminaires

L'assemblée plénière de l'épiscopat français se réunira à Lourdes du 23 au 30 octobre en présence de cent trente-cinq évêques, de six supérieurs majeurs, de vingt-deux secrétaires nationaux, de onze prêtres, de quatre autres invités, dont pour la première fois, deux religieuses, de quatre observateurs non catholiques, de onze évêques d'autres conférences épiscopales et de dix-huit experts théologiens, dont une religieuse et une laïque.

Trois thèmes sont inscrits à l'ordre du jour : l'Action catholique, la catéchèse, les programmes d'études dans les séminaires. L'assemblée élira d'autre part les nouveaux président et vice-président de la conférence épiscopale, qui succéderont au cardinal François Marty, archevêque de Paris (soixante et onze ans), et à Mgr Michel Vial, évêque de Nantes (soixante-neuf ans), arrivés au terme de leur mandat. Elle renouvellera un tiers des neuf membres du conseil permanent et drsignera un nouveau président pour la commission « religieuses ».

Le choix du nouveau président de [la] conférence épiscopale pour les trois ou [...] années à venir sera déterminant à [un] moment où l'Eglise, dix ans après l'euph[orie] de Vatican II, connaît l'incertitude. [...] soufflement, la crise de ses institutions. [Le] cardinal Marty affirme, à propos de c[ette] élection : « Nous ne sommes ni des c[hefs] de parti ni des hommes d'affaires, mais [des] croyants » : il n'en reste pas moins [que] l'Eglise, société humaine, a besoin avant [tout] d'une direction éclairée.

L'Action catholique, la catéchèse, les séminaires. Trois dossiers qu'on serait tenté de classer dans la rubrique des problèmes internes ignorant le monde d'aujourd'hui et les aspirations des hommes. Pourtant derrière ces mots du langage ecclésiastique se cachent trois points névralgiques de la crise que traverse l'Eglise, tous liés à sa mission essentielle : la transmission de la foi.

L'Action catholique, c'est l'intuition clairvoyante, il y a cinquante ans, des abbés Cardijn et Guérin. Si les gens ne viennent plus à l'Eglise, qu'elle aille jusqu'à eux ; si elle a « perdu » des secteurs entiers de la population — les ouvriers, les jeunes, les scientifiques, — qu'elle envoie un bataillon d'élite reconquérir le terrain perdu, bataillon composé de laïcs. Ainsi, selon l'idée de Pie XI, chaque milieu serait rechristianisé par des chrétiens du même milieu.

Malgré un dynamisme remarquable et des réussites certaines, l'évangélisation des masses ne s'est pas faite, et les mouvements d'Action catholique sont en perte de vitesse. Outre la désaffection pour les organisations structurées, les cadres trop rigides, il faut compter avec la politisation croissante de certains mouvements d'Action catholique spécialisée, notamment la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) et le M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne). Elle est à l'origine des confrontations périodiques avec une hiérarchie qui, si elle a abandonné le concept de « mandat officiel », se considère toujours comme responsable de ces mouvements. Encore en 1967, l'assemblée de Lourdes se prononçait pour « *une option pastorale ferme pour le type de présence missionnaire que représente en France l'Action catholique sous toutes ses formes* ».

Dans une analyse sans concession des difficultés de ce type d'évangélisation, Louis de Vaucelles écrit (1) : « *Les schémas classiques de l'Action catholique sur temporel-spirituel, humanisation-évangélisation, Eglise-monde, ne fonctionnent plus. Les chrétiens qui persistent à s'en réclamer survolent le monde du haut de leurs principes et ne parviennent pas à se poser quelque part. Les autres ont atterri dans une brousse idéologico-politique ; mal préparés à apprécier les réalités terrestres, ils cultivent ce Larzac comme s'il s'agissait d'un nouveau Paradis terrestre.* »

Mais le problème peut-être le plus grave auquel l'action catholique s'affronte est celui du message à transmettre. Née à une époque où la doctrine de l'Eglise était claire, solide, incontestée, elle doit trouver un nouveau langage, non seulement pour s'adresser aux zones d'incroyance dans laquelle elle baigne, mais aussi pour essayer de renouveler la formulation de sa propre foi, ainsi que la conscience qu'elle a de son identité.

Ainsi apparaît toute l'importance du deuxième sujet soumis à la discussion des évêques : la catéchèse. La récente affaire de l'aumônerie catéchuménale et la controverse passionnée entre Joseph Moingt, théologien jésuite (2), les Silencieux de l'Eglise et trois évêques, sur la façon de transmettre la foi aujourd'hui (*le Monde* des 2, 18 et 20-21 avril 1975), témoignent de la nécessité de trouver une nouvelle manière de dire la foi.

Un monde qui s'asphyxie

En bien des circonstances, ce n'est plus l'incroyance mais la foi qui paraît anormale. Voilà la constatation faite par les évêques eux-mêmes lors des précédentes assemblées. Les moyens traditionnels de la cathéchèse pour transmettre ou consolider la foi sont de plus en plus inopérants. Il est urgent d'en chercher les causes.

Pour cela, il faut des hommes compétents, qui s'y consacrent et s'y engagent. Il faut des théologiens et... des prêtres. Le troisième thème de discussion à Lourdes concerne la formation des candidats au sacerdoce.

La revue *Vocation*, publiée par le Centre national des vocations à Paris, prépare un numéro spécial qui présente un panorama de la situation à travers le monde (3). Il s'en dégage trois tendances : les Eglises « stables », qui maintiennent leur taux d'ordinations ou d'entrées dans la vie religieuse (bon nombre d'Eglises d'Orient ou de l'Eur[ope] centrale et orientale) ; les Egl[ises] où les vocations se multipli[ent] (certaines Eglises du ti[ers] monde, notamment en Afrique [et] en Asie) ; les Eglises qui [ont] moins de vocations (en parti[cu]lier celles des pays occident[aux] et d'Amérique latine).

C'est dans cette troisième ca[té]gorie que la crise est la [plus] aiguë, même si elle varie d'int[en]sité d'un pays à l'autre (la ba[isse] est d'environ 50 % aux Et[ats-]Unis, au Brésil, en Irlande, [en] Suisse et en Allemagne ; elle [est] de 70 % en Espagne, en Belgiq[ue], elle est de 80 % environ en Fra[nce] et aux Pays-Bas). Après la c[es]sure de 1968, toutefois, qui [a] marqué une chute de vocati[ons] dans nombre de pays, des sig[nes] d'une reprise relative ap[pa]raissent...

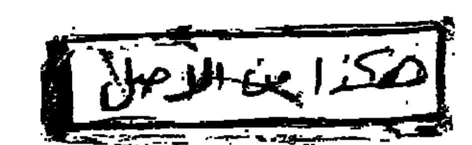
Les causes de cette situatio[n] : La sécularisation, la crise glob[ale] de la civilisation. Les remède[s] : « *La question fondamentale, éc[rit] le Père Claude Cugnasse da[ns] Vocation, est de savoir si la [foi] a un sens dans le monde d'a[u]jourd'hui. S'il apparaissait q[ue] l'Evangile est vraiment ce soul[…] capable de revigorer un mon[de] qui s'asphyxie, des hommes vo[u]draient bien se consacrer à c[…] l'Evangile.* »

ALAIN WOODROW.

(1) *Les Etudes*, mars 1974, 7,20 (15, rue Monsieur, 75007 Paris).

(2) *Les Etudes*, janvier et mai 19[…]

(3) *Vocation*, numéro spécial 10[…] (106, r. du Bac, 75341 Paris Cedex 0[…])



Le Monde DE LA MÉDECINE

Après l'attribution du prix Nobel à trois Américains

Le prix Nobel de médecine qui vient d'être attribué aux Américains Dulbecco, Temin et Baltimore (« le Monde » du 18 octobre) a mis l'accent sur les remarquables travaux menés dans le monde entier sur les rapports entre les virus cancérogènes et les cellules qui les hébergent.

Ces travaux permettent de comprendre comment les virus, dont les acides nucléiques diffèrent de ceux de leur cellule hôte, parviennent à s'intégrer aux chromosomes pour modifier l'organisation génétique des cellules et conduire à leur multiplication anarchique.

Si les virus ne sont pas seuls en cause — on accuse de plus en plus d'autres facteurs d'environnement — ils intéressent les biologistes à plus d'un titre, notamment pour l'étude du mécanisme biochimique de la transformation maligne. D'autre part, la détermination de leur rôle exact dans la cancérogenèse pourrait conduire à une prévention efficace de certains cancers par la mise au point de vaccins.

L'origine virale de plusieurs types de cancers animaux est aujourd'hui prouvée, comme le montrent ci-dessous les docteurs Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur, pour les virus à ARN, et Guy Blaudin de Thé, pour les virus à ADN. La preuve, à ce jour, n'a pu en être apportée chez l'homme. Des progrès récents, dont certains ont été annoncés au congrès sur les leucémies humaines et animales qui s'est tenu la semaine dernière à Copenhague, se montrent toutefois fort encourageants.

VIRUS ET CANCERS HUMAINS

LEUCÉMIES : une inlassable poursuite

par le docteur LUC MONTAGNIER (*)

L'ORIGINE virale de leucémies et des sarcomes (cancers des tissus conjonctifs) a été établie dans plusieurs espèces de vertébrés comme la poule domestique, certaines races de souris de laboratoire, le chat domestique : elle est très probable chez les bovins. Récemment, des virus semblables ont été isolés chez des singes proches parents de l'homme, tel le gibbon, et enfin dans un cas de leucémie humaine. Pour bien comprendre la signification de ces nouveaux résultats, il convient de rappeler les données concernant les virus des leucémies animales les plus connus.

Schématiquement, un virus de leucémie ou de sarcome comprend une partie centrale où une longue molécule d'ARN est associée avec des protéines et une enveloppe membranaire formée lorsque le virus sort par bourgeonnement de la cellule. Les protéines du centre et de l'enveloppe sont antigéniques, c'est-à-dire qu'elles déclenchent des réactions immunitaires de type antigène-anticorps chez les animaux qui les hébergent. Le virus renferme également une enzyme dont le rôle est fondamental pour sa multiplication lorsqu'il infecte des cellules saines. Il s'agit de la transcriptase inverse. Cette enzyme découverte voici cinq ans par Temin, Misutani et Baltimore est en effet capable de synthétiser une molécule d'ADN qui est l'exacte réplique de l'ARN du virus. Cette réplique (encore appelée provirus ADN) pourra s'intégrer de façon stable dans l'ADN des chromosomes de la cellule hôte, puis à nouveau être transcrite en ARN viral, à la façon des gènes cellulaires qui sont transcrits en ARN messagers servant à la synthèse des protéines.

Pendant longtemps, on ne pouvait détecter ces virus qu'au microscope électronique. Or il arrive souvent, notamment dans les cellules cancéreuses, qu'ils ne soient pas complets et que leurs différents composants demeurent dans la cellule à l'état isolé.

Des méthodes récentes, biochimiques et immunologiques, permettent précisément de les révéler, chacun spécifiquement, par exemple les protéines de l'enveloppe, celles de la partie centrale — ou un acide nucléique viral.

Endovirus et exovirus

Le fait que l'étape initiale de l'infection par ces virus consiste en une transcription de leur ARN en ADN capable de s'intégrer dans l'ADN des chromosomes cellulaires explique qu'il existe pour ces virus deux modes possibles de transmission :

● Soit par *infection* analogue à celle des virus classiques : le virus produit par une cellule en infecte une seconde, et ainsi de suite, beaucoup de tissus et d'organes d'un même individu pouvant être ainsi infectés. Ensuite, par ses déjections, la salive, l'animal peut en infecter un autre, etc. Ces virus étant très sensibles à la dessiccation et à la température, seuls des contacts étroits dans une population dense d'animaux pourront permettre la contagion.

Les leucémies à virus des poulets et des chats sont transmises de cette façon. Un cas particulier est celui du virus des tumeurs mammaires de la souris (virus de Bittner) qui est transmis *par le lait* de la mère au souriceau. De même, les virus des leucémies et des sarcomes de poulet peuvent être transmis par la mère au poussin si l'œuf est lui-même infecté avant la ponte.

● Soit par *transmission héréditaire*. La transmission du virus de génération en génération devient obligatoire lorsque l'ADN du provirus est intégré dans un chromosome des cellules *sexuelles* (ovules ou spermatozoïdes). A ce moment-là, il fait partie d'une façon permanente du patrimoine génétique de l'espèce, et il est transmis au même titre que les gènes cellulaires.

Ce deuxième mode de transmission est la façon la plus parfaite pour un virus de se perpétuer indéfiniment. Son programme sera en effet copié à chaque division cellulaire, depuis la première division de l'œuf jusque dans tous les tissus et organes qui en dérivent. Si un tel virus provoquait une leucémie ou un autre cancer *mortel* chez l'animal jeune, avant que ce dernier ait atteint l'âge de reproduction, on *conçoit que l'espèce porteuse serait* vouée rapidement à une disparition totale. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'au cours de l'évolution certaines espèces aient disparu de cette façon. Pour que l'espèce ainsi porteuse se maintienne, il faut que le virus reste complètement latent ou bien qu'il provoque la maladie chez l'animal âgé après que celui-ci s'est reproduit, et c'est bien ces deux situations que l'on observe chez la souris. On a sélectionné en laboratoire des *races de souris qui*, à l'état âgé, meurent pour la plupart de leucémies. On a vérifié que le virus causal était présent sous forme de provirus dans toutes les cellules de chaque animal. Mais la plupart de ces cellules ou bien ne produisent pas le virus à *l'état* complet, ou bien le produisent sans dommage : c'est le cas des cellules *embryonnaires. Seules certaines cellules spécialisées — probablement des lymphocytes issus du thymus — sont la cible du virus, et leur multiplication incontrôlée cause la leucémie à un stade tardif de la vie.* On peut appeler ces virus *héréditaires endovirus* (par opposition aux *exovirus*, qui se reproduisent par infection classique de cellule à cellule).

Les endovirus possèdent une transcriptase inverse, ce qui leur permet de se propager aussi de cellule à *cellule comme les exovirus* par le processus classique de l'infection. Cependant, souvent, un tel mode de propagation n'est pas possible dans les cellules de l'espèce où le provirus existe à l'état *héréditaire*, mais seulement dans des cellules d'espèces qui en sont exemptes. Ainsi un endovirus de souris ou de singe se répliquera-t-il bien dans des cellules de chien ou de chat où il se comportera comme un exovirus. Inversement, l'endovirus du chat se répliquera dans des cellules de singe ou d'homme. Des méthodes d'hybridation moléculaire permettent avec une facilité relative de faire la distinction entre endovirus et exovirus.

Des singes à l'homme

Il ressort de recherches récentes que l'ordre des primates, auquel appartient l'espèce humaine, n'est exempt ni d'endovirus ni d'exovirus. On a trouvé chez le babouin un endovirus notamment présent dans le placenta et qui ne semble avoir *aucun effet pathogène pour cette* espèce.

En revanche, deux exovirus, isolés l'un chez un singe laineux (originaire d'Amérique du Sud), l'autre chez des gibbons, ont un pouvoir cancérigène transmissible par infection : il n'est cependant pas exclu qu'ils constituent des endovirus pour d'autres espèces.

(Lire la suite page 18.)

(*) Directeur de recherches au C.N.R.S., chef de l'unité d'oncologie virale à l'Institut Pasteur.

1. Virus à ADN
(Virus de l'herpès)

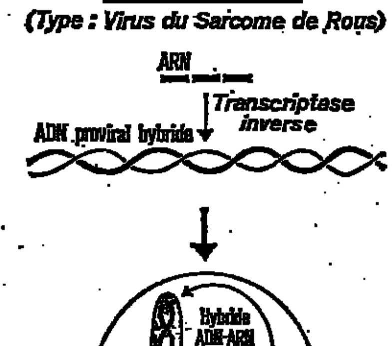
ADN — ARN — ADN — Protéine

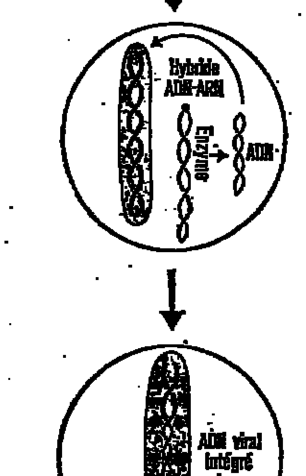
2. Virus à ARN
(Virus de la poliomyélite)

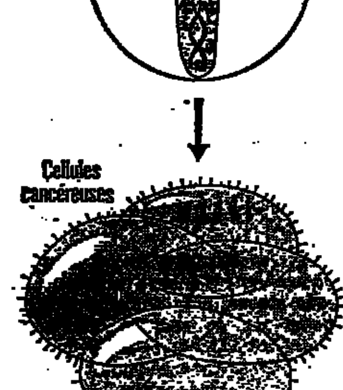
ARN — ARN — Protéine — Protéine

Reproduction indépendante de la cellule-hôte

2 bis Virus à ARN-ADN
(Type : Virus du Sarcome de Rous)







Selon la nature de leurs acides nucléiques, les virus *sont classés traditionnellement en deux groupes :*

— LES VIRUS A ADN — Ils possèdent un équipement de gènes complets inscrits dans une double hélice d'ADN. Leur replication se fait selon le même mode que celle du génome de la cellule hôte. L'ADN peut soit se reproduire lui-même, soit être transcrit en un ARN qui « code » pour une protéine (1) ;

— LES VIRUS A ARN — Pendant longtemps, on ne leur connaissait qu'un type de reproduction, l'ARN soit se reproduisait en un ARN semblable, soit agissait comme messager en codant directement pour une protéine (2).

La découverte par Temin, Misutani et Baltimore de la « transcriptase inverse » a permis de comprendre *le comportement, inexplicable jusqu'alors*, de certains de ces virus à ARN. On avait la certitude qu'ils transformaient la cellule, mais on ne parvenait pas à imaginer comment, n'étant pas eux-mêmes formés d'ADN, ils pouvaient s'intégrer dans le matériel génétique de la cellule. La transcriptase inverse dirige la synthèse d'une double hélice hybride d'ARN-ADN qui, à son tour, va se répliquer en donnant un véritable ADN dont l'analogie de structure avec celui de la cellule hôte va permettre l'intégration. Lorsque celle-ci est effective, la cellule devient « transformée », cancéreuse. Elle se multiplie de façon anarchique et présente une membrane modifiée.

Depuis cette découverte, on peut diviser les virus à ARN en deux sous-groupes dont le premier correspond aux virus *classiques*, et dont le second réunit les virus cancérigènes à « ARN-ADN » (2 bis), qui induisent, chez un certain nombre d'animaux, des sarcomes et des leucémies.

Le cas le plus typique est le virus du sarcome de Rous, du *nom de son inventeur, Peyton Rous, qui* le découvrit en 1911 et obtint pour cela le prix Nobel plus de cinquante ans après.

HERPÈS : un nouvel intérêt

par le docteur GUY BLAUDIN DE THÉ (*)

LES virus herpès sont des parasites aussi discrets qu'efficaces, et les relations qui existent entre eux et certains cancers chez les animaux et chez l'homme sont d'autant plus intéressants à saisir qu'il existe aujourd'hui un vaccin efficace contre le virus herpès cancérogène chez le poulet.

Le mot grec « herpès » signifie dartre, évoquant les « boutons de fièvre » ou herpès des lèvres. Le virus herpès est une structure vivante ultramicroscopique mesurant cent millionièmes de millimètre, composée d'un noyau contenant une longue molécule d'ADN en double chaîne de cent millions d'unités Dalton de poids moléculaire, qui représente l'information génétique du virus, et d'une enveloppe hérissée de projections, comme des aiguilles de hérisson.

Soleil, émotion menstruation

Les virus herpès existent dans le monde biologique depuis au moins cinq cents millions d'années, puisqu'on en trouve chez les mollusques, poissons, reptiles, oiseaux, mammifères et primates. Ces virus ont la particularité de rester *cachés dans les cellules infectées* (on dit qu'ils sont latents) et d'être réactivés par de nombreux facteurs agissant sur les cellules infectées. Cette réactivation, ou simplement la multiplication du virus, entraîne la synthèse de protéines spécifiques qui se fait en cascade, chaque étape contrôlant la suivante.

Quand on passe au niveau de l'organisme humain, cette « réactivation » (qui s'exprime par l'apparition de vésicules d'herpès ou de « boutons de fièvre » au niveau des lèvres ou des organes génitaux) est induite par des facteurs propres à chaque individu : choc émotif, période menstruelle chez la femme, exposition au soleil ou aux rayons ultraviolets, etc.

Chez le crapaud et le poulet, des cancers *spontanés* du rein et des tissus lymphatiques sont causés par des virus herpès du même groupe, mais, bien entendu, différents. Par ailleurs, chez le lapin *et les singes, on peut induire* expérimentalement des cancers des tissus lymphoïdes par des virus herpès. Ces modèles expérimentaux sont très utiles pour comprendre le mécanisme de cancérisation par ces virus et obtenir leur prévention par des vaccins.

Chez l'homme certains cancers sont associés à des virus herpès. Le cancer du col de l'utérus, chez la femme, semble être associé à un agent infectieux, et le virus de l'herpès génital a été accusé d'être ce facteur. Les femmes qui commencent une activité sexuelle très précoce et qui ont un grand nombre de partenaires ont un risque élevé pour ce cancer.

L'association entre le virus de l'herpès génital et le cancer du col utérin est très loin d'être établie, la difficulté étant de mettre en évidence des relations de cause à effet lorsque dix, vingt ou trente ans peuvent séparer l'infection par ce virus et le développement du cancer.

Un pionnier : le virus d'Epstein-Barr

Il y a dix ans, le docteur Epstein, à Londres, mettait en évidence dans une culture de tissus obtenue à partir d'une tumeur de l'enfant en Afrique équatoriale un nouveau virus herpès ; il a été démontré depuis que ce dernier était la cause de la mononucléose infectieuse (maladie aiguë du sang et des ganglions lymphatiques chez les enfants et les jeunes adolescents dans les pays occidentaux).

Ce virus d'Epstein-Barr est associé à deux cancers particuliers, l'un en Afrique, l'autre en Asie. Le lymphome de Burkitt, tumeur à *partir de laquelle le docteur* Epstein a découvert son virus, ne se voit que dans certaines conditions climatiques particulières, ce qui fait penser qu'un facteur de l'environnement joue un rôle déterminant dans ce cancer. En Asie, les Chinois originaires des provinces du sud de la Chine (autour de Canton) ont un cancer très particulier de l'arrière-gorge pour lequel des facteurs génétiques sont en cause. Ces deux cancers pourtant très différents, ont en commun le fait que l'on retrouve au sein même des cellules cancéreuses des empreintes de l'infection virale, avec présence de l'information génétique du virus. Par ailleurs les malades porteurs de ces deux types de cancer réagissent contre le virus par de très hauts taux d'anticorps spécifiques.

Comment faire la preuve que ce virus présent régulièrement dans ces cancers est bien *la cause* de ces maladies, et non pas lié à une infection qui aurait pris place dans les cellules cancéreuses *a posteriori* ? On ne peut pas faire chez l'homme les expériences que l'on fait chez l'animal, et on en est donc réduit à étudier les phénomènes naturels dans les populations humaines : c'est l'épidémiologie. Le Centre international de recherche sur le cancer, à Lyon, institut lié à l'O.M.S., a entrepris une étude prospective sur ce lymphome de Burkitt chez l'enfant africain. Elle consiste à prélever du sang chez de jeunes enfants et à les suivre pour détecter tous les cas de cancer qui apparaîtraient dans cette population. Plus de quarante mille enfants ont eu un prélèvement de sang entre 1972 et 1974, et nous avons détecté parmi eux huit cas de lymphome de Burkitt, pour lesquels nous avons donc du sang prélevé *avant* et *après* la maladie. Les premiers résultats de l'analyse sérologique montrent que ces huit enfants présentaient avant le dé*veloppement de leur cancer* des réactions particulières vis-à-vis du virus d'Epstein-Barr. Ce qui est très en faveur d'un rôle causal de ce virus dans ce cancer.

A la recherche d'un vaccin

Il existe un vaccin très efficace pour prévenir les lymphomes du poulet causés par le virus herpès de la maladie de Marek. Par ailleurs, très récemment, on a réussi à prévenir par des vaccins appropriés chez le singe les lymphomes induits expérimentalement par des virus herpès du singe ou par le virus humain Epstein-Barr. On peut donc penser qu'un jour viendra où la vaccination chez l'homme sera possible. Cependant il existe encore des problèmes *techniques très importants* à régler avant de songer à une telle éventualité. Par ailleurs il est certain que d'autres facteurs doivent intervenir, en dehors du virus, pour ces deux cancers. En effet, 80 à 100 % des populations autour du globe sont infectées par ce virus, et ces cancers n'apparaissent que dans des régions géographiques ou des groupes ethniques très particuliers. Pour le lymphome de Burkitt, le *cofacteur* serait le paludisme, et la suppression de l'agression paludéenne chez l'enfant pourrait lui permettre de se défendre contre l'infection virale et éventuellement de prévenir le lymphome de Burkitt. Pour le cancer de l'arrière-gorge chez les Chinois, une prédisposition héréditaire serait un cofacteur important, ainsi que la consommation de certains cancérogènes chimiques, contre lesquels on pourrait agir.

On voit donc que virus herpès, hérédité, environnement chimique et biologique interfèrent et que la prévention devra s'adapter à chaque cas.

(*) Chef du service des cancérogènes biologiques. Centre international de recherche sur le cancer de Lyon.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

LIVRES

Pour TOUS

■ **PSYCHOTHÉRAPIE DU PREMIER AGE, par P. Mâle, A. Doumic-Girard, F. Benhamou et M.-C. Schott. P.U.F., 215 pages, 25 F.**

La symptomatologie du premier âge a souvent des formes inquiétantes ; une anorexie précoce, une insomnie rebelle, une excitation continue, amènent à consulter le pédiatre dans un premier temps et, parfois, ultérieurement le psychiatre d'enfants. Que peut ce dernier ? La psychanalyse, depuis une cinquantaine d'années, a éclairé ces échecs du développement instinctivo-affectif et permis, dans une large mesure, de rétablir un équilibre précocement troublé. Est-il préférable de traiter l'enfant seul et de multiplier les séances, comme le font les analystes se réclamant de Mélanie Klein ? Ou, au contraire, d'espacer les séances, mais d'associer la mère au traitement, pour qu'elle puisse revivre, devant les réactions de son enfant, ses propres conflits, ainsi que le suggèrent Pierre Mâle et ses collaborateurs ? Nous ne saurions le dire, tant une règle générale, ici, est difficile à établir.

En revanche, il faut souligner l'intérêt réel de cet ouvrage de Pierre Mâle et de ses collaborateurs ; mesuré, clair, proche de l'œuvre de Winnicott, il constitue un remarquable manuel de psychopathologie du premier âge ; pédiatres, psychologues et parents le liront avec le plus grand profit.

■ **CODES DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA FAMILLE ET DE L'AIDE SOCIALE. Première édition - Petits Codes Dalloz (Jurisprudence générale Dalloz, 11, rue Soufflot, 75240 Paris Cedex 05). 64 F.**

La prolifération des lois et des règlements, les modifications fréquentes dont ils sont l'objet rendaient chaque jour plus souhaitable la création d'un nouveau code distinct du « Petit Code de la Sécurité sociale ». La Jurisprudence Dalloz a ainsi répondu aux vœux d'un large public, en créant ce recueil à jour et clairement présenté d'un ensemble de textes complexes et difficilement accessibles.

■ **COMPRENDRE ET SOIGNER SON ENFANT, par le docteur Cohen-Solal. Robert Laffont Editeur. 207 pages, 79 F.**

Le progrès des connaissances concernant le développement de l'enfant, les facteurs qui l'influencent, et la façon dont médecins et éducateurs peuvent agir sur ces facteurs figurent parmi les acquisitions majeures de ces trente dernières années.

A l'obsession des maladies infectieuses qui pesait sur toute la pédiatrie de jadis, s'est substituée une médecine nouvelle, où la psychologie joue un rôle important, où les sciences fondamentales et notamment la biochimie, la génétique et l'immunologie ont orienté de façon décisive non seulement les méthodes de diagnostic et de traitement, mais la nature même du comportement médical.

Les parents, même s'ils ne peuvent accéder à la compréhension subtile des immenses découvertes ainsi accomplies, sont plus que jamais les piliers de toute entreprise thérapeutique, les observateurs incomparables du comportement de l'enfant, et par là même les auxiliaires indispensables du pédiatre ou du psychiatre.

La plupart en sont conscients, et l'effort entrepris par le gouvernement pour développer une véritable « éducation sanitaire et pédagogique » visant à donner, dès sa naissance, le maximum de chances au petit enfant a suscité dans le public un besoin salutaire d'information.

L'ouvrage que publie le docteur Cohen-Solal semble, plus que tous ceux qui l'ont précédé, répondre à ce besoin. La compétence l'y dispute à l'humanisme, et, si les grands thèmes classiques de la pédiatrie moderne sont tous abordés de façon particulièrement claire, les difficultés infiniment subtiles de la vie quotidienne, de la psychologie et de la pédagogie font l'objet de développements inspirés non plus seulement par la science mais par l'expérience et le cœur.

Les aléas scolaires, les relations parentales, la formation de la personnalité, les troubles du comportement, causent parfois plus de soucis aux parents désorientés que les scolioses, la scarlatine ou les otites à répétition.

Les réponses qu'apporte le docteur Cohen-Solal aux inquiétudes quotidiennes des éducateurs ont la vertu essentielle d'éclairer et de rassurer.

Il faut souhaiter qu'une édition de poche rende rapidement son livre acessible à tous. Car tous doivent pouvoir consulter cette véritable « Bible de l'enfant », appelée, à l'évidence, par la richesse des informations apportées et la qualité humaine évidente de celui qui les a préparées, à la plus large diffusion. Il est rare qu'un ouvrage donne à ce point le sentiment d'être « d'utilité publique ». — Dr E.L.

■ **DIX-HUIT LEÇONS SUR LA BIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN, par le professeur Pierre Royer. Fayard Editeur. 358 pages, 39 F.**

De la fécondation à l'adolescence, le développement humain s'inscrit comme une admirable histoire jadis mystérieuse et dont l'effort scientifique a, peu à peu, percé le déroulement.

Du message génétique originel, du programme précis inscrit dans l'œuf fécondé, selon des lois rigoureuses, à la mise en place d'une personnalité accomplie se déploient une série d'événements fondamentaux où la part de l'environnement est, dès le stade fœtal, reconnue à présent dans toute son importance. La compétence exceptionnelle de Pierre Royer, le fait qu'il cumule une expérience clinique considérable à une culture scientifique étendue ont permis l'élaboration d'une somme où le praticien et les étudiants découvriront des notions essentielles, où le public cultivé pourra comprendre, en une synthèse du connu et de l'inconnu, l'importance de travaux souvent ardus mais sur lesquels se construit la pédiatrie moderne.

Une pédiatrie dont on comprend chaque jour plus clairement qu'elle se doit d'étendre sa vigilance à cette période qui sépare la conception de la naissance, ou qui concerne le tout petit enfant, périodes durant lesquelles tout se décide et se dessine pour le meilleur ou pour le pire. C'est l'histoire, passionnante, d'une lutte contre le destin, qu'a écrite Pierre Royer, ne celant rien des domaines encore inaccessibles où se feront les conquêtes de l'avenir. — Dr E.L.

■ **LES VACCINATIONS, par le professeur Lépine. PUF, collection Que sais-je ? 128 pages, 6,50 F.**

■ **LES VACCINATIONS, POURQUOI, COMMENT ? par Régine Lambert, préface du professeur Robert Debré. Edité par la préfecture de Paris, 70 pages.**

Deux petits ouvrages à la gloire de la médecine préventive et des vaccinations. Un Que sais-je d'explication, de vulgarisation — qu'est-ce qu'un vaccin, comment agit-il, combien de temps dure-t-il, quel calendrier ? — et un guide très pratique à recommander vivement. Il traite de chacune des vaccinations, des délais à respecter, des associations, des contre-indications, des certificats, du coût, des erreurs, des centres de vaccination. Cet opuscule, réservé aux membres du corps médico-social, peut leur être adressé sur demande écrite (secrétariat du docteur Lambert, D.G.A.S.S., 9, place de l'Hôtel-de-Ville - 75004).

■ **REALITES ET PROBLEMES DE LA VIE SEXUELLE DE L'ENFANCE A L'AGE ADULTE, par le docteur Gilbert Tordjman. Hachette éditeurs, 288 pages, 55 F.**

L'homme sera toujours confronté à son conflit fondamental, « désir - inhibition », même si le système social et familial est idéal, ce qui n'est actuellement pas le cas. L'acte sexuel relève à la fois de la fonction et la relation, et la sexualité chez la plupart des couples modernes apparaît comme « le sismographe le plus sensible du climat conjugal », et traiter scientifiquement, précisément les troubles de la sexualité peut être un facteur de changement.

Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé le docteur Gilbert Tordjman, psychosomaticien, diplômé d'études de gynécologie et de pédiatrie, secrétaire général de la Société française de sexologie clinique, à écrire un livre pour adultes sur les réalités et les problèmes de la vie sexuelle.

Des premières années de la vie (plaisir, frustration, Œdipe), à l'adolescence (masturbation, homosexualité, premières relations hétéro-sexuelles), puis à l'adulte (avec les préludes érotiques, les rapports sexuels, les positions, les mouvements, l'orgasme, contraception, grossesse, troisième âge, déviances), Tordjman tente, sans faux-fuyants, sans vulgarité, sans passion et sans culpabilisation, de dire clairement ce que beaucoup savent ou veulent savoir, sans toujours se l'avouer, dans l'espoir de « comprendre et mieux assurer l'identité sexuée », de ses lecteurs. De très belles illustrations, jamais déplaisantes, des schémas d'une très grande précision soutiendront aisément l'intérêt des adultes, auxquels, rappelons-le, ce livre est essentiellement destiné.

M.A.-R.

Pour les MÉDECINS

■ **LYSOSOMES, GLYOXYSOMES, PEROXYSOMES. Doin, éditeur. 130 pages, 78 F.**

Un manuel universitaire réservé à ceux qui, s'intéressant aux structures et fonctions cellulaires, veulent parfaire leurs connaissances sur ces organites dont la découverte valut le prix Nobel, en 1974, à Christian de Duve.

■ **CARDIOLOGIE, BASES BIOLOGIQUES ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES, par Lanfranchi et Maillet. Doin, éditeur, 195 pages, 80 F.**

Destiné aux étudiants et cardiologues. Un groupement logique de notions fondamentales habituellement dispersées dans les traités classiques, ou accessoirement envisagées, et un tour d'horizon des progrès des techniques qui aident au diagnostic des cardiopathies.

Un chapitre sur la contraction cardiaque, ses aspects histologiques, physico-chimiques et cliniques, retient particulièrement l'attention, soutenue tout au long de l'ouvrage à l'aide de trois cent quatorze figures.

■ **LE MANUEL DE L'USAGE UNIQUE, par Y. Arnaud et M. Dimitriu. Vygon éditeurs, 5, rue Adeline, 95440 Ecouen. 240 pages, 15 F.**

Un catalogue très complet du matériel médico-chirurgical à usage unique, qui prend une place de plus en plus grande dans la pratique hospitalière quotidienne, du cathétérisme veineux à la dialyse péritonéale et à l'anesthésie loco-régionale.

LEUCÉMIES : une inlassable poursuite

(Suite de la page 17.)

Ces dernières années, l'annonce de l'isolement d'un virus leucémogène humain a été faite plusieurs fois, sans être confirmée par la suite. Il convient donc d'accueillir tout nouveau résultat avec prudence.

Plusieurs équipes, en particulier celles de Gallo, Spiegelman, aux Etats-Unis, et Mak, au Canada, ont mis en évidence, dans les cellules leucémiques d'un certain nombre de malades, des particules possédant une transcriptase inverse, proche de celle possédée par les deux exovirus de singe que nous venons de citer. En outre, ces cellules contiennent une autre protéine, très voisine de la protéine majeure présente dans les virus du singe laineux et du gibbon. Tout récemment, l'équipe de Gallo, au National Cancer Institute de Bethesda, a réussi à faire produire par les cellules d'une malade leucémique un virus complet très proche du virus du gibbon. Malheureusement, ce résultat, dont on conçoit l'importance, n'a pu être reproduit pour le moment. Quoi qu'il en soit, cet ensemble de travaux conduisent à la même conclusion : certaines leucémies humaines contiennent des composants analogues à ceux des deux exovirus des singes.

De multiples questions restent posées. D'abord, quelle est la véritable origine des deux virus de singe, celui du gibbon et celui du singe laineux ? Les expériences d'hybridation moléculaire montrent que ces virus ne sont pas transmis héréditairement dans les deux espèces. D'autre part, il est étonnant que les deux virus aient entre eux une grande parenté, alors que les deux espèces de singe dont ils ont été isolés se sont séparées au cours de l'évolution, depuis plusieurs dizaines de millions d'années.

En revanche, des expériences analogues effectuées par le groupe de Todaro conduisent à cette conclusion étonnante : ces virus seraient, en fait, proches parents d'un virus transmis à l'état héréditaire, donc comme un endovirus, chez la souris asiatique. On ne peut donc exclure que ces virus ainsi que les composants viraux humains proviennent d'une infection accidentelle d'un primate par un virus de rongeurs.

L'identification formelle d'un virus dans les leucémies humaines ne suffirait pas à prouver que ce virus est l'agent causal de la leucémie. Ce pourrait être aussi, en effet, un virus passager ou normalement latent, dont la multiplication pourrait être stimulée dans les cellules leucémiques. Il serait donc nécessaire de vérifier le pouvoir leucémogène de ce virus par inoculation à l'animal, probablement des singes, bien entendu dans des conditions de sécurité strictes permettant d'empêcher la dissémination d'un tel virus. A supposer que cette réponse soit positive, l'isolement du virus permettrait, dans un premier temps, de rechercher systématiquement ses composants dans différentes leucémies humaines, et ainsi de déterminer l'importance exacte de son rôle dans l'origine de ces leucémies, et, à plus long terme, de préparer un vaccin.

Une autre question vient également à l'esprit. Le virus pouvant se propager à partir d'un malade ou d'un individu sain porteur, la leucémie est-elle contagieuse ? Les données statistiques répondent en général à cette question par la négative (à l'exception, il est vrai, d'une seule enquête récente, effectuée dans une région de l'Etat de Virginie). Il est possible que, comme dans le cas du virus d'Epstein-Barr le virus leucémogène soit extrêmement répandu dans la population humaine, et que seuls certains individus, dans certaines conditions, répondent à son infection par une leucémie. De longues recherches seront encore nécessaires pour confirmer ou infirmer ces suppositions.

Dr MONTAGNIER.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

En Amérique, des oiseaux moins farouches

PCHITT ! PCHITT ! PCHITT !

CERTAINS oiseaux passereaux d'Amérique du Nord sont facilement attirés par une série rapide de sons chuintants, sans qu'ils manifestent le moindre signe extérieur de défiance. Leurs homologues d'Europe et d'Asie, eux, restent parfaitement indifférents au « pchitt ! pchitt ! pchitt ! »

Une étude expérimentale du Smithsonian Tropical Institute explique ce phénomène par les conditions différentes dans lesquelles ces oiseaux effectuent des migrations du Nord au Sud et par les différences entre les chants des oiseaux tropicaux.

Pour observer les oiseaux, on les attire par divers cris aigus. Ceux-ci provoquent généralement des vocalises et des marques d'hostilité. On a remarqué au contraire qu'un son rapide et prononcé d'un souffle, le « pchitt », attire, en Amérique du Nord, certains passereaux. Ceux-ci, merles, pinsons ou fauvettes, ne modifient aucunement leur attitude normale et ne chantent pas en s'approchant. Les espèces sensibles à cet appel sont des oiseaux migrateurs qui se déplacent entre les zones tropicales et les régions tempérées où ils viennent se reproduire. Lorsqu'ils sont dans les pays chauds, ils se joignent à des bandes d'oiseaux locaux, composées de diverses espèces. Parmi ces espèces, l'une semble attirer plus particulièrement les autres. Le « pchitt », en première approximation, ressemble à l'un des cris de ralliement de cette espèce dominante.

Diverses expériences ont été conduites aux abords du canal de Panama. On enregistre d'abord sur une bande magnétique, d'une part les chants de l'espèce locale dominante, et d'autre part l'imitation de l'expérimentateur mélomane. Un magnétophone, dissimulé dans la végétation, diffuse régulièrement l'un ou l'autre enregistrement. Il ne reste plus qu'à se poster discrètement dans les environs et à noter les allées et venues des oiseaux en comptabilisant les espèces et les individus.

Lorsque le chant réel est diffusé, plus de 90 % des oiseaux de l'espèce dominante sont attirés. 60 à 100 % des oiseaux des différentes espèces locales, qui participent aux vols en bande, le sont également, ainsi que quatre sur cinq des oiseaux migrateurs.

Lorsque le « pchitt » est diffusé, seuls les oiseaux migrateurs se présentent dans les mêmes proportions, les autres ne manifestant qu'un simple mouvement de curiosité (moins de 10 % d'oiseaux attirés). Il en est de même lorsque, le lieu de l'expérience étant changé, on diffuse un chant réel, mais qui n'est pas celui de l'espèce dominante de l'endroit. Autrement dit, les espèces locales, dominantes ou non, reconnaissent leurs cris de ralliement familiers, alors que les oiseaux de passage se contentent d'une vague imitation passe-partout.

Selon les observateurs, les oiseaux migrateurs doivent se nourrir de façon toute différente de leurs habitudes lorsqu'ils parviennent dans les zones tropicales, et nombre d'entre eux y viennent pour la première fois. Il est intéressant pour eux de suivre les autochtones qui leur montrent comment procéder. Ceux-ci, en revanche, trouveraient ainsi du renfort pour lutter contre les serpents ou les oiseaux de proie.

Toute association étant bonne à prendre pour les nouveaux arrivants, un chant approximatif éveille un écho atavique suffisant pour qu'ils réagissent au « pchitt ! pchitt ! ». Mais comment expliquer que les passereaux d'Europe ou d'Asie d'espèces tout à fait comparables, restent parfaitement indifférents ?

Les premiers effectuent aussi des migrations vers l'Afrique. Les conditions de vie locale y seraient toutes différentes, et beaucoup plus favorables aux arrivants. Ils sont d'abord moins nombreux, et leur densité à l'hectare, dans les régions qu'ils rejoignent, n'est que de quelques dizaines d'individus alors qu'elle atteint cent cinquante oiseaux migrateurs à l'hectare dans les plantations de Panama.

Ils se présentent ensuite à une époque où les insectes et les graines sont abondants, alors que les conditions climatiques font que leurs collègues américains émigrent dans une période où la nourriture est rare. Ils n'ont donc pas besoin de rallier des troupes d'oiseaux indigènes, et les diverses observations semblent confirmer qu'ils restent effectivement indépendants. Il n'y a aucune raison qu'un chant les attire.

En Asie, par contre, les conditions semblent proches de celles de l'Amérique, et l'on a observé des bandes d'oiseaux associant espèces locales et migrateurs. Or, toutes les expériences analogues à celles de Panama, répétées aux Indes, sont restées sans résultat.

La seule explication avancée est que, tout simplement, le « pchitt ! pchitt ! pchitt ! » ne ressemble pas aux vocalises indiennes.

JEAN-MARC CHABANAS.

UN RAPPORT AU GOUVERNEMENT

Rajeunir l'Académie

Créée en 1666 sur l'initiative de Colbert, l'Académie des sciences a mal supporté l'épreuve de trois siècles d'histoire. Les sections qu'elle comporte ne sont plus aujourd'hui représentatives de la science contemporaine, le développement technologique qui sous-tend l'évolution des sociétés industrielles y est ignoré, l'âge moyen des académiciens est de 72,5 ans. L'Académie ne conseille plus le gouvernement, ne représente plus la communauté scientifique française à l'étranger. Elle n'a plus guère d'influence en France et à l'étranger.

Depuis quelques années, les présidents de l'Académie des sciences ont eux-mêmes dénon[cé] cette situation et souvent proposé à la socié[té] savante de se réformer. Mais les changemen[ts] ont été si lents et si timides que, au début [de] 1975, le président de la République a déci[dé] d'intervenir. Une commission de cinq membr[es], avec à sa tête M. Pierre Aigrain, ancien délég[ué] général à la recherche scientifique et techniq[ue], a été chargée de proposer de vrais remèdes p[our] rajeunir l'Académie. Les propositions soumises [au] gouvernement doivent, d'ici à la fin de l'ann[ée], être traduites en termes juridiques et faire l'ob[jet] de décrets.

POUR cette académie, qui s'est peu à peu sclérosée et endormie, surtout depuis le début du siècle, il n'est pas aisé de faire peau neuve. Elle compte aujourd'hui soixante-seize membres, dont l'âge moyen s'est accru de vingt ans en un siècle, et on y entre aujourd'hui en moyenne à soixante-huit ans.

Une partie de l'Académie ne suit même plus l'évolution des sciences, et les communications qui y sont faites et qui sont publiées dans des comptes rendus sont parfois très sujettes à caution. Elles sont dans tous les cas soumises à la lecture d'un seul académicien et ne font pas l'objet, comme dans les revues sérieuses, d'une analyse et d'un jugement collectif de spécialistes éminents. Tandis que le nombre de chercheurs et de techniciens s'est considérablement accru depuis quelques années, le nombre d'académiciens est resté stable. Comme l'Académie ne joue plus son rôle de conseiller auprès du gouvernement, comme c'est le cas pour les Académies aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Suède, l'Etat a créé en France des organes consultatifs qui remplissent partiellement ce rôle.

Mais ces organes consultatifs, tel le comité consultatif à la recherche scientifique et technique, sont composés de membres choisis par l'Etat, tandis qu'une académie coopte ses membres et conserve donc une certaine indépendance de jugement. Le rapport remis au gouvernement souligne qu'une Académie rénovée a encore un rôle à jouer, comme conseiller privilégié et aussi au niveau international. Elle pourrait aussi susciter le développement en France de certaines branches nouvelles de la science qui sont parfois lentes à y apparaître, en faisant venir de l'étranger des animateurs de haut niveau qu'e[lle] rémunérerait en partie.

La rénovation de l'Acadén[nie] passe d'abord par son rajeunis[se]ment, ensuite par une sélecti[on] plus stricte des communicati[ons] publiées dans les comptes rend[us] et finalement par un niveau acc[ru] de ressources financières.

Le comité chargé de pr[o]poser des réformes, que bi[en] des membres de l'Acadén[nie] jugent trop hardies et récuse[nt], s'est longuement interrogé sur [les] meilleures méthodes de rajeuni[s]sement. Il propose d'abord d'a[c]croître substantiellement le nom[]bre de membres, en le porta[nt] à environ 170, avec un maximu[m] de 120 membres de moins [de] soixante-dix ans (actuellemen[t] seulement 37 académiciens o[nt] moins de soixante-dix ans). Ain[si] la moyenne d'âge retomber[ait] progressivement à environ ci[n]quante-cinq ans.

L'augmentation du nombre [de] membres suppose que la coopt[a]tion ne se fasse plus uniquem[ent] au moment du décès des acad[é]miciens, mais que chaque ann[ée] pendant deux ou trois ans, u[ne] dizaine d'académiciens nouvea[ux] soient élus. Tout membre é[lu] aurait moins de soixante-dix a[ns] et on inviterait les académicie[ns] plus âgés à choisir l'éméritat, pension à l'appui. Si l'Acadén[nie] refusait de se rajeunir, on pou[r]rait alors imaginer un émérit[at] automatique.

Le rapport propose aussi [de] réorganiser l'Académie. Le nom[]bre de membres correspondan[ts] augmenterait très largement. U[ne] commission d'une douzaine [de] membres préparerait ses travau[x] et le président serait élu n[on] plus pour un, mais pour trois a[ns] avec un mandat renouvelable. U[n] vice-président viendrait s'adjoi[n]dre à l'actuel vice-président (u[n] pour chacune des deux grand[es] divisions), avec aussi un mand[at] de trois ans renouvelable. L'au[g]mentation du nombre de mem[]bres, l'éméritat, et les autr[es] réformes proposées, telle la rev[a]lorisation des prix de l'Académi[e] appellent une dépense annuel[le] supplémentaire de quelques m[il]lions de francs. — D. V.

ÉLECTIONS AU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1) Un numéro spécial du « B.O. » daté du 3 octobre 1975 est consacré aux rectifications à la liste des électeurs au Comité National de la Recherche Scientifique (n° spécial du « B.O. » en date du 18 août 1975).

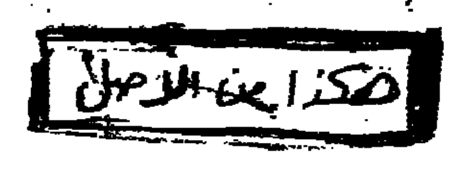
Ce fascicule peut être consulté au siège du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 PARIS (auprès de l'hôtesse), auprès du Secrétariat général de la Commission électorale, 16, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 PARIS, des administrateurs délégués du C.N.R.S., des secrétariats d'université et des syndicats représentatifs du C.N.R.S. et de l'enseignement supérieur.

Des exemplaires peuvent être retirés dans les différents lieux mentionnés ci-dessus.

2) Il est rappelé que les électeurs doivent faire parvenir leur vote à la Commission électorale le 3 novembre à 18 heures, dernier délai, pour le collège A, et le 7 novembre à 18 heures, dernier délai, pour les collèges B1, B2 et C.

3) Les candidats au titre du collège A qui souhaiteraient faire connaître aux électeurs de leur section par les soins de la Commission électorale du Comité national qu'ils retirent leur candidature au second tour, ainsi que les personnes faisant acte de candidature pour la première fois au second tour des élections au titre du collège A qui souhaitent faire connaître leur candidature aux élections de leur section par les soins de la Commission électorale devront en aviser celle-ci avant le jeudi 13 novembre à 18 heures. Passé cette date, ils ne pourront plus bénéficier des facilités offertes par la Commission électorale.

Les candidats au second tour au titre du collège A qui désirent faire parvenir au électeurs de leur section une profession de foi par les soins de la Commission électorale devront faire parvenir à celle-ci le texte de leur profession de foi en autant d'exemplaires qu'il y a d'électeurs au collège A dans leur section avant le jeudi 13 novembre à 18 heures. Passé cette date, ils devront en assurer eux-mêmes la diffusion.



Théâtre



Le vertige calculé de Gérard Desarthe

● Le spectacle de Patrice …éreau, « Lear », d'Edward …nd, c'est, dans une lumière …aube, la longue marche d'un …ran à travers les chemins …ns issue du messianisme et … la philosophie amère ; c'est …ssi le tableau d'une révolu…on qui devient la proie des …nctionnaires de la mort ; c'est …core l'histoire d'un homme …eilli dans l'exercice du pouvoir, … rencontre avec la jeunesse, …ntôme qui lui ressemble …mme un fils, double dans …quel il se cherche, et qui lui …nvoie l'image de ce qui pour…it être. François Simon est …ear, Gérard Desarthe le fan…me, long jeune homme blond, …aigre, inquiet comme un …nimal sauvage attaqué sur …n territoire (« le Monde » du … avril et du 4 octobre).

● Depuis quelques années, …ans le milieu du théâtre, …uand on pense à une distri…ution un peu difficile, le nom …e Desarthe est toujours cité. …lais il est très exigeant. C'est …n comédien à part. Il est venu … théâtre par hasard. Le …éâtre s'est offert à lui comme …e dernière chance, une …anière d'échapper à l'empri…nnement suicidaire d'une vie …quée. Il avait quinze ans : … savais à peine lire et écrire, …-il ; je ne peux même plus …aginer cette période. » Il a …s des cours avec Pierre …de, il a fait quelques mois …décentralisation, une appa…ion extraordinaire dans « le …and Cérémonial » d'Arrabal, … joué deux ans chez Retoré, … rôles principaux, puis deux …ctacles — avec la compagnie …cent Jourdheuil, et un avec …ner. « Lear » est sa deuxième …contre avec Chéreau.

…On me reproche, dit-il, de … pas faire de carrière. Ma …ière, elle est calculée et …sie. J'évalue ce que je fais … passer à autre chose. …ne les personnages et les …tions que l'on peut défor… Un peintre me passionne : …ncis Bacon, ses visages, ses … qui sont là, et tirés ail… par on ne sait quoi. Dans …èce de Bond, le fantôme est … sorte de bon Samaritain, … simpliste. Avec Chéreau, …ur de ça, on s'est raconté …histoires qui ne s'atta…nt pas à la pièce. On a …ue, avec Cordelia, le fan… représente une folie très …ète, quotidienne, face à … plus littéraire de Lear… …eau ne travaille que sur les …iguïtés. Il fait appel à la …plexité des gens. Avec lui, …arrive devant des gouffres …gineux. On se sent fragile. … on va là où on n'est …is allé.

» Le travail avec Jean-…e Vincent est très diffé… On n'est pas seul. On …aille sur un terrain dense. …uipe dramaturgique amène …propositions de jeu. A par… l'un certain moment, c'est …omédien de se prendre en …ge et de montrer. De toute …, un comédien doit être …tif, disponible, sinon c'est …ontrainte, la bagarre. Je …te. Il ne faut pas oublier … la bagarre se passe toujours … le public. J'adore jouer, … très vite j'en souffre. C'est …ique, je me sens paralysé. … l'impression de raconter des …les, d'être à la traîne du …acle, ça m'angoisse sur ce … je fais. On ne peut pas … comédien innocemment. … un métier où la réflexion …ique est importante. Je ne … pas ne pas choisir cette …xion. »

…cret, pudique, Gérard …rthe raconte en allumant …eusement son briquet d'un … sec et brutal. Il n'est pas …rageux ni rétracté, mais sur …ui-vive. Il ressemble à ses …onnages. Ses personnages lui …mblent. Il les emmène …eurs », au bord d'un gouffre, … les terrains rudes, inconnus.

COLETTE GODARD.

Lear, Odéon, 20 h.

Jazz

Musiques de l'an II à Nancy

Clinique psychothérapique, foyers des travailleurs immigrés, école de jeunes sourds, prison, centre pour handicapés moteurs : ce sont quelques-uns des lieux du festival « off social » — à ne pas confondre avec le « off commercial » organisé dans les restaurants, hôtels, brasseries, et grands magasins — de Nancy, *Jazz Pulsations 1975*. Si, s'ajoutant à de bonnes intentions évidentes (et, nous dit-on, aux sollicitations de la population elle-même), les préoccupations politiques et plus précisément électoralistes ne sont pas étrangères à cet « arrosage culturel », on chercherait en vain quelles catégories de citoyens, même parmi les plus défavorisées, ont pu être oubliées par les organisateurs.

Alors qu'un enthousiasme sans bavures ni incidents avait marqué les *N.S.J. 73*, cette manifestation biennale, organisée en alternance avec le Festival du théâtre par le Comité des fêtes et du rayonnement de la ville a été vécue cette année par les lecteurs de *l'Est républicain* et du *Républicain lorrain*, moins comme une série de concerts que comme un feuilleton riche en anecdotes et coups de théâtre. Contrats contestés ou non respectés par un imprésario tyrannique, annulations de concerts (Ella Fitzgerald et Count Basie), retards et remplacements de dernière minute, rumeurs, malentendus, et, inévitablement, répercussions et menaces sur l'équilibre budgétaire d'une entreprise d'une telle envergure : sans doute faut-il voir là une conséquence indirecte du parti-pris de surenchère qui, à la seule lecture du programme, apparaît comme la dominante de ces onze journées

Troisième force

Syncrétisme, œcuménisme, eclectisme, et internationalisme : c'est entre ces « ismes » que l'on serait tenté de situer les événements sonores les plus remarqués et commentés du Festival, en tout cas les plus impressionnants par le nombre de musiciens et d'instruments mis en jeu. Si des problèmes de sonorisation ont empêché le pianiste et compositeur anglais Keith Tippett de diffuser convenablement sous le chapiteau toute la charge de décibels que représente « Centripède » (cent pieds, c'est-à-dire cinquante musiciens), l'enregistrement radiophonique de son concert devait confirmer la première impression, de gaspillage d'énergie et de talents. A cet hymne à une joie frelatée et à tous les goûts du jour, l'on pouvait difficilement ne pas comparer, et préférer, le travail de deux groupes numériquement plus modestes, mais dont la pratique du mélange, de la collusion des genres et cultures, reste à l'écart des impératifs du « show business » : le *Brothers Hoot of Breath* (Confrérie du souffle) du Sud-Africain Chris Mc Grégor et le *Machi Oulé Big Band* du Chilien Manuel Villaroel. Tous deux sont pianistes, exilés en Europe pour des raisons voisines et leur orchestre constitue les exemples les plus séduisants d'un internationalisme rendu possible par l'apparition du « free jazz ».

En fait, et sans que les responsables du programme en soient vraiment conscients, il semble qu'à Nancy cette année deux tendances aient été confrontées. L'une, que l'on pourrait dire centripète, se voudrait — comme ce que l'on appelait hier le « troisième courant » et avant-hier le « jazz symphonique » — conciliatrice et réparatrice des déchirements et contradictions qui n'ont cessé de marquer les rapports entre musique occidentale « sérieuse » et musique afro-américaine. A plusieurs reprises (centripète, le *Stanislas Pulsative suite*, composé par Michel Colombier, le quatuor à cordes ajouté au groupe Zao du saxophoniste Jess Seffer), ce besoin de soudure œcuménique, et ses limites, devaient être « audio-visualisés » par la stéréophonie et la disposition des instrumentistes. A l'opposé, des orchestres comme le *Free jazz Workshop*, de Lyon, le *Cobelmac Ensemble*, le quartette du trombone allemande Albert Mangelsdorffe, *Confluence*, avec Jean-Charles Capon au violoncelle et Didier Levallet à la basse et, plus ostensiblement encore, *le New Unit*, de Michel Portal (Daniel Humair, Bernard Lubat, Joseph Déjean) semblent rejeter tout ce qui pourrait réduire, ou masquer, des écarts décisifs. Centrifuge, donc, leur démarche affiche ces constantes : en des productions composites, disparates, ils résistent et échappent à tout pouvoir centralisateur que, du même coup, ils dénoncent — et souvent de la façon la plus gaie.

Mais éclectisme et rentabilité obligent, il n'était pas question de limiter le programme à ces musiques dont on dit qu'elles « dérangent ». Enfin, donc, de perpétuer une imagerie rassurante de la musique négro-américaine, l'on avait fait appel non seulement à des vétérans incontestablement « authentiques » (Benny Waters, Wallace Davenport, le bluesman homme-orchestre Toctor, Ross, les pianistes-chanteurs Eddie Boyd, et Willie Mabon, l'ex-ellingtonien Sam Woodyard...), mais aussi à des virtuoses (Oscar Peterson, Ray Brown, Dizzy Gillespie, Milt Jackson, etc.), que Norman Granz promène de festival en festival et « prête » (fort cher) comme s'il s'agissait d'un musée personnel. Paradoxalement (?) les exigences et caprices de ce « collectionneur » allaient transformer en un grave supplément de déficit (remboursement des places louées pour les deux concerts Fitzgerald-Basie), ce qui avait été prévu comme la seule opération bénéficiaire du Festival. Paradoxe encore plus ironique : arrivés le samedi aux alentours de minuit (de Paris, en taxi), alors qu'ils devaient jouer à 20 h. 30, Archie Shepp et ses quatre compagnons eurent à assurer, le lundi, la conclusion tout à fait imprévue du Festival qui, sans eux, et par la (mauvaise) grâce de Norman Granz aurait gardé dans la mémoire du public la forme d'un rendez-vous manqué. De même que le trio improvisé le samedi par Chris Mc Gregor, le contrebassiste Barre Phillips et le batteur suisse Peter Giger, afin de pallier le retard de Shepp, avaient été reçus comme l'une des plus remarquables surprises de ces onze jours, le saxophoniste, comme s'il avait voulu jouer du déplacement de son concert dans l'ordre du programme, devant avec une réjouissante insistance ignorer la place qu'on voudrait lui assigner dans l'histoire et l'actualité du jazz. Il « parla » de l'Afrique et d'une liberté qui n'est pas réductible au seul cri, de Charlie Parker, et de ces blues qui n'ont rien à voir avec une quelconque « nostalgie », mais continue d'alimenter la colère d'être noir aux Etats-Unis. Il *parla* dans la seule langue avec laquelle, comme l'expliquait un autre saxophoniste, Jackie McLean, les enfants des esclaves africains dépossédés de leurs cultures ont pu construire leur histoire : la *musique noire*.

PHILIPPE CARLE.

En bref

Cinéma

« Le Faux Cul »

Bernard Blier, sournois, menteur, a, si l'on peut dire, la tête de l'emploi. Agent des renseignements généraux, il se trouve pris dans les manigances d'espions américains, israéliens et arabes, qui veulent empêcher la signature d'un protocole d'accord entre le président d'un Etat africain riche en uranium et le gouvernement français. Autant que la confusion de l'intrigue du *Faux-Cul* permette d'en juger, il doit y avoir là-dedans des intentions satiriques. Mais qui visent-elles exactement ? Tous les personnages sont bêtement caricaturés, même le président noir qui semblait avoir, au début, la sympathie de Roger Hanin, auteur-réalisateur, et qui se retrouve fourré dans le même sac que les néo-colonialistes et les représentants des services secrets. Ce film comique est un cas. On y trouve au moins une idée drôle par plan et il ne fait jamais rire. — J. S.

★ ABC 3, Montparnasse 83, Mercury, Gaumont-Sud, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta.

Musique

« Le Grand Prisme » à la Sorbonne

On entre à la chapelle de la Sorbonne, mais l'on se croirait plutôt dans quelque loge maçonnique, sans doute à cause de la disposition triangulaire et du mystère de ce lieu tout en miroirs répercutant des lumières aveuglantes. Ou bien dans quelque grotte des *Mille et Une Nuits* ruisselante de trésors. Une profusion de couleurs brasillantes, des foyers qui s'allument tour à tour, des formes constamment changeantes, les éclatements des flashes forment un spectacle qui ravira les amateurs de feux d'artifice : le kaléidoscope de notre enfance en plus luxueux.

C'est « le Grand Prisme », de Nicolas Schöffer, qui était une des attractions de *Kyldex*, le spectacle monté par l'Opéra de Hambourg en 1973 avec Carolyn Carlson. Sur la face arrière du prisme sont projetées des images combinant deux cent quatre-vingts structures différentes. Mais l'on aperçoit vite que chacun des carrés qui composent l'écran offre toujours la même image animée. Une musique de Pierre Barbaud, Frank Brown et Geneviève Klein, réalisée sur ordinateur, bien faite, « cohérente » et imperméable, accompagne ce tourbillon de formes et d'images bien réglé. Mais ce beau jouet n'a pas la force prégnante du *Polytope* de Xénakis.

« Les matériaux que je modèle sont l'espace, la lumière et surtout le temps », dit Schöffer. Voire : le temps paraît au contraire bien immobile. Cela dure vingt minutes et c'est amplement assez. — J. L.

★ Festival d'automne, chapelle de la Sorbonne, jusqu'au 15 décembre, toutes les heures, de 13 h. à 22 h. (sauf lundi).

■ ERRATUM. — La scénographie des « Journées entières dans les arbres », au Théâtre d'Orsay, est de Jean-Louis Barrault (« le Monde » du 8 octobre). Albert Decostard est l'auteur du décor de « C'est beau », de Nathalie Sarraute, au Petit-Orsay.

Cinéma

« CACHE-CACHE PASTORAL »

Si Fellini était né japonais, peut-être se serait-il appelé Shuji Terayama. On pense souvent à *Amarcord* et plus encore à *Huit et demi* devant ce *Cache-cache pastoral*. Tous les reflets, les lumières et les ombres de la mémoire. Fantasmes et fantômes, quête et enquête, re-création d'un monde disparu. Où est la vérité, où est le mensonge ? Dans ce pèlerinage aux sources, l'auteur joue à cache-cache avec ses souvenirs.

Un homme (il est cinéaste, il fait un film, et le rideau de la fiction s'écarte à la dernière image pour le montrer, rendu à lui-même, en plein travail dans une rue de Tokyo), un homme, donc, explore son passé. Quelle enfance a-t-il eue ? Celle que d'abord il croit découvrir, mais que l'enfant qu'il fut lui reproche d'avoir embellie ? Ou bien celle dans laquelle il replonge, après une pause, prêt, cette fois, à affronter les obsessions qui ont fait de lui l'homme qu'il est devenu ? Obsession du temps, symbolisée par ces horloges innombrables, accrochées aux murs de sa maison. Obsession de l'amour, que *nourrit* en lui la présence d'une voisine avec laquelle il *désire s'enfuir*. Obsession surtout de sa mère, dont il veut se détacher et qu'il a longtemps rêvé de tuer.

Pour le narrateur, ces souvenirs sont autant de chaînes qu'il ne rassemble que pour mieux les briser. *« Si nous voulons nous libérer et libérer la société, il nous faut commencer par liquider notre passé »*, déclare (ou laisse entendre) Terayama. Thème de la « table rase » qui était déjà celui de *Jetons les livres, sortons dans la rue*, son précédent film.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il est parfois difficile de suivre Terayama dans les méandres de sa pensée. C'est pourquoi, beaucoup plus que la philosophie du film, c'est la beauté irréaliste, surréaliste, de ses images que l'on retient. Images d'une bourgade nippone, peuplée de vieilles borgnes, aux robes noires, aux visages blancs. Images d'une cabane perdue dans les neiges, où vit un moine. Images (très felliniennes, celles-là) d'un cirque provincial dont la principale attraction est une « femme-ballon » que son mari (ou son amant) gonfle amoureusement. Images souvent chargées d'angoisse ou de violence, mais que transcende une tendresse secrète.

Shuji Terayama était poète avant de devenir cinéaste. Le poète, ici, ne lâche jamais la main du cinéaste.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Pagode, U.G.C. Marbeuf (v.o.).

■ Hélène Martin donne un récital consacré à Pablo Neruda, ce mardi 21 octobre, à 21 heures, au Nouveau Carré (salle Papin).

■ Le chorégraphe soviétique Léonide Jakobson, qui avait réglé des ballets pour le Bolchoï et pour le Théâtre Kirov, vient de mourir à Leningrad ; il était âgé de soixante et onze ans. Léonide Jakobson venait de signer la chorégraphie d'un film américano-soviétique réalisé par George Cukor, « l'Oiseau bleu ».

Lettres

La chauve-souris de Pierrette Fleutiaux

(*Suite de la première page.*)

Une suite de cauchemars s'enchaînent, relatés à la première personne, dans un présent obsédant. Les ténèbres y alternent avec le jour aveuglant. Partout des tours se dressent, des trous se creusent. La jeune fille se perd dans des forêts labyrinthiques, explore des grottes, fouille des champs d'épandage. La tête pleine de bruits, imperceptibles ou assourdissants, elle marche, court, fuit, tombe, s'endort, se réveille, pour se jeter dans un autre rêve. Elle fait la rencontre d'hommes bienfaisants, indifférents ou terribles. Les uns ne voient pas la tare qu'elle porte ; les autres lui montrent celle, identique, qu'ils cachent accrochée à leur sexe pour un accouplement effrayant.

Sous ce monde parfaitement onirique court un filet de réalité qui croît à mesure que le livre avance, peut-être au détriment de son intensité.

L'Histoire de la chauve-souris comporte en effet trois parties qui se déroulent dans des villes différentes : la province de l'enfance, Paris, New-York. La première partie, où le cauchemar s'impose dans toute sa force, est de loin la meilleure. Dans les deux autres, le soupçon est *jeté sur l'existence réelle de la* bête, et ceci tire l'esprit vers une signification symbolique. Jamais Kafka n'a fait douter que son héros ne se soit transformé en un coléoptère géant.

Sans doute Pierrette Fleutiaux se moque-t-elle de ceux, « Professeur supérieur » ou « docteur introspecteur », qui prétendent la guérir de son obsession en déchiffrant celle-ci. Par ce biais, l'humour et l'ironie se glissent dans le livre avec assez de bonheur. On change néanmoins de registre.

Il reste que les deux métropoles où la jeune fille va poursuivre sa formation et ses démêlés avec la chauve-souris sont vues, d'une façon extraordinaire, à la fois à travers le prisme de l'obsession et le caractère spécifique de leur faune et de leurs mœurs. A Paris, chassant au Bois, la narratrice se fera arrêter par la police comme suspecte de terrorisme. A New-York, ville de violence et de pollution, elle fera fortune en *purgeant la ville des milliers d'insectes* qui l'ont envahie.

Mais le livre, trop désireux de se trouver un sens, s'égare dans les péripéties. On est heureux quand, à la dernière phase, après qu'ont été suggérées toutes les interprétations possibles de la chauve-souris : la sexualité, la culpabilité, la conscience, on entend dire à l'héroïne, qui finalement ne peut pas s'en passer : *« En attendant, je pare au plus pressé, je nourris ma bête. »* La primauté est pleinement rendue à la puissance de l'imaginaire.

C'est cette puissance qui frappe dans *l'Histoire de la chauve-souris* et en fait un livre exceptionnel, malgré son péché de jeunesse qui est de trop en vouloir dire. Avec une écriture sans excès de raffinement ou d'artifice, mais cependant maîtresse de ses moyens, il subjugue d'une étrange façon.

Etes-vous bien sûr que vous n'avez pas une chauve-souris dans la tête ?

JACQUELINE PIATIER.

★ Julliard, 186 pages, 28 F.

Le parti socialiste et la lecture publique

De notre correspondant

Epinal. — C'est à Saint-Dié, ville des Vosges où le prêt des livres par habitant atteint un record (7,49 livres contre 1,60, moyenne nationale), que le parti socialiste a présenté dimanche pour la première fois les grandes lignes de sa doctrine en matière de lecture publique, au cours d'un colloque régional sur les bibliothèques publiques.

Après avoir critiqué sévèrement la politique suivie dans ce domaine par le gouvernement, M. Dominique Taddéi, secrétaire national du P.S. à l'action culturelle, a défini les lignes de force de la politique socialiste relative à la lecture publique.

Tout d'abord, la mise en place d'une organisation territoriale nouvelle tant au plan régional que national ayant pour lieux privilégiés les bibliothèques de district. Ensuite, l'existence de structures de gestion démocratiques au niveau des élus, des usagers et de tous ceux qui contribuent à la vie culturelle. Enfin, cette réforme réclame un rattachement de la lecture publique à une structure verticale forte qui serait un grand ministère de l'action culturelle. Un de ses buts serait de renforcer la solidarité avec la profession de bibliothécaire, afin notamment de rétablir l'unité de direction des bibliothèques universitaires et celle de la lecture publique. Quant aux moyens financiers, ils tendent, selon M. Taddéi, à renforcer une notion de base essentielle : la lecture publique est un service public d'intérêt national.

Un effort doit être accompli en faveur du personnel : amélioration de la formation initiale et continue, étatisation des personnels municipaux, revalorisation et restructuration des carrières, augmentation considérable du nombre des emplois.

Cette politique suppose encore en matière de crédits une action dans trois directions, la première ayant trait à la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales, qui doivent se répartir également entre les deux, 50 % chacune, avec toutefois un système de péréquation destiné à aider les petites communes.

« Il s'agit là d'un véritable choix politique », devait dire à ce propos M. Robert Bernard, adjoint au maire de Saint-Dié et membre du comité directeur du parti socialiste. Il ajoutait, en annonçant la création prochaine au plan national d'un groupe des bibliothécaires socialistes : *« Selon les socialistes, il ne peut y avoir de révolution culturelle s'il n'y a pas de révolution économique. L'action culturelle est bien liée à la lutte des classes. Elle est une arme de libération. »* — Y. C.

● *Le prix Nobel de littérature* sera attribué jeudi 23 octobre par l'Académie suédoise.

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU 14, 16, 17, 21, 23 et 24 octobre à 20 h. 30 (Valmalète.)
Le Quatuor Bernede
INTEGRALE DES QUATUORS
BEETHOVEN
6 concerts
(Abonn. : PRIX SPECIAUX.)

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES Mercredi 22 octobre
EGLISE de la MADELEINE Vendredi 24 octobre à 20 h. 30
(P.e. Dandelot.)
J.-S. BACH
MESSE EN SI
Jocelyne CHAMONIN, Clara WIRZ, Bernard PLANTEY, Georges JOLLIS
CHŒURS BACH
Orchestre P. KUENTZ
Dir. P. BOULOT

THEATRE de la MADELEINE Sam. 25 oct. à 17 heures (Kiesgen.)
AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE
CHŒUR FEMININ de JERSEY
Direction : Arthur LOBB
R. ATHANASSOVA, piano

SALLE ROSSINI 6, r. Drouot
22, 23, 27, 28 et 29 octobre à 18 h. 30
(P.e. de Saint-Ours.)
5 concerts avec la célèbre chaîne
ARCANE
22 : Soirée Symphonique, Brahms, Bartok
23 : Musique Française, Ravel, Fauré, Debussy
27 : Soirée Vocale, Schubert, Schumann, Mozart, Verdi
28 : L'Orgue Français, de Gervaise à Messiaen
29 : Soirée Romantique, Beethoven

SALLE PLEYEL Jeudi 6 novembre à 21 heures (Kiesgen.)
Unique récital de la saison
WILHELM **KEMPFF**
Mozart, Schumann, Beethoven

SALLE GAVEAU Vendredi 7 novembre à 20 h. 30 (Valmalète.)
L'ASSOCIATION pour L'ECHANGE INTERNATIONAL de JEUNES SOLISTES présente
Daniel VARSANO
avec ORCHESTRE des CONCERTS LAMOUREUX
Dir. J.-P. JACQUILLAT
SCHUMANN - FAURE - RAVEL

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 13 novembre à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. M. Rainer et ALAP.)
CONCERT DE GALA au profit de la Fondation Marcel VATELOT
RAMPAL
ROSTROPOVITCH
STERN
ORCHESTRE DE CHAMBRE
Dir. G. BOUILLON

CENTRE CULTUREL ALLEMAND GŒTHE-INSTITUT
Vernissage de l'exposition
LA STATION ZOOLOGIQUE DE NAPLES A L'EPOQUE DE SON FONDATEUR : ANTON DOHRN
le mercredi 22 oct. 75 à l'Unesco, salle des Actes, conférence à 18 h. 30, salle X.

CONCERTS Radio France

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Mercredi 22 octobre à 21 heures
ORCH. NATION. de FRANCE
FRANCK, DEBUSSY, RAVEL
Dir. Paul PARAY

MUSIQUE BAROQUE ITALIENNE

RADIO-FRANCE Studio 104 Jeudi 23 octobre à 20 h. 30
ORCHESTRE DE CHAMBRE CHŒURS DE RADIO-FRANCE
Dir. Bruno AMADUCCI
3e concert
DALL'ABACO, MARCELLO, S. SCARLATTI, LOCATELLI VIVALDI (Gloria)

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Studio 104 Lundi 27 octobre à 20 h. 30
MERCADANTE
IL GIURAMENTO
avec T. Zylis-Gara, B. Pecchioli, M. Malese, L. Miller, C. Tremblay, B. Plantey
ORCHESTRE LYRIQUE
Maurizio ARENA

CYCLE D'ORGUE

EGLISE SAINT-SULPICE Lundi 27 octobre à 20 h. 30
Premier concert
J.-J. GRUNENWALD
CLERAMBAULT - BACH FRANCK - WIDOR - DUPRE MILHAUD - GRUNENWALD

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 104 Vendredi 31 octobre à 20 h. 30
Dir. P.-M. LE CONTE
Soliste : B. PLANTEY
J. Haydn - J.-L. Martinet
Y. Devries - J. Rivier

Location : Radio-France, Salle, Agences

---

29 OCTOBRE, 20 h. 30
OLIVIER MESSIAEN
«DES CANYONS AUX ÉTOILES»
Première européenne
Yvonne LORIOD, piano
ARS NOVA,
Dir. : *Marius* CONSTANT
LOCATION OUVERTE
THEATRE DE LA VILLE
de 11 h. à 18 h.
Tél. : 887-35-39
Prix : 25 F et 14,50 F.

POUR UNE DIZAINE DE CONCERTS EXCEPTIONNELS
AUX BLANCS-MANTEAUX Ex-PIZZA DU MARAIS 15, r. des Blancs-Manteaux 887-97-58
Le nouveau SHOW **JACQUES HIGELIN**
et SUPER GOUJATS Tous les soirs (sauf dimanche) 18 h 30

« La première bonne, très bonne soirée de l'automne. Dès les premiers instants nous tombons sous le charme. Nous y resterons jusqu'au bout. Chapeau ! Allez-y vite. »
F. NOURISSIER (« Le Figaro »).

« R. de Obaldia : le Paganini du cocasse. Ça pétille, ça vole, ça rêve, ça carambole, ça s'emballe, et voilà que soudain, ça vous étreint, mine de rien. Une merveille ! Chapeau ! »
M. GALEY (« Le Quotidien de Paris »).

« Une enchantement. Une grâce. Le bonheur. Ni plus ni moins. Je vous encourage de tout mon cœur à courir à l'Œuvre. Vous y verrez un spectacle d'une rare qualité. Tout est cousu main. Quant à Michel Bouquet et Annie Sinigalia, ils sont un pur régal. »
Ph. TESSON (« Le Canard Enchaîné »).

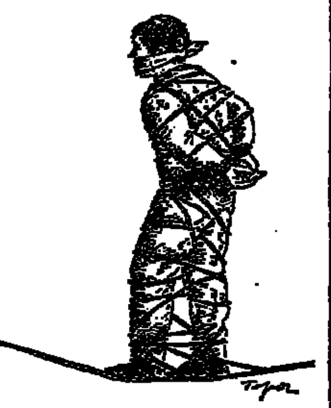
« Michel Bouquet est étonnant. Annie Sinigalia est merveilleuse. »
P. MARCABRU (« France-Soir »).

THEATRE DE L'ŒUVRE
MICHEL BOUQUET
ANNIE SINIGALIA
dans une comédie de
RENÉ DE OBALDIA
MONSIEUR KLEBS ET ROZALIE
JULIETTE CARRÉ JACQUES ROSNY

DU 1er OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 1975 AU :
T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION JEAN-PIERRE GRENIER
PLUS QUE 5 FOIS
RUFUS
LE HEROS NATIONAL
«C'est simple, beau, délicat» (M. Cournot «le Monde»)
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 150 m du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE, F.N.A.C. et dans TOUTES LES AGENCES

SPECTACLES

atelier
SUR LE FIL
ARRABAL



« Bouleversant... Un sommet... Le premier spectacle de l'année. »
Ph. TESSON, *Canard enchaîné.*
PRIX SPECIAUX ETUDIANTS
606-49-24 et agences

La Compagnie nationale de l'operette
Raymond VOGEL
présente
à partir du 25 octobre
à
L'OPÉRA STUDIO de PARIS
EX OPERA COMIQUE
Nicole BROISSIN
Ciboulette
Opérette de Robert de FLERS et Francis de CROISSET
Musique de Reynaldo HAHN
Direct. musicale : François RAUBER
Mise en scène : Raymond VOGEL
Décors et costumes : Jacques MARILLIER et Marie KANT
avec
Henri GUI
Annie DUMAS, André BATTEDOU, Paul MERCEY, Maïté BARÈRE
Jean-Luc TARDIEU, Philippe ARIOTTI,
et avec la participation exceptionnelle de
Odette LAURE
Sam. 25, mar. 28, ven. 31 octobre à 20h30 et dim. 26 à 14h30 - Sam. 1er, sam. 8, ven. 14, mar. 18, sam. 22, mer. 26, ven. 28 novembre à 20h30 et dim. 2, dim. 9, dim. 16, dim. 23 et dim. 30 à 14h30
Renseignements : 742.59.69

---

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Plus Heureux des Trois.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Surena.
Chaillot, petite salle, 20 h. 30 : Omphalos Hotel.
TEP, 20 h. 30 : Coquin de coq.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 20 h. 45 (salle Papin) : Chanson (Hélène Martin).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre américain, 21 h. : Bajazet.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade ; 23 h. 30 : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. : Anne Sylvestre.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Paris-Nord, 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer ; les Nuits blanches.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : Pit à pat ; 23 h. : Angels of Light.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Hinkermann.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : Xânât.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 21 h. : Jacques Martin.
Cergy-Pontoise, amphi de l'ESSEC, 20 h. 45 : Orchestre de chambre Paul Kuentz, avec N. Eyssaric, piano (M.-A. Charpentier, Vivaldi, Mozart, J. Charpentier, Boccherini).
Créteil, Maison des arts, 18 h. 30 : Cycle Debussy ; 20 h. : Tartuffe.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Pavillon au bord de la rivière.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la S[...]bilité frémissante.
Malakoff, Théâtre, 21 h. : Rorsc[...]
Versailles, Théâtre Montan[...] 14 h. 15 : les Fourberies de Sc[...] 21 h. : les Bâtisseurs d'em[...] poésies et chansons de Boris [...]

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Orc[hes]tre philharmonique de R[...] France, dir. Zdenek Macal, Bruno Rigutto, piano (Gl[...] Dvorak, Smetana).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Bee[tho]ven, Haydn, Bartok.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Qua[tuor] Bernède (Beethoven).
Salle Pleyel, 21 h. : Catherine [...]lard, piano (Mozart, Deb[...] Schumann).

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Ma[rtin], 20 h. 45 : Ballets Roland [...] (Coppelia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéh[éra]zade.
Théâtre Présent, 18 h. 30 : Hori[...] danse compagnie.

Festival d'automne

Cartoucherie de Vincennes Th[...] de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : [...]
Parc floral, hall de la Pinède, 20 [...] Utopia.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 21 octobre

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CRÉTEIL
Place de l'Hôtel-de-Ville - 899-90-50
Le T.N.P. présente
pour sept représentations exceptionnelles
« LE TARTUFFE »
de Molière
Mise en scène : Roger PLANCHON
Renseignements et locations : 899-94-50

THEATRE D'ORSA[Y]
Cie RENAUD-BARRAU[LT]
des journées entières dans les arbres
de Marguerite Duras
en alternance
Harold et Maude
3e année
PETIT ORSAY
vendredi 24
création
C'est beau
de Nathalie Sarraute
mise en scène Claude Régy
7, quai Anatole-France - tél. 548.65.9[...]

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINEMA D'ANIMATION
du 23 au 26 octobre
OMPHALOS HOTEL
de Jean-Michel Ribes
mise en scène Michel Berto
à partir du 21 octobre
727-81-15

L'A.L.A.P. (Agence Littéraire et Artistique Parisienne pour les Echanges Culturels) et les Spectacles LUMBROSO présentent au
PALAIS DES SPORTS
PORTE DE VERSAILLES
75015 PARIS
Tél. : 250.79.80
PALAIS DES SPORTS
du 28 NOVEMBRE au 11 JANVIER
le BALLET SOVIETIQUE DE SIBERIE ensemble officiel de KRASNOIARSK
Soirées à 20 h 30 : mardis, mercredis, vendredis, samedis - Matinées à 17 h les samedis
Matinées à 14 h 30 et 18 h : les dimanches - Matinées à 16 h : 25 décembre et 1er janvier

LOCATION PAR CORRESPONDANCE	TARIFS	
retournez ce bon au PALAIS DES SPORTS Porte de Versailles 75015 PARIS accompagné d'un chèque bancaire ou postal 3 volets établi à l'ordre du PALAIS DES SPORTS joindre une enveloppe timbrée à votre nom.	orchestre 1re série : 60 F orchestre 2e série : 50 F piste de côté : 40 F balcon : 30 F DATES 1er choix .... heure ...... 2e choix .... heure ...... 3e choix .... heure	Nom : .... Adresse : .... Localité : .... Dépt .... Tél .... Places .... Nombre .... Prix ....

LOCATION OUVERTE TOUTES AGENCES

---

vendredi
Chobizenesse



un film de JEAN YANNE

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Prince et la Danseuse, de L. Olivier ; 18 h. 30 : Les dingues sont lâchés, de N. Taurog ; 20 h. 30 : les Sept Voleurs de Chicago, de G. Douglas ; 22 h. 30 : Hommage à M. Carné.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

LA BETE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).

BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).

CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

CHILE (Chil., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. 15 à 17 h.).

LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).

L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (359-52-70).

FLIC-STORY (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Boul-Mich', 5e (033-48-29), Publicis-Champs-8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). - V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : *Publicis-Champs-Elysées*, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HU-MAN (Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40). - V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Athena, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

INDIA SONG (Fr.) : *Le Seine*, 5e (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.).

LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE JOUR DE L'AMOUR (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) : *Marignan*, 8e (359-92-42).

LEÇONS D'HISTOIRE ET MACHORKMUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), t.l.j. à 18 h.

LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

MANDINGO (A., v.f.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).

MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14 Juillet, 11e (700-51-13).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-83 6e (544-14-27) Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussman (770-47-55).

PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Haussmann, 9e (770-47-55).

PIROSMANI (Georg.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : *Hautefeuille*, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Bel.) (*) (v. Am.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Bilboquet, 6e (222-87-23). V.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) : La Clef, 5e (337-90-90)

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (*Stéréo-Sensurround*), *v.o.* : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : Georges-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, (14e) (580-03-75).

VIVA PORTUGAL. (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

JEUNE FILLE LIBRE LE SOIR (The Baby-Sitter), film franç. de René Clément, avec Sydney Rome. — Cambronne, 15e (734-42-96), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 6e (326-79-17).

LE TELEPHONE ROSE, film français d'Edouard Molinaro, avec Mireille Darc, Pierre Mondy. — Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).

LE FAUX-CUL, film français de Roger Hanin, avec Bernard Blier. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

R MUSIC, film américain sur Jimi Hendrix et Santana. — v. o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).

HESTER STREET, film américain de Joan Micklin Silver. — v. o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).

CACHE-CACHE PASTORAL, film japonais de Shuji Terayama. — V. o. : Pagode, 7e (551-12-15), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA, film collectif. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

HISTOIRE DE PAUL, film français de René Féret. — La Clef, 5e (337-90-90).

OTRO-CINE (trois films argentins), de Julio Cuduena, Edgardo Cozarinsky, Miguel Bejo. — V. o. : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 10).

L'INCORRIGIBLE, film français de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo. — Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

MY CHILDHOOD-MY AIN FOLK, films anglais de Bill Douglas. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42).

Spectacles pour enfants

(Du 22 au 28 octobre.)

Atelier du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. de 14 h. à 18 h. 30 : Atelier de masques et marionnettes.

Café d'Edgar (326-13-68), mer. 14 h. et 16 h., sam. 15 h. : Filenfolie.

Nouveau Carré (277-50-97), mer., 14 h. : Poisons blancs.

Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Voyage de Tête-en-l'Air.

Théâtre de la Plaine (842-32-25), mer., 15 h. : Arlequin sauvage.

Théâtre Présent (203-02-55), mer., 14 h. 30 : le Grand Voyage de M. Pom.

Théâtre du Parc floral, esplanade du château de Vincennes (808-16-82), mer. et dim. 15 h. et 16 h. 30 : les Deux Bêtes de la maison du fond des bois.

Cirque à l'ancienne au Nouveau-Carré (277-50-97), mer., sam. et dim., 15 h. 30 : Cirque Gruss.

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. *et dim.*, *14 h. 15*, 15 h. 15 et 16 h. 15, sam. 15 h. et 16 h. : les Aventures de Pinocchio.

Marionnettes André Verdun, Théâtre d'animation de Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : le Chevalier au lion.

Marionnettes André Roggers, Théâtre 13 (589-05-99), mer. 15 h. : le Grenier.

Marionnettes André Blin, mairie de Montrouge (253-23-24), mer. 16 h. : Poucette.

Cinéma

Les Aventures de Pinocchio, la Fabuleuse Histoire de Donald et des castors juniors, Frankenstein junior, la Course à l'échalotte, la Kermesse des aigles, Pas de problème, Le shérif est en prison, les trois films de James Dean, Guerre et Amour, Phantom of the Paradise, et Phase IV, ont obtenu le label « Chouette ».

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le piano du zeppelin

Il sait tout, Mr Beaubois, le candidat de « La fête et les jambes », tout sur l'aviation, tout sur les dirigeables et les ballons. Ce qu'il ne sait pas tiendrait sur le talon d'un bulletin de bagage. Depuis trois semaines qu'il est là, c'est à peine s'il a chuté deux fois. Et lundi, bêtement, alors qu'on ne s'y attendait plus, sur un détail : servait-on des jus de fruits dans les zeppelins ? Il a dit non. C'était oui. Enfin, voyons, il y avait bien un piano, pourquoi n'y aurait-il pas eu un bar ? On ne comprend pas qu'il se soit mépris. Cela nous a inquiété, surpris, irrité presque, un peu comme de sentir quelqu'un trébucher à ses côtés quand on marche dans la rue. Fugitive impression, équilibre compromis de vacillantes certitudes.

Lui ne s'en est pas ému. Sur son visage impassible — un de ceux qui se dessinent de profil, grosses lunettes, grand nez, petite moustache et mince sourire taillé à la hache, — dans son regard abrité, habité par la passion, une passion tendre et lucide, pas un frémissement, pas une ride. Il paraît toujours un peu ailleurs, cet adorable vieux monsieur de quatre-vingts ans aux gestes précautionneux. Un ailleurs où l'on aimerait pénétrer plus avant avec lui.

Un ailleurs d'où le rappelle à grands coups de trompe, lourd, gauche, empoté — à côté de ce zéphyr, il pèse une tonne, — un Bellemare faussement encourageant. « Vous avez dit que le Spirit-of-Saint-Louis (l'avion de Lindbergh) avait un moteur de 220 CV (silence et suspense)... Et vous aviez raison ! »

Bien sûr qu'il avait raison. Comme s'il avait pu se tromper. Dans la salle — l'émission est réalisée en public, — on sentait monter, fuser l'écho de notre propre jubilation agacée. Cela partait en sourdine, dans une sorte de brouhaha contenu, pour éclater à la fin de chaque épreuve en applaudissements. Sincères vraiment. Contrairement aux règles du jeu fondées sur le risque d'accident et le droit à la roue de secours, personne ne souhaitait la panne. Le dérapage. On en avait complètement oublié, abandonnés sur leur terrain de tir, Roger Couderc et Michel Carrega.

Heureusement qu'ils étaient là, notez. Sans eux, à cause d'une malheureuse orange pressée, on aurait pu ne jamais revoir à l'écran l'image même d'une idée fixe. Et l'idée fixe, c'est de la glu, c'est du levain. Elle vous soulève. On y adhère. Même quand on est loin de la partager.

CLAUDE SARRAUTE.

DE GAULLE HOMME DE TÉLÉVISION

● Tandis que Claude Santelli réalise l'hommage qu'Antenne 2 diffuse à l'occasion du cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle, la première chaîne se penche sur les rapports complexes entretenus pendant dix ans par l'auteur des *Mémoires de guerre* avec le petit écran.

M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1, a chargé l'écrivain Romain Gary d'analyser, à travers les allocutions, les conférences de presse, les entretiens et les discours réunis dans les archives, le phénomène « De Gaulle et la télévision ». Son témoignage sera filmé par Daniel Costelle (« Les grandes batailles du passé ») dans le décor qui servait aux allocutions télévisées du général de Gaulle.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 21 OCTOBRE

— *MM. P.-O. Lapie, O. Lutaud, P. Jeannin, R. Max*, participent au débat des « Dossiers de l'écran » dont le thème est *l'Angleterre aussi a décapité son roi*, sur Antenne 2, vers 22 h.

— *MM. M. Droit, F. Chalais, M. Meignant et Mme R. Desforges répondent à la question « Faut-il admettre la pornographie ? »*, au cours du magazine littéraire « De vive voix », sur TF 1, à 22 h. 20.

MERCREDI 22 OCTOBRE

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., répond aux questions d'Etienne Mougeotte, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Les républicains indépendants* exposent leur opinion à la tribune libre de FR3, à 19 h. 40.

— *Mgr Poupard, le recteur Mallet, les professeurs Besse et Vincent-Thomas et M. Gilbert Cesbron*, participent à « Interrogations » (la mort), sur TF 1, à 21 h. 45.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 21 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Ces années-là, de M. Droit (1948) ; 22 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Faut-il admettre la pornographie ?), voir tribunes et débats ; 23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Cromwell », de K. Hughes (1970), avec R. Harris, A. Guinness (deuxième partie), voir tribunes et débats.

Cromwell mène la guerre civile contre Charles Ier qui est fait prisonnier, jugé et décapité à Londres.

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Tick... tick... tick... et la violence explosa », de R. Nelson (1970), avec J. Brown, G. Kennedy, L. Carlin, D. Stroud.

Un Noir est élu shérif d'une petite ville du sud des Etats-Unis. Les difficultés surgissent de partout, la violence est prête à se déchaîner.

22 h. 10, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie, avec Alain Jouffroy ; 20 h. 5, Dialogues, de R. Pillaudin : L'écrivain et la révolution, avec Régis Debray et Jean-Pierre Faye ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Marius Constant ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104... Orchestre philharmonique de Radio-France, Direction Z. Macal. Avec B. Rigutto, pianiste : « Ouverture de Russlan et Ludmilla » (Glinka) ; « Concerto pour piano en sol majeur » (Dvorak) ; « Ma patrie », extraits (Smetana) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

MERCREDI 22 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

10 h., Emission scolaire ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 50, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Enquête-fiction : Cécile ou la raison des femmes (quatrième partie : L'équilibre, réal. Youri) ; 21 h. 15, Reflets de la danse : Maurice Béjart ; 21 h. 45, Interrogations, de D. Huysman et D.-A. Malfray : La mort (voir tribunes et débats).

22 h. 40, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Magazine : Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Kung Fu (Le grand amour de Chen Yi) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 : Un sur cinq.

18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Football : Saint-Etienne - Glasgow (Coupe d'Europe), suivi d'un débat ; 23 heures, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X... ; 19 h. 40, Tribune libre : Les républicains indépendants ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « De Mayerling à Sarajevo », de Max Ophuls (1940) ; avec E. Feuillère, J. Lodge, G. Dorziat, J. Worms.

Contre le gré de l'empereur François-Joseph, son neveu, l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, épouse une comtesse tchèque. L'archiduc et sa femme sont assassinés à Sarajevo, le 28 juin 1914.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : *L'aventure humaine de la mort* ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, La magazine des éditions musicales, par C. Maupomé ; 12 h. 5, Parti pris : Les illusions d'une vie, avec Henri Lefebvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Le Trio Gobel (Haydn) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Baie des Anges », de Max Gallo ; 14 h. 45, L'école des parents ; 15 h. 10, Les après-midi de France-Culture (Coloration jeunesse) ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz ; 18 h. 30, Judith Magre lit Milena Mileni ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : Les couleurs dans la nature (les minéraux, avec M. Deribere, président du Centre information de la couleur) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Joe Bousquet l'inconnaissant, par F. Estebe (I), avec R. Neili et la participation de M. Lonsdale, réal. J. Couturier ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Deuxième concert en sextuor » (Rameau), par l'orchestre de chambre de Radio-France ; « la Divine Comédie », création (H. Barraud) (traduction A. Pezard), par l'ensemble polyphonique Ch. Ravier, direction A. Girard ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Concertos romantiques : « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann), avec D. Barenboim, « Concerto no 2 opus 40 » (Mendelssohn) ; 15 h., Miroirs à deux masques... Harmonie/contrepoint (Haydn, Schubert, Schumann) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club du jazz : Bloc-notes du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes (pour le cinquième anniversaire de la mort de Samson François), récital Debussy : « Estampes », « Suite bergamasque », « Sarabande » extraite de « Pour le piano » ;

20 h., Concours de guitare ; 20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h. (S.), Orchestre national de France, direct. P. Paray : « Symphonie en ré mineur » (César Franck), « Trois nocturnes » (Debussy), « Boléro » (Ravel) ; 22 h., Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

NOUS SOMMES UNE Société d'Ingénieurs-Conseil à vocation internationale, déjà implantée dans plus de 20 pays étrangers

Pour déployer nos activités dans un grand pays

D'AFRIQUE DE L'OUEST

nous offrons un poste de

CHEF D'AGENCE

à un ingénieur confirmé, possédant :
- *une expérience prouvée des grands projets d'infrastructure Outre-Mer ;*
- *l'aptitude aux contacts et aux négociations ;*
- *la pratique courante de l'anglais parlé et écrit.*

travaillant en liaison constante avec les services du Siège, ses responsabilités seront :
- *d'établir des contacts à haut niveau pour l'obtention de contrats d'études et de maîtrise d'œuvre.*
- *d'animer les équipes techniques qui seront envoyées sur le terrain pour l'exécution des contrats.*

Nous offrons une rémunération attrayante comprenant notamment les avantages de l'expatriement (logement, voiture, congés).

Vous êtes invités à faire acte de candidature en envoyant votre C.V. dét. et votre photog. à n° 4.220.



40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

TRES DYNAMIQUE SOCIETE FRANÇAISE POUR CHANTIER A L'ETRANGER (EUROPE)

ingénieur

5 à 10 ans expérience chantiers de béton armé et si possible précontraint.

Pour supervision technique et contrôle de qualité d'un gros ouvrage

Durée prévue jusqu'en Juin 1976. Possibilité de continuer sur d'autres chantiers. Travail intéressant sur techniques nouvelles concernant l'Off Shore.
Anglais indispensable.

Envoyer CV et prétentions n° 26085 P.A. SVP 37 rue Général Foy 75008 Paris.

En raison de la rapide expansion de ses activités internationales :

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées dans l'électronique et l'informatique.

Vous êtes :
Jeune diplômé d'une école d'ingénieur, de préférence en électricité, électronique, ou mécanique.
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

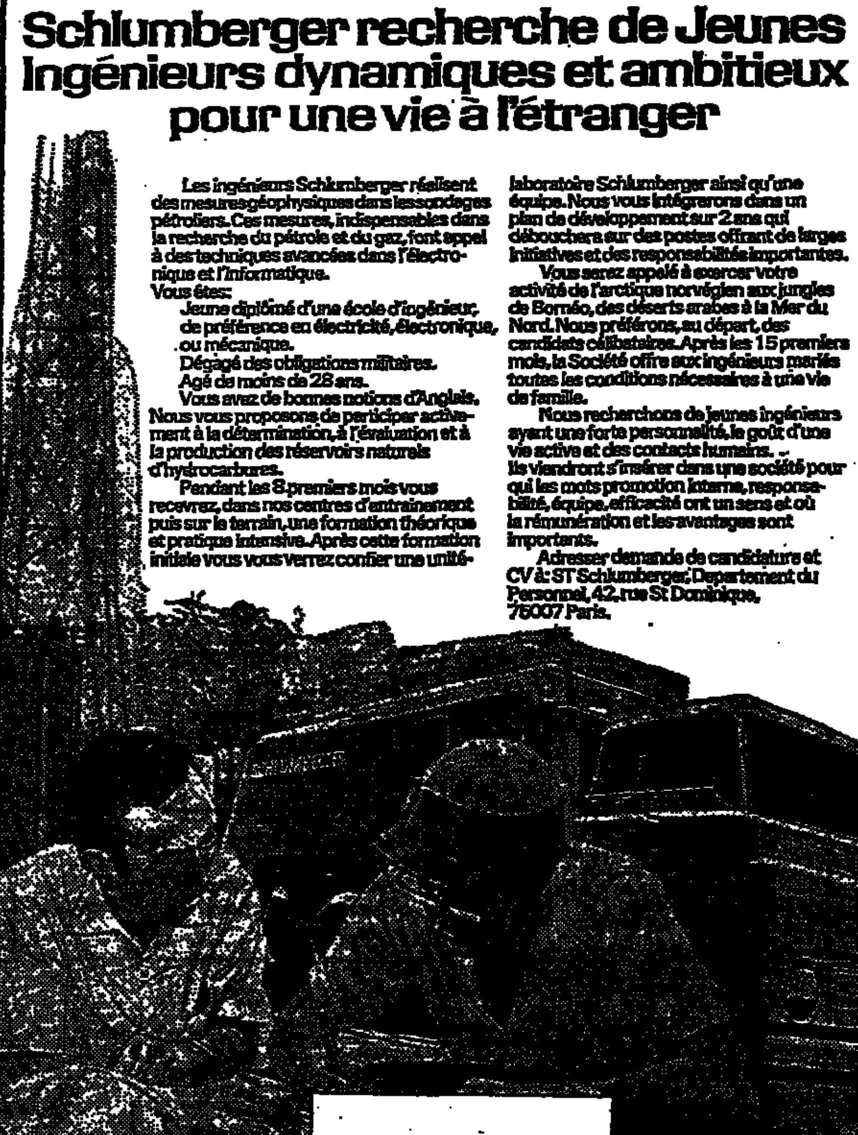
Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures.

Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité-laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains. Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants.

Adresser demande de candidature et CV à : ST Schlumberger, Departement du Personnel, 42, rue St Dominique, 75007 Paris.





Dans le cadre du développement ses activités sur le plan internatio[nal] Société fabriquant et commerciali[sant] des **PRODUITS CHIMIQUES** p[our] les fonderies recherche

un ingénieur d'affaires

chargé de négocier des contrats participation ou d'association avec firmes fabriquant des produits simila[ires] à l'étranger. (Réf.

un directeur

pour sa filiale en **Belgique.**
Responsable d'une unité de product[ion] (20 personnes) et principalement développement de la clientèle (marc[hé] important) sur le BENELUX et l'AL[LE]MAGNE. (Réf.

2 animateurs des ventes

pour l'**Allemagne** (Réf.
et l'**Espagne** (Réf.
Jeunes de préférence mais ayant d[éjà] une expérience de la vente de produ[its] industriels.
Une formation de type ESC ou Chi[mie] complétée par des connaissances co[m]merciales serait souhaitable.
Pour renseignements complémentair[es] écrire (référence du poste à inscrire s[ur] l'enveloppe), au

cog hébert conseil
Poissonnière Building
11, fg Poissonnière, Paris 9e

ADMINISTRATION OFFICER

FINANCE OFFICER

MANAGEMENT OFFICER

PERSONNEL OFFICER

The United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees wishes to enlarge its recruitment roster and is now accepting applications for the above occupations with duty stations in Amman, Beirut, Damascus, Gaza and Jerusalem. Candidates must be fluent in English ; salary depends on qualifications. For details send curr. vitae as soon as possible to :

CPS UNRWA Liaison Office
D-117, Palais des Nations,
CH-1211 GENEVA 10.

Recherchons pour constructions d'importantes unités pétrochimiques en U.R.S.S.

DIRECTEURS DE CHANTIER

Plusieurs années d'expérience indispensable.

Envoy. C.V., prétent. et pho[to] n° 27.818, CONTESSE PU[BLICITÉ] 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

EXPANSIAL

Recherche pour importante Entreprise Algérienne de Construction d'Unités Industrielles

DEPARTEMENT TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL

ingénieurs

- Travaux publics G.C. et Bâtiment — Réf. 680
- Estimation et contrôle des coûts pour :
  - Génie Civil et Bâtiment — Réf. 681
  - Electricité industrielle — Réf. 682
  - Charpente, tuyauterie et équipement — Réf. 685
- Conducteur de travaux G.C. et terrassement — Réf. 689
- Conducteur de travaux charpente métallique — Réf. 690
- Conducteur de travaux électricité — Réf. 691
- Conducteur de travaux tuyauterie et mécafluide — Réf. 692

DEPARTEMENT EQUIPEMENT

- Ingénieur gestion et entretien du matériel — Réf. 693

DIRECTION DES PROJETS

- Ingénieur de projet charpente métallique — Réf. 695
- Ingénieur de projet tuyauterie — Réf. 696

Pour tous les postes :
Il est exigé : • Une solide formation • Une bonne expérience
Il est offert : • Une bonne rémunération • Des avantages sociaux importants et de diverses natures

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL 6, rue Halévy 75009 Paris.



SINGLE BUOY MOORINGS INC. TERMINAL INSTALLATIONS INC.

sont les filiales du **Groupe IHC HOLLAND**, premier constructeur mondial de matériel de dragage et off-shore.

Notre département engineering à **Monte-Carlo (Principauté de Monaco)** assure avec près de 100 personnes la conception, la construction et l'installation de terminaux flottants pour la production et le transport du pétrole. Pour accroître le potentiel de notre **Département Recherche et Développement**, nous cherchons

un ingénieur naval

Réf. 2936 LM

Agé au minimum de 28 ans, ingénieur ECP, AM ou GM, il a au moins cinq ans d'expérience dans une société de classification ou en chantiers de constructions navales. Il conçoit et étudie de nouveaux systèmes off-shore, réalise des calculs de structures et les suivis d'essais en bassin des carènes.

un ingénieur de production pétrolière

Réf. 2937 LM

Agé au minimum de 30 ans, diplômé d'une grande école avec, de préférence, une spécialisation : ESPM par exemple. Son expérience d'au moins 5 ans des systèmes de production off-shore lui permet de projeter, conseiller, approuver :
— tout équipement s'intégrant dans la production des unités off-shore : torchères, têtes de puits, etc.
— les procédés d'opération et d'entretien.

Pour ces deux postes, une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Écrire à Y. CORCELLE ss réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES



The European Southern Observatory

invites applications for the post of

HEAD OF PERSONNEL

to become vacant at the Office of the Director-General in Hamburg :

Candidates should possess a university degree in management studies, business administration, law or equivalent, with at least 9 years' experience in a responsible position in personnel management. Very good knowledge of English ; good knowledge of German an advantage.

Responsibility will include development and implementation of personnel policies and practices, recruitment, salary administration and job-surveys, social insurances, welfare, manpower planning and personnel administration for the international staff of the Organization (about 120 persons assigned in Hamburg, Geneva and the Observatory in Chile) and overall management responsibility for the ESO local staff in Chile (155 persons).

It may be expected that the ESO Establishments in Europe will at some time in the future gradually be merged, probably in Munich.

The Organization offers first class financial conditions and the opportunity to work in an international atmosphere.

For further information and application forms, please write, under reference DG-AD-14, to

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
D-205 Hamburg 80
Bergedorfer Strasse 131.

Preference is given to nationals of ESO member states : Belgium, Denmark, Federal Republic of Germany, France, The Netherlands, and Sweden.

Société AFRIQUE NOIRE rech.

INGENIEUR AGRICOLE

pour création et exploitation palmeraie.
Env. C.V. et photo à n° 26.743, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

AFRIQUE FRANCOPHONE
Importante Société T.P. rech.

UN COMPTABLE 2e ECH.

pour poste d'adjoint au chef compt. d'agence de KINSHASA, ZAIRE. Sér. réf. exig. Ec. uniq. av. C.V. et photo S.G.R., 41, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

RAYCHEM EUROPE

recherche pour son

SIÈGE A LOUVAIN

ANALYSTES SYSTEMES

Nous sommes une société jeune et à développement très rapide (C.A. multiplié par trois en cinq ans). Nous sommes le numéro un mondial dans le domaine de l'irradiation des polymères. Nous sommes implantés dans 15 pays européens.

Nous recherchons :
— deux ingénieurs systèmes d'au moins 30 ans ;
— diplômés d'université (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., ingénieurs) ;
— parlant anglais ;
— ayant 3 à 5 ans d'expérience de conception et mise en place de grands systèmes informatiques ;
— capables de diriger des équipes d'analystes programmeurs ;
— capables de travailler avec des gens de nationalités et disciplines variées ;
— prêts à faire des voyages de courte durée en Europe.

Nous offrons :
— une expérience de développement d'un réseau informatique européen sur Burroughs 6700 avec terminaux dans les différents pays ;
— dans une ambiance jeune et internationale ;
— avec de grandes possibilités d'avenir.

Envoyer curr. vitae et prétentions à M. BAUM, 29, rue La Boétie, 75008 PARIS.
Discrétion assurée.

Société Française recherche pour

MAROC

PROFESS. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

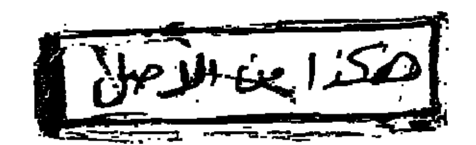
Niveau minimum CES pour action de formation professionnelle des adultes. Cours de math. élém., français, physique. Expérience 5 ans minimum. Autorité naturelle. Contrat 2 ans, logé, voyage payé pour agent et famille. Ecr. avec C.V. et prét.

sous référence 7.545, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

emplois internationaux emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour
ANGOULEME

ingénieur bâtiment

diplômé E.T.P., E.S.T.P., A.M. ou équivalent

Le titulaire sera responsable de la réalisation de plusieurs opérations sur les plans Technique, Administratif et Financier.
Il devra assurer la coordination des interventions entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les entreprises et les services de la Société.
Il est demandé une expérience d'au moins 3 ans dans le Bâtiment T.C.E., si possible dans le domaine de la Construction Hospitalière.
Une connaissance des problèmes administratifs et Marchés d'Etat serait appréciée.
Capacités de contact à un niveau élevé indispensables.
Durant la période de formation prévue, le titulaire devra assurer de fréquentes liaisons sur Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf 2967 à :
OP ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 Paris

WATERMAN

Leader sur le marché des instruments à écrire de luxe accélère sa diversification.
La Société créé donc 3 postes pour étoffer et structurer la Direction Technique à son usine de **Nantes**

responsable recherche - développement Réf. 423 Ak

Il anime une équipe d'une douzaine de personnes qui a pour charge :
- amélioration des produits existants,
- recherche et développement de nouveaux produits.

Durant toute la vie du produit, il exerce sur celui-ci une responsabilité technique.
Ingénieur de 30 ans minimum, il justifie d'une solide expérience dans les domaines suivants : plan de développement produit, programmes d'essais, coordination de recherches, avant projets, projets, réalisation de prototypes, analyse de produit.

ingénieur études diversification Réf. 423 Ai

Il étudiera et développera les nouveaux produits à base de composants électroniques.
C'est un Ingénieur Electronicien débutant ou ayant 2/3 ans d'expérience.
Nous lui demandons des compétences techniques particulières dans :
- les courants très faibles,
- la miniaturisation.

chef de service équipements Réf. 423 AL

Rattaché à la Direction Technique, il est responsable des équipements, des outillages, de la mise au point et du B.E. (35 personnes dont 23 outilleurs).
Il est responsable de la définition, de la réalisation des outillages et machines spécifiques, de leur prix et de leur performance.
Il participe à la définition du budget d'investissements en matériel et outillages nouveaux.
Ingénieur mécanicien (A.M. ou équivalent), il a une expérience plus particulière dans les domaines suivants : mécanique, automatisme, hydraulique, emboutissage profond, découpe, moulage plastiques (injection).

Pour recevoir informations complémentaires écrire en précisant la référence choisie

egor 5, rue Meyerbeer — 75009 Paris

sextant/dpa

Importante Société Française
Affiliée à un groupe International
Secteur «PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION»
recherche
POUR SON ETABLISSEMENT DE PRODUCTION
situé EN PROVINCE

CHEF DU PERSONNEL

- Le poste qui comprend tous les aspects de la fonction du Personnel, se trouve placé sous la responsabilité directe du Directeur de l'Etablissement.
- Les candidats devront démontrer une expérience de plusieurs années dans la fonction Personnel acquise en milieu Usine.
- La primauté sera accordée aux qualités humaines des candidats par rapport à leurs qualifications techniques.

Adresser curriculum vitae détaillé à No 26.522 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

C.A.M

Filiale Informatique de la Caisse des Dépôts recherche

responsable de projets

4 à 5 ans d'expérience dans la conduite de projets.
Formation Grandes Ecoles scientifiques ou commerciales, maîtrise de gestion, etc...
Connaissance de l'organisation administrative indispensable.
Connaissance du secteur Caisse de Retraites souhaitée.
Le poste est à pourvoir immédiatement à ANGERS.
Il impliquera de fréquents déplacements à Paris pendant les six premiers mois.

Adresser Curriculum-Vitae, photo et prétentions à :
Francis LEVITTE
G.CAM
B.P. 130
113 rue Jean Marin Naudin
92223 BAGNEUX

LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE DIJON
RECRUTE

un DIRECTEUR

DE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
- Age 30 ans minimum :
- Formation technique supérieure ;
- Expérience d'enseignement d'au moins 4 années ;
- Qualités affirmées de pédagogue.

Possibilités de détachement pour les fonctionnaires de l'EDUCATION NATIONALE.

Adresser lettre manuscrite, photo et curr. vitae à CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIJON (21000).

SGMI
constructeur
recherche pour sa délégation à CANNES un

Responsable de Programmes Immobiliers

Il aura la responsabilité de la coordination de plusieurs programmes de construction depuis l'acquisition du terrain jusqu'à sa commercialisation.
Ce poste exige une expérience d'au moins 3 à 5 ans de la Promotion Immobilière acquise soit dans une Banque soit chez un Constructeur.
Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1056 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANTE UNITE CONSTRUCTION
MECANIQUE - MECANO SOUDURE - MONTAGE
recherche pour son usine
région NANTES SAINT NAZAIRE

CHEF DE SERVICE METHODES

RESPONSABILITES :
- méthodes administrative et technique de fabrication,
- outillage,
- entretien, travaux neufs, sécurité.

FORMATION :
A.M. - ECAM - INSA ...
EXPERIENCE :
au moins 5 ans de pratique directe de la production en atelier et fabrication mécanique.
Adresser curriculum-vitae détaillé + photo sous référence 3.526 à :

s.n.p.m

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
recherche à LYON

RESPONSABLE DE RÉGION

pour développer et gérer ses activités de prestations techniques à l'industrie.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant :
- une expérience technique soit de sous-traitance, soit de maintenance ou de manutention ;
- une expérience d'animateur commercial et des problèmes de gestion :
- de bons contacts humains et un esprit d'organisation et d'efficacité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 6.300 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

SOCIETE EUROPEENNE
DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche

SEP

INGENIEURS OU AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX

ayant 5 ans d'expérience en méthode Pert.
Connaissance Anglais, Allemand si possible.
Référence 136

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

ayant une solide expérience pour le poste suivant,
Assurer, dans le cadre d'un important projet spatial :
- le lancement des demandes de travail auprès des différents responsables techniques.
- le suivi financier des commandes.

Référence 137

Adresser curriculum vitae et prétentions, en précisant référence du poste souhaité à :
S.E.P. Service du Personnel, B.P. 802,
27207 Vernon

BORDEAUX
INSTITUT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
recherche

son DIRECTEUR

Il est requis formation supérieure économique ou commerciale, quelques années d'expérience professionnelle, créativité, intérêt marqué pour l'enseignement. Une fiche de poste sera envoyée aux candidats sélectionnés.

Ecrire : 3 E - 74, avenue Kléber, Paris 1(6e).

Nous sommes une importante société industrielle, fabrication matériel électrique, chaudronnerie et mécanique, située région RHONE-ALPES, et nous recherchons notre

DIRECTEUR d'USINE

Directement rattaché au P.D.G., ce poste convient à un ingénieur 35 ans minimum, diplômé A et M ou équivalent, possédant une forte expérience des problèmes de production. Ayant acquis de bonnes connaissances en gestion (I.C.G. apprécié), ce Cadre aura sous sa responsabilité l'ensemble des problèmes techniques.

L'autorité, le sens du commandement, l'esprit de coopération sont des qualités humaines qui tiendront une place prépondérante dans notre choix.

Adresser votre curriculum-vitae détaillé avec photo retournée, en précisant vos prétentions de salaire sous référence 4199 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra. *Discrétion absolue assurée.*

AUXERRE (89)
Importante Société
recherche

PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR

environ 18 mois de pratique et/ou DEBUTANT (E).
Bon niveau (Bac. Maths ou Maths Génér.)
Souhaitant pratiquer la programmation dans le cadre d'une activité très formatrice offrant des possibilités de progression au sein de l'Entreprise.
Faire acte de candidature sous la référence 2982 à Jean PORRACCHIA CARRIERES INFORMATIQUE 149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
recherche pour LILLE

CHEF COMPTABLE

minimum cinq ans d'expérience dans la fonction. Familiarisé aux méthodes de gestion prévisionnelle, Titulaire du B.P. ancien régime ou D.E.C.S.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions à Publiprint, no 2.025, 43, boulevard Barbès, 75018 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de tourisme
recherche
pour son réseau Normandie

ANIMATEUR DES VENTES

Homme 35 ans minimum, grande expérience du tourisme et de la promotion.
Libre rapidement. Pouvant se déplacer. Basé en Normandie.
Ecrire no 128.625, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Laboratoire recherche Grenoble embauche UN DESSINATEUR en mécaniq., expérimenté. Libre de suite pour dix mois. Dipl. *D.E.S.T. ou équival. Adr. C.V.* au no 129.019, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SECRETAIRE âge minim. 25 a. et COMPTABLE sont dem. pour SAVOIE. Poss. logem., bon sal.

Ecr. Havas Chambéry, no 5.106.

CENTRE D'ANIMATION
CULTURELLE DE L'EST
recherche

ADMINISTRATEUR

chargé de la gestion administr. et financ., de la gest. du pers. et de la coordinat. des services. Statut cadre. Ecrire avec C.V. manuscrit et photo au no 7.540, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Indiquer référ. et sal. demandé.

GRENOBLE
ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour son service commercial
(prêts immobiliers et professionnels)

1 JEUNE DIPLOME

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL
Le candidat devra posséder au moins un an d'expérience, aimer la vente et être libéré des oblig. militaires. Joindre C.V. et photo.
ECRIRE HAVAS GRENOBLE, no 12.626.

ASSOCIATION
MEDICO-SOCIALE DU BATIM.
ET DES TRAVAUX PUBLICS
DU DEPARTEMENT DE L'AIN
recherche

MEDECIN DU TRAVAIL

à plein temps.

Adresser C. V. et prétentions à HAVAS, no 6.313, 01000 BOURG-EN-BRESSE.

GAELIC

Siège : LAMBALLE (Côtes du Nord) dont les spécialités régionales en Pâtisserie semi-fraîche sont fortement implantées en France (10 dépôts) recherche pour seconder son DIRECTEUR des VENTES (Centrales et Grossistes)

responsable centrales d'achats

Il sera plus spécialement chargé :
- de la négociation auprès des grandes centrales,
- du suivi des commandes entrepôts.

Ce jeune cadre commercial sera nécessairement rompu aux techniques de négociation au plus haut niveau et aura l'expérience de la vente des produits de grande consommation.

Sa réussite dans cette fonction lui ouvrira de larges possibilités d'évolution.

Ecrire avec CV détaillé et salaire actuel au Service 1552 M
plein emploi 10 rue du mail paris 2e

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne, à RENNES, cherche

Responsable du Développement Industriel

CE CADRE DE HAUT NIVEAU

Devra :
- participer à la définition d'une politique industrielle de la Région : Stratégie et moyens à mettre en œuvre ;
- coordonner l'activité des Conseillers de Gestion aux entreprises répartis sur la Région de Bretagne, pour élaborer et entretenir une politique régionale de promotion des entreprises industrielles ;
- notamment M.P.I. :
- assurer des relations au niveau le plus élevé avec les organismes publics, parapublics, privés impliqués dans le développement industriel régional.

Il aura :
- 35 ans au moins ;
- une formation supérieure ;
- une expérience de gestion d'entreprises industrielles à un niveau de direction ;
- si possible, une bonne connaissance de la Bretagne.

Adr. C.V. manuscrit + photo et prétent., à : C.R.C.I. de Bretagne, 3, boulevard de Chézy, 35066 RENNES CEDEX.

Importante Société
de Construction de Biens d'Équipement
recrute pour son
DEPARTEMENT BATIMENTS INDUSTRIELS CLES EN MAIN

LE CHEF DU SERVICE RÉALISATION CONTRATS

Rattaché au directeur du Département, il sera responsable d'affaires d'une valeur de 5 à 50 M.F., du point de vue du respect des cahiers des charges, des délais et des résultats financiers.
Il supervisera une équipe de chargés d'affaires et de chefs de chantiers.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR (Centrale A.M., T.P. ou équivalent) âgé d'au moins 32 ans, ayant acquis en bureau d'études et s/chantiers une très bonne connaissance des aspects techniques, administratifs et économiques de tous les corps d'état (en particulier génie civil bâtiment).

Résidence : grande ville du Nord.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. à no 1283 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi



GARDNER DENVER

Important fabricant américain de matériels pour l'Industrie, les Travaux Publics, les Mines et les Carrières, recherche pour sa nouvelle filiale de vente en France située en banlieue Ouest.

DEPARTEMENT TRAVAUX PUBLICS

.ingénieur technico-commercial
Formation E.T.P. ou équivalent réf 2943TP

DEPARTEMENT COMPRESSEURS INDUSTRIELS

.ingénieur technico-commercial
Formation A.M., E.C.A.M. ou équivalent réf 2943CI

— Pour ces deux postes, 1 à 2 ans en entreprise sont nécessaires.
— Une première expérience de la vente serait un atout important.
— Déplacements fréquents dans toute la France.
— Bonne connaissance de l'anglais.
— Salaire selon l'expérience.
— Voiture de fonction fournie.
Les candidats retenus seront reçus à Paris dans le première quinzaine de Novembre.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf correspondante à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui transmettra

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un Cabinet international employant 14.000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en gestion, en informatique et en ressources humaines :

jeunes diplômés grandes écoles

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, HEC, Mines, Polytechnique, un complément de formation (MBA, M S, INSEAD ...) étant apprécié. Ils seront libérés de leurs obligations militaires et seront débutants ou auront jusqu'à 2 ans d'expérience. Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de Conseil.
Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2958 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui transmettra.

FIRME INDUSTRIELLE MULTINATIONALE PRODUITS GRANDE CONSOMMATION PARIS CRÉE AU NIVEAU DU GROUPE LE POSTE DE

RESPONSABLE AUDIT INTERNE

FORMATION EXPERT COMPTABLE ou E.S.C. + D.E.C.S.

Rattaché au Directeur Financier et Administratif du groupe, il sera chargé, en plus de l'audit, de la mise en place au niveau des filiales françaises et étrangères :
● des procédures comptables à harmoniser,
● d'un système de consolidation mondiale.
Une expérience de 3 à 5 ans de contrôle interne et de la fiscalité acquise au sein d'une Société multinationale ou d'un cabinet spécialisé est nécessaire.
Anglais indispensable. Espagnol souhaité.

RÉMUNÉRATION 100.000 F +.

Ecrire sous référence VL 211 AM.

MÊME GROUPE RECHERCHE POUR SON SERVICE PLAN ET DÉVELOPPEMENT

JEUNE HEC-MBA OU ÉQUIVALENT

Débutant ou 1 ou 2 ans expérience économique ou financière.
Ce cadre collaborera avec le responsable du plan dans le domaine du financement HT-LT, les études d'investissement et de rentabilité.

Ecrire sous référence WM 212 AM.

Ecrire en précisant la référence
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.
etap

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DE PEINTURES EUROPEENNES ETEND SON ACTIVITE DANS LA REGION PARISIENNE NOUS RECHERCHONS POUR CE SECTEUR QUI EST DEJA EXPLOITE DEPUIS DES ANNEES

1 REPRÉSENTANT RÉGIONAL

Pour visiter les entreprises de peintures, architectes, offices H.L.M., etc.
Seuls les candidats ayant une grande expérience et une bonne qualification technique sont priés d'envoyer leur C.V. s/réf. 2.956 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

---

digital

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE.
Filiale du premier constructeur mondial de mini ordinateurs.

INGENIEUR COMMERCIAL confirmé

BASE PARIS. DEPLACEMENTS. ANGLAIS PARLE.

Diplômé d'études supérieures, commerciales, scientifiques ou techniques, ayant trois ans au moins de pratique de la vente de produits informatiques chez un grand constructeur et l'expérience des contacts à très haut niveau pour lui confier la responsabilité du développement d'un marché nouveau.

Information Carrière SVP.11.11 — Tous renseignements sur cette offre seront donnés confidentiellement au téléphone par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 de 9 h à 18 h

Réf. 681



les laboratoires CILAG-CHIMIE

créent leur équipe d'information médicale, SUR TOUTE LA FRANCE, et proposent de venir la constituer, à

25 délégués(es) médicaux(les)

Nos points forts : une société jeune, une équipe de Direction jeune ; un groupe multinational de premier plan : Johnson & Johnson, 55000 personnes, 2600 chercheurs dans plusieurs centres de recherche, une diversification et une expansion continues.

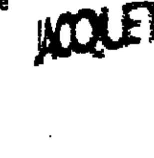
Nos projets : mettre à la disposition du corps médical français des produits majeurs commercialisés avec succès dans de nombreux pays.

Votre profil idéal : quelques années d'expérience, un niveau Bac au minimum, une motivation pour la création de votre secteur en ville et à l'hôpital.

Votre stage de formation de haut niveau sera rémunéré et durera 6 semaines, à Paris.

Fixe élevé + primes liées aux objectifs - voiture personnelle nécessaire.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. CV dét. précisant votre rém. act. et les régions où vous souhaiteriez travailler, à SELE-CEGOS, 33, quai Galliéni 92153 SURESNES sous réf. M. 11.981
Discrétion totale garantie.



Service financier Exportation

Nous sommes une importante société du secteur mécanique : C.A. 2,5 milliards - Plusieurs usines - 40 % de notre activité à l'exportation.

Le responsable des affaires financières à l'exportation recherche un collaborateur pour le seconder dans l'ensemble de son action : Assistance financière et conseil aux exportateurs pour l'ensemble de nos produits - Recherche et montage des crédits - Evaluation des coûts et études de rentabilité - Relations avec les organismes publics - Suivi des opérations en France et à l'étranger.

Ce poste, impliquant de nombreuses relations avec les différents services de la société, conviendrait à un candidat possédant une solide formation financière (type E.S.C. finances comptabilité ou D.E.C.S.) et ayant acquis une bonne maîtrise des problèmes de financement à l'exportation par une première expérience professionnelle dans une grande entreprise ou dans une banque.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous réf. HOUM (à mentionner/enveloppe) à



EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE

La fonction : ● Planifier et gérer la Trésorerie à court terme ● Assurer la gestion du portefeuille ● Préparer les règlements aux fournisseurs étrangers ● Effectuer le rapprochement des comptes bancaires et financiers ● Participer à l'élaboration des budgets ● Entretenir les relations avec les banques et suivre la bonne exécution des opérations.

Il faut : Avoir reçu une formation financière et comptable, connaître l'anglais et avoir acquis au moins trois ans d'expérience dans une fonction similaire. (Réf. 21245 M)

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITÉ

La fonction : ● Assurer la direction, la répartition et le contrôle des tâches du personnel ● Contrôler la réalisation et l'exactitude des résultats comptables des établissements du groupe en respectant les délais imposés ● Participer à la préparation des états mensuels américains ● Assurer les liaisons avec le service informatique.

Il faut avoir : ● Une solide formation comptable, D.E.C.S. ou équivalent ● Une expérience confirmée de la comptabilité américaine ● Pratiqué l'anglais ● Assuré pendant au moins trois années la responsabilité d'un service, de préférence au sein d'une société anglo-saxonne utilisant des moyens informatiques. (Réf. 21250 M)

Ces deux postes sont à pourvoir au sein de la filiale française d'un puissant groupe chimique américain, sise à Rueil-Malmaison près du R.E.R.

Les pers. intér. doiv. env. C.V. dét., lettre manus., photo et rémun. souh. sous réf. corr. au poste à pourvoir à : CLSP, 3, av. Percier, 75008 Paris



LENTILLES SOUPLES DE CONTACT
(SOFLENS)
BAUSCH & LOMB
95% DU MARCHE AUX U.S.A.

LA DIVISION SPECIALISEE
de la filiale de cet important Groupe U.S.
(U.S.A. : 10.000 pers. 300 Millions Dollars)
PROPOSE A PARIS UN

CHALLENGE A DIRECTEUR (GENERAL MANAGER)

pour CONQUERIR RAPIDEMENT LA PART DU MARCHE FRANCAIS (lui-même à développer) que le produit tient dans d'autres pays européens.
SEUL RESPONSABLE DE SA DIVISION :
C.A., développement et profit.

● EXPERIENCE DE LA VENTE AUX PROFESSIONS MEDICALES : Médecins et si poss. ophtalmologistes, Hôpitaux, Opticiens TRES UTILE.
● Polyvalence MARKETING, VENTE et GESTION (connaissant de préf. méthodes américaines et Reporting) ● ANGLAIS courant.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV. détaillé, rémunér. et photo (ret.) ss réf. 3310 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SYNDICAT PROFESSIONNEL

Membre de la
Fédération Nationale du Bâtiment
recherche son futur

Délégué Général

Au cours d'une première phase, il sera placé en position d'ADJOINT pour mise au courant.
Par la suite, il jouera au sein de la profession un rôle de coordination et d'animation (aidé par un secrétariat léger).
Il participera à toutes les Commissions Techniques et Administratives Professionnelles et, pour les problèmes d'ordre Techniques, Sociaux et Financiers, s'appuiera sur les Spécialistes des Fédérations du Bâtiment.
Ce poste peut convenir soit à Ingénieur ouvert aux problèmes Administratifs et de Gestion, soit à Gestionnaire familiarisé avec les problèmes techniques — 35 ans minimum.
La rémunération envisagée pour la première phase sera de l'ordre de 90.000 F. annuels.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1057 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.



GROUPE
ELF-AQUITAINE



recherche

pour sa Division Traitement de l'Information

UN INGENIEUR

spécialiste des télécommunications
dégagé des O.M.

Ce poste conviendrait à :
— 1 Ingénieur de l'Ecole Supérieure télécommunications
— 1 Ingénieur des télécommunications des PTT
— 1 Officier des transmissions

ayant une expérience de plusieurs années sur la transmission, la commutation, l'exploitation d'un réseau.

Résidence à PARIS.
Nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 26.372 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

responsable administratif 50 000 +

Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics employant 2.000 personnes recherche un

ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

pour prendre en charge l'administration générale, les problèmes d'assurances, les statistiques ainsi que le suivi des problèmes de contentieux.

Ce poste conviendrait à un homme d'au moins 30 ans possédant DECS ou équivalent et ayant 3 à 4 ans d'expérience si possible dans bâtiment ou T.P. L'habitude des problèmes de main-d'œuvre ainsi que des connaissances comptables, juridiques et fiscales sont nécessaires pour assumer ce poste.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 4519/M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

Société de Distribution connue pour l'originalité de son développement recherche pour PARIS 8e

SCIENCES PO - HEC SUP de CO ou ESSEC

ayant entre 2 et 5 ans d'expérience professionnelle, ce jeune cadre devra développer les procédures administratives existantes (hormis comptables et financières) et en créer de nouvelles dont il assurera la mise en place et l'utilisation systématique.

Rémunération et avantages sociaux en conséquence.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. AHD 144/M à

9, RUE VIGNON
75008 PARIS



LEADER EUROPÉEN DE LA CONNEXION
recherche

INGENIEUR
Formation Électromécanique

Chargé de la direction et de l'animation d'un Bureau d'Etudes
— Conception,
— Mise au point,
— Industrialisation nouveaux produits (domaine composants passifs).

EXPERIENCE 3 A 5 ANS EXIGEE

Ecr. avec C.V. dét. et prétentions, ss le nº 28.906, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

jeunes commerciaux
(Hommes, Femmes)

● votre formation supérieure commerciale,
● votre expérience de la vente directe,
● votre habitude des contacts à haut niveau,
● votre goût prononcé pour la gestion,
● vos sérieuses connaissances comptables,

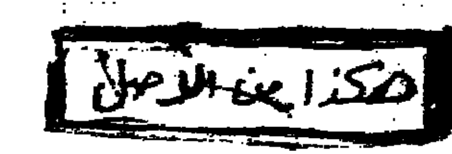
vos ambitions légitimes vous permettent de prétendre à une évolution de carrière **commerciale** dans l'informatique de **gestion.**

Nous vous invitons à rejoindre nos équipes chargées de promouvoir et de développer nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises.

Postes à pourvoir PARIS et PROVINCE (priorité : Paris, Nantes, Nice, Nancy).

Ecrire avec CV manuscrit, photo et prétentions

CCMC Recrutement
B.P 62 - 38207 VIENNE



offres d'emploi

HEURTEY INDUSTRIES
Engineering
chimie - pétrole

JEUNE CADRE DE GESTION

Paris — Anglais parlé

DIPLOME HEC-ESSEC-ESCP,

pour être formé successivement à l'audit, au contrôle de gestion et aux services financiers dans la perspective d'une carrière de gestionnaire au sens large du terme.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par

Information Carrière SVP.11.11

Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence 675
65, avenue de Wagram 75017 PARIS



JACQUET

Le PAIN JACQUET (3 usines - 1 000 personnes) recherche pour BEZONS (95) un

directeur usine

Il assumera, dans le cadre d'un budget, l'entière responsabilité d'une unité de production automatisée (approvisionnements - planning - entretien - gestion personnel : 180 personnes environ).

Le candidat retenu en priorité aura une formation INGENIEUR complétée par une expérience de quelques années comme Directeur d'une Unité de Production, de préférence dans l'INDUSTRIE ALIMENTAIRE.

Ecrire avec C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence 1553 M à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

Maison de champagne de tout premier plan, recherche
Un homme de terrain
pour une activité motivante.
Il créera la fonction de

DIRECTEUR DES VENTES

...ne de conduite :
...ie des divers moyens d'accroissement du potentiel clients, par le développement des relations ...bliques, la création et l'animation de réseaux ...mmerciaux.
... à 80 % actif - 20 à 30 % sédentaire.
...ans minimum.
...mation commerciale supérieure souhaitée ou ...odidacte confirmée.
...peut être issu du domaine liquides ou produits luxe et avoir une expérience d'au moins un deux ans.
...munération : à débattre (environ 80.000).
...resser curriculum vitae manuscrit et détaillé ...c photo et prétentions, à :

MORENO CONSEIL Réf. 7.840,
17, rue Courmeaux - 51100 REIMS.
8, cité d'Hauteville - 75010 PARIS.

CONSTRUCTEUR d'EQUIPEMENTS T.P. et BATIMENT
recherche son

CHEF des VENTES INDIRECTES

...R :
...mouvoir, animer, gérer, contrôler les Ventes ...près des concessions et revendeurs sélectionnés en France.
...E : PARIS
...ra un homme de la profession ...rmé dans la Vente.

65.000 +

...sser C.V. détaillé + photo sous réf.550

emgey conseil
12, bd Jean MERMOZ, 92200 NEUILLY



Groupe de Sociétés d'Investissements et de gestion immobiliers recherche :

DIRECTEUR DE COMPTABILITE

- Il assume devant la D.G. la responsabilité de toute la comptabilité services centraux.
- Il répond de la bonne organisation afin qu'elle devienne l'outil de gestion voulu par le D.G.

Pour un candidat de formation supérieure, Expert Comptable, ayant déjà dirigé une équipe de collaborateurs et utilisé l'informatique.

Poste à pourvoir en province.

Pour informations complémentaires, écrire ss référence 32135 B, à

ORES CFF-23, rue des Mathurins 75008 PARIS
Groupe BOSSARD

offres d'emploi

Ingénieur Système Conditionnement

70/90.000 F

Nous sommes la filiale d'un groupe international spécialisé dans l'emballage et le conditionnement.

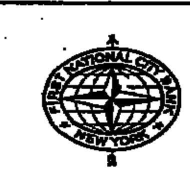
Nous recherchons actuellement, pour un poste que nous créons, un Ingénieur, bon technicien de l'automatisme, de l'emballage, du carton ou de tout autre système s'en approchant.

En liaison avec la force de vente et l'engineering, vos principales missions seront les suivantes :
— épauler la force de vente auprès des clients pour étudier l'implantation ou l'amélioration de leurs chaînes de conditionnement automatiques ;
— faire l'avant-projet et le faire étudier par les fabricants de matériels de conditionnement ;
— suivre l'affaire avant, pendant et après l'installation de la chaîne en étant l'interlocuteur technico-commercial du client.

Nous aimerions compléter cette annonce en ayant avec vous un entretien d'affaires simple et détendu comme vous avez l'habitude d'en avoir chez vos clients.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 2.038.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.



La
FIRST NATIONAL CITY BANK
recherche des

Cadres de Banque

spécialistes des relations avec une
Clientèle industrielle de haut niveau

- une formation enseignement supérieur ;
- une expérience bancaire de 2 années ;
- une bonne connaissance de la langue Anglaise ;
- un goût affirmé pour l'efficacité concrète,

constituent les critères usuels de notre sélection.

Lettre + C.V. à F.N.C.B., 60, av. Chps-Elysées (8e).



HERCULES FRANCE
Rueil Malmaison

Filiale Française d'un Important Groupe International de PRODUITS CHIMIQUES
recherche

Jeune TECHNICO-Ccial

pour développer son assitance technique à l'échelon national dans le domaine du TRAITEMENT DES EAUX municipales et industrielles.
- Une bonne formation technique - Génie Chimique, Mécanique ou chimie - est nécessaire.
- Une expérience des problèmes de traitement des eaux serait appréciée, mais n'est pas indispensable.
- Dans le cadre de notre Service TRAITEMENT DES EAUX le candidat sera chargé de :
— Promouvoir les ventes de nos FLOCULANTS par des essais intensifs dans les stations d'épuration.
— Assumer l'assistance technique auprès de la clientèle (municipalités, industries, sociétés d'engineering).
- Ce poste exige dynamisme, esprit pratique, bons contacts humains.

Adress. lettre manuscrite, C.V. photo et prét. à :
M. PILO - Tour Albert 1er - 92500 Rueil Malmaison.



LE CRÉDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVÉE
recherche

chef d'agence

L'Agence, située dans un quartier résidentiel à vocation de clientèle particulière, demande du candidat un dynamisme commercial et une connaissance des services bancaires destinés aux particuliers.

Le poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, de formation secondaire ou supérieure, ayant exercé pendant plusieurs années des fonctions le préparant à des responsabilités similaires.

Ecrire avec C.V. + photo sous référence CA/M à B. AMELOT, chef du Personnel qui garantit une réponse à chaque candidat et la plus grande discrétion.

CRÉDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

A.O.I.P. NAVIGATION
recherche pour Service
ETUDES et DEVELOPPEMENTS

INGÉNIEURS

ELECTRONICIENS CONFIRMES
Expérience indispensable en CONCEPTION des CIRCUITS ANALOGIQUES et LOGIQUES COMPLEXES. Connaissances souhaitables sur l'utilisation des Microprocesseurs, Technologie et Programmation.
Env. curriculum vitae et prétentions, à A.O.I.P., B.P. 301 - 75013 PARIS.

Importante Société
produits de grande consommation
recherche pour PARIS

LE CHEF DE SES SERVICES DE COMPTABILITE

Ayant une expérience confirmée en tant que Chef Comptable et désirant la mettre à profit pour faire évoluer la gestion budgétaire.
Adr. C.V. dét. et rém. souhaitée, sous le n° 26.731, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(Cse d'affaires : 800 millions de francs)
recherche pour son siège à Paris :

1) LE CHEF DE SES SERVICES COMPTABLES (35 personnes)

Le candidat devra avoir fait la preuve de ses capacités d'organisation et de commandement dans des fonctions similaires. Age minimum : 38 ans.

2) LE CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ PAYE (12 pers.)

Ce cadre, ayant DECS ou équivalent, aura une grande expérience du calcul et de la comptabilisation des opérations de paye. Age minimum : 35 ans.

3) COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Niveau DECS ou équivalent, pour son service de comptabilisation des opérations de trésorerie.
Adres. C.V. détaillé : Cabinet PAYER. Expt Compt. 47 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

chefs de projets

le matériel actuellement installé se compose de :
- deux 370/168 - 4600 K,
- un 370/158 - 3000 K,
- 350 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 7253 M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11,
92081-Paris La Défense.

GIE

plein emploi

IMPORTANT ORGANISME NATIONAL - PARIS
RECHERCHE

JURISTE

SPÉCIALISÉ DROIT DU TRAVAIL

Ce poste peut convenir à candidat jeune (28 ans mini) disposant solide formation Doctorat Droit ou DES Droit Privé et ayant acquis dans grande firme ou organisme spécialisé 4 à 5 ans expérience pratique de droit du travail.

LE POSTE IMPLIQUE FORTES QUALITÉS D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE, L'AISANCE DES RAPPORTS SOCIAUX, UNE BONNE PRATIQUE DE LA PROCÉDURE.
LANGUE ANGLAISE SOUHAITÉE.

Ecrire sous référ. ZP 215 AM.
4, rue Massenet, 75016 Paris.

DISCRETION ABSOLUE.



Pour son service IN AND OUT LICENSING un des plus importants

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recherche

ANALYSTE DOCUMENTALISTE

Ce poste de Cadre — à pourvoir à PARIS — sera confié au candidat justifiant :
- d'un niveau d'études supérieures : Ingénieur Chimiste ou Maîtrise Sciences Chimie ;
- de connaissances approfondies en pharmacologie et en médecine ;
- du sens de l'initiative et du contact avec les Chercheurs ;
- d'une bonne connaissance pratique de l'anglais lu et écrit et si possible de l'allemand lu.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente sous la référence RH 115 à : THIBAULT - B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour poste de responsabilité

SERVICE TITRES

spécialiste
augmentations de capital
et opérations diverses

Préférence sera donnée à personne justifiant de 10 ans environ de références dans ce poste.

Ecrire lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous n° 13.335 à PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
recherche pour
PROJETS BANQUES DE DONNES

ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ayant pratique réelle de COBOL - HB 6000 - IDS.
Disponibles rapidement.

Adresser curriculum vitae et prétentions, n° 26.744, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

offres d'emploi

Société du Groupe
TECHNIP
GUIGUES S.A.
spécialisée dans le domaine du
traitement des eaux
et de la protection de l'environnement
recherche pour son bureau parisien (en création)

ingénieur délégué

ANGLAIS

Formation Centrale, A et M ou équivalent, ayant l'expérience de l'étude, de la construction ou de la vente d'ensembles industriels pour lui confier la responsabilité de la représenter auprès de ses clients et de développer sa collaboration avec ses partenaires.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par

Information Carrière SVP.11.11

Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence 512
65, avenue de Wagram 75017 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL
Fabrication de tuiles - 5 usines en France - recherche pour la fonction
MATERIALS

UN ASSISTANT AU DIRECTEUR DE PRODUCTION

LA FONCTION :
— objectifs de production d'après les prévisions de vente ;
— gestion des stocks. Achats.

LE CANDIDAT :
— Ingénieur de Grande Ecole et justifiant de cinq années d'expérience industrielle similaire.
Langue anglaise souhaitée.

Sous l'autorité directe du Directeur de Production, il assumera fonctionnellement des responsabilités vis-à-vis des directeurs d'établissements.
Basé à PARIS (13e), il aura de nombreux déplacements en France, un véhicule lui sera fourni.

La rémunérat. ne sera pas inférieure à 80.000 F/an.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 26.893, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



délégué export

Une société de CONSERVES ALIMENTAIRES renommée par la qualité de ses produits et services, en constante progression en France (+ 35 % annuels) crée son Service Exportation et cherche spécialiste capable d'assurer l'ensemble de la fonction (études, prospection, définition des produits, organisation administrative, politique à terme).
- Basé Sud Ouest • Mentalité de « défricheur »
- Expérience similaire souhaitée • Anglais exigé
- Rémunération 70/80.000 F an • Poste évolutif.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle sous réf. 5041/M à R.C.C.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

FILIALE DE BANQUE en rapide démarrage, bénéficiant d'un large marché dans le conseil en investissements et la gestion de patrimoines recherche pour son Siège Parisien :

3 CONSEILLERS DE GESTION PRIVÉE

A dominante administrative (référ. 1) ; commerciale (référ. 2) ; pédagogique : la formation à la vente de produits financiers (référ. 3).

Une formation bancaire et/ou supérieure est requise ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine considéré.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous REFERENCE indiquée à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin. — 75009 PARIS.

LA
B.N.P.
recherche

POUR SES CENTRES DE TRAITEMENT DE PARIS ET DE MARNE-LA-VALLÉE

DES SPÉCIALISTES PRATICIENS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rompus aux mesures des lignes suivant les normes P. et T. et qui seront chargés de la surveillance d'un réseau de Terminaux.

Réponses à adresser avec C.V. à :
B.N.P. - Division Exploitation,
Annexe Barbès, 75450 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
NEUILLY-SABLONS
recherche pour la Direction financière

LE RESPONSABLE de la section consolidation

Le candidat retenu doit avoir :
— le DECS ou un diplôme équivalent ;
— une expérience de 2 ou 3 ans dans une fonction analogue.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et rémunération souhaitée, sous réf. 961 à :
Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris-8e q.t.

offres d'emploi

SOCIETE DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS ou ANALYSTES CONFIRMÉS

- maîtrise ou écoles d'ingénieurs ;
- deux ans d'expérience en :
  - télétraitement ;
  - temps réel ;
  - gestion de fichiers, bases de données ;
  - mini-ordinateurs.

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

- DUT d'informatique ;
- expérience appréciée en :
  - télétraitement ;
  - programmation en assembleur.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : INFORMATIQUE INTERNATIONALE SILIC 232, 94528 RUNGIS SILIC.

SAVAM 1er spécialiste français en transport volumineux
recherche dans le cadre de son évolution

directeur commercial

Il sera chargé :
des relations extérieures et des contacts avec la clientèle industrielle à haut niveau, de l'animation et de la synchronisation des activités commerciales et d'exploitations (30 personnes).

Ce poste conviendrait à un candidat, 30 ans minimum, qui à défaut d'avoir acquis une expérience dans le milieu des transports aurait exercé plusieurs années un rôle de négociateur dans une société de service.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au Service du Personnel, SAVAM, Z.I rue des Moines, 02200-SOISSONS.

plein emploi

Organisme National à caractère social

recherche pour son CENTRE DE FORMATION PARIS

FORMATEUR - ANIMATEUR

Economiste ou Juriste

Sérieuses connaissances informatique et comptabilité.
Temps partiel ou plein temps.
Déplacements province à prévoir.
Env. C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 26.717, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche
COMPTABLE (H. ou F.) B.T.S.C.
même débutant.
Ecrire av. C.V. : CNAMTS, 55, av. Bosquet, 75700 PARIS.

AGP EXPANSION

Le sigle d'un Groupe de Sociétés de services qui a une position de leader dans son secteur.
Le nom d'un département pilote en création, axé sur la diffusion de produits différenciés, destinés à un créneau de niveau élevé

RECHERCHE

QUELQUES JEUNES COLLABORATEURS COLLABORATRICES

ayant 21 ans révolus, et pouvant justifier d'une formation générale - Bac min., permettant l'adaptation rapide au style de ce Département

OFFRE

un stage de formation initial rémunéré.
Une intégration dans les structures d'accueil du Département avec une assistance matérielle non négligeable. Des rémunérations immédiatement stimulantes et rapidement évolutives vers des niveaux très élevés. Un plan de carrière précis reposant exclusivement sur des critères promotionnels objectifs.

EXIGE

une disponibilité totale dès le 27-10-1975.

REÇOIT

Ceux et celles dont la jeunesse et le goût de l'action traduisent un véritable tempérament de « Fonceur » au service d'une ambition « Active » en ses bureaux : 62, r. du Louvre, Paris-2e (1er ét.), le 22-10-75, de 14 h à 19 h, le 23-10-75, de 9 h 30 à 12 h.

CENTRE RENE-HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche
92 Saint-Cloud
recherche
PROGRAMMEUR (EUSE)
connaissance PL/1
Adr. C.V. et prétentions

CABINET COMMISSAIRES AUX COMPTES ch. :
Jne Fme B.E.P., sect. comptab. avec ou sans expérience professionnelle T. pr R.-V. 260-38-68.

La Cie de Construction Mécanique
SULZER
PARIS (14e)
recherche pour son Service Comptabilité Générale

UN COMPTABLE QUALIFIE

Il s'agit d'un poste évolutif dans une organisation employant des moyens modernes de gestion.

Ce poste peut convenir à un candidat :
- de formation B.P.-B.T.S. ou équivalent ;
- ayant quelques années d'expérience ;
- désireux de développer sa carrière.

Ecrire avec C.V. détaillé à C.C.M. SULZER, 51, boulevard Brune, PARIS-14e. Cédex 59 - 75300 Paris-Brune.

SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES (Protection anticorrosion) proche Fontainebleau recherche jeune

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant de bonnes notions de base en Physique et Chimie (formation ENSI) et l'expérience des contacts avec des utilisateurs.

Il sera chargé, à l'échelle nationale, de suivre la clientèle actuelle et de développer la gamme des produits et de leurs utilisations.

Voyages France 50 % du temps. Tous frais remboursés. Connaiss. anglais très appréciée. Rémunération : 60-70.000/an.

Les dossiers de candidatures sous réf. M 1060 (à préciser sur enveloppe) seront traités confidentiellement par : DEVELOPPEMENT 10, rue de la Paix, 75002 Paris.

Le 1er producteur français d'articles d'hygiène et toilette bébé recherche pour secteur parisien

UN CHEF DE VENTES

30 ans minimum
Connaissant parfaitement la distribution grandes surfaces et largement introduit.
Il se verra confier l'animation et la gestion de l'équipe de ventes et de deux dépôts.

Ecrire av. C.V. complet et photo ss réf. 1290 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q.t.

Organisme Formation cherche
COLLAB. CCIAUX
pour prospection téléphonique. Envoyer C.V., photo, prétentions n° 26.665 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



Filiale française d'une très importante société multinationale leader sur le marché de l'instrument nucléaire, propose à

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

bilingue français/allemand, possédant de bonnes connaissances d'anglais et si possible une expérience systèmes, un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commerc.

Déplacements Province et Etranger fréquents.
Stage de format. en Allemagne ou Etats-Unis, puis résidence versaillaise.
Rémunération intéressante + voiture.

Adres. C.V. man., photo et prét. C. DULCY, EAM RECRUTEM. 14, r. G.-Péri, 92120 Montrouge Réponse et discrétion assurées.



Poste d'assistant d'anglais pour un an. Nationalité français. C.V. avant 28 oct. à Directeur U.E.R., anglo-américain. Univ. Paris-VIII 75571 Paris. Cedex 12.

Société distribution matériel photomécanique rech. TECHNICIEN électro-mécanique, électronique, niveau B.T.S., angl. parlé souhait. lu nécessaire. Création d'un service après-vente, déplacements nombreux, Paris, Province et Etranger. Situation d'avenir si compétent et dynamique. TEL. : 357-49-06.

Société Expertise Recherche REVISEURS COMPTABLES - Certificats supérieurs. Expérience Audit Anglo-Saxon. TEL. : 359-87-37.

S.L.I. recherche
UN INGENIEUR-ELECTRONICIEN
1 an d'expérience environ, pour études et développement de systèmes à base de micro-processeurs. Connaissances informatique souhaitables. Adresser C.V., photo et prétent. à S.L.I., 3 bis, rue Lecorbusier, Silic 208, 94518 Rungis Cédex.

Société Personnel Temporaire recherche :
ATTACHES COMMERCIAUX
25 ans minimum. Fixe + pourcentage. Tél. 747-75-11.

BUREAU D'ETUDES
spécialisé en études d'urbanisme, transport et circulation recherche
INGENIEURS
débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience dans ces domaines.
Lieu de travail : PARIS, NICE
Adr. C.V., photo et prétent., à
M. CHEDEAU
SOTEST - 44, rue Paul-Valéry, 75016 Paris, qui transmettra

La Direction Technique du Groupe Euromarché crée un poste de :
METREUR
(connaissant TCE) chargé :
- Des études d'investissement.
- Du contrôle des situations de travaux.
- Du bilan financier fin de chantier.
- Des analyses comparatives.

Ce poste requiert le sens de l'organisation et une expérience professionnelle de 5 années minimum.
Env. C.V. manuscrit + photo à S.A. EUROVENTE Service Sélection. Réf. 01, 180 R.N. 7 91200 ATHIS-MONS.

Adm. éducation surv. 93 recrute bacheliers pour travail éducateurs en foyer. Téléph. : pour R.-V. 844-57-31.

---

secrétaires

Secrétaires de direction

SECRETAIRE DIRECTION
pr MAISON PRET A PORTER, parfaitem. bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND. Sérieuses références exigées. Se prés. PRINCE-CARMINO, 18, rue Duphot, PARIS (1er).

Groupe multinational recherche pour sa Direction Industrielle basée à
PARIS
(gare Saint-Lazare)
UNE EXCELLENTE SECRETAIRE DE DIRECTION
Adr. C.V. et prétent. à n° 1.282, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Secrétaires

POUR HOMME D'AFFAIRES ETRANGER EN VUE PREPARATION ADJUDICATION DOMAINES GENIE CIVIL ET ARCHITECTURAL

Jeune SECRETAIRE dactylo-telex

- Notions de comptabilité
- Parfaitement bilingue anglais-français
- Poste à responsabilité
- Initiative et dynamisme
- Disponible pour voyages fréquents
- Très bonne présentation, physique agréable
- Très bon salaire
- Libre de suite

Réponse écrite avec C.V., photo, adresse et téléphone avant le 27 octobre à :
Monsieur MEDANI, Hotel Plaza-Athénée 25, avenue Montaigne - 75008-PARIS

JEUNE SECRETAIRE
- Notions comptabilité ;
- Parfaitement bilingue ;
- Italien, français, anglais ;
- Libre de suite ;
- Bon salaire ;

pour poste à Rome.
Envoyer C.V., photo, adresse et téléphone à :
M. MEDANI, Hôtel Plazza-Athénée, 25, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

SOCIETE REG. PARISIENNE
recherche
UNE SECRETAIRE excellente sténodactylo
au courant payes, charges sociales, législation du travail.
Envoyer C.V. détaillé et photo récente à n° 073.164, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

représent. offre

Deux importants constructeurs machines-outils G. DUFOUR FRAISEUSES innovations mécaniques tours recherchent

UN REPRÉSENTANT
QUALIFIE VRP MULTICARTES Secteur EST-FRANCE
Envoyer C.V. G. DUFOUR, 143, bd Chanzy, 93100 MONTREUIL.

---

15 VENDEURS (SES)
Expérimentés (ées) produits financiers valeurs refuges.
Env. C.V., ph., SEREF Conseil Recrutement 25, bd Jean-Jaurès 92100 Boulogne-sur-Seine

---

Société en pleine expansion diffusant une gamme de matériels de classement de haute qualité et sans concurrence, recherche
pour PARIS

2 REPRÉSENTANTS

ambitieux, sûrs d'eux, forte personnalité, sans compétence partic. (formation assurée par nos soins) mais ayt absolument le don et l'amour de la vente et des contacts commerciaux.

- Posséd. voiture et téléphone.
- Situation matériel. exception.
- Garantie de 3 mois assurée pendant la période de démarrage.

Ecrire C.V. et photo retournée O.N.C. 11, rue de Cambrai, 75019 PARIS.

formation profession.

PROCHAINS STAGES

HOTESSES D'ACCUEIL du 17 au 21 novembre 1975
Perft AIDES-COMPTABLES à c/ du 23 octobre 1975
Perft SECRETARIAT à c/ du 10 novembre 1975
Prat. Direction d'Entreprise à c/ du 18 novembre 1975
Gestion Dynam. du Personnel à c/ du 12 novembre 1975
DROIT DES AFFAIRES à c/ du 7 novembre 1975
LANGUES
PROBATOIRE D.E.C.S.
STENODACTYLO

ASPROFORC
104, Champs-Elysées (8e)
Tél. : 359-12-77 / 68-70.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours : Exploitation - Gestion - Analyse GAP 2.

FAX
Ecole privée.
4, rue d'Amsterdam, 874-56-60, 94, rue Saint-Lazare, 874-95-69.

enseignem.

CLUB ANGLAIS à Paris. Cours, conversation, stages linguistiques. — 033-41-73.

INFIRME cherche instituteur (trice) 1 heure par semaine (bénévole). Etienne ISTILLARD 4, rue Dupin - 75006 Paris

demandes d'emploi

ESSEC
30 ANS
recherche poste :
- Service d'études financières de Banque ;
- Service financier de société, Paris ou région parisienne.

Ecrire J.-P. DONOT, 60, rue Fr.-de-Paule. — 94 - Ormesson.

EXPERT COMPTABLE
39 a., E.S.C., expér. révis. audit., entreprise, étudie toutes propos. cabinet ou entreprise. PARIS ET BANLIEUE. Ecr. n° 593, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIE DROIT PRIVE
29 a., 5 a. expér. professionn. collectivités locales et acquisitions immobilières, cherche : situation, province de préfér.
Ecr. s/n° 128.993, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

DIRECTEUR COMMERC.
Sté 1.200 pers., C.A. 90 millions, 44 ANS, ANGL., ALLEMAND, très large expérience marchés, France et export EUROPE-USA, excell. organisat. et gestionn., format., animat. équip. de vte, lancement produits, D.P.O., personn. dynamiq., excell. contact, nombr. réf., rech. sté à dével. Ecr. n° 585, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PUBLICITAIRE COMPLET
PUBLICITAIRE D.P.E.
Chef de Publicité confirmé.
10 ans d'expérience agences.
Excellent concepteur - rédacteur.
Libre immédiat., ch. poste de
CHEF DE PUBLICITE A MI-TEMPS
Ecr. n° 586, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHIMISTE
THERMODYNAMICIEN
(3e cycle). Notions langage FORTRAN IV + métallurgie. Anglais, Arabe, 4 ans enseignement supérieur. Région indiff. Ecr. n° E. 7.730 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

SPECIALISTE
AUDIO-VISUEL
formation pluridisciplinaire maîtrisant tous problèmes de conception et réalisation-formation, information dans l'entreprise. Etudiera ttes propositions. Ph. RAMBAULT, 37, rue des Archives (4e). — T. ARC. 67-70.

INGENIEUR CHIMISTE
débutant, lib. des O.M., cherche situat. rég. indif., fabrication, contrôle, analyse, génie -chim. MICHEL BRONCY 221, rue d'Estienne-d'Orves 92700 Colombes. T. : 242-27-74.

REDACTEUR EN CHEF
Tr. sér. expérience concept. et réalisat. tech. magaz. (hebdo et mensuel) ch. poste intéressant presse ou édition.
Ecr. n° 564, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 ans D.O.M. dipl. sup. étud. commerciales ch. poste chargé d'étude dans serv marketing, promotion publicité. Ecr. n° 592, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AFRIQUE
Cadre direction, 42 ans, très gde expér. indust. et cciale, marchés Afrique ch. situation pays rég. indiffér. Ecr. HAVAS 45200 Montargis, n° 42.406.

Ingénieur A. et M., 32 a., ayt b. connaiss. angl., cherche emploi à l'étranger. Ecrire à Agence HAVAS - CAEN (14000), 6.673.

H., 33 a., lic. biolog., H. de terrain, 15 a. exp. S.-E. asiat., tril. fr., angl., laot., bne conn. thailand., ch. empl. stab. pr S.-E. asiat. ou Ex.-Orient, Australie, ds secteurs suiv. : labo pharm., tourisme, rech. pétr., expl. for. Ecr. n° 7.536, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRET. PARTIC. ORGANIS., niveau internation., sens cont. BILINGUE anglais, connaissant espagn., ital., notions allemand, aimant méthode, autonom., responsabilité, 54.000 F annuellem., cherche situat. stab. et intéress. Ecr. n° 26.477, Contesse- Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 21 a., lib. O.M., ch. empl. fraiseur P 1, Paris ou banl. N. Tél., 8 à 12 h., à : 959-15-19.

J. H., 30 a., EXPER. GESTION DE PATRIMOINE., ch. poste animation commerciale dans : banque, Paris ou province. Ecr. n° 545, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION
9 a. expér., TRIL. angl., esp., ch. poste responsabilité Paris-banl. Ouest. Prét. 3.500 F × 13. Ecr. n° 26.358, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DE PUBLICITE
très grande expérience acquise auprès annonceurs et agences de tout premier plan. Serait disponible pour assumer fonctions directeur service Publicité-Promotion des ventes d'un annonceur sérieux, offrant à son collaborateur en regard d'une responsabilité effective, des responsabilités réelles.
...Ecrire à GROUPE 4/MARAIS, 41, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e, qui transmettra.

J. H., 26 a., D.O.M., dipl. sup. étud. ccIales, ch. poste chargé d'étude dans service marketing, promotion publicité. — Ecrire, n° 592, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTION EXPORTATION
38 a., gde école Busi - School, Français, tril. anglais, arabe, 12 a. cad. sup. market. inter., création, animat. réseaux vente, rech. poste de responsabilités. Ecr. n° T 77.601, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Femme, 27 a., lic. en droit international, dactylo, anglais, espagnol, notions allem., étudie toutes propositions d'organisat. internat., d'entreprise internat. ou autres... France ou étranger. Ecr. n° T 77.588, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 27 a., dég. O.M., ingén. chim. + mat. plast., ch. empl. Ecr. n° 598, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner au : 585-30-46.

DOCTEUR ES SCIENCES ECO. + ISUP
H., 29 a., 4 a. exp. bur. étud. écon., ch. situation à PARIS, Ecr. n° 599, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE CHANTIER BATIM. ch. place stable. Ecr. M. Foppoli, 133, avenue Roger-Salengro, 94500 CHAMPIGNY.

DIRECTION GÉNÉRALE

L'une de vos divisions ou filiales industrielles et commerciales est en difficultés. Or l'activité de cette unité constitue un maillon à part entière de votre stratégie et vous êtes décidé à tout mettre en œuvre pour redresser sa situation avec une direction renouvelée qui aurait votre confiance.
J'ai l'expérience de plus. réorg. maj. menées, en période de crise, sur unités 500/1000 p. (diagn., abandon de produits, choix d'une stratégie, prog. d'invest., prix de revient, ordonn., stocks, struct., effectifs, motiv. du pers., recrut. et formation). En staff et sous l'autorité directe du D.G. du groupe (C.A. sup. 1.000 MF), j'ai préparé et animé la mise en œuvre de plans de redress. courageux, tant en prod. de petite série vend. sur stock qu'en fab. unit. sur devis.
Passé en opérationnel au sein d'une div. du groupe, j'ai bâti et conduit son prog. d'investissem. (plus. diz. MF) et pris la direct. de son Départ. Technico-Commercial chargé de la réalisation complète, de la gestion et des relations commerciales pour toutes les commandes en carnet (plus. cent MF de biens d'équipement lourds dont 50 % à l'exportation).
Je souhaite poursuivre cette progression rapide (J'ai moins de 35 ans) en prenant, sur une unité moins import., la fonction de Direction Générale. L'unité idéale serait div. ou filiale d'un grand groupe à voc. internat., assurerait l'étude, la fabr., la vente et l'après-vente de biens d'équipem. à val. ajout. moy. ou forte. Elle aurait un effectif de 400 à 800 personnes et un C.A. de 80 à 150 MF.

Ecrire sous n° 7.542, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

d'un important groupe français
30 ans

Formation Supérieure + M.B.A. Marketing
- dynamique, très bon contact humain ;
- négociateur et organisateur confirmé ;
- bilingue Français-Anglais ;
  bonnes connaissances de l'Espagnol.

Recherche
à participer à la Direction Commerciale d'une Société dynamique en France ou à l'Etranger.
Ecr. n° 22.777, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JOURNALISTE

38 ans. Formation universitaire coefficient 180. Chef de service

CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LA PRESSE REGIONALE SOUS SES DIFFERENTS ASPECTS, cherche, secteur Presse-Information, poste de confiance et de responsabilités.

Ecrire sous le numéro 601, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

INFORMATICIEN DE GESTION

B.P. COMPTABILITE
40 ans - 17 ans expérience
étudie toute collaboration avec Constructeur ou Société d'informatique pour conseil et assistance démarrage mini-micro ordinateurs.
De préférence en province.

Ecrire sous le numéro 22.649, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

JURISTE ALLEMAND

Orientation française

Qualités :
- formation jur. complète (Assessor) ;
- doctorat (thèse sur dr. const. franç.) ;
- ancien stagiaire étranger à l'ENA ;
- langues : allemand, franç., anglais ;
- âge : 33 ans ;
- actuellement en poste administratif en Afrique Centrale ;

cherche : position en France ou en Afrique.

Ecrire sous le numéro 7.543, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

HIGHLY MOBILE AREA SALES MANAGER

Six years experience in electronic components sales throughout Europe (EEC - EFTA) seeks Marketing/Sales executive position in Components/Equipment Field.

Answer to : N° 22.811, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes

- Ingénieurs toutes spécialisations ;
- Cadres Administratifs et Commerciaux ;
- Journalistes (Presse écrite et parlée).

ATTACHEE DE DIRECTION. — 17 ans d'expérience département ménager, gestion de personnel, recrutements, formation, gestion des ventes, circuit gros, détail, participation à l'élaboration des objectifs de vente, excellentes notions d'anglais.
RECHERCHE : poste d'adjoint de direction ou chef de service commercial.

INGENIEUR III A. — Ingénierie, mouvements physiques de produits, gestion administrative, personnel et commerciale, informatique de gestion.
RECHERCHE : poste direction agence filiale ou formation, Paris, région parisienne.

ATTACHE DE DIRECTION. — 45 ans, anglais courant, 10 ans expér. bancaire (fondé de pouvoir) + 10 ans expér. gestion de chantiers (entreprise bâtiment).
RECHERCHE : poste direction administrative, Paris ou province.

CADRE F. — Spécialiste des techniques import-export, 42 ans, anglais et allemand, expér. import-export, transit, douane, transports, assurances, négociations.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans entreprise ou contrôle d'achats.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - TÉL. 280.61.48 (p/o 71)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

FEMME, 40 a., bne prés angl., allem., longue exp professionn. ds Société NATIONALE, cherche RESPONSABILITE : tec administrative et comm Etudierait toutes propos D'ASSISTANTE DE DIR position cadre. Libre immédiatemen Ecr. n° T 077.550, Régie- 85 bis, rue Réaumur, P

Tech. sup. organisat. libre O.M., cherche place libre de suite. M. J. G 26, rue des Moines, 75017

J. F., 33 a., SECRET. de biling. anglais, sténo 2 la rech. poste similaire, de proche gare du Nord, Paris rive droite, libre ra Ecr. s/n° 11.801 M à GEN 142, rue Montmartre-2e,

---

H., 24 ans, INGENIEUR ch. emploi stable, ttes r Ecrire M. AMORY, 20 bi H.-Dunant. — 51000 CHA

Infirmière, 54 ans, garde à demeure, rech. : pe âgée ou handicapé, Paris lieue. Tél. : 355-06-92, le 16-20 h., ou le 22, 10-1

J. H., 22 a., compt., lib. NIVEAU DECS DUT financ. compt., ch. préf. cabinet expert-com Ecr. n° 603, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 P

J. diplômée, 23 a., ret. souhait. empl. hôt., anim. angl.-sax., étud. t. prop. Ecr. n° 575, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 P

J. Femme, lic. droit des juin 75, ch. emp., libre Ecr. n° 591, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 P

ARCHITECTE DIPLOMA cherche dessins et maque exécuter en agence, exam d'autres propositions. M. çois ALIAS, 34, RUE GE 75012 PARIS.

Secrét. cciale expér., tril. allem., compt., telex, ch. Ecr. n° 22.845, REGIE-PR, 85 bis, rue Réaumur, P

Docteur Vétérinaire PHARMACOLOGUE niveau thèse de pharmac et thèse de sciences, 3 d'expérience en laborat universitaire cherche emploi industrie pharmace spécialisation CARDIO-VASCULAIRE ou éventuell. nerveuse cen Ecr. n° T 077.654, Régie-P 85 bis, rue Réaumur-2e, q

---

J. H., 28 a., études supé droits publics, sociologie, ces politiques, expérience fessionnelle de haut nive
- Enseignant de faculté ;
- Chargé d'études adminis
- Attaché de cabinet.

Etudierait toutes propositio relation. Ecrire, n° T REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Pa ou téléphoner au : 20-91-

---

J. H., 27 a., dipl. de l'univ solides conn. biblios., ch. stable, librairie ancienne c maison d'édition spécialis. n° 574, « le Monde » Publ 5, r. des Italiens, 75427 Par

traductions

Demande

TRADUCTIONS ET DACTY GRAPHIE en russe et franç Machine en cyrillique. Téléph. 969-67-43, le matin.

travail à domicile

Demande

J. F. traductrice anglais-fr correctrice de franç. ds lo U.S.A., ch. travx dom. 208-

cours et leçons

ART DRAMATIQUE Cours particuliers ou d'ense Tél. : 602-24-88 (le mati

MATH.-PHYS. RATTRAP rapide p. Terminale, PCEM, Fac. 526-

MATH. Rattrap. par prof. Px modéré. T. 278-

capitaux ou proposit. com

Cède concess. mine cuivre S et vend terrain. SICCA, 44, Julien-Gallé, 92700 COLOM

Cède adresses 47.500 entrep + de 50 employés. Téléph. 246-72-72, poste 3

CONDITIONNEMENT D'A
Important constructeur U.S cherche
DISTRIBUTEURS
Env. proposit. n° 128.991 R Pr., 85 bis, r. Réaumur, Par

travaux à façon

Dactylographie s/IBM et repro excellents procédés, thèse, Tél. 535-83-29

occasions

Achat très cher ts bijoux, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPE 37, aven. Victor-Hugo, ETO

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domic Cours le plus haut MER. 26-1

autos-vente

Particul. vend PORSCHE 9 2 l. 4, 1972, équipée 911 284-14-07, de 17 h. à 20 h

Fonct. vd INNOCENTI Mini rouge, 1975, quasi neuve, Kilom., Argus. T. 331-89-43

SIMCA 1301 S
1974, 18.000 kilom. Prix s/Ar. Téléph. 254-71-33.

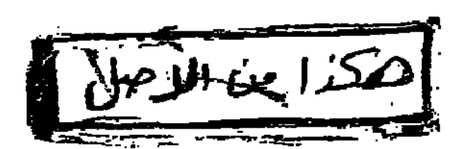
bateaux

Voilier Westerly Centaur équipé, 2e Catégorie + V. Visible Deauville. Tél. : 278-59-13, journée.

animaux

Vds chiots barzoï (lévriers ses) Inscrits L.O.F. Crou 21410 Ancey - Téléph. : 30-6

Vends faisans dorés mâle (colorés) - 933-11-35



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

l'immobilier

appartements vente

...ris - Rive droite

...UETTE Magnifique imm. P. de T. Asc.-desc. ...2 p. Gd cft. Interph. V.-o. ...élevé. 220.000 F. - 589-58-61.

PTE SAINT-CLOUD ...e étage. Soleil. STUDIO ...t. Cuis. Bains. Impeccable. ...aude ACHARD - 624-53-46

9e ORIGINAL 3 pces 60 m2 - 130.000 F ...t. Asc. prévu. — 337-74-44.

...ACE GAMBETTA - 150 m2 Liv. 55 m2. 4 ch. confl. 360.000 F. - 742-38-73.

WAGRAM. Imm. gd stdg ...p. Salon, s. à manger, bur., ...bres, 2 s. de bs, 2 services Idéal médecin, avocat. 742-86-68 et 05-87

...RED-ROLL TERRASSE 100 m2 + appart. 120 m2 ...osition sud. Entrée, galerie, belle réception, 2 chbres, cuis. 730.000 F. - ANJ. 98-73.

...MOZART ELEGANT DUPLEX ...HET EXCEPT. 78 m2 env. ...SEJOUR + CHB. TEL. 438.000 F - 704-88-18

...RTE DOREE Studio conft Imm 1974 ...115.000 + park. - 278-67-29.

...RE NORD Gd dble living, ...3 ch. Im. P.d.T. 120 m2 ...serv. 375.000. - 742-38-73.

AVENUE FOCH (près) ...ANT APPT 350 m2. Cat. ...ptionnelle. Chb. serv. Park. ...ANK ARTHUR - 924-07-69.

...art. F2, 1er ét., 19e, tt cft. ...5-77 - Agences s'abstenir.

MUETTE-PASSY ...ds beau 2 p., confort, soleil. ...me. Px 150.000 F. 325-76-97.

PARC MONCEAU (près) ...m. catégorie except., magnif. ...210 m², 3 récept., 2 chb., ...de bs, c. aménagée, chbre serv., possib. professionnel. 742-06-68 et 05-87.

...ELMANS. Séjour + 2 chb., ...m², imm. 1952, 1er ét., 310.000. ...binet DORMION - 924-12-04.

...LLEPORT. Part. vend 2 p., ...ts, bains, chauff., c., asc., ...étg. 125.000 F - VAU. 81-85.

ILE SAINT-LOUIS ...telier artiste, 60 m² + ...errasse 10 m², 430.000 F. 325-40-66.

Rue ERLANGER. 4 p. pr. ...gd stdg, 2 s. d'eau, 8e étg. DAUSSY - POI. 20-47.

...9, RUE DES ARCHIVES ...euble Pierre de Taille, ...lèces, entrée, cuis., wc, ...tél., 140.000 F. Urgent. ...e mercredi 14 à 18 heures.

AU CŒUR DE PARIS ...de Talma rénové et di... ...quelques appartements, ...avec grand jardin privé,

...ESTIGE ET JARDINS

...ALME ET SOLEIL ...PRIX ELEVES ...du lundi au jeudi, ...14 h. 30 à 16 h. 30, ...de la Tour-des-Dames, ...9e - Renseignements : ...19-73, à défaut 624-88-15.

...IOS EQUIPES. Idéal pour ...ment. Neufs ou anciens, ...és à partir de 45.000 F. ...ages sociaux. Crédit 80 %. ...n assurée par nos soins. ...EAT, 19, rue des Martyrs. ...PARIS. Téléph. 285-10-15.

...ès place BEAUVAU, très ...appartement 180 m², tout ...impeccable, 3e étage. ...de 20 à 22 h. uniqu.

...ETOILE. Propriétaire vend immeub. standing 177 m², ...èces, 5e étg., calme, soleil, téléphone, parking, profes... ...ion libérale possible. Téléphone : 380-58-29.

...d. Impecc. loué 600 mois. ...« FAC » - 337-69-59.

...UBLE BON STANDING ...STUDIO TOUT CONFT. ...arc. 535-25-24, le matin.

...GRANDE-ARMEE ...PTIONNEL. Appt 240 m², ...dernier étage + 2 chb. de bonne - 225-74-14.

INVESTISSEURS

...RAIS - RUE TURENNE Bel immeuble ancien, ...stauration de prestige, quelques STUD., 2 pces.

GROUPE VRIDAUD, ...e de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-80-23.

...ad SACRE-CŒUR et sur ...INS, 1r. b. duplex, 150 m², ...3 chbres - LAB. 11-41.

...BROISE. B. 3 p., cuis., s. ...cft, imm. réc. 280.000 F ...débattre - TUR. 97-87.

...PORTE DAUPHINE ...330 m² bien distribués. ...x à prévoir - 359-53-63.

...ES - CALME - SOLEIL ...appart, 110 m², asc., tél. ...age élevé - ODÉ. 95-10.

FACE BOIS ...r étage. LUX. 250 m², ...ntouré de TERRASSES. ...ANK ARTHUR, 924-07-69.

...RUE Dr-BLANCHE ...6 p. principales, tt cft, ...h., 2 jard. privat., calme, ...mbres service - 326-50-19.

...rès RUE PRONY, imm. de t., salon, s. à mang. chbres, cuis., grand hall ...ée, bains + cabinet toi... 2 wc, chambre de serv., garage - 325-36-52.

...PARC DES PRINCES ...t, 2 pces, tt cft, vue. ...IN, Dr Droit - 742-99-09.

...PTIONNEL SUR PARC 4 ch., 2 bs, 135 m², 5e ét., 1970, gd stdg, balc. 27 m², ...+ 2 box. - RIC. 67-56.

...IAC. Exceptionnel, 20e étg. ...5 p., cuis., 2 bs, 2 wc, ...460.000 F - 371-09-58.

...KENNEDY. - Somptueux ...gd salon, s. à m., 4 ch., ...ition raffinée, boiseries, ...serv., vue sur Seine et Tour Eiffel - 567-22-88.

...AMBETTA Imm. récent, standing ...2 chambres, dressing, ...7e - Pr rend.-vs : 628-79-40

AV. REPUBLIQUE ...confort, 177 m2, 6e étage, asc. Chambres service. ...nm. 530.000 F. - 607-43-73.

ETOILE Catégorie excepf. 10 P., 400 m2, soleil, verd. Poss. divis. 24, mat. : 231-04-16, ap.-m.

RANELAGH - 7e ét. Splendide 4 P., 2 s. de bns, 85 m2 env., terrasses, garage. 2.200.000 F. CIMOBI, 59, av. de Wagram 924-16-36 ou 766-24-78

R. SAINT-LOUIS-EN-L'ILE Appt caractère 60 m2 living dble + chbre tt cft, tél., refait nf. 400.000 F. WAG. 86-74

MUETTE sur avenue Mozart Grand standing 140 m2, réception 50 m2 2 chbres + 1 petite, 2 bains + beau studio service. Px 760.000 F. Vernel, 526-01-58.

SQUARE FOCH Jardin privat. Soleil. DUPLEX 225 m2, charme, bel. récept. + 3 chbres. bains. 2 services. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

EGLISE AUTEUIL Bel immeuble 4 P. 120 m2, tt conft, Tél. + chambre service. - Prix 550.000 F. VERNEL : 526-01-58.

9e 5 pièces, 110 m2, 280.000 F, parfait état, tout confort + DUPLEX possible 30 m2, 60.000. Calme. - 707-35-58.

PL. PEREIRE (Pr.) Propriét. vend dans bel imm. P. de T. tt cft. 4 P. cuis. Bns. Asc. Desc. 723-38-74.

MICHEL-BIZOT STANDING NEUF. Beaux studios, ét. élevé. 522-92-10.

Près LOUVRE Dans imm. classé appart. caractère 75 m² sur jard. Tél., living, chbre, confort. Jardin d'hiver. 350.000 F. Tél. 754-14-25.

16e - EXCEPTIONNEL PANORAMIQUE 7e étage, beau liv. sur balc., 2 chbres, cuis., s. de bains, w.-c., park., asc.-desc. Prix 465.000 F. Mercredi-jeudi 14 h. 30-18 h. 30. 11, AV. FERDINAND-BUISSON. TEL. : 344-07-13.

Paris Rive gauche

PARC MONTSOURIS, luxueux 5 p., 120 m², ét. élevé, grand balcon, soleil. Tél. : 577-58-23.

VIIe. Imm. classé, 260 m² sur jardin privatif de 1.000 m². Appartement gardiens, garage. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

CITE UNIVERSIT. Imm. 5 a., b. 4/5 p., tt cft, 116 m² + 44 m² balcon + parking couvert, Px : 680.000 F. Téléph. : 325-89-98.

Bd ST-GERMAIN, 3 p. 70 m² à aménager, 4e ét., 325.000 F. Tél. : 742-44-96 et 924-41-59.

BOBILLOT. Immeuble moderne 7e ét., 2 p., 40 m² + terrasse 20 m². Px 175.000. Tél. 589-49-34.

CENSIER 4 P. 90 m2 5 ét. Asc. Professions libérales Tél. 490.000 F. - 336-17-36.

XVe 3 PCES Cuisine équipée Entr. Gd conft Imm. récent. 189.000. - 783-63-22.

SEVRES-BABYLONE. Grand et beau studio, cuis., tt cft. 2e ét. 151.000 F. - 544-22-36.

5e ARRONDT Immeuble classé Grd living avec cheminée + alcôve, s. bains, w-c, kit. Reft nf. Poutres origine. Propr. s/pl. mardi, mercredi, 14/18 h. : 1, RUE LINNE.

CARDINAL-LEMOINE Près Seine - Dans bel imm. pierre de taille - Rénové - S/rue STUDIOS S. de bains Chff. centr. Moq. Asc. - Tél. : 723-38-53.

NOTRE - DAME-DES-CHAMPS 5 P. 118 m2 - Bel imm. Balcon. Soleil - 222-80-88.

14e - ALESIA-PLANTES TRES BELLE REALISATION STUDIOS, DUPLEX. Propr., mat. 331-36-05.

Saint-Séverin. Ravissant duplex style R.G. restauré - CAR. 19-75.

RUE DES BEAUX-ARTS 5 P., 145 m², A RENOVER PROMOTIC - 325-18-74.

Panthéon. Imm. lux. rén., stud. décor design, kitch., rav. s. bs, tout conft. 170.000 F. 229-52-98.

15e EXCELL. PLACEMENT petit stud., kitch. équipée, salle d'eau, 70.000 F - 229-52-98.

R. de l'UNIVERSITE. 60 m², im. gd stdg, r.-de-ch., s/cour, 2 tél., possibilité commercial, travaux à prévoir. Px intéress. 553-98-91.

DENFERT - Ravissant studio formant petit appartem. compl. Excellente affaire. - 325-83-81.

CHAMP-MARS près, 6e ét., asc., 3 p., 70 m², gd cft, parft état, plein sud, 320.000 F - 326-08-94.

« Chouette Grenier » restauré. Live 50 m², 2 chbres, élégant. Prix valable. Mercredi, 13-17 h. 14, rue des SAINTS-PERES.

QUAI BOURBON Le plus bel H. P. du QUAI, étage noble, 130 m² en duplex, s/cour d'Honneur. - 742-02-44.

116, RUE DE LOURMEL (15e) Stud., 3e étg., 4 p., nfs, livrais. novembre. - 277-97-26.

Me MOUTON-DUVERNET Studio, cuis., wc, 8e étage, asc., 75.000 F - 589-49-34.

F. FAURE. Immeuble neuf, grand 4-5 pièces, tout confort, étage élevé, facilités. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

15e PARNASSIUM Imm. récent, étage élevé, vue, 5 pièces, tout confort, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

R. LILLE. Bel imm. caractère, tt cft, 2e étg., vaste 4 P. + gde s. de bs, 140 m² + belle chbre serv. - 850.000 - 266-32-35.

Me VANEAU. IMM. NEUF 1974 2 PCES, 45 m² + LOGGIA 14 m². 15, rue de l'Abbé-Grégoire. Tél. parking. Mardi-Mercr., 15-18 h.

ITALIE - IMPECCABLE, 3 P., dans Résid. P. de T. 1965, calme. 320.000 F - 535-56-72.

13e. Maison à rénover, 4 p., 85 m², possibilité agrandir. ALGRAIN, 285-09-59, 09-54.

PR. BON MARCHE. ODE. 42-70 SEJ., 2 CH., 2 BS, ASC. TEL. TERRASSE - VERDURE.

RUE MONSIEUR 2-3 PIECES 50 M2 envir., conft, calme. - 256-85-95.

MOTTE-PICQUET 92 m² stand. IMMEUBLE NEUF Beau 3/4 P. en duplex, calme. Jardin privatif. Parking. Prix 460.000 F. 522-92-10.

FACE JARDIN DES PLANTES 6 P. Immeuble pierre de taille 175 M2 - SOLEIL CHBRES AU CALME - 633-29-17.

7e - BRETEUIL-MASSERAN Ds imm. très grand standing beaux apparts. de 3 à 5 pces. 6.600 F le m². Disponibles immédiatement. Mme RAYNAUD. 256-98-98.

13e - Près FACULTE ds immeub. P. de T. et briques appt. 4 pces 105 m² tt conft. Me voir sur place le 22, de 12 à 16 h., 2, rue Jules-Breton, PARIS-13e, 1er étage.

AV. GENERAL-LECLERC Livrables immédiatement. 3 P. TT CFT. 76 M2 + VASTE LOGGIA. Visite sur place SENEZE. 331-42-76. 65, Av. Général-Leclerc.

VUE S/PARC MONTSOURIS 14e étage, 50 m² de terrasse plein Sud, tr. gd stand., dble living, 3 chbres, 140 m². Excel. état. 2 sal. de bains. Plac. Tél. 2 parkings. Prix 800.000 F. 764-35-14.

Région parisienne

PARLY 2. 6 p. type luxe. Cave. Park. Tél. Dans résidence calme. 720.000 F. - 954-68-00.

BOULOGNE PRES EGLISE S/AVENUE ET JARDIN Immeuble rénové, occupés, 2 P. Cuisine - Dépendances Tél. : 924-96-17, P. 26

RUEIL-MALMAISON - Parc de Buzenval. Entr. 3 p. Tt conft. Impecc. S/verd. 155.000 F Calme 577-29-29

NEUILLY Dans VERDURE Plein SOLEIL Ravissant duplex 210 m2. Belle réception. Terrasse. S. à mang. 3 chbres. 2 bns. Lingerie. Cuis. Office. Ch. de service. 2 gar. Tél. le matin : 387-23-59

Part. vend studio 32 m², imm. neuf, standing, 210.000 F - Tél. : 637-43-37.

BOIS-COLOMBES. Studio, 2 et 3 p., tout conft. 54 à 149.000 F. 9, r. C.-Chefson. Merc. 10-18 h.

Près Me PORTE-SAINT-CLOUD Superbe appt av. balcons, imm. réc., séjour dble, 2 ch., 2 sanit., cuis., 88 m², Possibilité parking. Prix 375.000 - ORPI, 825-36-49.

NEUILLY. Atel. artiste + ch. 85 m², Env. 7e étg. Tout conft. IMM. STANDG + Chbre serv. + PARK. AUBRY - 704-64-59.

FONTENAY-AUX-ROSES (centre), propr. vend appt 4 p., rez-de-chaussée, petit immeuble, standing. Prix 200.000 F. Téléphone : 357-31-13, heures bur.

NEUILLY - SUR BOIS Luxueux appt. Gde réception + 2-3 ch. + 2 parkg. 273-24-87.

91-QUINCY-S-SENART Près gare F3, ét. nf, pet. résid. 120.000 F + pet. C.F. T. 900-94-85.

GRIGNY II. nf. 4 p., r.-ch., 75 m² cav., parkg. 180.000. 460-36-42.

NEUILLY - BOIS 68 m² + balcon 73 m² + Box. Liv. + chbre, cuisine, office, bains, dressing, imm. standing. 470.000, VERNEL. 526-01-58.

RUEIL - CELLE-ST-CLOUD DANS PETIT IMM. DERN. ET. Très beau 180 m², récept. 75 m² av. cheminée, 4 chbres, bns., serv. loggia, balc., boxe. 610.000. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE. 976-87-96.

Province

COTE VAROISE LE BRUSC Bon placement - Bord de mer 100 m plage et port Petite résidence grand standing 12 magn. stud. 30 m2 + 10 m2 terrasses couvert. Vue mer. Chf. Elec. S. bs, w-c ind. Park. couv. Prix : 117.000 F. - Tél. 912-10-52.

ANNECY-LE-VIEUX (HAUTE-SAVOIE)
A VENDRE TRES BEAU DUPLEX 8 pièces avec terrasse. Surface totale 300 m². Tél. 16 (50) 38-15-52. Heures bureau.

COTE D'AZUR Ht de Villefranche, stdg, calme, appt 100 m² aménagé, 3 p. belle terrasse. Vue féerique sur Cap-Ferrat, rade et cap de Nice. T. pr R.-V. M. Fabre 01-58-09 EZE.

MENTON 06. Plein centre part. Vds lib. à part. F2, 3e ét., asc., entrée, séjour, chbre, dressing, cuis., s. de bs, w.-c., v.o., balc. Ecr. no 76.923, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

appartements occupés

Immeuble 44, av. des TERNES
APPARTEMENTS OCCUPES 1er au 5e étage (2 B) 123 m² en 4/5 p. (asc. prévu.) possibilité baie et terrasse au 6e étage. permis de construire en cours. Prix par étage : 450.000 F. 1/2 comptant, solde à 4 ans à 9 %.
TÉL. : M. MERCANTE 966-15-53 - 966-58-96.

RUE SOUFFLOT - Prop. vend dans imm. tout conft. Appts. occupés 4/5 P. et duplex. Tél. : 723-38-48.

maisons de repos

LES HEURES CLAIRES Retraité(es) valides, semi-valides. Soins. 51210 Le Gault-Soigny. Téléph. 16 (26) 42-30-22.

appartem. achat

Jne cple ch. 4 p. 100 m² envir., charme, soleil, dégagé. Halles-Marais-rive gauche. Prix modéré Tél. : 076-94-15 - 273-12-91.

POUR PERSONNEL SOCIETES cherche STUDIOS et APPTS Paris - Neuilly - Boulogne LAGRANGE 265-53-94.

Achète studio ou 2-pièces tout confort Paris. Tél. : OPE. 40-06.

Ch. 5/7 p. bon stdg. Ecr. 75 994 Press, 31, bd Bonne-Nouvelle, 2e.

J'achète libre 3/4 pièces Paris, quartier indifférent. Ecr. 75 995 Press, 31, bd Bne-Nouvelle, 2e.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e Tél. 579-39-27.

Achète URGENT, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 pièces, paiement compt chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Achète urgt 2 ou 3 p. Paris, même avec travaux. 873-20-67.

FRANCE CONSTRUTION AG. ORPI CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEMENT CPT 28, RUE ST-CHARLES, XVe. TEL : 577-46-10.

Vétérinaire province paie cpt 2/3 p., rive gauche. 222-88-08.

URGT paie comptant 3-4 P. tout confort PARIS Franck LEBAUPIN - 266-59-05

immeubles

POUR INVESTISSEMENT rech. immeub. anc. Bourgeois, même avec Locaux commx, ts arrdts de PARIS - 229-21-41

ASSUREUR ch. plus. immeubles Pierre de T. PARIS seulement. Fre offre : Sté ST-BRICE, 43, av. Suffren, Paris-7e - 734-99-42.

LA FERTE-ST-AUBIN LOIRET (5.000 hab.) Centre ville - Prox. ORLEANS Imm. commercial tout usage Tél. : 38 (91-53-68)

maisons de campagne

DANS SITE PROTEGE proximité Beaumont-le-Roger sur 3.500 m2 pelouse arbres d'agrément et fruitiers
MAISON STYLE DE PAYS 140 m2 habitables Très grand salon-séjour avec cheminée 4 chambres (une de + 45 m2) tout confort. Chauffage central Garage deux voitures
320.000 F A DEBATTRE
Ecr. no 6069, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART. Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

(15e) DUPLEIX-LOURMEL Studios 2-3 et 5 pièces Habitables 1er trimestre 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69

(12e) RUE DE PICPUS Studios, 2 et 4 pièces Livrables 4e trimestre 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69

(18e) JULES-JOFFRIN Chambres et Studios 2-3-4 et 5 pièces Habitables début 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69

INVESTISSEURS
7 % de rentabilité garantie dans immeuble neuf avec garages. 4 P. 206.200 F. Prix définitif. Excell. placement. Centre Tours. GAUTARD Transactions 292-28-13 82, bd Malesherbes, PARIS (8e).

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h. 30 à 18 h. 30. Téléph. 553-16-62.

fonds de commerce

PARTICULIER CEDE RESTAURANT. 727-71-49.

locaux commerciaux

Part. loue belle boutique village Suisse sur avenue de Suffren. 3.500 F mens. Tél. : 567-15-18.

Me LOUVRE. Bureaux commerciaux 100 m sur rue de Rivoli. Prix très intéressant. 325-32-71.

Recherche pour PROFESSION LIBERALE appart. ou local professionnel ou mixte. FONCIP. ANJ. 90-73.

Bastille. 50 m² + sous-sol, r.-de-ch. Tél. 1.200 net. 337-69-59.

14e Très beau local 140 m2, plafond 4,50 en toute prop. 508.000 F - Tél. 539-67-52.

EXCELLENT PLACEMENT
proche banlieue 94, sur grande artère, vente d'un local commercial. Px 250.000 F, rapport annuel 30.000 F. Locataire en place. — 871-11-83.

SAINT-OUEN
BURX - DEPOTS - ATELIERS 3.000 M2 - DEPENDANCES. Bernard GRIMBERT, 229-51-51.

pavillons

(14e) Part. vd maison à rénover + cour + garage = 150 m2. Tél. 539-33-88, de 8 h à 10 h.

ASNIERES - GARE
BEL. PROPR. S/815 m2 JARD. COMPRENANT : 1) Gd pavillon, récept. 180 m2 + 4 chambres, tout confort + 2 chbres de serv., gd atelier. 2°) Pet. pav., séj. + 2 ch. tt conft. Nombreuses dépendances. 2 garages. Tél. Prix 950.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

locations non meublées Offre

Paris

16e. BOIS. Prof. lib. 300 m², 8 p. tt cft. 4.200. 553-00-26.

ILE SAINT-LOUIS remis à neuf, 160 m², 2e ét. asc. TÉL., réception 75 m² sur quai, gar., loyer justifié. 523-13-90.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES. 9, rue du Hanovre, Me OPERA. 45, rue Héricart. 577-70-08.

15e beau STUDIO, 800 c.c. Tél. 989-59-79, soir. Agces s'abstenir.

Porte Clignancourt, beau duplex 6 pces, loy. 1.100 F. Reprise 60.000 F. Bail 9 ans, neuf. Tél. 661-04-78.

Sur Parc MONTSOURIS grand standing, appt. 67 m², 5e ét., balc., tél., garage. 2.800 F + charges. 589-49-38.

16e, très gd STUD. cft. Parfait état. Tél. Calme. 1.200 F + ch. Visit. sur pl. mercredi 22, de 14 à 16 h. 14, cours ALBERT-Ier, 4e ét. droite, asc. Tél. matin SEGECO. 522-69-92.

16e Dble liv, cuis., s. de bns, 43 m2. 8e ét. avec asc. Tél. 1.100 F ttes ch. comprises. S/place 4, av. Présid.-Kennedy. T. 278-66-64 après 20 h. 254-64-33.

PTE DAUPHINE - Cat. 1 A Sol. 6-7 pces. 300 m2, 2 serv. Calme. Soleil. Parft état. Box. 6.000 F. — « TAC » MED. 15-66.

SAINT-GERMAIN
TR. B. APPT. 8 P. TEL. Imm. gd standg. 6.000. 704-83-18.

UFFI PROPOSE Studio aux Nouveaux Horizons. Superficie 34 m² avec confort. Tél. 951-19-62.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES LUX. 2 P. TEL. 2.000. BAL. 28-15

MUETTE - Imm. gd standing Récept. 120 m2 + 4 chbres, Téléph. Possib. profess. 5.500 F charges comprises. - OPE. 75-04.

17e Résid. 4 P., 135 M2, rez-de-ch., très clair. Profession libérale permise. TÉL. 2.300 TTC. Imm. stdg. 704-88-18.

15e Imm. neuf. Grand 2 Pces, tt cft, rez-de-ch. 1.860 F c. c., box possible. - 588-81-70.

Région parisienne

PARC MAIS.-LAFFITTE TERRASSE 130 m², LUX. 6 p. TEL. 2.000 F. BAL. 28-15.

VILLA RUEIL - Mont-Valérien Neuf. 5/6 pièces. patio. 2.400 F - BAL. 71-38.

CHATOU. R.E.R. HOTEL PARTIC. RENOVE. 9 P. Jdinet. Tél. 4.500. BAL. 71-38.

ST-MANDE. pet. imm. neuf, 4 P. 90 m², balc., parking. 1.800 F + charges. 277-97-26.

NEUILLY. 2 Pces cuis., s. de b. w.-c., jard., tél. S'adresser : 747-88-20.

VERSAILLES, 4 P. 1.287 F. VILLE-AVRAY. 4 p. 1.300 F. ST-GERMAIN-EN-LAYE. 4 p. Tt conft. 1.300 F. LAB. 68-12.

LEVALLOIS Pr. Me - NEUF. STUDIO, cuis., bains, gar. 720 F. - ELY. 34-70.

UFFI PROPOSE Pavillon à Clamart. R.-de-ch., s. à manger + chbre, s. de bns., cuis. 1er ét. 3 ch. JARDIN 250 m², Garage. 951-19-62.

NEUILLY Except. 3 p., 110 m2, tél., box. 3.500 F t.c. Jardins suspendus. - 293-47-05.

NEUILLY 75 m2, living double + 1 chbre, bains. TÉL. Park. 2.200 F - 603-60-08.

LOUVECIENNES Ds lux. résidence, 128 m2, dble liv. + 2 ch., 2 bains. Tél. Park. Jardin privatif. 2.000 F. 603-60-08.

locations non meublées Demande

Paris

COUPLE REVENUS 7.400 F cherche jusqu'à 1.800 F. ELY. 32-62.

Ing. ch. ss agce 3 à 5 p. Paris ou pavillon banl. 578-25-91.

2 étudiantes et 1 étud. sérieux cherchent appt. calme, rive gauche, prix modéré. Ecr. No 6.073 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. à Part. ch. à louer 3 P. cont. entre gare Lyon et H. de Ville. Mlle Vitturi, 532-27-79, h.b.

URGT rech. Appts ttes surfaces Paris - Banlieue. - 603-60-08.

Région parisienne

Ch. ss agce studio ou 2 P. Versailles ou env. 950-36-70.

propriétés

CHARENTE. Magnifique dom. 80 ha. Luxueuse demeure. Elev. chevaux, bovins. Ferme modèle. Matériel. Prix justifié Elevage chevaux 14 ha herbages. Logis confort. Px 600.000 - Cabinet OLLIVIER, 16000 Angoulême. 95-06-08, matin.

VAUREAL (95) Près Pontoise splendide ppté maison maître 12 p. princip., dépendances, parc arborisé 16.500 m². 567-22-88.

Etang à vendre sur terrain boisé possibilité construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

Presqu'île du COTENTIN
Face îles anglo-normandes Belle villa confortable FRONT DE MER. Gd ter. planté arbres centenaires. Belle plage. Port plaisance. EXCEPTIONNEL 16 (33-04-91-11) le 76 à Carentan.

VESINET 300 m R.E.R. LUXUEUSE demeure ILE-de-FRANCE (1967) Réception 3 P. = 90 m2, 5 chbr. 3 bains, grande cuis. équipée, s. de jeux, garage 3 voitures. Gd conft. Beau jardin 1.000 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-85-90

30 km OUEST - Exceptionnel Lux. demeure, récept., 150m2, 5 chbres, 4 s. de bains, sal. de jeux, sauna, mais. gard. + dépend. Parc 1 ha 1/2. Piscine chauffée - Tennis Pièce d'eau
LARGIER
32, bd Malesherbes. ANJ. 02-49.

CANNES
Super-Propriété 1 hectare, près centre. Calme. Vue mer, extra. Immense séjour + 8 chambres. Piscine. Logt gardien. Magnet, 33, bd Carnot, LE CANNET 06.

terrains

A vdre, Méounes (83). 12 ha terrain zone constr. (30 km Toulon). Eau tr. abond. Electr. Quartier très prisé. Chasse. Vigne. Oliv. Ecrire : Paranque, 1, av. A.-Dumas, 13008 Marseille

TOURAINE. Terr. boisé 4.000 m2 zone verte, 50 m façade chemin rural, sortie autoroute Tours. Eau, électr. à proxim. 15 F/m2. M. Grotz, La Girardrie, 37300 Joué-lès-Tours, Téléph. 28-70-38.

GIF Exceptionnel - 2' métro 1.200 m2. Calme. Parc Toutes viabilités. — 928-36-37.

NORMANDIE
90 KM DE PARIS FORET DE LYONS Terrain à bâtir toute viabilité, 10 F le M2 - MAR. 51-41

villas

Paris-Ouest, Autoroute et Gare, 30' de St-Lazare. Plusieurs Villas neuves disponibles de 4 à 7 P. Grand confort. Site boisé. Jardins 300.000 à 400.000 F GRAVEY - 965-69-59

Près ST-NOM-LA-BRETECHE sur le golf, Villa 6 p. s/2.500 m2 terrain. Parfait état. Vue magnifique. Px 720.000 F. 460-31-22.

LYCEE ENGHIEN, St-Gratien (Allée verte). Sél. + 4 chbres tt cft. Jard. 1.500 m2 env. Tr. résidentiel. 750.000 F. 989-31-74.

Fontenay-aux-Roses
5/700 m2, terr. près Me Sceaux, Robinson. Sect. calme, surface habit. 310 m2 sur 3 niveaux. Rez-de-jardin, cuis. été équipée 40 m2, 2 ch., dche, wc, buander., gar. Rez-de-chauss. Bur., salon, bibliothèque 63 m2, s. à mang., cuisine, dressing, wc. 1er ét. 5 ch., 2 s. bains, 1 cab. toilette. S/sol. Atelier, chaufferie mazout. Très bon emplacement pour profession libérale : médecin, dentiste, etc., et la disposition des étages conviendrait également pour bureaux. Parfait état - 950.000 F 350-24-57

SCEAUX 5' métro - Résid. Excell. constr. 7 p. p. tt cft. Tél. Jdin 958 m2. LARGIER - ANJ. 18-83

fermettes

OISE 80 KM PARIS
FERMETTE, 4 pièces, cuisine, salle de bains + dépendances aménageables - 1.640 m2 terrain Part. à part. Prix : 160.000 F à débattre Tél. : 481-30-04

bureaux bureaux bureaux bureaux bureaux

A LOUER 200 M2 BUREAUX quai des Grands-Augustins. 2e étage, ascenseur. Tél. (en matinée) : MED. 02-97.

Me RICHARD-LENOIR 500 m² /bd + 205 m² sous-sol 10.000 F mensuel ss commission IMMO-BALZAC. BAL. 12-14.

A louer Neuilly, rue Perronet, bureaux 122 M2. Tél. Mme Mairet : 637-45-60.

AVENUE MONTAIGNE A LOUER 300 m² de bureaux. RICHARD ELLIS. 225-27-80.

MAILLOT. Loue ss pas-de-porte TTES SURFACES. TS QUART. 293-45-55 + 522-19-10.

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

PARIS-18e. R.-de-ch. Immeuble 50 m² + 50 m², 4 lignes tél., chauf. cent. Px Total 190.000. 243-88-46 - 822-24-43.

Rech. pr. très import. clientèle BUREAUX sans pas-de-porte toutes surfaces, toutes zones. Franck LEBAUPIN. 742-83-67.

BUREAUX A LOUER
13e. Italie. 230 m² et 515 m².
15e. Convention. 230 m².
14e. Mozart. 200 m².
16e. Galilée. 425 m².
17e. Cardinet. 530 m².
Levallois. 390 m².
Bourg-la-Reine. 60 m² de bureaux + 180 m² de dépôt.
IMINCO. Tél. : 256-35-50.

7e - AV. RAPP dans IMMEUBLE STANDING 1.272 M2 à louer, bureaux cloisonnés, salle de conférence. FONCIP, ANJ. 90-73.

526-58-31 Vous offre la meilleure sélection Bureaux Paris - banlieue - Vente ou location.

OPERA 4 bureaux, 2 lignes 3.000 F/m., pet. cession. Franck LEBAUPIN - 266-58-56.

CH.-ANTIN 6 burx, 160 m2, bail nf, 45.000 F l'an, pet. cess. Franck LEBAUPIN - 266-58-56.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE
A LOUER 9 Bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing. Climatisation. Service Télex. Téléph. Salle de conférences. Parking. Téléph. : 293-62-52

GEORGE-V
Ensemble luxueux - 8 bureaux meublés pour siège prestige. Téléphoner : 359-58-78

SEVRES-BABYLONE
A LOUER 372 m2 BUREAUX 700 F le m2 Téléph. 260-37-33, poste 205.

LAFAYETTE/MAGENTA Immeuble neuf de prestige
BUREAUX DISP. à PART. 250 m2 à 550 F/m2
TIFFEN LIPTON 359-99-70

LEDRU-ROLLIN bureaux 300 m² divis., 2 lig. tél., impecc., stand., 3e étage. 350 F/m², 524-35-06.

hôtels-partic.

MONTMARTRE. Maison except. 7 P. + dép. + gd jdin, soleil. CALME. Px élevé. ALM. 85-95.

COTE D'AZUR. Hôtel neuf, 38 numéros, 2 étoiles N.N. Parc. Pouvant convenir à Caisse Cadres ou autres. A vendre avec Murs. Exclusivité : AGENCE DE PARIS, 21, bd Carnot. CANNES Spécialiste Fonds de Commerce, Propriétés

KLEBER. Imm. Bureaux, uniq. à Paris. 1.200 m2 + dépend. Très grand standing - 555-20-80.

NEUILLY - BOIS, VUE SUR PARC SAINT-JAMES Hôtel particulier, r.-d.-ch. + 1 ét. divis., jdin. 577-68-10, mat.

VERSAILLES
Part. vend 8 p. princ. 240 m2 + jardin privat. 600 m2. Calme. Soleil. Téléph. : 951-14-55

NEUILLY ST-JAMES
Hôtel particulier de qualité Réception, 6 chbres tout confort. NATHAN - 326-50-19

NEUILLY-SUR-SEINE
PROPRIETAIRE VEND HOTEL PARTICULIER s/voie privée, 9 pces principales (dont 5 chambres), environ 250 m2 habitables + PATIO/JARDIN, Terrasse. Excell. état. PLACEMENT EXCEPTIONNEL Pour renseignements complém. téléphoner : 225-18-88 de 15 heures à 18 heures

pensions

Recom. Hôtel pens., demi-pens., gd conft, calme, jardin, quartier résidentiel, 149, bd Malesherbes.

locations meublées Offre

Paris

14e PLAISANCE. Beau studio cuis., ch., dche., ch. c., tt cft. 1.000 F net. Tél. : KLE. 04-17.

173, RUE ST-CHARLES-XVe. Ref. nf, studio, c., dche., lavabo wc., 700 c.c. Vis. mardi 17-19 h.

PL BRETEUIL près - 5 pièces, cuisine, bains, tél., chbre serv. 3.600 F C.C. WAG. 19-41.

5e 4 pièces, cuisine, bains, tél. tél. 2.000 F C.C. - 742-27-74.

viagers

MONCEAU - 5 P., 125 m2, 4e ét. 60.000 + 3.800 F 2 Têtes 74 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

NEUILLY OCCUPE 1 Tête 78 ans SPLEND. 6 P., classe except. 3 sanit., 3 chbres serv. Garage. Imm. gd standing. Cpt + rente 4.350 F/m. VERNEL : 526-01-58.

Malesherbes - Beau 3 p. 75 m2 Bel imm. 50.000 + 1.000 F 1 Fme F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion VERNEL 526-01-58 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e

AV. RAYMOND-POINCARE 5 P. + chbre. Standing. 6e/asc. 40.000 F cpt + 4.500 F/mois. FONCIAL Occupé 266-32-35

90 ans - 16e Vaste 2 P., 65 m2 7e asc. 210.000 F + 1.780 F F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Les régions

Le lent décollage de la province

Midi-Pyrénées envie le Massif Central

*LE conseil régional de Midi-Pyrénées, qui vient de se réunir à Toulouse sous la présidence de M. Alain Savary (P.S.), a examiné le rapport d'orientation pour l'élaboration du VII*e *Plan, critiquant très sévèrement à cette occasion la politique économique du gouvernement. M. Savary a estimé que les crédits d'équipement de 200 millions mis à la disposition de Midi-Pyrénées, dans le cadre du plan de soutien, étaient insuffisants.*

« Je suis étonné, *a-t-il notamment déclaré,* que les critères de répartition de ces crédits ne soient pas rendus publics, ce qui laisse supposer un favoritisme politique au profit de certaines régions. ».

D'autre part, le député socialiste de la Haute-Garonne a regretté que les assemblées régionales et les conseils généraux n'aient pas été consultés avant les décisions de « relance ». « Pour le cas particulier de la région, je constate qu'aucun des grands projets de « désenclavement » ne bénéficie de crédits particuliers, pas plus d'ailleurs que l'industrie aéronautique nationale ».

A ce propos, le président de l'assemblée régionale a regretté que la SNIAS soit placée dans une situation de sous-traitance vis-à-vis de l'industrie privée, « représentée essentiellement par le groupe Bréguet-Dassault, maître d'œuvre de la réalisation du futur court-moyen-courrier Falcon 50 ».

Le conseil régional a adopté ensuite, à l'unanimité des membres du groupe de la gauche non communiste et de l'« action régionale » (majorité gouvernementale), le rapport d'orientation qui comprend quatre options prioritaires et un plan de rattrapage.

Les actions prioritaires pour Midi-Pyrénées sont les suivantes :

— Urgence du désenclavement de la région, et pour cela, réalisation, avant 1980, de l'autoroute A 61 Bordeaux-Narbonne; réalisation d'un tunnel routier sous le col du Puymorens ; modernisation de la route nationale 20 entre Limoges et Toulouse, et modernisation du canal du Midi entre Toulouse et Sète.

— Aide à l'agriculture et à l'équipement des zones rurales ;

— Implantation de nouvelles activités industrielles (petites et moyennes entreprises) s'inscrivant dans le tissu économique régional.

— Décentralisation vers la métropole toulousaine d'activités tertiaires « nobles ».

*Quant au plan de rattrapage, estimant que le VI*e *Plan n'avait été réalisé qu'à 90 % de ses objectifs, le conseil régional demande que des mesures spéciales soient prises pour Midi-Pyrénées sur le modèle de ce qui est prévu pour la Bretagne et le Massif Central.*

Les quatre conseillers communistes se sont abstenus et ont refusé de participer aux travaux des diverses commissions « afin de ne pas se compromettre, de près ou de loin, avec une politique économique qu'ils réprouvent ».

• Lille-Est compte ses habitants

Ville nouvelle ou nouvelle banlieue ?

ONZE conseillers viennent de démissionner du conseil municipal de Villeneuve-d'Ascq, où est installée la ville nouvelle de Lille-Est. Des dissensions existaient depuis un certain temps au sein de cette assemblée de vingt-cinq membres de tendance centriste. Le 23 septembre dernier, le sénateur et maire M. Desmarets, avait privé de ses délégations M. Pierre Defives, premier adjoint. Le 17 octobre, le maire demanda aux conseillers de procéder au remplacement, au poste de délégué de la ville à la communauté urbaine de Lille, de M. Defives, qui est en outre l'un des vice-présidents de cette assemblée. Onze conseillers, dont M. Defives, quittèrent alors la salle, après avoir annoncé qu'ils démissionnaient. Est-ce un mauvais présage pour l'avenir de la ville nouvelle ?

Que la ville nouvelle de Lille-Est était belle en 1967 ! Un comité interministériel en avait à peine signé l'acte de naissance que les plus séduisants schémas et les études les plus optimistes lui promettaient un avenir grandiose. Il lui manquait seulement un nom. Seule parmi les neuf villes nouvelles prévues en France, on l'a désignée comme un simple quartier : Lille-Est. Et cela était particulièrement significatif. La ville nouvelle de Lille-Est, à 7 kilomètres du centre de Lille, à 6 kilomètres du centre de Roubaix, devait en fait s'édifier en pleine agglomération, au cœur de la métropole du Nord. Et son destin en fut infléchi.

Elle ne pouvait être une ville nouvelle à part entière et l'on s'aperçut bien vite par la mise en œuvre de quelques projets (pour le métro ou le complexe sportif par exemple) qu'elle était étroitement liée à la vie sociale, économique, voire politique, d'une agglomération d'un million d'habitants.

Un chantier de 2 000 hectares

Quoi qu'il en soit, depuis la création de l'Etablissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE) en 1969, un chantier s'est ouvert sur quelque 2 000 hectares sillonnés par une voie rapide. Cinq mille logements sont réalisés ou en cours de réalisation, les tribunes du stade de trente mille places seront bientôt couvertes, le plan d'eau de 10 hectares, habilement aménagé dans la verdure, accueille des milliers de promeneurs. Un théâtre de conception moderne s'achève dans un endroit encore trop désert. L'une après l'autre, ces réalisations soulèvent à la fois critiques et approbation. Il est évident pourtant qu'en ce qui concerne l'habitat, on a tenté d'innover par un mélange ingénieux de maisons individuelles et d'immeubles collectifs de faible volume.

Cependant, toutes ces réalisations, marquées pour la plupart du sceau de l'innovation, ne donnent pas encore à Lille-Est la physionomie d'un quartier nouveau et encore moins d'une ville. Car il lui manque... des habitants !

En 1968, le recensement indiquait 26 200 personnes, et l'on est passé en 1975 à 36 600. On est encore loin des 100 000 habitants prévus pour 1985 par les premières études. A la vérité, il manque surtout à Lille-Est un centre et des activités.

Le rêve de la « route 128 »

Il convient de rappeler que Lille-Est est en quelque sorte « ville de l'université ». C'est parce que les facultés lilloises avaient été écartées de la capitale des Flandres et implantées « sur des champs de betteraves » que l'on jugea ensuite sage de « réintégrer le campus dans un tissu urbain ». Décision d'autant plus tentante que, à partir de l'université, on pouvait imaginer le développement d'un centre tertiaire supérieur qui fait tellement défaut dans le Nord.

Et l'on trouva alors la « route 128 » ! M. François-Xavier Ortoli, aujourd'hui président de la Commission européenne et naguère ministre et député du Nord, s'en fit le chantre ardent. A Boston, dans le Massachusetts, cette « route 128 » existe : une rocade jalonnée d'universités, de laboratoires de recherches, d'industries à technologie élevée...

N'empêche que Lille-Est s'est accrochée à juste titre à sa vocation de pôle d'innovation. Un effort non négligeable a été entrepris pour regrouper des laboratoires : Centre de recherches et d'études supérieurs du textile (CRETS) ; Centre d'études et de recherches de technologie des industries alimentaires (CERCIA) avec la participation de l'Institut Pasteur, implantation de sucrière (IRIS) qui était jusqu'alors à Paris, Institut national de la recherche de chimie appliquée (IRCHA), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), etc. On a donc rassemblé des activités déjà existantes dans la métropole, mais Lille-Est (à quelques exceptions près et de taille modeste) n'a guère profité des mesures de décentralisation parisienne. Quelques centaines de personnes travaillent dans ces centres, mais l'on ne peut pas dire qu'il y ait encore des échanges très importants entre chercheurs, que les universités soient vraiment partie prenante et que les liaisons « université-industrie », sujets de beaux discours, soient une réalité. Lille-Est est le témoignage d'un premier effort, d'une prise de consci[...] mais il faut craindre, faute [...] « coup de pouce » de l'Etat, bientôt l'on ne marque le pa[...] pourtant, de l'importance que [...] accordera à la recherche déper[...] grande partie l'avenir du Nord-[...]de-Calais.

Lille-Est a donc besoin [...] impulsion.

Des zones d'activités sont am[...]gées, des options sont prises, [...] pas toujours pour des activités [...] qualité suffisante. Si Lille-Es[...] réussit pas sur ce plan, la p[...] engagée non sans mal risque [...] perdue.

Il faut aussi un centre. L'[...]tuelle concurrence que Lil[...] pourrait porter au centre trad[...]nel de Lille et de Roubaix-Tour[...] a soulevé quelques obstacles. I[...] difficile, il est vrai, dans cette m[...]pole bipolaire, d'imaginer q[...] puisse un jour devenir tripolaire [...] n'infléchit pas si facilement [...] habitudes ancestrales. Là en[...] les projets initiaux ont été ré[...] Il était, par exemple, envisagé [...]planter un magasin de grande di[...]sion sur 2 000 mètres carrés e[...] contacts avaient été pris ave[...] groupe bancaire. Mais c'est un [...] projet qui a prévalu, qui perm[...] la fois de rénover le centre com[...]cial roubaisien et d'établir à [...]Est un magasin d'une grande ch[...] du Nord. Il sera complété par [...] rue marchande que les promo[...] souhaitent très attractive. Fort [...] dit-on par ailleurs, à condition [...] cela ne nuise pas au centre de L[...]

Ainsi, dans tous les doma[...] Lille-Est se heurte à cette du[...] Cela n'empêche pas pour autant [...] ce « quartier nouveau » ne puiss[...] ne doive jouer un rôle détermi[...] pour l'ensemble de la région. Il [...] tout de même le seul secteur [...] Nord où, grâce à l'EPALE, on [...] clairement tous les problèmes [...]bitat, d'environnement, de tra[...] de loisirs et de services, hors [...] conceptions traditionnelles.

Echec ou réussite ? La partie n[...] pas encore jouée, mais l'on franc[...] bientôt un cap délicat. M. Mic[...] *Collot, directeur de l'EPALE, affirm[...]* *« Nos ambitions sont raisonna[...] Tous les éléments sont mainte[...] réunis, mais le déclic du démar[...] ne dépend pas des aménageurs [...] ne nous appartient pas d'aller re[...]cer les financiers, de réveiller [...] industriels ou même l'Etat... »*

GEORGES SUEUR.

• Cournon-d'Auvergne recense ses sols

Comment sortir de l'ombre de sa capitale ?

UNE salle sobre, austère, presque spartiate dans son modernisme modeste : les conseillers municipaux de Cournon-d'Auvergne écoutent avec quelque scepticisme les exposés sur le S.D.A.U. (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de l'agglomération clermontoise et le P.O.S. (plan d'occupation des sols) de leur commune qui projettent à l'horizon 85, et même jusqu'à l'an 2000, le profil de leur ville. Située au sud-est de Clermont-Ferrand, dans la plaine de la Limagne, elle a été choisie pour former (avec les deux petites communes du Cendre et d'Orcet), à côté de la métropole auvergnate, l'une des deux « villes moyennes » qui éviteront à la capitale du pneu de se développer de manière anarchique, en tache d'huile. L'autre « pôle secondaire » d'activité sera groupé autour de Riom.

« *Les objectifs qu'on nous présente me paraissent convenables, mais je ne m'estime pas en mesure d'en discuter* », peut dire un conseiller qui n'avait pas comme cinq de ses collègues participé à la quinzaine de séances de travail qui depuis le 2 janvier 1973 ont permis l'élaboration de ce plan d'occupation des sols.

La municipalité de Cournon a pourtant l'habitude des transformations rapides de l'agglomération qu'elle gère : de 2 000 habitants en 1954, elle est passé à 5 500 en 1968 et en compte aujourd'hui près de 13 000. Une zone industrielle de 134 hectares, maintenant saturée, a accueilli 70 entreprises, qui emploient 2 100 salariés (dont 1 150 sont des emplois industriels). Un centre de loisirs, en bordure de l'Allier, une trentaine d'associations variées prouvent la vitalité de ce bourg un peu terne, qui s'est découvert en deux décennies une vocation de vraie ville. Tout cela ne s'est pas fait sans une volonté opiniâtre de la part des édiles pour moitié républicains de gauche et pour moitié socialistes, tous en place depuis plus de dix ans.

Leur maire, M. Joseph Gardet, occupe sa charge depuis 1947. Dès 1965, la municipalité avait mis à l'étude un plan d'urbanisme directeur complémentaire, ce qui explique sans doute que Cournon-d'Auvergne n'aura pas eu besoin du délai — jusqu'au 1er janvier 1977 — accordé au début de cette année (*le Monde* du 4 janvier) par le ministre de l'équipement aux sept mille trois cent quatre-vingt-deux communes chargées de mettre au point six mille cent trente-quatre POS. On sait que six cents POS environ auront été publiés à la fin de cette année.

Une « vraie » ville moyenne

Le nouveau POS qui sera présenté aux habitants lors de l'enquête d'utilité publique, grâce à une exposition commentée — on agit déjà comme une « vraie » ville moyenne, — prévoit d'ici à 1985 la possibilité de construire six mille logements nouveaux et la création de cent dix classes maternelles et primaires, de deux CES et d'un CET. Une nouvelle zone industrielle de 83 hectares est en projet, et la commune a déterminé dans le plan quelque 26 hectares d'emplacements réservés à la réalisation des premières tranches de ces projets.

La création de deux routes départementales, de quinze chemins communaux, ainsi que l'élargissement d'une série d'autres complètent l'ensemble. Le tout s'organise en zones d'urbanisation plus ou moins denses, en fonction d'un devenir que semble quelque peu remettre en cause la crise conjoncturelle actuelle.

Ce cadre à la fois impérieux et souple a été (et c'est sans doute son originalité) présenté à l'administration qui en a accepté les orientations : il n'a pas été « parachuté » par des fonctionnaires sur les responsables locaux.

« *Nous avons considéré que le rôle du groupe de travail était de peser fortement dans l'élaboration du plan d'occupation des sols* », a dit M. Francis Frayssé, adjoint au maire, en présentant ce plan à ses collègues du conseil municipal. En voulant « *se désengluer d'un urbanisme à courte vue* », Cournon a tenté de retrouver l'esprit de ceux qui, au lieu de planter des peupliers qu'on abat au bout de vingt ans, plantent des chênes pour leur arrière-petits-enfants. Que restera-t-il après l'usure des décisions discutées âprement, des dérogations accordées plus ou moins largement, après le respect plus ou moins fidèle de réglementations administratives tatillonnes à force d'être précises ? L'avis favorable donné par une municipalité à un plan d'occupation des sols qu'elle a élaboré elle-même n'est que la première victoire d'une longue série de batailles.

JOSÉE DOYÈRE.

LE GOUVERNEMENT ET LES REVENDICATIONS AUTONOMISTES

CORSE : M. Edmond Simeoni reste incarcéré

Répondant à l'appel des comités de soutien pour « la libération d'Edmond Simeoni et des patriotes emprisonnés », quelque trois mille Corses de la région parisienne ont assisté, le lundi soir 20 octobre à la salle de la Mutualité, à une réunion d'information sur le drame d'Aléria. A ce propos, M. Max Simeoni, ancien secrétaire général de l'ex-Action pour la renaissance de la Corse (ARC), a notamment affirmé : « L'été dernier, M. Poniatowski avait choisi la provocation et la répression la plus sanglante pour en finir une fois pour toutes avec l'ARC et l'idéal du peuple Corse. »

Devant un auditoire qui scandait les mots « Liberta ! » et « Autonomia ! » et conspuait le nom du ministre de l'intérieur, l'orateur a averti les pouvoirs publics : « Si aucune solution politique n'est apportée à la question corse, ceux qui ont fait Aléria seront capables de faire pire. » Il n'en a pas moins reconnu « que le combat sera dur, qu'il faudra être vigilant et lucide pour exorciser bien des démons ».

Les participants ont écouté, debout, un message d'Edmond Simeoni, dont le juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat avait, le jour même, refusé la demande de mise en liberté provisoire. Dans sa lettre, l'ancien porte-parole de l'ARC dénonce « le refus criminel du gouvernement d'admettre la spécificité corse » ; il invite « les déracinés de l'exil à exiger les mesures institutionnelles qui garantissent la reconnaissance juridique du peuple corse ».

Ceux du continent

Autour d'un buffet campagnard, ils croquaient des figatelli, fredonnaient des airs du pays. *« Nous perdions ainsi des soirées entières à ne pas oublier ; nous rêvions au paradis perdu »*, raconte M. Jean-Paul Sereni, président de la Fédération des groupements corses de la région parisienne.

Et puis, l'inattendu : le drame d'Aléria, la fusillade de Bastia, les désordres d'Ajaccio. Brusquement, les Corses du continent réalisent qu'au fond ils ne savent plus rien de leur île. Comment, dans ces conditions, auraient-ils averti les pouvoirs publics de l'orage qui menaçait ?

125 000 Corses dans les Bouches-du-Rhône, 100 000 en région parisienne, 45 000 dans le Var, des milliers d'autres ailleurs dans l'Hexagone : cela commence à compter. *« Ce sont de faux frères ; ils ne nous ont pas défendus*, se plaignent des insulaires. *Ils n'ont pas usé de leur influence pour faire avancer nos revendications. »* M. Laurent Pedinielli, président du comité de coordination des Corses de Toulon et du Var, admet ce reproche : *« Nous avons un remords, celui d'avoir laissé tomber nos compatriotes, de nous être comportés comme des nantis. »*

Si les responsables de certaines amicales continuaient de prendre le pouls de l'île, la masse des adhérents restait indifférente aux slogans qu'ils diffusaient et aux avertissements qu'ils lançaient. Une chose, cependant, les préoccupait tous : le manque d'avions et de bateaux pour gagner la Corse, l'été : *« Il faut s'y prendre en février pour retenir sa place. »* Intolérable.

Dans leur esprit, l'île de Beauté était associée à l'idée de vacances. Un seul souci leur tenait à cœur : retrouver leur village intact, d'une année sur l'autre, et le conserver tel jusqu'à l'âge de la retraite. Ils militaient, en somme, pour une Corse immobile, presque médiévale. *« Ce ne sont que des jouisseurs »*, constatent des insulaires.

Au repos pour quelques semaines dans leur village, les Corses du continent ne s'intéressaient guère à la grande politique. Ils n'étaient pas venus pour ça. Ils préféraient parler d'autre chose. Si la conduite ou les propos de quelques autonomistes les intriguaient par trop, un interlocuteur bien choisi les rassurait aussitôt : *« N'y prêtez pas attention, ce sont des jeunes à demi fous »* (scuffati). Ils n'en demandaient pas davantage pour libérer leur conscience.

« Abastardi »

Pris dans la mêlée, certains insulaires leur font grief d'avoir choisi la meilleure part. Ils s'en défendent : *« Ce n'est pas la recherche de la vie facile, mais la nécessité de trouver un emploi qui nous tient éloignés de l'île. Nous restons des déracinés. Paris n'est pas tous les jours une fête »*, souligne M. Sereni. Au demeurant, de nombreux Corses à qui *l'exil* a réussi fustigent leurs compatriotes *« qui n'ont eu ni le courage ni l'intelligence de partir »*.

Certains Corses du continent veulent se démarquer des autochtones, trop peu évolués à leur goût. Ils ont la hantise d'être pris pour des Corses « traditionnels », dont l'opinion publique dénonce à tout propos les travers. De peur que trop de complaisance n'entraîne trop de confusion, ils noircissent à souhait le portrait de leurs compatriotes restés au pays.

« Depuis le drame d'Aléria, la rupture est consommée entre ces deux clans », note un observateur. *« Des deux côtés de l'eau, nous n'avons plus les mêmes façons de vivre et de penser*, confie un Bastiais de Paris. *Les lenteurs, les compromissions, l'indolence, en un mot les mœurs primitives des insulaires, m'enlèvent toute envie de retourner un jour travailler dans l'île. »*

Beaucoup de Corses ont « mûri » sur le continent, s'y sont mariés, y ont fait carrière. Ils ne savent plus grand-chose de leur île : son histoire, pour eux, s'est arrêtée il y a quelque vingt ans. Ils se sentent dépassés par les événements, incapables d'en analyser la portée et d'en tirer les leçons. A leur avis, le meilleur service que l'on puisse rendre à un insulaire, c'est encore de le sortir d'une région dont il n'y a rien à tirer. *« Ces compatriotes abâtardis* (abastardi), *souvent bien placés pour défendre notre cause, ont été les pires jacobins qui soient »*, remarque M. Bastien Leccia, président de la Fédération des groupements corses de Marseille et des Bouches-du-Rhône.

Les quelques tentatives qu'ont faites des Corses du continent pour s'intéresser de près au sort de leur île n'ont pas été, il est vrai, couronnées de succès. Allaient-ils brouiller le jeu politique local ? Voulaient-ils entamer le pouvoir des chefs de clans ? En tout cas, ceux-ci ont vivement réagi : *« Qu'ils viennent un peu y voir ! »* Mieux valait donc ne pas s'y frotter. Chacun chez soi...

Sous le coup de l'émotion, beaucoup de Corses du continent affichent aujourd'hui leur solidarité avec les Corses de l'intérieur. Comme eux, ils dénoncent les lenteurs administratives et les maladresses du gouvernement ; comme eux, ils exigent, au travers des comités de soutien, la *« libération d'Edmond Siméoni et des patriotes emprisonnés »* ; comme eux, ils reçoivent à leur table les partisans de l'autonomie. *« Les événements nous ont rapprochés les uns des autres*, disent-ils. *Dans le malheur, on se serre les coudes. Fini le folklore ; maintenant on parle politique. »* tique. »

L'association U Ritornu — Au retour — vient de se créer en région parisienne. Son but : inciter les Corses du continent, notamment les jeunes, à regagner l'île. Combien pourront mettre à exécution ce projet ? Peu importe. Avoir à l'esprit cette idée-là oblige à suivre ce qui se passe « là-bas ». M. Pedinielli avertit : *« Nous n'avons pas une tocade pour la Corse ; c'est beaucoup plus sérieux. Aujourd'hui, nous y croyons vraiment. »*

JACQUES DE BARRIN.

BRETAGNE : l'opération de police reste entourée de discrétion

De notre correspondant

Rennes. — Les services de police judiciaire sont toujours aussi discrets sur le déroulement de l'enquête menée depuis samedi 18 octobre, après les arrestations opérées dans les milieux autonomistes bretons (*le Monde* du 21 octobre).

Au cours de la journée du lundi 20 octobre, douze personnes, sur les trente gardées à vue dans les locaux de la C.R.S. 9 à Rennes, auraient été libérées. Mais une dizaine d'autres auraient été arrêtées et d'autres perquisitions opérées.

Des communications téléphoniques reçues par le bureau rennais de l'A.F.P. et le journal *Ouest France*, émanant, selon les dires de leurs auteurs, du F.L.B.-A.R.B., ont laissé craindre des attentats au cours de cette journée. Deux alertes à la bombe se sont produites à la Cité administrative de Rennes, siège du S.R.P.J., et aux studios de la station radiophonique R.T.L. installés au cœur de la capitale bretonne.

En fin d'après-midi de lundi, une manifestation « anti-répression » rassemblant cent cinquante à deux cents personnes environ a eu lieu dans les rues de Rennes ; le cortège a marqué un temps d'arrêt devant les locaux de la police judiciaire. En tête du cortège, on reconnaissait l'épouse du docteur Guy Caro, gardé à vue depuis samedi et qui continue la grève de la faim entamée à ce moment-là. La dislocation de la manifestation s'est produite sans incident.

Pour ce qui concerne les réfrigérateurs trouvés dans la maison de M. Raymond Le Borgne (nos dernières éditions), les enquêteurs ont précisé qu'il s'agissait d'appareils à pétrole dont les pièces ne pouvaient en aucun cas être utilisées dans la fabrication éventuelle d'engins incendiaires.

Le samedi de l'abbé Le Bars

De notre envoyé spécial

Duault (Côtes-du-Nord). — *Recteur de Duault, un bourg de cinq cents âmes ancré en plein pays breton, à 30 kilomètres au sud de Guingamp, l'abbé Arthur Le Bars, la quarantaine, rablé, n'a ouvert, lundi soir, sa porte qu'avec réticence.* « Je ne sais pas grand-chose », *a-t-il averti, à peine franchi le seuil de son presbytère, dont la silhouette massive se détache dans la nuit. Pourtant, le samedi de l'abbé Le Bars vaut d'être conté.*

A 6 h. 55, alors qu'il s'apprête à aller célébrer la messe dans une paroisse voisine, le recteur de Duault est appelé au téléphone par son frère. C'est l'heure du laitier. Le domicile d'Antoine Le Bars, prêtre lui aussi, vient d'être perquisitionné. Préoccupé par cet appel téléphonique, l'abbé Arthur Le Bars dira pourtant sa messe comme à l'accoutumée. Mais une curieuse surprise l'attend à la sortie. Alors que ses ouailles viennent de quitter l'église, et qu'il s'apprête à regagner sa voiture, il est interpellé par deux inspecteurs lui demandant de les suivre jusqu'à son presbytère.

Arrivé sur place, l'abbé Arthur Le Bars constate que deux autres policiers en civil montent la garde devant chez lui. La perquisition commence. Avec méthode et minutie. Aucun recoin du presbytère ne sera épargné. Les dossiers de l'abbé seront épluchés dans leurs moindres détails, des listes trouvées dans l'un d'entre eux examinées à la loupe. « En réalité, ils sont tombés sur un répertoire de personnes abonnées au bulletin paroissial », *note l'abbé Le Bars.*

Puis c'est le tour de l'église. Et de la sacristie. Et aussi du tabernacle, geste dont les inspecteurs s'excuseront quelque temps plus tard.

Pourtant, l'abbé Le Bars n'est pas au bout de ses peines. Chargé de desservir trois paroisses, il sera obligé de suivre les policiers dans toutes les églises, salles de réunions et chapelles qui en dépendent. Il est 17 h. 30 quand les inspecteurs abandonnent, bredouilles, la partie. A dire vrai, ce n'est pas la première fois que le recteur de Duault a affaire à la police. En 1969, mêlé de près à divers attentats, il a été incarcéré quatre mois à la prison de la Santé et son frère cinq. « La violence de l'Etat appelle la violence *précise-t-il.* Mais je n'ai jamais été les armes à la main. Comme prêtre, je n'aurais pas pu. J'avais seulement un rôle « logistique ». » *Aujourd'hui, il s'étonne de cette perquisition :* « J'ai, *affirme-t-il,* changé radicalement mes méthodes. Mes activités étaient autrefois explosives. Elles sont aujourd'hui culturelles. » *Et de désigner la grande salle du presbytère aux murs de pierre épais comme des remparts.*

L'Argoat se meurt

Là, sous les voûtes immenses, se préparent les festou-noz (1). *Au rythme des bombardes, au son des binious, l'abbé Le Bars fait danser les jeunes du pays. Entre deux gavottes, entre deux bolées de cidre, des complots se sont-ils tramés* « contre la sûreté de l'Etat » *?*

Pour le recteur de Duault, c'est une absurdité. Madré comme un paysan, prudent comme un résistant, onctueux comme un chanoine, il se refuse pourtant à aller plus loin dans la confidence. Le Front de libération de la Bretagne ? Bien sûr, il connaît. Il y a appartenu. Mais cela est bien fini depuis qu'il a goûté des geôles parisiennes. Sans doute y conserve-t-il encore des amis. Quoi de plus normal ?

« En vérité, *assure l'abbé,* on a tenté de mettre un terme à mon activité de propagandiste. » *Lui-même fils de paysans, usant du prestige de sa fonction, il a, c'est certain, l'oreille de ses ouailles. Et le message a d'autant plus de chances d'être entendu qu'il provoque une certaine résonance chez ses interlocuteurs :* « L'Argoat (2) se meurt. Avec elle disparaissent des traditions culturelles. Abandonnée, taillable et corvéable à merci par le pouvoir central, la Bretagne doit se dresser contre le génocide. »

D'autres perquisitions et même des arrestations ont eu lieu. L'abbé ne l'ignore pas. Mais il se montre prudent. Il ne sait guère où en sont les choses, et puis il ne comprend pas bien. Un homme au moins aurait pu fournir des explications : c'est l'abbé Lebreton, recteur de Gommenech. Malheureusement, celui-ci a été lui-même arrêté... Désorienté par une tactique nouvelle — au-delà des attentats récents, et peut-être faute de tenir des pistes sérieuses, la police semble vouloir viser tout le monde et partout — l'abbé Le Bars, recteur de Duault et autres lieux, se tait...

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Fêtes populaires.
(2) Littéralement : « la terre de la forêt » ; par extension : « la Bretagne intérieure ».

● LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. estime que, tout en n'étant *« pas d'accord avec les méthodes d'action du F.L.B.* (Front de libération de la Bretagne), *la gravité de la répression exige une réaction rapide et unitaire des mouvements ouvriers et paysans bretons »*.

● M. JEAN LE LAGADEC, journaliste à *l'Humanité*, a déclaré dimanche 19 octobre devant le congrès de l'Union des sociétés bretonnes, qu'il préside : *« Nous affirmons que ce n'est pas la répression qui répondra aux besoins exprimés de diverses manières par les Bretons. Nous avons toujours déclaré sans ambiguïté notre opposition totale aux attentats, à la violence aveugle, pratiqués par les groupes nationalistes qui refusent l'appartenance de la Bretagne à la nation française, et rejettent en particulier la Révolution de 1789. L'engrenage violence-répression est en fait une manière d'esquiver la solution réelle des problèmes de la Bretagne. »*

● L'EMPLOI EN LANGUEDOC-ROUSSILLON. — Devant le conseil régional du Languedoc-Roussillon, M. Léon Grégory, sénateur, président du conseil général des Pyrénées-Orinetle général des Pyrénées-Orientales, a déclaré qu'il fallait créer environ vingt-cinq mille emplois par an, à partir de 1976, pour atteindre au moins un total de cent trente mille emplois en 1980. Il s'est interrogé sur la volonté du gouvernement de réduire les inégalités régionales au cours du VII[e] Plan.

POINT DE VUE

Pour l'autogestion régionale

par LOUIS LE PENSEC (*) et DOMINIQUE TADDÉI (**)

TOUT le monde en est maintenant conscient : en Corse, il faut que cela change, tout de suite et beaucoup. Les responsabilités de la crise actuelle ont été clairement établies par le parti socialiste comme par tous les observateurs de bonne foi. Elles se situent à trois niveaux.

D'abord celui de tout capitalisme, qui, basé sur la production et la consommation de masse, a pour logique de broyer toutes les identités culturelles, d'homogénéiser les comportements, de nier l'âme des peuples : à ce niveau, le peuple corse n'a pas le droit à l'existence, il n'y a que les ressortissants du département n° 20. Ensuite, il y a les politiques aggravantes des gouvernements de la V[e] République, qui font toute la différence avec la situation actuelle des Sardes ou des Siciliens.

Enfin, il y a les criminelles erreurs de M. Poniatowski, maniant en Corse comme ailleurs son gros bâton, dans l'ignorance la plus totale (lui, le tuteur des *collectivités locales !*) que justement on n'était pas ailleurs : partout jusque-là ses démonstrations de force avaient entraîné soit mort d'hommes, soit déplacement de préfet, ici il y eut à la fois mort d'hommes et déplacement de préfet...

La Corse est-elle désormais promise au destin des anciennes colonies, future nation indépendante ? Il est bon que, de tous les milieux, on proclame ne pas vouloir en venir là ; il est meilleur de montrer quels périls contient toute idée séparatiste. Tous les insulaires proclament actuellement leur attachement sincère à la communauté française. Mais un tel sentiment peut s'affaiblir dans l'actuel climat de répression. Il faut donc rappeler pourquoi l'indépendance de la Corse, loin de permettre son émancipation, conduirait à un plus grand asservissement.

L'argument décisif est en dernière instance économique. Non que la Corse soit bien plus pauvre sans la France. Car l'indépendance désirée n'a pas de prix. La Corse indépendante ne manquerait pas d'atouts pour assurer son exploitation, dans tous les sens du terme. Mais justement : par ses dimensions, elle ne pourrait prétendre à l'autarcie. Elle tomberait à coup sûr sous la coupe de l'impérialisme américain et de ses différents relais et serait alors la proie, sans défense, de ceux qui rêvent d'en faire pour partie un nouvel Hawaï, et pour l'autre un gigantesque porte-avions de leur stratégie militaire. Tout séparatisme constitue en définitive un remède pire que le mal.

L'autonomie ne constitue-t-elle pas alors la solution ? *Si l'on ne marque pas en quoi et pourquoi l'autonomie se distingue du séparatisme, on laisse le champ libre à toutes les ambiguïtés et à toutes les surenchères.*

L'autonomie n'a pas en elle-même un contenu anticapitaliste. Les autonomistes affaiblissent la portée de ce qu'il y a de juste dans leur revendication en ne la liant pas, par un contenu socialiste clair, à la lutte des classes à l'échelle nationale contre le capitalisme et son Etat. Ainsi, dans le domaine des transports maritimes, les abus auxquels donne lieu le monopole du pavillon de la Compagnie générale transméditerranéenne ne justifient pas pour autant le retour à la concurrence que certains, y compris autonomistes, réclament. La solution serait au contraire (1) dans une société régionale des transports corses.

***

Le rôle des socialistes est d'assurer, par leurs propositions et leurs actions, la convergence de ce que comportent de légitime les revendications autonomistes et de permanent la pensée socialiste. Les « états généraux du peuple corse », à Corte, en août 1974, la convention nationale sur l'autogestion du P.S., en juin 1975, sont autant d'étapes dans cette voie. Après Aléria, il est urgent d'en franchir une nouvelle, qui peut être décisive.

Aussi *les socialistes proposent-ils à toutes les forces vives de l'île un débat ouvert pour préciser le contenu de la revendication centrale,* qui correspond aux exigences de la période actuelle : *l'autogestion de la région corse.* Il devra aboutir à un projet collectif et être élaboré en accord avec les forces progressistes du continent. Nous définissons ainsi, pour notre part, l'autogestion régionale : l'appropriation par la collectivité considérée de ses principaux moyens de production, plus l'autonomie de gestion, plus la gestion démocratique.

L'appropriation collective des principaux moyens de production : il s'agit de la reconnaissance et de la mise en application d'une *propriété publique régionale.* Outre l'exemple déjà cité des transports, elle devrait concerner une banque de développement, une société de commercialisation de produits corses... De même, la planification régionale, impérative parce que élaborée avec le concours de tous les intéressés, constituerait une pièce décisive de cette société communautaire démocratique qui caractérise le socialisme.

L'autonomie de gestion, s'appuyant sur de larges transferts de compétence, permettrait à la Corse *de préserver et de développer son identité* dans de nombreux domaines, dès lors que l'appartenance à la République française sera assurée dans les secteurs essentiels qui permettent de concrétiser une solidarité nationale.

La gestion démocratique de la région constitue aujourd'hui le point qui fait le moins de difficultés dans son énoncé, si ce n'est du côté du gouvernement et de ses soutiens : *assemblée régionale élue au suffrage universel direct et à la proportionnelle,* exécutif élu, suppression des préfets, comité économique et social et comité culturel véritablement représentatifs...

***

Reste alors une objection qui pourrait être décisive : comment faire aboutir toutes ces revendications complémentaires ? Les luttes profondément unitaires, comme celles entreprises ces dernières semaines, devraient permettre de faire reculer le gouvernement de manière importante : la fin de toute répression et l'exécution des promesses jusqu'ici non tenues s'imposent immédiatement afin de conduire au nécessaire apaisement. Mais, dans le contexte actuel, elles demeurent insuffisantes parce qu'elles ne dessinent aucune solution en profondeur du problème corse. Par contre, la perspective de l'autogestion régionale précise bien ce qu'il est possible et nécessaire d'arracher tout de suite au pouvoir actuel : un statut particulier comprenant l'ensemble des mesures de démocratisation régionale énoncées un peu plus haut.

Le modernisme à la Giscard a montré en Corse son vrai visage : celui de l'Etat centralisateur, soutien du capitalisme, dont les seules décisions suivies d'effet sont de nature répressive. *La Corse a besoin d'un projet politique qui constitue une alternative.* L'autogestion régionale répond à cette exigence. Il est de la responsabilité des socialistes de proposer aux forces vives de l'île d'en définir le contenu ensemble. C'est ce qu'ils font.

(*) Député du Finistère, délégué national du P.S. aux régions.

(**) Secrétaire national à l'action culturelle du P.S.

(1) Proposition de la fédération socialiste de Corse à son congrès de Ghisonnacia (mars 1974).

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Bataille de chiffres et affrontement politique devant le conseil régional d'Alsace

De notre correspondant

Strasbourg. — C'est dans la confusion la plus totale que s'est achevée le lundi 20 octobre la séance du conseil régional d'Alsace à la préfecture de Strasbourg. Après une bataille de plus de cinq heures, qui a mis tour à tour en cause et les chiffres avancés par l'INSEE et ceux avancés par le préfet de région, M. Jean Sicurani, les conseillers régionaux n'ont pas suivi l'avis du comité économique et social, qui, on s'en souvient, avait refusé de fixer les besoins de la région (*le Monde* du 8 octobre).

En décidant, quant à eux, de *« jouer le jeu »*, les conseillers régionaux alsaciens ont finalement adopté une proposition de M. Pierre Pflimlin. Dans cette proposition, le maire de Strasbourg constate *« que l'enveloppe théorique à l'intérieur de laquelle la région devait définir ses besoins ne répond à rien et que les besoins correspondants pour le VII[e] Plan sont estimés à 20 milliards »*. Cette proposition ralliera neuf voix et suscitera quatre abstentions. Vingt-sept autres conseillers avaient à ce moment-là quitté la salle de réunion, *« écœurés »*, selon le mot de l'un d'eux.

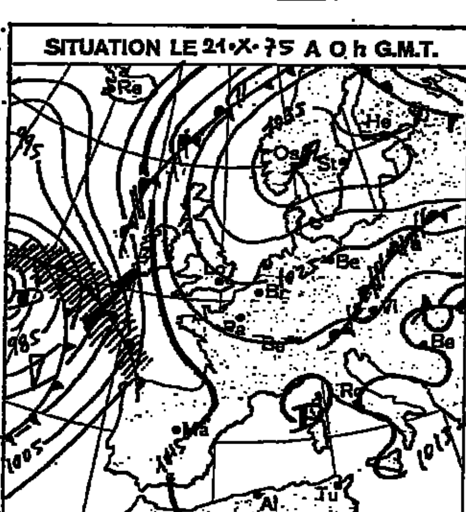
En fait, cette séance aura également été un affrontement politique puisque les récentes indications données par l'INSEE et indiquant que l'Alsace a été « oubliée » par le pouvoir n'ont cessées d'être à l'arrière-plan des interventions.

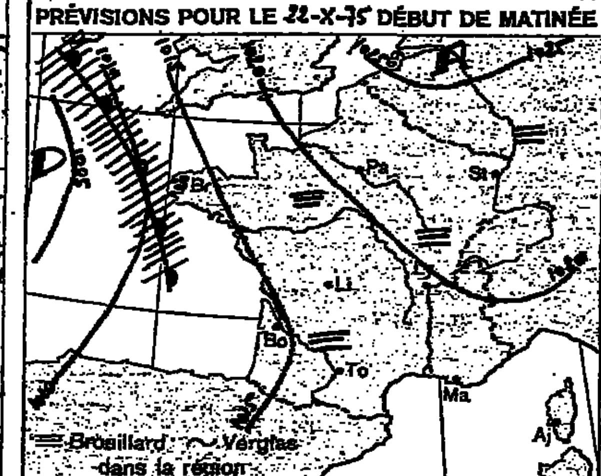
Finalement les conseillers régionaux alsaciens ont donné des priorités, fixé des pourcentages, mais n'ont pas condamné formellement les propositions de l'Etat, qui prévoit que l'Alsace disposera au cours du VII[e] plan d'une enveloppe de 9,5 milliards.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 octobre à 0 heure et le mercredi 22 octobre à 24 heures :

L'anticyclone centré sur le sud de la Scandinavie continuera de s'opposer à la progression des perturbations océaniques à travers l'Europe occidentale. La France restera en bordure méridionale de la zone de hautes pressions.

Mercredi 22 octobre, le temps sera souvent très brumeux le matin sur l'ensemble du pays, avec des brouillards matinaux souvent très denses dans les vallées au lever du jour. Ces brouillards seront parfois tenaces au cours de la journée, mais, dans la moitié sud, de belles éclaircies se développeront l'après-midi. En revanche, dans la moitié nord, les éclaircies seront plus rares, et quelques pluies faibles pourront même avoir lieu dans le Nord et le Nord-Ouest. En Bretagne, les vents, de sud-est à sud, se renforceront un peu. Ailleurs, les vents seront faibles et de direction variable. En général, les températures subiront peu de changement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 15 et 2 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 11 et 7 ; Dijon, 12 et 5 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 18 et 5 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 17 et 3 ; Perpignan, 20 et 3 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 12 et 6 ; Toulouse, 14 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 7 degrés ; Athènes, 23 et 15 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 10 et 2 ; Le Caire, 24 et 21 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 9 et 7 ; Genève, 11 et 7 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 13 et 9 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, 8 et —2.

Armée

LES MILITAIRES DU CONTINGENT RECEVRONT UNE CARTE DE CIRCULATION SUR LE RÉSEAU S.N.C.F.

En novembre et décembre, une expérimentation sera effectuée au sein des formations de la 3e région militaire (Rennes). Cette expérimentation portera sur la carte du service militaire actif, dont la création a été décidée par le ministre de la défense et dont la généralisation devrait intervenir dès le début de 1976.

Portant les renseignements habituels d'identité, la carte du service militaire actif sera également la carte de circulation des militaires du contingent.

Les titulaires de la carte du service militaire actif pourront :

1) Se faire délivrer sur le parcours entre la garnison et le domicile des billets S.N.C.F. avec la réduction de 75 % ;

2) Faire valoir leurs droits à des voyages gratuits (onze aller et retour par an sur n'importe quel parcours sans délivrance de billets S.N.C.F. Ceux-ci seront remplacés par des vignettes de contexture simple collées sur la carte par les soins de l'unité.

Les droits ouverts au militaire appelé seront calculés sur la base de onze fois la distance entre la garnison et le domicile (et retour).

Le titulaire de la carte gérera son « capital » de kilomètres comme bon lui semblera. Cela veut dire que toute latitude lui sera laissée de faire, au fil des mois, des économies sur certains déplacements et de se ménager ainsi la possibilité d'effectuer, à terme, des trajets d'une longueur supérieure à la distance de référence.

Vie quotidienne

DROIT A L'ASSURANCE-MALADIE POUR LES JEUNES CHOMEURS

La caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne rappelle, à l'intention *« des jeunes gens de moins de vingt-sept ans à la recherche d'un premier emploi et inscrits pour la première fois à l'Agence nationale pour l'emploi »* et *« des jeunes gens s'inscrivant au chômage dans le délai d'un mois qui suit la fin du service national, et qui n'ont jamais été immatriculés »*, que leur immatriculation à la Sécurité sociale interviendra à la première demande de remboursement. (N.D.L.R. : leur assurance étant gratuite.)

En conséquence, ils n'ont pas à se déplacer spécialement pour accomplir cette formalité.

Visites, conférences

MERCREDI 22 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., mairie de Clamart, Mme Chapuis : « Clamart ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris). — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Philippe : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « La maison de Victor Hugo ». — 15 h., Grand Palais : « L'or des Scythes » (Mme Angot). — 15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais » (Mme Barbier). — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Hôtels de Soubise et de Rohan » (Mme Ferrand). — 15 h., rue de la Gaîté : « Bobino » (Mme Hager). — 15 h., 48, rue François-Miron : « Hôtels de l'Ave-Maria, de Sens, d'Aumont, église Saint-Paul » (M. de La Roche). — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XV ».

CONFERENCES. — 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Civilisation : La reconquête jusqu'à la prise de Grenade ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur R.-G. Dommergue : « Le règne de l'anti-pensée : folie et génie » (l'Homme et la Connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 283

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III								■	
IV		■	■						
V		■							
VI	■			■		■			
VII			■		■			■	
VIII					■				
IX									
X							■		■
XI					■	■			

HORIZONTALEMENT

I. Bien souvent agité dans une atmosphère plutôt lourde. — II. Où combien de femmes ont blanchi alors qu'elles étaient encore très jeunes ! ; Fleuve. — III. Contre elle, on lutte vainement. — IV. Endura les pires souffrances. — V. Logent chez leur propriétaire. — VI. Pronom ; Dans le champ. — VII. Emis souventes fois à Tunis ; Permet de raisonner. — VIII. Très raisonnable ; Sous son règne, de nombreux records de vitesse ont été battus. — IX. Dans le signalement d'un mannequin. — X. Très respirables. — XI. Savait-il seulement parler aux femmes ? ; Propage tout ce qu'on lui confie.

VERTICALEMENT

1. Ensemble de membres généralement délicats ; Participe à une mise au point. — 2. Véhicule ; Charmeurs. — 3. N'a jamais eu besoin de faire sa lessive ; Pronom ; S'occupe des affaires d'autrui. — 4. Dispositif hydraulique ; Bien gardée. — 5. Noms ; Dans les règles. — 6. Partisan d'une certaine doctrine ; Trous. — 7. Grisés. — 8. Bienheureux ; Se perd par suite d'une mauvaise conduite ; Bien moins séduisantes. — 9. Région accidentée.

Solution du problème n° 1 282

Horizontalement

I. Aubépine. — II. In ; Rond. — III. Ornement. — IV. Suée ; Nère. — V. Met ; Pesés. — VI. Ister ; MO. — VII. Epernon. — VIII. En. — IX. Pirouette. — X. Ides ; Pt. — XI. Cigarière.

Verticalement

1. Anosmie ; Pic. — 2. Rues ; Midi. — 3. Binette ; Reg. — 4. Enée ; EP ; Osa. — 5. Préau. — 6. Irène ; Epi. — 7. Nones ; Nette. — 8. Entremont. — 9. Eson ; Eve.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 20 et 21 octobre 1975.

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 70-1133 du 20 novembre 1970 relatif aux conditions de sortie des élèves de l'Ecole polytechnique ;

● Relatif à la réglementation de la pêche dans les eaux françaises du lac Léman ;

● Majorant le montant de l'allocation aux handicapés adultes.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 7. - Livres anciens et modernes. M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 1. - Tableaux anciens. Objets d'art et d'ameublement XVIIIe, XIXe. MM. Touzet, le Fuel, Praquin. S.C.P. Couturier. Nicolay.
S. 2. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 6. - Mobilier d'époque et de style. L. XV, L. XVI. Me Thullier.
S. 11. - Tablx. et meubl. du XVIIIe. Mes René et Claude BOISGIRARD.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1974

CARNET

Naissances

— Louisette Rousseau,
Simone et Christian Zimmermann,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Christophe.
Paris, le 20 octobre 1975.

— M. et Mme Jean-François Schick
sont heureux d'annoncer la naissance de
Alexandra,
le 18 octobre 1975.
75, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

Mariages

— Le docteur et Mme Baruj Benacerraf
ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille
Beryl,
avec le
docteur Peter Libby,
le 23 novembre.
Boston, Mass.

— M. et Mme H. Roufflac,
Le docteur et Mme F.-R. Missonnier,
sont heureux de faire part du mariage de
Mlle Marie-France Roufflac
avec M. Gilles Missonnier,
qui sera célébré le samedi 25 octobre en l'église Saint-Séverin, à Paris.
22, rue de Rivoli,
75004 Paris.
Les Quatre-Vents,
19100 Brive.
10, square Port-Royal,
75013 Paris.

Décès

Max BONNAFOUS

Mme Max Bonnafous,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté
Max BONNAFOUS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de philosophie,
ancien maître de conférences
de science sociale
à la faculté des lettres
de Bordeaux,
ancien préfet de Constantine
et de la région de Marseille,
ancien ministre,
survenu à Nice, le 16 octobre 1975.

De par la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église et au cimetière de Saint-Antoine-Ginestière à Nice.

[M. Max Bonnafous, né en janvier 1900, avait été professeur à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer avant d'être nommé, en septembre 1940, préfet de Constantine, et, en décembre 1941, préfet des Bouches-du-Rhône.

En avril 1942, il devenait secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement dans le gouvernement de Vichy, mais se démettait de ses fonctions en janvier 1944. Réintégré dans le corps préfectoral en 1945, M. Max Bonnafous avait été admis à la retraite en 1960.]

Georges CHABOT

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 octobre 1975, de
M. Georges CHABOT,
professeur honoraire à la Sorbonne,
président d'honneur de
l'Association des géographes français et du comité national français de l'Union géographique internationale,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

De la part de :
Mme Georges Chabot, son épouse,
Mme Trautsolt,
M. Jean-René Chabot,
ses enfants ;
M. et Mme François-Xavier Roussel,
M. et Mme Benoît de La Brosse,
M. et Mme Marc Trautsolt,
Mlle Véronique Trautsolt,
ses petits-enfants ;
Ségolène, Natacha, Jean-Baptiste Roussel,
Augustin, Anatole de La Brosse,
ses arrière-petits-enfants ;
Mlle Madeleine Chabot,
Les familles Néouze, Chabot, Larsonneur, Vaschalde, Trillon, Munier, Dupon-Tersen.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), et l'inhumation a eu lieu à Villette-sur-Ain (Ain), le 20 octobre 1975.

Cet avis tient lieu de faire-part.
27, avenue Galois,
92340 Bourg-la-Reine.

[Né le 5 avril 1890 à Besançon (Doubs), M. Georges Chabot obtint une agrégation d'histoire et de géographie avant de commencer à enseigner à Dijon. De 1928 à 1945, il fut professeur, puis doyen de la faculté des lettres de Dijon, avant d'enseigner à Paris jusqu'en 1960. M. Georges Chabot présida la section d'histoire et de géographie du comité *consultatif des universités, ainsi que la* section de géographie du Centre national de la recherche scientifique.

Il a écrit plusieurs ouvrages sur la géographie du Jura central, la Bourgogne, les pays scandinaves... M. Chabot était membre d'honneur de nombreuses société étrangères de géographie.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Roger DEUIL,
médecin
de l'hôpital Saint-Joseph,
survenu le 13 octobre 1975, en son domicile, 74, rue de l'Université, Paris (7e).

De la part de
Mme Roger Deuil, son épouse,
M. et Mme Henri Deuil et leurs fils,
Le docteur et Mme Jacques Deuil et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Mme A. Deuil, sa mère,
Mme L. Burg, sa belle-mère,
Et toute sa famille.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, et l'inhumation dans le caveau de famille, à Orléans.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Ernestine FRANSÈS,
née Faraggi,
survenu le 7 octobre 1975, en son domicile, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, dont les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à l'église d'Hossegor (Landes), le 11 octobre 1975.

De la part de
Mme Guy Bonduelle, née Germaine Fransès, avocat honoraire à la cour d'appel,
M. Guy Bonduelle, avocat à la cour d'appel,
Mme le docteur Georgette Fransès,
M. Yves Bonduelle, avocat à la cour d'appel, Mme Yves Bonduelle et leur fils Thomas,
M. Bernard Bonduelle,
Ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils.
Et toute la famille.
103, rue Jouffroy,
Paris (17e).
10 bis, rue Piccini,
Paris (16e).

— Le 17 octobre 1975,
Arthur GUEDJ
a quitté les siens, après cinquante-quatre ans de présence amicale et dévouée.

La levée du corps aura lieu au domicile mortuaire, mardi 21 octobre, à 15 heures.

Les familles Guedj, Salfati, Aouizerate, Assoun, Atlan, Doukhan, N'Kaoua.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Masson-Regnault,
Le *lieutenant-colonel* (E.R.) et Mme Jacques Masson-Regnault et leurs enfants,
Le général et Mme Jean Chenet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert Coppinger et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice MASSON-REGNAULT,
commandeur
de la Légion d'honneur,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 18 octobre 1975, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 octobre 1975, à *15 heures très précises*, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, 75116 Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75016 Paris.

[Né en 1897 à Chalindrey (Haute-Marne), Maurice Masson-Régnault, ancien officier de l'armée de l'air, était président d'honneur de la Société industrielle d'imprimerie, ancien président d'Air Algérie, fondateur de la Compagnie d'Air Maroc, président-directeur général de Publi-Air, président d'honneur de Gyrafrance et Gyrafrique, vice-président d'honneur du Syndicat des transporteurs aériens.]

— Annecy.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Alexis PRUGNARD,
née Angèle Berthet,
officier
de l'instruction publique,
médaille d'argent
de l'éducation physique,
survenu à Annecy, le 18 octobre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 22 octobre, à 14 h. 15, en l'église Notre-Dame de Liesse (corps déposé).

Inhumation au cimetière de Vallières, vers 15 h. 30.

De la part
Des familles parentes et alliées,
De ses amis,
De ses anciennes fidèles élèves.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Thirion,
Gérard et Monique Thirion,
Rosine Thirion, ses enfants,
Les familles Jacquinot et Legrand,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges THIRION,
commandeur
de la Légion d'honneur,
conseiller à la Cour de cassation,
survenu le 15 octobre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(La biographie de M. Thirion a paru dans le Monde *du 18 octobre.)*

Remerciements

— Le docteur Rosan Girard,
M. et Mme Jean-Louis Girard,
Mlle Marcelle Dauphin-Lallement,
Mlle Yvonne Hopp,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil lors des obsèques de
Mme Rosan GIRARD,
née Geneviève Dauphin.

— M. et Mme Jacques Thiriez,
Bruno, Colas et Emmanuelle Huisman,
dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de la mort d'
Arnaud HUISMAN,
remercient de tout cœur leurs amis.

— Grenoble - Lyon.
Mme Plantier,
Sa famille et ses proches,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Joseph PLANTIER,
inspecteur d'académie honoraire,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur douleur.

Anniversaires

— A l'occasion du centenaire de sa naissance, le 21 octobre,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
rappellent le souvenir de
Charles DANCET,
cofondateur de l'Allobroge
le 15 juillet 1919,
directeur général
du 2 mai 1923
au 23 novembre 1937,
président-directeur général
du 23 novembre 1937
au jour de son décès,
le 7 mai 1949.

Une messe sera célébrée pour tous les défunts de sa famille, le lundi 3 novembre 1975, en la cathédrale de Chambéry, où il fut baptisé cent ans auparavant.

— Afin de réunir ses amis en pensée ou en prière, une messe sera dite samedi 25 octobre 1975, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Passy, chapelle de la Vierge, à l'intention de
Mme Vladimir EDELBERG,
décédée brutalement à Neuquén (Argentine), le 24 septembre 1975.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Emile GUILLEN,
née Marguerite Gille,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée, en union avec les messes qui seront célébrées à son intention les 25 octobre, à 7 h. 30, et 1er novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris (15e).

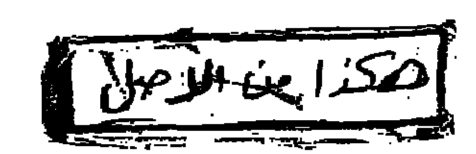
Bienfaisance

— La Junior Guild de la cathédrale américaine organise sa vente-braderie annuelle, les 5 et 6 novembre prochain, dans le but d'aider diverses bonnes œuvres françaises et réaliser des enregistrements de livres à l'intention des aveugles.

Les dons (vêtements et objets usagés ou neufs) sont à adresser à la Junior Guild, 23, avenue George-V à Paris (8e).

— Le Secours populaire français lance un appel au bénéfice des personnes âgées. Les dons sont à adresser au S.P.F., 9, rue Froissart, 75003 Paris (chèques bancaires), ou au C.C.P. 654-37 Paris.

● *Aux Secondes Olympiades internationales de langue russe,* qui ont eu lieu cet été à Moscou, les candidats français ont obtenu deux médailles d'or, une médaille d'argent et quatre médailles de bronze. Vingt-sept pays étaient représentés ; trente-neuf médailles d'or, vingt-neuf d'argent et quarante-quatre médailles de bronze ont été décernées.



LA VIE DE L'INDUSTRIE

Des transporteurs à l'avant-garde

DANS tous les domaines du transport : ferroviaire, maritime, aérien, l'invention technologique s'est très vivement manifestée au cours des deux dernières décennies. On en verra ci-dessous quelques exemples et comment parfois le progrès porte en soi-même ses propres limites.

Mais le progrès, est-ce toujours uniquement celui de la technique du constructeur ? N'est-ce pas aussi celui du confort de l'usager ? Le récit d'un voyage dans un train moderne montre que cette question liminaire mérite d'être posée.

CONCORDE : à mach 2 dans le brouillard.

'ANNEE de Concorde sera 1976 ; pour les transporteurs aériens français mais aussi pour les Anglais, les Euro- is et indirectement pour semble des pays du monde. corde, deux fois plus rapide n'importe quel autre appa- ce n'est pas un nouvel avion, à dire le secrétaire d'Etat transports, M. Marcel Ca- lé, mais *« un autre moyen de sport »*. L'Atlantique, traversé trois heures et demie, cela ait bouleverser les habitudes voyageurs et des compagnies. France et la Grande-Breta- associées — non sans mal, sans heurts — dans cette ture ont réussi, au prix de coup d'opiniâtreté et de coup de milliards, l'aventure nique dans laquelle elles se lancées le 29 novembre 1962. corde vole et vole bien. Il mis en service régulier le janvier prochain sous les cou- s d'Air France entre Paris et -de-Janeiro ; sous le pavillon annique, entre Londres et rein.

éussira-t-il sa carrière com- ciale ? C'est la question qui pose maintenant. Y répondre, t soulever quelques-unes des cultés tout à fait révélatrices climat dans lequel se situent progrès des transports de te.

ne opération comme celle de corde ne se réduit pas à la struction de *quelques avions* sis. Elle suppose la mise en re, en arrière-plan, d'un te et coûteux programme in- triel, bancaire et commercial. a France et la Grande- tagne ont mis en fabrication e Concorde. Il faudra sans te aller au-delà pour être en sure d'approvisionner sans rt le marché. Cela demandera nouveaux investissements. Il dra également prévoir pour liter la vente de l'appareil nco-britannique des formules caires comparables à celles, s diversifiées et très étudiées, proposent les constructeurs éricains. Il faudra enfin que structeurs et exploitants met- t en place un réseau de vente veau, adapté à la *nouvelle* ntèle de cet appareil révolu- naire.

r un second point, le pari mercial de Concorde ne pourra être gagné par les seuls efforts des Français et des Anglais. Cet appareil devra « faire son trou » dans le marché mondial du transport aérien. Les discussions très âpres qui se déroulent actuellement à propos des tarifs qui lui seront appliqués au sein de l'Association du transport aérien international (IATA), cette sorte d'OTAN de l'aviation ; l'importance que l'on attache à la réponse que les autorités fédérales ou d'Etat américaines donneront à la demande d'ouverture des escales sur Washington et New-York montrent bien que Concorde ne peut rompre complètement la solidarité aérienne internationale.

Troisième nœud de difficultés : les grands projets technologiques ne sont plus neutres vis-à-vis des opinions publiques nationales ou internationales. Les critiques très vives qui ont été portées en France ou en Grande-Bretagne sur l'opportunité technique ou financière de Concorde — avion de pointe, mais de luxe — sont sans doute apaisées. Elles sont relayées par une contestation plus diffuse mais plus profonde sur la façon dont Concorde peut aggraver les nuisances apportées aux populations qu'il survolera ou près desquelles il se posera. Les constructeurs et les exploitants de l'appareil déclarent qu'ils sont disposés à respecter toutes les limitations réglementaires sur le bruit des avions. Ils notent aussi à bon droit que l'attitude des Américains s'explique pour partie par un sentiment de jalousie vis-à-vis *de cette réussite européenne. Ils* ne peuvent éviter que, pour beaucoup de ceux qui ont découvert récemment l'extrême fragilité de leur cadre de vie, Concorde apparaisse un peu comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase, une occasion de manifester leur opposition aux débordements du progrès à tout va.

● LES MÉTHANIERS : du gaz qui vaut de l'or.

MOINS connu, le secteur de la construction navale est un domaine où la France fait preuve d'une avance technique certaine. A la fin du printemps prochain sortira des chantiers navals de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, le premier des quatre pétroliers de 540 000 tonnes, commandés par des armateurs français. Ces navires seront les plus gros du monde et, en dépit de la crise pétrolière, les experts assurent que le prix de la tonne de pétrole transportée sur ces bateaux sera sensiblement moins élevé que sur les pétroliers géants « classiques » de 250 000 tonnes.

Autre secteur dans lequel les constructeurs français se placent au premier rang mondial : la fabrication des navires transporteurs de gaz et notamment les méthaniers. Ces bateaux présentent le grand avantage économique d'être très « sophistiqués » et d'exiger beaucoup d'heures de travail pour leur mise au point et leur assemblage. En juin 1975, la flotte méthanière comportait *soixante-sept navires déjà livrés* ou en commande : sur ce total, trente ont été ou seront livrés par des chantiers français.

Les ingénieurs français ont mis au point deux techniques (rivales) de construction des méthaniers, dont les licences ont été vendues à de nombreux chantiers étrangers. La technique « Technigaz » (développée par la firme Gazocéan) et la technique « Gaz transport » mise au point notamment par le groupe Worms. Actuellement, quatre navires sont en commande selon la formule « Technigaz » et dix sont en service. Mais c'est la technique « Gaz transport » qui semble avoir le vent en poupe. En effet :

— Les dix commandes nouvelles prises au cours des deux dernières années par les chantiers français concernent des méthaniers qui seront tous construits suivant la technique intégrée à membrane en Invar de « Gaz transport » ;

— Sur les trente méthaniers qui ont déjà été livrés ou qui seront livrés par les chantiers français, vingt et un (soit 70 %) ont été ou seront construits suivant des techniques développées par les ingénieurs de « Gaz transport » (un suivant la technique autoporteuse dite « Jules-Verne », vingt suivant la technique intégrée à membrane en Invar) ;

— Sur les vingt méthaniers, actuellement en achèvement, en construction ou en commande dans les chantiers français, dix-sept (soit 85 %) sont ou seront construits suivant la technique de « Gaz transport ».

● LA S.N.C.F. : une vieille dame au XXIe siècle.

LA « vieille dame » de la S.N.C.F. se met à l'heure du vingt et unième siècle. Déjà, depuis 1970, des turbotrains sont en service sur plusieurs lignes : *Paris-Caen-Cherbourg*, mais aussi les liaisons transversales à partir de Lyon, vers Bordeaux, Nantes, Strasbourg et Grenoble. D'autre part, depuis la fin de 1974, un turbotrain est en service entre Bordeaux et Toulouse.

Cette technique — un convoi propulsé par une turbine d'avion — connaît un succès réel à l'exportation puisque, après la commande de six rames pour la société américaine Amtrak, c'est l'Iran qui, à la fin de 1974, a passé commande de quatre rames à turbines à gaz.

Mais c'est vers les trains à très grande vitesse (T.G.V.) et sur la nouvelle ligne Paris-Lyon que la S.N.C.F. a désormais les yeux tournés. Le prototype T.G.V. 001 a effectué depuis 1972 plus de cent cinquante parcours à plus de 300 kilomètres-heure dans le Sud-Ouest. Les moteurs de traction du prototype sont des moteurs électriques qui utilisent un courant produit à bord de l'engin lui-même par un alternateur mû par turbines.

Les futures rames offriront environ trois cent quatre-vingt places. Dijon sera à une heure trente-sept de Paris, Lyon à deux heures. Les premiers travaux *commenceront* en 1976, et 307 millions de francs d'autorisations d'engagement ont déjà été débloqués. Le premier train devrait circuler dans cinq ans.

UN VOYAGE POUR LE CONFORT

Dans un wagon de Corail

GARE d'Austerlitz. Il est 6 h. 40. Le train Paris-Irun est à quai. Une rame toute neuve qui tranche sur ses voisines. Des voitures à deux tons : gris très clair et gris foncé. Les portières surtout attirent l'œil. Leur couleur a donné son nom au train : Corail.

Sur le *réseau* S.N.C.F. Corail *signifie désormais confort. Un confort* accru, individualisé et bénéficiant de la climatisation jusqu'ici réservée aux passagers des « TEE ». Ces améliorations sont sensibles pour tous les passagers mais surtout pour les voyageurs de deuxième classe, qui représentent 80 % des usagers sur les trains rapides.

Les trains Corail sont en service depuis le mois de juin après huit ans d'études, d'enquête et d'expérimentation auprès du public. Ils circulent de jour sur les lignes sud-ouest et sud-est. Entre Paris et Bordeaux, dix des vingt-huit trains quotidiens dans les deux sens sont composés de ces nouvelles voitures. D'ici à 1979, 1 500 voitures seront livrées. Ainsi plus de la moitié des rapides de grand parcours seront équipés de ce matériel.

Malgré leur aménagement intérieur qui paraît luxueux, ces voitures ne reviennent pas très cher. Leur coût unitaire, quelle que soit leur classe, est de 1 million de francs, 7 000 francs de moins *qu'une* voiture « TEE », dite « grand confort ».

La portière Corail est ouverte : un pied sur la première marche, les *deux autres franchies* dans une envolée : on est monté presque sans s'apercevoir d'une amélioration importante. L'inclinaison du marchepied a en effet pu être réduite (50° au lieu de 60°), car le plancher de la plate-forme intérieure a été abaissé de 10 centimètres par rapport aux voitures classiques. La différence de niveau est appréciable.

Plus de compartiments dans le train Corail : la voiture du genre « coach » s'offre dans son entier au regard. Banquettes de skaï fauve en seconde classe séparées par un couloir central. Aux fenêtres, des *rideaux plissés corail*. Sous les pieds, un tapis noir caoutchouté, fraîchement lavé. Le skaï qui fait cuir, la couleur fauve, donnent une impression chaleureuse. La disposition des sièges est variée. On a utilisé *le* sens de la marche, le contresens et le face-à-face pour créer un rythme. A mi-voiture, le compartiment *fumeur* séparé par une cloison en verre teinté introduit une diversion. Au lieu d'être gris, les murs et les plafonds de ce compartiment ont été peints en bleu, un bleu nuit profond.

En douceur

Après avoir placé son bagage à main dans le porte-bagages, dont *la* hauteur, elle aussi, a été abaissée, le voyageur s'assied. Le fauteuil en drap framboise et bleu marine est réservé à la première classe. En seconde, le voyageur partage une banquette. L'accotoir médian est commun et amovible.

Fruit de savants calculs, le siège conçu par *le styliste Roger Tallon* est, à l'usage, moelleux. L'appui-tête en forme de boudin a heureusement disparu. Le haut du dossier est traité légèrement en creux. Ceci a un inconvénient : quand le voyageur lit, il a la nuque dans le vide. Mais quand il dort — au bout de deux heures de parcours, on a constaté que presque tous les voyageurs *sommeillent*, — sa tête, soutenue mais non retenue, dodeline agréablement. Pour les jambes, l'espace est correct, sans plus. Comme toujours, les grands souffrent.

Une fois installé, le « voyageur-corail » fait, avec satisfaction, le tour de son domaine : une tablette rabattable, un filet vide-poches, une *lumière pour lui tout seul*. Comment s'allume-t-elle ? Le voyageur tâtonne. La position du bouton n'est pas évidente. La S.N.C.F. va y remédier.

6 h. 45 : l'un après l'autre, sur le quai, les poteaux défilent. On est parti ? On a plutôt glissé. C'est que le train Corail est équipé d'un boggie de type nouveau dont les mouvements mieux découplés ne sont plus transmis à la caisse. L'utilisation de freins à disques et l'emploi de sommiers en caoutchouc adoucissent le freinage et amortissent le bruit.

On se sent enveloppé dans une atmosphère feutrée, tempérée. Le train Corail est en effet climatisé.

Que pensent les « passagers-Corail » de leur train ? « *Il est de bon goût* », dit une tricoteuse qui a posé son ouvrage sur la tablette rabattable. « *Et reposant malgré les couleurs vives* », ajoute une autre dame. « *Ça fait jeune* », déclare un engagé, qui rentre dans sa caserne. « *Pas de vibrations. La climatisation, le confort, tout est parfait. Bien mieux que les trains suisses* », déclare un retraité qui revient d'assister aux vendanges de Neufchâtel. « *On n'est pas encore sur le coussin d'air, mais on en approche* », fait remarquer un avocat d'Angoulême.

« *Bonjour Madame, bonjour Monsieur.* » Une voix au micro annonce le restaurant libre-service. « *Pour nous,* avoue le cuisinier du grill-express, *c'est plus commode. On n'a plus besoin d'aller sonner dans les compartiments.* »

Pour les usagers, à leur descente du train, les portes automatiques sont dangereuses, car elles s'ouvrent et se ferment continuellement. Le dispositif d'arrêt qui existe au-dessus de la porte n'est pas encore assez clairement signalé.

Paysage encore vert, soleil éclatant, rivières-miroirs. Avec son lot de voyageurs qui lisent, qui dorment ou qui regardent par la fenêtre, le train aux portes corail file vers la ville à travers la campagne.

FLORENCE BRETON.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LE TRAVAIL NOIR ET LA CRISE

II. — Des voleurs d'emploi ?

par JEAN BENOIT

Phénomène marginal, le travail noir prend, en période de difficultés économiques, une ampleur nouvelle qui inquiète surtout les organisations professionnelles (« le Monde » du 21 octobre).

Les personnes qui se livrent à ces activités, soit pour compléter leurs ressources soit d'une manière organisée, sont-elles, comme l'ont dit les syndicats, « des voleurs d'emploi » ?

Il existe trente-six sortes de travail clandestin. A côté des petits malins qui choisissent un métier « *peinard* » en fonction même des possibilités de cumuls, à côté des sapeurs-barbouilleurs, des policiers-plombiers ou des livreurs de la garde républicaine, il y a les artisans du samedi soir, les chevilleurs ambulants, les femmes de ménage étrangères. Et combien de travailleurs « *au noir* » en puissance ne compte-t-on pas parmi les huit cent mille salariés qui se situent actuellement dans la tranche d'âge de soixante à soixante-quatre ans et qui pourront quitter bientôt la vie professionnelle ? L'étudiant-homme-sandwich, le chômeur qui bricole un peu chez le voisin à titre de bon procédé ou le retraité qui, pour compléter de faibles ressources, remplace un carreau cassé justifient-ils que l'on engage à leur encontre des poursuites, qui seraient, d'ailleurs, vouées à l'échec ? A ce niveau, le travail clandestin n'est pas, tant s'en faut, une industrie.

Des cités entières

Beaucoup plus coûteux pour la collectivité apparaissent les cumuls d'emplois publics et privés, la combinaison d'une retraite officielle avec une activité rémunérée, clandestine ou non. Et plus nocive encore la forme « industrielle » d'un travail noir qui acquiert pignon sur rue et devient l'activité quasi principale de certaines sociétés de location de main-d'œuvre ou de travail temporaire, de groupes de salariés bien organisés et bien équipés. D'après une enquête réalisée l'an dernier par un organisme spécialisé, on a constaté que pour 26 % le matériel de plomberie, en France, n'était pas acheté par des artisans du bâtiment, mais par des particuliers. Même en tenant compte des nouvelles techniques de « *bricolage individuel* » proposées notamment dans les grands magasins, on imagine difficilement qu'un aussi grand nombre de dilettantes installent eux-mêmes leur baignoire ou leur chauffe-eau.

Le problème du travail noir s'est aggravé ces dernières années dans le secteur du bâtiment avec l'arrivée massive des travailleurs immigrés, surtout portugais, qui voient dans l'artisanat — et c'est une démarche naturelle — une possibilité de promotion sociale. Certains d'entre eux construisent leur propre maison de la cave au grenier. « *La situation*, déclare M. Pignol, de la chambre des métiers interdépartementale des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise, *devient intolérable à partir du moment où des cités entières (ce n'est pas le cas pour les immigrés) sont construites « au noir » ou « bénévolement », sous le couvert au départ de telle ou telle association de bienfaisance. Mais il faudrait un inspecteur derrière chacun des contrevenants, et les inspecteurs, eux, ne travaillent pas le samedi ou le dimanche...* »

Les artisans du bâtiment sont les plus acharnés dans la lutte contre les clandestins, qui ne supportent ni T.V.A., ni charges sociales, ni impôts directs et pratiquent dès lors des tarifs concurrentiels. « *Nous serions moins chers*, dit un plombier, *si nous étions exonérés de nos charges. Quand nous payons 10 francs de salaire, nous sommes contraints de facturer 30 francs pour un bénéfice très raisonnable de 10 % du prix hors taxe. Si le poids des charges sociales (pour 1 franc de salaire, 0,70 franc de charges, moins la T.V.A.) était plus équitablement réparti et ne portait pas sur les salaires, nos prix baisseraient aussitôt.* » Et d'ajouter : « *On ne débouche pas un lavabo avec une clé à molette. Il faut 4 mètres de jonc, du matériel* ad hoc. *Le transport entre l'entreprise et le client, puis la main-d'œuvre, cela fait vite une heure ou deux de perdues. Alors l'artisan, qui sait qu'on va le traiter de voleur s'il demande une somme de 45 francs pour un quart d'heure de travail réel, préfère refuser la commande.* »

Une législation inopérante

Pourtant, ni les artisans ni l'Etat ne sont dépourvus de protection devant ce que les premiers n'hésitent pas à appeler un fléau social. L'article 2 de la loi du 11 juillet 1972, appliquée depuis un an, définit avec précision le travail clandestin non occasionnel : c'est l'exercice, à titre lucratif, « *d'une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services immatriculée au répertoire des métiers, accomplie par toute personne non déclarée audit répertoire et n'ayant pas satisfait aux obligations fiscales et sociales liées à cette activité* ». L'article premier de cette même loi interdit non seulement la pratique du travail clandestin, mais encore le recours conscient aux services d'un travailleur clandestin. Elle joue donc également contre les donneurs d'ouvrage, sans étendre cependant la notion de travail clandestin aux activités occasionnelles. Un fonctionnaire de haut rang, considéré comme l'interlocuteur de l'artisanat, est installé auprès du préfet de chaque région et peut s'occuper des infractions, apparentes ou confirmées, qui lui sont signalées notamment par les chambres des métiers.

Mais s'il faut en croire M. Marcel Lecœur, membre du Conseil économique et social, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), cette loi, excellente dans son esprit, reste en partie inopérante : « *Avant 1972, la réglementation dont nous disposions — loi du 11 octobre 1940 et circulaire d'avril 1950 — était moins applicable encore, dans la mesure où il fallait faire, en justice, la preuve du travail clandestin, et qu'un tel travail était rétribué. La nouvelle loi exige des contrevenants qu'ils montrent leurs factures, ou qu'ils expliquent, à tout le moins, la provenance des matériaux utilisés lors d'un ouvrage important, et le client peut alors être poursuivi solidairement avec les exécutants, pour avoir fraudé l'Etat. Malheureusement, les administrations hésitent à nous aider dans la recherche des contrevenants. Il ne s'agit pas de faire la chasse aux sorcières : nous ne sommes pas des policiers. Mais nous aimerions rencontrer un peu plus de compréhension...* »

Pour qu'une action judiciaire soit engagée, la chambre des métiers doit entreprendre de nombreuses démarches auprès du ministère du travail, des allocations familiales, à la direction de[s im]pôts, dans les préfectures. elle se heurte à de nombr[euses] réticences. Les policiers [...]gnent — et pour cause — [...]vrir des enquêtes. « *Mêm[e au] ministère des finances*, a[ffirme] M. Lecœur, *il n'est pas rar[e que] des inspecteurs fassent [eux-]mêmes de la comptabilité [clan]destine pour tel ou tel pet[it in]dustriel.* » Les affaires passé[es en] justice depuis un an n'attei[gnent] pas une centaine. La pl[upart] n'aboutissent pas ou se sc[...] par des peines légères.

En avril, dans le Doubs, un [arti]san garagiste reconnaît qu'il [tra]vaille chez lui sur des voi[tures] que des gens lui amènent à [répa]rer. Convaincu d'avoir exercé [cette] activité à titre principal et [dans] la clandestinité, il est conda[mné], le dommage étant « *pure[ment] moral* », à 300 F d'amende [et] 300 F de dommages-intér[êts à] verser à la chambre des m[étiers] du département... Les sanc[tions] vont rarement plus loin.

Quant aux caisses d'alloca[tions] familiales, auprès desquelle[s les] chambres des métiers pourr[aient] vérifier si certains emplo[yeurs] paient ou non des allocatio[ns à] leurs hommes de peine, elle[s ont] pour habitude de se retra[ncher] derrière la règle du secret pr[ofes]sionnel. Faut-il le déplorer ? « *[La] loi est allée le plus loin pos[sible]*, reconnaît M. Lecœur. *Au-del[à, ce] serait attenter aux libertés [indi]viduelles.* »

L'incidence du chômage partiel

Le travail noir recrute, encore aujourd'hui, des complices parmi les chefs d'entreprises. Il aurait même tendance à croître, parallèlement à la montée du chômage et... des charges sociales. Les plaintes sont plus nombreuses dans les chambres des métiers, surtout dans le secteur du bâtiment, où sévit un sous-emploi endémique. Même de grands chantiers ne déclarent plus les heures supplémentaires effectuées par leurs propres ouvriers. Le procédé est d'autant plus courant que c'est la finition qui coûte le plus cher dans un travail de construction. Comme les heures « normales » sont déclarées, légalement, le contrôle est pratiquement impossible.

Dans ce même secteur, la durée du travail hebdomadaire (cinquante-cinq heures) est passée à quarante-deux ou quarante-trois heures, certains chantiers ne fonctionnant plus que quatre jours par semaine. Le chômage partiel, les réductions d'horaires, risquent de favoriser l'irruption des professionnels — et non plus seulement des « amateurs », censés déprécier la technicité — dans le marché clandestin de l'emploi.

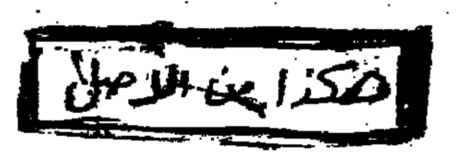
Les syndicats diraient-ils encore, dans la conjoncture actuelle, que le travailleur « *au noir* » est un voleur d'emploi ? A leurs yeux, ce serait sans doute mal poser le problème. Longtemps toléré, même par les organisations ouvrières, qui l'estimaient pourtant nuisible à l'évolution des salariés et à l'épanouissement de la conscience syndicale, le travail clandestin ne permettait pas seulement aux artisans, aux petites entreprises, de se décharger [de] besognes peu rentables. Dans [les] régions déprimées, il fourni[t] à la population un complém[ent] de ressources parfois indispe[nsa]ble aux catégories les plus d[éfa]vorisées. Est-il souhaitable, [dans] une société moderne, d'élim[iner] tout à fait les activités ma[rgi]nales ? En période de tensior [du] marché, le travail noir, jadis [ré]gulateur de main-d'œuvre, [n'est] évidemment pas de nature à [ré]sorber le chômage. Il revêt [...] un caractère parasitaire. [Mais] comment l'empêcher ?

Pour M. Lecœur, la solut[ion] consisterait à dissuader p[lus] encore les donneurs d'ouvr[age] clandestin — en insistant, [par] exemple, sur les risques qu'ils courent, sur leur responsabi[lité] civile en cas d'accident. Mais [il] même estime, à l'instar des sy[n]dicats ouvriers, qu'une attitu[de] répressive n'est pas la bonne m[a]nière d'aborder le dossier du t[ra]vail clandestin. « *Il faut*, di[t-il], *réorganiser l'artisanat, dimin[uer] ses charges trop lourdes et, par [une] politique plus adéquate, s'ef[for]cer d'attirer les artisans vers [les] grandes agglomérations, où [ils] font défaut plus que partout [ail]leurs.* »

Il faudrait surtout, pour y [par]venir, réduire le sous-emploi [qui] frappe certaines régions et [en] priorité les femmes, les jeu[nes,] les travailleurs âgés ; s'attac[her] aussi au problème des salai[res,] des horaires de travail...

Mais n'est-ce pas déjà [trop] tard ? Beaucoup d'apprentis [qui] devraient, demain, devenir [des] artisans se trouveront sans do[ute] dès cet hiver en chômage.

FIN



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BUDGET

es bleus et les blancs

(…uite de la première page.)

…s budgets de programmes …; pas toutes les vertus, on le … plus loin. Mais ils ont — …ntiellement du moins — trois …tés importantes. D'une part, …montrent bien les objectifs …suivis dans chaque minis-…: par exemple, diminuer le …u d'encombrement des rou-…par rapport à 1970, malgré … circulation supérieure, ou … doter les villes de plus de … mille habitants de 10 mètres …s d'espaces verts par per-…e, à moins de 500 mètres du … d'habitation… Les budgets …rammes annoncent, en outre, … clairement le coût global …opérations — y compris les …cements par les collectivités …es ou la Sécurité sociale, — … que les résultats obtenus. …, et ce n'est pas le moins …eau, ils amènent, par ces …paraisons mêmes, certains …ionnaires à concevoir une …on différente des deniers …ics, plus soucieuse d'effica-…: *« Qui fait quoi ? Combien … opération coûte-t-elle ? Ne …ait-on pas procéder autre-… ou faire autre chose ?… »*

…s Etats-Unis ont lancé d'am-…ses études pour mieux dé-… les objectifs — militaires …mment — poursuivis par le …, en chiffrer le coût et jau-ger leur efficacité, afin de conduire à des choix plus conscients et plus volontaires. Mais ces méthodes de rationalisation budgétaire (appelées outre-Atlantique P.P.B.S. : Planning Programming and Budgeting System) ont jusqu'à présent volé trop haut. Chaque fois qu'il s'est agi de redescendre des constructions intellectuelles à la préparation annuelle du budget de l'Etat, les problèmes posés ont été insolubles.

C'est pour éviter cet inconvénient majeur qu'on a préféré, en France, partir « à ras de terre » pour élaborer — par regroupement de crédits jusqu'alors dispersés — les budgets de programmes actuels. Cela réussira-t-il mieux que les méthodes américaines inverses ?

Pour l'instant, après quatre années consacrées aux travaux de méthodes (1968-1972) et trois autres *(1972-1975)* aux expérimentations partielles, la formule des budgets de programmes n'a pas encore provoqué de bouleversements dans l'attitude de l'Etat, qui continue bien souvent de dépenser les fonds publics à la petite semaine et de lancer des programmes sans trop savoir s'ils seront ou non rentabilisés. Pourquoi cette situation ?

D'abord, pour que la mécanique tourne un peu à vide. Les budgets de programmes ne vont pas encore au fond des choses, faute de données statistiques. Comment dire, par exemple, ce que coûte tel programme de l'éducation nationale, alors qu'on ne sait pas exactement le nombre d'élèves ni le nombre d'enseignants. Des lacunes plus graves encore subsistent sur l'effet de la fiscalité ; sur les patrimoines, c'est à peu près l'obscurité.

La connaissance des chiffres qui manquent peut d'ailleurs déboucher sur une difficulté politique : en Suède, par exemple, grâce à des méthodes semblables, on a renvoyé quelque cinq cents personnes des télécommunications, parce qu'il était apparu que les effectifs étaient pléthoriques. Qu'en serait-il en France si les budgets de programmes montraient, par exemple, que les autoroutes sont moins rentables qu'un élargissement des routes existantes ? Certains parlementaires préféreraient-ils brûler les statistiques plutôt que d'avoir à choisir entre l'impératif de la raison et celui de la politique qui commande de ne pas déplaire ?

Une troisième raison peut expliquer qu'à l'exception de certains services — le ministère de l'équipement notamment — des fonctionnaires, des méthodes n'aient pas encore vraiment pénétré l'administration. Pour beaucoup *de ministères, la préparation* du budget consiste à réclamer un maximum d'argent à la Rue de Rivoli, pour en obtenir plus que précédemment, sans trop se fonder sur des arguments de grande rationalité. De ce point de vue, les budgets de programmes ne permettent guère d'obtenir à coup sûr des crédits supplémentaires, puisqu'ils visent surtout à économiser les deniers de l'Etat. Un gros effort d'information serait en vérité nécessaire pour amener l'ensemble des fonctionnaires à suivre la bonne méthode.

La gestion des finances publiques, qui a, jusqu'à présent, beaucoup plus consisté à se soucier de la régularité comptable des dépenses de l'Etat que de leur efficacité, apparaît dans ces conditions sous son vrai jour : démodée, peu responsable, coûteuse. Ces dures vérités ne sont guère entendues : la « transparence », apparemment, fait peur aux décideurs…

ALAIN VERNHOLES.

ECONOMIE FRANÇAISE

(Dessin de Konk.)

● *Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche* de l'Assemblée nationale demande, dans une proposition de résolution, la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier les accords conclus en 1974 et 1975, ou actuellement en préparation, entre les entreprises publiques ou à participation publique et les groupes multinationaux, dans les secteurs de l'informatique, de la production d'énergie nucléaire et de l'aéronautique.

NETTE REPRISE DES VENTES D'AUTOMOBILES EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le marché de l'automobile en Allemagne fédérale a enregistré en septembre une nette amélioration. Les immatriculations de véhicules neufs se sont élevées à 204 942 contre 148 368 par rapport à la période correspondante de 1974 (+ 38,4 %). La comparaison avec 1974 n'est certes pas très significative puisque la situation était fort mauvaise l'an dernier à l'automne. Mais les chiffres de septembre prennent toute leur signification quand on les oppose aux performances « record » enregistrées quatre ans plus tôt, en septembre 1971 ; par rapport à elles, il y a progrès de 8 %. Pour l'ensemble des neuf premiers mois, on a enregistré en Allemagne fédérale 1 780 357 immatriculations nouvelles contre 1 488 258 l'année dernière, soit une progression de 19,6 %.

En France, les ventes d'automobiles ont été, semble-t-il, en augmentation d'environ 5 % en septembre sur celles de la même période de 1974. Elles resteraient cependant inférieures de quelque 10 % à celles de septembre 1973 (« le Monde » du 14 octobre).

Au troisième trimestre

LES ÉTATS-UNIS ONT CONNU UN TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE 11 %

Washington *(Agéfi, A.P.)* — Le redressement économique des Etats-Unis se confirme. Pendant le troisième trimestre de 1975, le produit national brut (P.N.B.) américain — calculé en dollars de valeur constante — a augmenté au rythme annuel de 11,2 %. Il s'agit de la plus forte progression trimestrielle enregistrée depuis le premier trimestre de 1955 (+ 12,4 %). Le P.N.B. avait diminué de 2,9 % au cours du troisième trimestre de 1974.

La récession américaine a pris fin au début du deuxième trimestre, au cours duquel le P.N.B. a progressé au rythme annuel de 1,9 %, après avoir diminué au taux de 11,4 % durant les trois premiers mois de cette année. Toutefois l'administration américaine fait preuve de prudence, parlant bien *d'« impulsion décisive »*, mais estimant que l'expansion reviendra aux alentours d'un rythme de 6 % pour le dernier trimestre.

● *Le directeur général de la société Huiles Goudrons Dérivés* (H.G.D.) de Vendin-le-Vieil (Pas-*de-Calais), M. Lucien Beauxis*, vient de démissionner. Il avait annoncé, lors de l'inculpation et de l'incarcération de M. Jean Chapron, directeur de l'usine H.G.D., par le juge de Charette, qu'il abandonnerait ses fonctions en *« souhaitant que cette démission devenue nécessaire soit la conséquence unique pour la société H.G.D. des opérations menées contre M. Jean Chapron »* (*le Monde* du 7 octobre). M. Beauxis est remplacé par M. René Affre. — *(Corres.)*

A L'ÉTRANGER

DOUBLE ACCORD SOVIÉTO-AMÉRICAIN

(Suite de la première page.)

L'U.R.S.S. a pris, en outre, une option sur 2 millions de tonnes supplémentaires, sans consultation préalable des gouvernements. Une clause de sauvegarde réserve toutefois au gouvernement américain le droit de réduire les livraisons si les estimations des stocks céréaliers sont inférieures à 225 millions de tonnes.

La valeur de ces livraisons est évaluée à 1 milliard de dollars, ce qui autorise la Maison Blanche à faire valoir que *« les fermiers, les ouvriers et les consommateurs américains seront les premiers bénéficiaires de l'accord »*, aussi bien, après la levée officielle du moratoire imposé sur les livraisons de céréales aux Soviétiques, M. Meany, président de la centrale intersyndicale de l'A.F.L.-C.I.O., et le syndicat des dockers se sont-ils félicités de l'accord et ont mis fin à l'embargo sur le chargement des céréales.

Les milieux officiels estiment que les achats soviétiques n'auront qu'un effet minime sur les prix alimentaires américains. Selon le rapport d'une commission du Congrès publié lundi, la hausse des prix alimentaires, consécutive à l'achat de 9,8 millions de tonnes de céréales par les Soviétiques en juillet, a été de 1 %. Des achats de 10 millions de tonnes supplémentaires de céréales et de 25 millions de tonnes de soja porteraient cette hausse à 2,4 %.

HENRI PIERRE.

LES ÉTATS-UNIS, PREMIER PAYS EXPORTATEUR DE BLÉ ET DE MAIS

La production mondiale de céréales est de l'ordre de 1,2 milliard de tonnes. Les trois principales catégories de grains sont :

● LE BLE, dont la production moyenne depuis 1971 est de 350 millions de tonnes par an. Les principaux pays producteurs sont : l'U.R.S.S. (27,4 %), les Etats-Unis (12,1 %), la C.E.E. (11,3 %), la Chine (9,2 %), l'Europe de l'Est (8,5 %), le Canada (4,5 %), les autres pays fournissant 27 %. Les principaux pays régulièrement exportateurs sont les Etats-Unis (30 millions de tonnes), le Canada (11 millions), l'Australie (5,5 millions), la C.E.E. (5,2 millions), l'Argentine (1,1 million).

Les ventes atteignent le montant total de 64 millions de tonnes, essentiellement achetées par les pays d'Asie — surtout l'Inde — (24 millions de tonnes), les Etats africains (8,5 millions), ceux du Moyen-Orient et du Proche-Orient (4 millions), les Etats d'Amérique latine — sauf l'Argentine — (6,5 millions), l'U.R.S.S. (4 millions en année courante) et les pays d'Europe de l'Est (4 millions).

● LE MAIS : sa production mondiale atteint en moyenne, depuis 1971, 304 millions de tonnes par an, essentiellement fournies par les Etats-Unis (47,2 %), les Etats d'Amérique du Sud (13,5 %), la Chine (9,2 %), l'Europe de l'Est (8,2 %), la C.E.E. (4,8 %) et l'U.R.S.S. (3 %). Les échanges sont annuellement de l'ordre de 40 millions de tonnes, que livrent principalement les Etats-Unis (59 %), l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et la C.E.E. (sa part du marché n'excède pas 5 %). Les acheteurs sont à peu près les mêmes que pour le blé.

● LE RIZ « PADDY » : la production mondiale moyenne atteint 298 millions de tonnes, dont 34,5 % sont récoltées par la Chine, 20,1 % par l'Inde, 5,3 % par le Japon, 5 % par le Bangladesh, 4 % par la Thaïlande. Les 31 % restants proviennent de divers pays en voie de développement, ainsi que des Etats-Unis et de la C.E.E. Les échanges sont moins importants que pour les autres céréales.

● ENVIRON SEPT CENTS BOUCHERS PARISIENS, ainsi que quelques autres représentants du commerce indépendant alimentaire (boulangers et épiciers), se sont regroupés, le 20 octobre, à 14 heures, sous les fenêtres du 28, avenue de Villiers, où les cinq présidents de la Boucherie française continuent la grève de la faim commencée il y a une semaine. Sous un calicot proclamant : *« Giscard, responsable du suicide de cinq bouchers. c'est trop ! »*, les manifestants ont écouté leurs présidents assurer qu'ils *« mèneraient la lutte jusqu'au bout »*.

Après quelques heurts avec des automobilistes, les bouchers ont retrouvé leur calme et se sont dirigés vers l'Elysée, en abandonnant sur la chaussée un tas d'abats et de déchets.

● MENACE DE GREVE A L'E.G.F. — Les dirigeants de la fédération C.F.D.T. de l'éclairage, qui devaient rencontrer ce mardi 21 octobre leurs homologues de la C.G.T., envisagent des arrêts de travail au cours de la dernière semaine d'octobre si la réunion, prévue avec la direction le 23 octobre, *« n'apportait pas de réponse positive aux revendications déposées en matière de rémunération, d'effectifs, de conditions de travail »*.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	3 1/2	4 1/2	1/4	1 1/4
1 mois	5 5/8	6 1/8	3 3/8	3 7/8	1 3/8	1 7/8
3 mois	6 1/2	7	3 7/8	4 3/8	2 3/4	3 1/4
6 mois	7 1/8	7 5/8	4 1/8	4 5/8	3 5/8	4 1/8

LA VIE SOCIALE

EMPLOI

Une filature des Vosges ferme ses portes

Les cent cinquante-sept salariés occupent les locaux

De notre correspondant

Epinal. — La société Ecrepont a annoncé, lundi 20 octobre, son intention de fermer les portes de sa filature, implantée en 1972 à Fraize à la suite de la disparition des établissements Geliot-Boussac. Cent cinquante-sept personnes seront donc licenciées dans un délai de trois mois.

Dès que la nouvelle fut connue et pour s'opposer à ces suppressions d'emplois, l'ensemble du personnel à l'initiative de la C.G.T. a décidé l'occupation des locaux.

Selon la direction, cette décision de fermeture est motivée non seulement par l'épuisement de ses disponibilités financières à la suite d'une mévente persistante, mais aussi par la situation de l'industrie cotonnière en France, et tout particulièrement dans le domaine de la filature.

La direction a encore précisé aux représentants du personnel que cette situation était la conséquence non de la conjoncture actuelle, mais de la politique en matière d'échanges commerciaux menée par le gouvernement qui a décidé de sacrifier la filature du coton au profit d'autres industries. Nous sommes victimes de la concurrence déloyale des pays en voie de développement, a-t-elle ajouté en substance, avant de conclure : *« Les filatures de coton sont condamnées en Europe, en particulier celles qui fabriquent des fins numéros (variété de tissu). »*

Pour le moment, l'activité de l'autre usine Ecrepont dans les Vosges, à Corcieux-Vanémont, doit se poursuivre; toutefois l'horaire hebdomadaire de travail n'y est que de trente-deux heures.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

L'assurance-maladie : un trou de 500 millions de francs

« La situation est grave. » A l'occasion de la journée portes ouvertes que les dirigeants de l'assurance-maladie des non-salariés ont organisée dans toute la France lundi 20 octobre afin de mieux faire connaître aux assurés le fonctionnement de leur régime, M. Jean-Pierre Boucard, président de la Caisse nationale, a confirmé dans les locaux de la caisse parisienne envahis par des cotisants mécontents, les difficultés financières de cette institution. Il a rappelé aussi les revendications que son prédécesseur M. Gérard Nicoud avait déjà avancées il y a plus d'un an.

Pour éviter une rupture de trésorerie, l'Etat avait dû consentir en août 1974 une avance de 150 millions de francs. Cette année, trois avances du Trésor ont été nécessaires, soit au total 620 millions de francs. A la fin de 1975, toutes ces sommes seront remboursées, mais la caisse devra à nouveau trouver 500 millions de francs pour attendre la rentrée des cotisations en avril 1976.

Alors que le ministre des finances s'est engagé *« à fournir à nouveau les fonds nécessaires »* en réclamant cependant un plus grand effort contributif des commerçants et artisans, les dirigeants de la caisse estiment qu'il n'est pas possible de demander plus à leurs assurés. M. Boucard et M. Nicoud — qui doit être reçu le 4 novembre par M. Giscard d'Estaing — demandent que l'Etat supporte les charges indues, notamment les frais d'enseignement hospitalier. Ils réclament aussi une réforme des circuits financiers du régime.

Les gestionnaires, issus en majorité du CID-UNATI, reprochent notamment aux assurances et mutuelles qui récoltent les cotisations et versent les prestations de rembourser avec retard les malades et surtout de détenir plus longtemps que nécessaire une masse d'argent frais et d'en tirer profit, accusations que récusent les organisations ainsi attaquées.

M. NICOUD SERA REÇU LE 4 NOVEMBRE PAR M. GISCARD D'ESTAING

« C'est la première fois que le CID-UNATI sera reçu par le président de la République », a précisé M. Gérard Nicoud, lundi soir 20 octobre, sur les antennes de France-Inter, après que l'Elysée eut fait savoir que M. Valéry Giscard d'Estaing recevrait, le 4 novembre, à 18 heures, le président du CID-UNATI. M. Nicoud, qui avait demandé officiellement, la semaine dernière, à être reçu à l'Elysée, estime que cette entrevue « constitue une officialisation de ce mouvement, qui, depuis six ans, se bat pour le sort des artisans et petits commerçants ».

SYNDICATS

LA C.F.T. RÉPLIQUE AUX ACCUSATIONS DE LA C.G.T. A PROPOS DES ÉLECTIONS CHEZ CHRYSLER

M. Auguste Blanc, nouveau secrétaire général de la Confédération française du travail, et M. Le Berre, secrétaire confédéral, ont tenu, le 20 octobre à Poissy, dans les bureaux de la permanence syndicale, une conférence de presse afin de répondre aux accusations que la C.G.T. avait lancées contre la C.F.T. au sujet du déroulement des élections professionnelles chez Chrysler (*le Monde* daté 12-13 et 17 octobre).

« Le contrôle de la régularité du scrutin n'incombait pas à la Confédération française du travail. Ce n'est donc pas sur elle qu'il faut faire porter la responsabilité d'éventuels litiges », a expliqué M. Blanc. Afin de prévenir toute attaque ultérieure, la C.F.T. a, dès à présent, écrit au président de la République et au premier ministre pour demander une surveillance administrative lors des prochaines élections chez Citroën.

La C.F.T. affirme que tous les électeurs de Chrysler ont eu en main l'ensemble des bulletins de vote et ont pu se déterminer librement. Elle précise que la présidence du bureau « 26 » où, selon la C.G.T., des incidents seraient survenus était tenue par un représentant de Force ouvrière. Contrairement aux affirmations de la C.G.T., la C.F.T. ne présidait que quarante bureaux sur cent quatre.

M. Blanc est prêt à soutenir ses affirmations dans un face à face avec M. Séguy, manifestant par là même sa volonté de ne plus rester silencieux devant ce qu'il appelle *« les provocations de ses adversaires »*. *« La politique de la C.G.T. est anti-démocratique*, a-t-il conclu, *et nous entendons entreprendre une action de démystification dans toutes les entreprises où la C.G.T. outrepasse ses droits, à commencer par Renault. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉT



INAUGURATION DU BUREAU DE REPRÉSENTATION DE MANILLE-Philippine

La Banque nationale de Paris vient de procéder à l'inauguration officielle d'un bureau de représentation à Manille. Cette nouvelle représentation aura pour mission de favoriser la promotion des relations industrielles, commerciales et financières des Philippines avec la France, ainsi qu'avec les nombreux pays o[ù la] B.N.P. est installée.

La B.N.P. dont la préoccupat[ion] fondamentale est de dévelo[pper] ses moyens d'actions et d'acc[roî]tre les services qu'elle met à [la] disposition de sa clientèle fr[an]çaise et internationale, comp[lète] ainsi son important réseau d[ans] le bassin du Pacifique.

AU PRINTEMPS S.A.

La situation semestrielle provisoire, arrêtée au 30 juin 1975, fait apparaître une perte de 35 millions 547 000 F.

Cette perte s'analyse comme suit :

— 6 929 000 F au titre du résultat avant dépréciations, contre, au 30 juin 1974, un bénéfice de 4 millions 743 000 F ;

— 28 618 000 F au titre de diverses provisions constituées sur certaines filiales et participations, afin de tenir compte de leur perte d'exploitation du premier semestre 1975.

L'activité commerciale est traditionnellement plus important[e au] cours du second semestre que [pen]dant le premier. De ce fait, [les] résultats des six premiers [mois] peuvent ne pas préjuger de [ceux] de l'exercice.

DUMEZ

La situation financière provisoire au 30 juin 1975 fait ressortir un bénéfice net de 12,3 millions de francs pour la société Dumez. Pour la même période, les bénéfices nets du groupe sont estimés à environ 55 millions de francs.

LUCHAIRE

Sous les auspices de la Banq[ue de] l'Union européenne, le rapp[roche]ment du groupe Luchaire ave[c les] établissements Lapouyade, spéc[ialis]tes du rayonnage métallique, [s'est] concrétisé le 15 courant par la [prise] d'une participation majoritair[e des] sociétés P.A.I. et Tabor dans le [capi]tal de Lapouyade.

Simultanément, M. Edmond [La]pouyade a été nommé prés[ident] d'honneur et M. Claude Laisn[é, di]recteur de la division matéri[el de] stockage de Luchaire, a été a[ppelé] aux fonctions de président-dire[cteur] général de la société Lapouyad[e].

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRA[NCE]

SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1975

	Compagnie d'investissement et de placement C. I. P.	A.G.F.I.M. Société anon[yme] pour la gest[ion] financièr[e] de valeurs im[mobilières]
Nombre d'actions au 30 septembre 1975 (action de 100 F nominal)	316 287	793 210
Actif net par action	234,71	147,
Actif net total	74 236 203,63	117 124 084,
Répartition actif net en % :		
— Disponible	5,87	1,
— Obligations françaises	44,79	32,
— Obligations étrangères	1,89	—
— Actions françaises	21,42	65,
— Actions étrangères	26,03	0,
Rappel : Dividende par action de 100 F nominal :		
— Montant net et avoir fiscal	11,27 + 2,11	9,38 + 0,
— Date de paiement	21 avril 1975	21 avril 19

Souscriptions : services administratifs, 87, rue de Richelieu, Paris (2
Banque générale du Phénix, 31, rue Lafayette, Paris (9

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché lourd

[illegible] résultat des élections de [illegible]llerault a passablement pesé [illegible] la Bourse.

[illegible] mouvement de repli, qui [illegible]t amorcé à la veille du [illegible]-end, s'est en conséquence [illegible]ré durant la séance de lundi [illegible] clôture l'on dénombrait une [illegible]e cinquantaine de baisses. [illegible] ce nombre, quinze ont été [illegible] sévères, s'échelonnant entre [illegible]t 5 %. Ont figuré dans le lot [illegible] valeurs les plus touchées : [illegible]rel, Perrier, la Générale de [illegible]erie, B.S.N., Bellon, Bic, le [illegible] temps et la Française des [illegible]les. Trois compartiments ont [illegible] plus particulièrement visés : [illegible] construction électrique, les [illegible]sins et le secteur bancaire. [illegible]rs, les cours sont restés plus [illegible] moins au voisinage de leurs [illegible]ux précédents. Cela explique [illegible]uoi, à 13 h. 15, l'indice [illegible]net et Cie n'accusait qu'un [illegible] de 0,49 %.

[illegible] marché n'en a pas moins [illegible]ué sa déception. Elle a eu [illegible]ant plus d'impact sur la [illegible] que le volume des échan[illegible]a sensiblement diminué.

[illegible]r l'heure, la Bourse paraît [illegible] beaucoup plus sensible aux [illegible]ments d'ordre politique [illegible] informations économiques. [illegible]on certains professionnels, [illegible] réaction épidermique ne de[illegible] cependant pas avoir à court [illegible] de très profondes réper[illegible]ons sur son comportement [illegible]ral, à condition naturelle[illegible] qu'aucun démenti ne soit [illegible]rté aux signes de reprise, qui [illegible]lestent lentement à l'hori[illegible]

[illegible] valeurs étrangères, l'effri[illegible]nt a été de règle à peu près [illegible]out. Seules, les allemandes [illegible] restées relativement bien [illegible]ntées.

[illegible] recul de l'or s'est poursuivi. [illegible]ingot a perdu 175 F à 21 045 F, [illegible]lo en barre 150 F à 21 100 F [illegible] napoléon 0,50 F à 239,60 F. [illegible]olume des transactions, quoi[illegible] en légère augmentation, est [illegible] faible à 9,17 millions de F [illegible]tre 8,90 millions.

Taux du marché monétaire
[illegible]fets privés .... 7 .. %

LONDRES

Une légère amélioration se dessine mardi matin. A l'ouverture, les industrielles progressent de un ou deux points. Avance des pétroles et des mines d'or. Raffermissement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 145 .. contre 144 75

VALEURS	CLOTURE 20/10	COURS 21/10
War Loan 3 ½ %	24 3/8	24 7/16
Beechamps	302 ...	304 1/2
British Petroleum	585 ...	585 1/2
Shell	354 ...	354 1/2
Vickers	129 ...	128 ...
Imperial Chemical	284 ...	288 ...
Courtaulds	134 ...	138 ...
De Beers	308 ...	304 1/2
*Western Holdings	27 1/4	27 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	171 ...	171 ...
*West Driefontein	40 ...	41 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	17 oct.	20 oct.
Valeurs françaises ..	129,2	127,8
Valeurs étrangères ..	122,7	121,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,2	73,9

NOUVELLES DES SOCIETES

ENTREPRISES A. COCHERY. — La société a porté de 71,9 % à 93,07 % sa participation dans le capital de la Routière du Midi. Cette opération a été réalisée le 20 octobre, sur le marché hors cote de Lyon, au prix unitaire de 250 F. Ce cours sera maintenu jusqu'au 10 novembre inclus, de manière à permettre aux actionnaire de céder leurs titres aux mêmes conditions.

RESULTATS AU 30 JUIN 1975

SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES ERICSSON. — Bénéfice net de 11,2 millions de francs contre 10,1 millions. Prévision d'accroissement du chiffre d'affaires pour 1975 : + 20 %.

FORGES DE GUEUGNON. — Bénéfice brut après charges financières : 6,26 millions de francs contre 68,99 millions.

PRESSES DE LA CITE. — Bénéfice net de 5,03 millions de francs contre 4,40 millions.

DUMEZ. — Bénéfice net de la société : 12,3 millions de francs contre 7,11 millions. Les résultats nets du groupe sont estimés à 55 millions contre 58 millions pour l'exercice 1974 en entier.

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. — Bénéfice net de 425 852,47 F contre 47,04 millions. Ce résultat a supporté une provision forfaitaire de 20 millions de francs.

NEW YORK

Redressement

Début de semaine assez mitigé à Wall Street, où l'indice des industrielles, après avoir progressé de 10,02 points durant la première heure de transactions, a plafonné pendant le reste de la séance pour s'inscrire en clôture à 842,25 (+ 10,07).

A l'évidence, la hausse du P.N.B. au cours du troisième trimestre, la plus forte enregistrée depuis vingt ans, a très favorablement impressionné le marché, mais les mauvais résultats semestriels annoncés par plusieurs grandes entreprises ont mis un frein à son emballement. En outre, si le sauvetage « in extremis » de la ville de New-York, à la veille du week-end, a un peu calmé la peur d'une faillite de la grande métropole, celle-ci n'en demeure pas moins présente dans tous les esprits. Pour de nombreux opérateurs, on n'a fait que reculer l'échéance « pour mieux sauter ».

D'où le sentiment de très grande réserve dont le marché a été empreint et qui s'est traduit par de très faibles échanges : 13,25 millions de titres seulement ont changé de mains contre 15,65 millions précédemment.

Sur 1 812 valeurs traitées, 850 ont monté, 524 ont baissé et 438 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 166,71 (+ 1,85) ; services publics, 82,12 (— 0,19).

VALEURS	COURS 17/10	COURS 20/10
Alcoa	35 3/8	35 ...
A.T.T.	47 3/4	48 1/2
Boeing	28 1/8	28 5/8
Chase Manhattan Bank	27 ...	27 3/4
Du Pont de Nemours	115 7/8	118 5/8
Eastman Kodak	100 5/8	102 3/4
Exxon	92 ...	92 3/8
Ford	38 3/8	38 7/8
General Electric	47 1/2	48 3/8
General Foods	26 1/4	26 1/4
General Motors	53 1/2	54 3/4
Goodyear	20 5/8	20 3/4
I.B.M.	207 1/4	211 1/2
I.T.T.	20 3/4	20 3/4
Kennecott	30 3/8	29 1/2
Mobil Oil	47 1/4	47 ...
Pfizer	27 5/8	27 1/2
Schlumberger	70 1/2	78 3/4
Texaco	24 3/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	23 1/2	24 ...
Union Carbide	57 3/4	57 1/2
U.S. Steel	65 7/8	66 1/8
Westinghouse	12 5/8	12 3/4
Xerox	58 7/8	60 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/10	21/10
1 dollar (en yens)	302 60	301 10

BOURSE DE PARIS — 20 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ompaza	.. ..	25 50	Duc-Lamothe	308 ..	308
Providence S.A.	191 ..	190 ..	E.L.M. Leblanc	... ..	301
Révillon	375 ..	375 ..	Ernault-Somua	265	265
(Ny) Sede	135 60	135 ..	Facom	519 ..	520
Santa-Fé	56 60	56 60	Forges Strasbourg	52 ..	58
Soffo	69 ..	71	(Li) F.B.M. ch. fer	133	130 90
Safinex	395 90	393 90	Franki	475	478
Cambodge	41 10	40 40	Buard-U.C.F.	190 ..	198 ..
Chasse	430 ..	425	Jaeger	63	68
Indo-Hévéas	76 50	o 74 50	Jaz	110 ..	111
Madag. Agr. Ind.	30 50	30 50	Lechaire	144 90	144 90
Mimot	38 50	38 50	Manurhin	115 ..	113 ..
Padang	66 20	66 ..	Métal Déployé	225 10	225 10
Salins du Midi	173 80	167 ..	Nadella	108	108 ..
			Nodet-Gougis	99 10	99 ..
			Peugeot (ac. mut)	184 ..	186
			Ressorts-Nord	45 ..	45 ..
Alimént. Essent.	44 ..	o 42 30	Rotto	49 60	47 50
Allobroge	d187 ..	192 50	S.A.F.A.A. Ap. Aut.	83 ..	83 10
Bananla	265	265	Safam	25 60	25 60
Fromage Bel	95 ..	95	Sicli	98 ..	98 ..
Berthier-Savoco	540	540	Souders Autog.	230 ..	234 ..
Cédis	699	685	S.P.E.L.C.R.I.M.	d138 50	138 ..
(M) Chambourcy	... ..	181	Stokvis	87 ..	85 ..
Compt. Moderne	201 ..	195 ..	Titan-Coder	.. ..	.. ..
Docks France	211 ..	215 ..	Trailor	410 ..	420
Economats Centr.	380	380 ..	Virax	85 ..	84 90
Epargne	257 ..	250 ..			
Fr. Paul-Renard	220 ..	220 ..	Chant. Atlantique	244 ..	243 30
Générale-Aliment.	68 20	68	At. Ch. Loire	45 ..	47 ..
Genvrain	213	222	France-Dunkerque	57 ..	58 ..
Goulet-Turpin	120 10	118 50			

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible] tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [illegible] dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [illegible] les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	4,50 % 1973	550 20	549 90	549 90	549 50
	C.N.E. 3 %	1250 ..	1245 ..	1244 50	1245 ..
	Afrique Occ.	283 80	285 ..	285 10	290 80
	Air Liquide	358 20	353	351 90	356 10
890	Cie Gle Eaux	713	712 ..	709	705 ..
95	Electro-Méc.	93 70	92 10	92 10	92
395	Eng. Matra	445 50	427 ..	429	418 50
220	E. J. Lefebvre	229 ..	221	220 50	216 70
68	Esso S.A.F.	56 30	56 ..	56 70	56 10
198	Eurafrance	218 ..	214 ..	217 ..	210 10
156	Olida-Caby	189 80	188	187 50	188 ..
83	Opfi-Paribas	86 50	86 90	86 90	87 90
112	Paris-France	106 50	105 50	105 10	107 50
230	Talca-Luz.	259 ..	255 90	255	252 10
396	T.R.T.	426 ..	425	422	425 ..
810	Tél. Electr.	811 ..	810 ..	810	810 ..
126	— (obl.)	129	129 90	128 90	128 90
736	Tél. Ericss.	721	715	712	712
73	Terres Roug.	70	70 10	70 10	68 80
285	Gen. Electric	286	287 ..	288 50	285 50
225	Gen. Motors	236 ..	235 ..	238 ..	237 40
19	Goldfields	19 45	19 86	19 40	19 05
41	★ Harm. Co.	36 70	36	36 30	35 ..
220	Hoechst Akti	215 ..	213	213	211 ..
28	Imp. Chem.	25 70	25 70	25 70	25 70

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 390	4 376	4 37
Canada ($ can. 1)	4 272	4 263	4 21
Allemagne (100 DM)	171 250	171 100	170 10
Belgique (100 fr.)	11 380	11 332	10 85
Danemark (100 krd.)	73 720	74 050	72 75
Espagne (100 pes.)	7 430	7 421	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 032	9 041	9 05
Italie (1 000 lires)	6 502	6 485	5 92
Norvège (100 krn.)	79 850	80 050	78 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 450	166 250	165 25
Portugal (100 esc.)	16 800	16 560	13 25
Suède (100 krs.)	100 570	100 800	99 60
Suisse (100 fr.)	165 580	165 850	165 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 10
Or fin (kilo en barre)	21250	21100
Or fin (kilo en lingot)	21220	21045
Pièce française (20 fr.)	240 10	239 60
Pièce française (10 fr.)	170 30	170
Pièce suisse (20 fr.)	209 80	209 50
Union latine (20 fr.)	199 30	198
Souverain	208 80	201 80
Pièce de 20 dollars	1020 40	1012 40
Pièce de 10 dollars	502 ..	500 ..
Pièce de 5 dollars	318 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	840 ..	840 ..
Pièce de 10 florins	189 80	189 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1975 a été tiré à 580 570 exemplaires.

LE GÉNÉRAL FRANCO A EU UN MALAISE CARDIAQUE

Le général Franco a été victime d'un malaise cardiaque, apprend-on de source informée à Madrid, ce mardi 21 octobre. Des médecins spécialistes ont été appelés au palais du Pardo. Le chef de l'Etat espagnol souffre d'une grippe contractée la semaine dernière. Une arythmie cardiaque avait été constatée vendredi dernier, le général Franco ayant dû quitter le conseil des ministres avant la fin de la réunion. C'est dans la nuit de lundi à mardi qu'il aurait eu ce malaise, dont la gravité n'est pas précisée. Le général Franco avait été gravement malade de juillet à septembre 1974 et avait provisoirement délégué ses pouvoirs au prince Juan Carlos, successeur désigné depuis juillet 1969.

● *Le « Scottish Daily News »*, journal britannique autogéré depuis le mois de mai 1975, est en proie à des difficultés financières. M. Harold Wilson a accepté de recevoir prochainement une délégation du comité d'entreprise à ce sujet. Le premier ministre, dans un message au comité, a cependant explicitement rejeté toute nouvelle aide financière gouvernementale. Le *Scottish Daily News* avait reçu plus de 10 millions de francs de fonds publics lors de son renflouement en mai dernier, le personnel ayant rejeté la décision de la chaîne Beaverbrook de fermer le journal. Le personnel s'est prononcé lundi 20 octobre pour la nomination d'un administrateur judiciaire provisoire chargé de préserver ses intérêts tant qu'une solution financière ne sera pas trouvée à la crise.



RÉPONDANT A M. HABY

Le gouvernement n'entend pas revenir sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur

déclare M. J.-P. Soisson

La « guerre » déclarée par M. René Haby, ministre de l'éducation, qui a revendiqué la responsabilité de la formation des maîtres avec la simple collaboration des universités, ne pouvait aller sans riposte de la part du secrétaire d'Etat aux universités. M. Jean-Pierre Soisson, au cours d'une conférence de presse réunie ce mardi 21 octobre, s'en est, en fait, remis au gouvernement, en rendant public — avec, toutefois, l'accord de son collègue — un texte signé conjointement avec M. Haby, le 30 décembre 1974, et dont les principes *« ont été entérinés par le gouvernement lors d'un comité interministériel tenu en janvier 1975. Il consacre la place des universités dans la formation des maîtres. Une telle formation sera organisée par des centres qui seront créés au sein d'universités par voie de conventions passées entre le ministre de l'éducation et le secrétaire d'Etat aux universités, d'une part, une ou plusieurs universités d'autre part ».*

M. Soisson a indiqué solennellement que *« le gouvernement n'entendait pas revenir sur les dispositions de l'article premier de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur »*, qui confient la formation des maîtres à l'université.

Le secrétaire d'Etat a surtout analysé les conditions dans lesquelles s'organise cette rentrée. Evoquant les flux d'entrée dans les différentes universités, il a constaté que les demandes de première inscription avaient augmenté en pharmacie de 20 à 25 %. *« Nous devrons organiser*, a-t-il précisé, *une régulation des flux, comme en médecine. J'entreprends des études pour l'instauration d'une sélection dans cette discipline. »*

« Afin de permettre aux travailleurs non bacheliers d'accéder aux enseignements supérieurs, vingt et une universités vont organiser cette année des cycles de préparation sur crédits particuliers. Il s'agira d'une extension importante (...), qui conduira le gouvernement à définir en 1976 le cadre réglementaire de ces nouveaux types d'enseignement. »

(Lire pages 14 et 15 notre dossier sur la rentrée universitaire.)

● *Dans* France-Soir, *nouvelle formule*, publié lundi 20 octobre, l'éditorial sportif est signé de M. Guy Lagorce, rédacteur en chef adjoint, et non de M. Dominique Franza, chef des services sportifs de ce quotidien, qui les rédigeait jusqu'à ce jour.

Ce changement fait l'objet d'un communiqué de l'Union syndicale des journalistes sportifs, qui dénonce *« les conditions dans lesquelles la direction de* France-Soir *a enlevé à Dominique Franza la plupart des attributions d'un chef de service »* et *« lance un appel à l'U.N.S.J. pour qu'elle agisse fermement contre ce cas de répression syndicale »*. (Il était responsable syndical.)

● *La situation du « Figaro ».* — M. Michel Olivier, premier vice-président du tribunal civil de Paris, s'est déclaré incompétent, le lundi 20 octobre, pour se prononcer sur l'instance en référé engagée par le comité d'entreprise du *Figaro* en vue d'obtenir la désignation d'un ou de deux experts ayant mission de vérifier le caractère « sincère et complet » des informations financières et comptables fournies par la direction du journal depuis le mois dernier à l'occasion du projet de cent quinze licenciements. Le magistrat constate que l'appréciation de la validité de la demande de licenciements relève de la seule compétence de l'autorité administrative.

GRÈVE A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

Les élèves et les enseignants de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) ont entamé, lundi 20 octobre, une grève d'une semaine pour protester contre le transfert de leur école à Lyon, récemment annoncé par M. Jacques Chirac, premier ministre (*le Monde* du 2 octobre). Les personnels de l'E.N.S. ont décidé, de leur côté, d'observer deux journées de grève, ce mardi 21 octobre et jeudi 23 octobre. Deux manifestations sont également prévues, l'une, ce mardi 21 octobre devant l'hôtel de ville de Saint-Cloud (dont le maire est M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances) et l'autre, jeudi 23 octobre, devant le secrétariat d'Etat aux universités.



Ancien dirigeant socialiste devenu communiste

M. JEAN ZYROMSKI EST MORT

M. Jean Zyromski, ancien conseiller de la République, ancien dirigeant de la fédération de la Seine de la S.F.I.O. durant le Front populaire, est mort lundi 20 octobre des suites d'une longue maladie.

[Né le 20 avril 1890, à Nevers, Jean Zyromski avait adhéré à la S.F.I.O. en 1912. Devenu, en 1927, secrétaire de la fédération de la Seine, il animait une tendance intitulée Bataille socialiste. Ce courant regroupait l'aile gauche de la S.F.I.O. après la scission entre communistes et socialistes, intervenue en 1920 lors du congrès de Tours.

Conduite par Bracke-Desrousseaux, la Bataille socialiste s'est progressivement transformée en bulletin d'une tendance très large puisqu'on trouvait parmi ses collaborateurs, à partir des années 30, Léon Blum, Paul Faure, Marceau Pivert et Léo Lagrange. L'appellation Bataille socialiste fut reprise, en 1972, par Guy Mollet lorsqu'il créa sa propre tendance au sein du nouveau parti socialiste.

Jean Zyromski était aux côtés de Léon Blum lors des premières conversations de 1934 avec Maurice Thorez et Benoît Frachon en vue du pacte d'unité d'action entre socialistes et communistes.

Après avoir pris une part active à la campagne pour l'aide à l'Espagne républicaine, puis à la Résistance, Jean Zyromski avait donné, en 1945, sa démission de la S.F.I.O. et avait adhéré au P.C.F. De 1946 à 1948, il avait siégé au sein du groupe communiste du Conseil de la République. Il était membre du conseil d'administration des « Cahiers Maurice-Thorez ».]

PERTURBATIONS A ORLY ET A ROISSY

Les mécaniciens d'Air France poursuivent leur mouvement de grè[ve]

Le trafic d'Air France continue d'être perturbé tant à Orly qu'à Roissy, ce mardi 21 octobre, par les arrêts de travail des mécaniciens au sol de la compagnie nationale.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé leurs mandants à se rassembler ce mardi *« pour définir de nouvelles formes d'action aptes à faire aboutir leurs revendications »*. Quelque deux mille manifestants, encadrés par des forces de l'ordre, ont défilé, ce mardi matin, devant l'aérogare d'Orly-Sud.

Pour l'heure, une épreuve de force semble engagée entre les syndicats et la direction. Des contacts ont lieu entre les deux partenaires, mais, pour l'instant, il n'est pas question de négociations. Le détonateur du mécontentement est la récente décision des responsables de la compagnie nationale de limiter les quotas d'avancement entre 5 et 10 % du nombre total des effectifs, comme le prévoient les textes ; ces dernières années, ces taux étaient compris entre 18 et 20 %.

En outre, les dirigeants d'Air France ont renoncé à incorporer des agents saisonniers, alors qu'une tradition bien établie voulait que l'on retienne les meilleurs éléments. Il a également été décidé de ne plus remplacer les employés qui partaient à la retraite.

Déjà, au début de 1975, dans le cadre d'une politique d'austérité, les syndicats F.O., C.F.T.C., l'union syndicale d'Air France et le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile avaient signé avec la direction un accord salarial. Aux termes de cet arrangement, les salaires sont bloqués jusqu'au 31 octobre prochain ; leur remise à jour — elle sera de l'ordre de 8,5 % — sera effective à compter du 1er novembre.

En contrepartie, il a été accordé, à l'ensemble du personnel, trois primes uniformes : 280 F en février, 310 F en mai et 350 F en août. En outre, une prime unique de 100 F a été versée aux agents travaillant en horaires de roulement. Aux employés de basse catégorie, enfin, on a attribué, en février, une enveloppe de 200 F et des points supplémentaires.

C'est toute cette politique d'austérité que semblent mettre en cause les syndicats. Leur action traduit l'impatience d'une partie du personnel, qui voit mal comment, dans la conjoncture actuelle, les choses peuvent évoluer favorablement.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux syndicats du personnel au sol, M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, explique le point de vue de la compagnie nationale. Il confirme son refus d'incorporer des saisonniers mais précise qu[e] ... sera fait *« pour mainte[nir le] niveau des effectifs com[patible] avec les charges de tra[vail] »*. Quant au retour à la règ[le sta]tutaire des quotas d'avanc[ement], il ne s'agit là, selon lui, que [d'une] *« mesure provisoire »* ; il n'[est pas] question d'en revenir à une application du règleme[nt] ... d'ignorer la jurisprudenc[e des] dernières années.

M. Pérol annonce, d'autr[e part,] qu'outre le réajustement de[s trai]tements au 1er novembr[e pro]chain, une augmentation [propor]tionnelle des salaires aur[a lieu] dès le 1er janvier 1976. P[our ce] qui concerne l'emploi, en[fin, le] directeur général confirm[e son] intention de ne procéder à [aucun] licenciement massif et sa v[olonté] de trouver pour la compag[nie une] *« expansion réaliste »* qui s[...] de toute idée de *« rétrécisse[ment] »* de ses activités.

D'autre part, le syndica[t ...] d'Air France confirme, da[ns un] communiqué, son appel [à la] grève de vingt-quatre heu[res] mercredi 22 octobre, pour *[pro]tester contre la réduction de[s] ... des avancements, exiger l'in[tégra]tion des saisonniers et l'au[gmen]tation des effectifs »*.

La grève de l'essenc[e]

CERTAINES ORGANISATI[ONS] DE POMPISTES SERAIENT EN DÉSACCO[RD] SUR LA FAÇON DE MENER L'OPÉRATI[ON]

Trois organisations de pom[pistes,] la Fédération nationale du [com]merce et de l'artisanat autom[obile,] la Fédération nationale des d[étail]lants en carburants et lubrifia[nts et] le Syndicat national des g[...] libres, devaient se concerter [...] en début d'après-midi, pour dé[cider] de suivre ou non l'ordre de [grève] lancé pour dimanche et lundi [pro]chains par la Chambre synd[icale] nationale du commerce et d[e la] réparation de l'auto[mobile] (C.S.N.C.R.A.) (« le Monde » [du] 21 octobre, dernières éditions).

Lundi, les trois premières o[rgani]sations étaient d'accord sur le [prin]cipe d'une grève nationale. [...] mardi matin, le responsab[le de] l'une d'entre elles nous a d[it] qu'il n'était pas sûr qu'elles [embois]tent le pas à la C.S.N.C.R.A., [...] que cette dernière cherche[rait à] faire surtout de la grève une « [opé]ration de prestige ». Les « t[rois »] seraient toujours d'accord s[ur le] principe d'une grève nationale, [mais] en désaccord avec la C.S.N.C[.R.A.] sur la façon dont celle-ci [serait] lancée.



